

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE SOCIALE
ET DE LA JEUNESSE

Département de la Jeunesse



Rapport d'activité 2000

Mai 2001



1. L'ACTION DU MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE SOCIALE ET DE LA JEUNESSE	4
1.1. Quelques considérations d'ordre général	4
1.2 Relation avec les organisations et mouvements de jeunesse	4
1.2.1. La Maison de la Jeunesse	4
1.2.2. Les aides financières	5
1.2.3. Le Conseil Supérieur de la Jeunesse	5
1.3. Le secteur conventionné	5
1.3.1. Réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes	5
1.3.2. Les Centres de Formation	6
1.3.3. Le Centre d'Information pour jeunes	6
1.3.4. Médiation	6
1.3.5. Recherche Jeunesse et le CeSiJe	8
1.4. Relations avec les communes	8
1.4.1. Le Plan Communal Jeunesse	8
1.5. Politique de jeunesse au niveau international et européen.	9
1.5.1. Politique de jeunesse dans le cadre de l'union Européenne.	9
1.5.2. Conseil de l'Europe	11
1.5.3. Coopération au sein du Benelux	11
1.5.4. Coopération Grande région	11
2. L'ACTION DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE	12
Introduction	12
2.1. Service Animation	13
2.1.1. Domaines de l'animation	13
2.1.2. Partenaires du SNJ	15
2.2. Service Formation	27
2.3. Service Information en faveur des jeunes	34
2.3.1. Information : Accès généralisé	34
2.3.2. L'information active:	35
2.4. Service Informations Juridiques et Sociales	38
2.4.1. Missions du « Service Informations Juridiques et Sociales. »	38
2.4.2. Evolution des demandes de 1992 à 2000	38
2.4.3. Observations et réflexions concernant les perspectives d'évolution du « Service d'Informations Juridiques et Sociales ».	41
2.5. La prévention primaire des toxicomanies	43
2.6. La mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi	44
2.7. L'Agence Nationale du Programme communautaire « Jeunesse »	49
2.7.1. Le nouveau programme communautaire « Jeunesse »	49
2.8. La Coordination Régionale	52
2.8.1. Le Bureau régional Centre	52
2.8.2. Le Bureau régional Nord-Est	54
2.8.3. Le Bureau régional SUD	55



3. LES CENTRES RÉSIDENTIELS POUR JEUNES	57
Introduction	57
3.1. Le Centre de formation et de rencontre Eisenborn	57
3.2. Le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels	58
3.3. Le Centre d'Erpeldange	62
3.4. Le Centre de Jeunesse de Marienthal	62
3.5 Le Centre international de la jeunesse "Osterbour" à Larochette	64
3.6. Le Centre-Nature de Lasauvage	65
3.7 Le Centre de Lultzhausen	66
3.8. Le Centre de Hosingen	68
3.9. Centre de Weicherdange	68
3.10 . Le Centre d'Echanges Internationaux et de Formation Européenne	69
4. COOPÉRATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE	73
4.1. Le réseau des Centres de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes	73
4.1.1. Le Centre Information Jeunes en l'an 2000	73
4.1.2. Centre de rencontre pour jeunes AMIGO	79
4.1.3. Maison des Jeunes et de la Culture de Bettembourg	84
4.1.4. Centre d'Information, de Réunion et d'Animation pour la Jeunesse de Diekirch	86
4.1.5. Maison des Jeunes, Differdange	87
4.1.6. Maison des Jeunes de Dudelange	89
4.1.7. C.I.R.J.E. Centre d'Information et de Rencontre pour Jeunes, Echternach	92
4.1.8. Centre de Rencontre et d'Animation pour Jeunes d'Esch-sur-Alzette ASBL	94
4.1.9. Centre d'Accueil de Rencontre et d'Information pour Jeunes, Ettelbruck	96
4.1.10. Centre de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes, Grevenmacher	97
4.1.11. Jugendhaus « Um Späicher », Keispelt	100
4.1.12 Maison des Jeunes « An der Sonn », Hielem	103
4.1.13 Maison des jeunes de Luxembourg – Gare - Inter – Actions	109
4.1.14 Jugendhaus Miersch	111
4.1.15 Jugendzentrum Gemeng Monnerech asbl	113
4.1.16. Péitenger Jugendhaus	114
4.1.17. Réidener Jugendtreff	116
4.1.18. Roeser La Maison des Jeunes « De Keller »	117
4.1.19 Jugendhaus Rëmeleng	118
4.1.20. Schëtter Jugendhaus	119
4.1.21. Jugendtreff Gemeng Suessem	123
4.1.22. Jugendhaus Steinsel	128
4.1.23. Centre Information Jeunes, Wiltz	129



4.2. COOPÉRATION AVEC LE CENTRE DE MÉDIATION	132
4.2.1. Présentation	132
4.2.2. Bilan et analyses chiffrés	132
4.2.3. Actions réalisées en 2000	135
4.2.4. Orientations	136
4.3. Coopération avec le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe (CESIJE) a.s.b.l.	138
4.3.1. Recherche	138
4.3.2. Evaluation	139
4.3.3. Documentation	139
4.3.4. Conseil	140
5. LE MÉRITE JEUNESSE, LUXEMBOURG	141
6. LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.	143
6.1. Accueil	143
6.2. Salle de conférence.	143
6.3. Service de prêt.	143
6.4. Service Graphique	143
7. LES RELATIONS ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES.	144
7.1. Les accords culturels.	144
7.2. Plate-Forme européenne pour échanges internationaux.	144
7.3. Partnership Meeting.	145
7.4. Autres activités internationales :	145
8. CONGÉ ÉDUCATION	146
8.1. Évolution du congé éducation	146
8.2. Les organisateurs des activités et des formations d'animateurs pour jeunes	147
8.3. La formation des adultes	149
9. PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LOISIRS 2000	151





1. L'ACTION DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA JEUNESSE

1.1. Quelques considérations d'ordre général

L'action politique du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse repose, en ce qui concerne l'action du département jeunesse et du Service National de la Jeunesse, pour l'essentiel sur la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse, sur la Déclaration Gouvernementale du 12 août 1994 et sur l'arrêté grand-ducal du 11 août 1999 portant constitution des ministères et détermination des compétences ministérielles. Suivant l'accord de coalition le « principal but de la politique de jeunesse est d'aider les jeunes à développer leurs potentialités et à trouver leur place dans la société, à devenir des adultes responsables et des citoyens conscients de leurs droits comme de leurs devoirs, ...à promouvoir l'égalité des chances pour tous les jeunes, voire à assurer la promotion de valeurs fondamentales telles que la démocratie, la solidarité, la tolérance. »

Les jeunes sont la pierre angulaire de la politique de la jeunesse, non pas en tant que clients, mais en tant qu'acteurs contribuant à ce processus dynamique. La politique jeunesse s'oriente pour ce faire au cadre tracé dans les lignes directrices et plans d'action :

Favoriser la participation des jeunes à la société, créer un cadre favorable à leur intégration sociale,

Rechercher le dialogue, favoriser la communication avec les jeunes et l'accès à l'information,

Réaliser un travail en faveur des jeunes de qualité en partenariat avec tous les acteurs dans ce domaine, les organisations de jeunesse, le secteur conventionné.

Selon le Conseil Economique et Social de l'Union Européenne, *l'éducation tout au long de la vie*, y compris *l'éducation non formelle*, devrait être étendue de manière à la rendre accessible très tôt aux jeunes, afin de leur permettre de mettre à jour en permanence leurs connaissances et compétences pour faire face à l'évolution rapide du marché du travail. L'interaction et la reconnaissance mutuelle de l'éducation non formelle dans les différents environnements d'apprentissage n'ont pas encore été suffisamment développées. A cet égard, le rôle de l'éducation non formelle acquise dans le cadre de l'engagement bénévole doit être davantage reconnu

1.2 Relation avec les organisations et mouvements de jeunesse

Les organisations non gouvernementales, par le biais des activités qu'elles mènent, constituent le fondement de toute démocratie stable. Grâce à leurs réseaux et à leurs procédures

décisionnelles démocratiques, elles sont le rempart de la démocratie, de la solidarité et des droits de l'homme. Elles servent également de tête de pont dans le renouveau de la société. Les mouvements de jeunesse, dans toutes les expressions de la vie associative des jeunes, constituent la première occasion pour ceux-ci d'assumer et de partager des responsabilités en faveur de la société et des autres. Réduire la société à de l'individualisme pur et à l'exercice du choix du consommateur ne devrait et ne peut pas se substituer au rôle joué par les organisations de jeunesse.

Le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse a renforcé son soutien de la Conférence Générale de la Jeunesse pour permettre à cette structure de mieux jouer son rôle d'interlocuteur des associations de jeunesse. Une coopération étroite a ainsi pu être développée au niveau national pour lancer les discussions dans le cadre de la réalisation du livre blanc de la Commission Européenne.

1.2.1. La Maison de la Jeunesse

La « Maison de la Jeunesse » est devenue une réalité pour les organisations de jeunesse. Le regroupement des secrétariats de certaines organisations nationales au sein d'une même adresse facilite les contacts et l'échange d'information. Le lundi 22 mai 2000 Madame Marie-Josée JACOBS, Ministre de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, et Monsieur Luc FRIEDEN, Ministre de la Justice ont procédé à l'ouverture de la Maison de la Jeunesse et du Centre de Médiation à la Galerie Kons à Luxembourg-Gare. Dans la Galerie Kons sont regroupés :

le Centre de Médiation,

le Centre National d'Information et d'Echanges de Jeunes CNIEJ,

l'Entente des Gestionnaires des Maisons de Jeunes,

la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise CGJL, et le « Dachverband vun de Lëtzebuurger Jugendklibb DVL »

le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe CESIJE,

la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises CAJL

le Service National de la Jeunesse avec son service social, son service de coordination régionale Centre et l'Agence Nationale du Programme communautaire Jeunesse.

La création d'une Maison de la Jeunesse, prévue dans la déclaration gouvernementale permet de développer, en matière de la politique jeunesse, des synergies intéressantes entre les différents partenaires concernés.

De même pour garantir une plus grande facilité d'accès à l'information, divers services pour jeunes sont regroupés dans cette « maison de la jeunesse » à la galerie « Kons ». Au rez-de-chaussée les jeunes se trouvent ainsi en présence d'un guichet unique facilitant l'accès à l'information.

Le site de la Galerie Kons facilitera aussi le contact avec les jeunes qui sont nombreux à passer par la gare de Luxembourg. La réouverture du Centre de Médiation, dans des locaux mieux appropriés, permettra de développer la coopération avec la Justice et de donner au travail jeunesse une nouvelle dimension.

1.2.2. Les aides financières

En 2000 un budget de 66.710.000,- a été accordé en tant que participation aux frais d'animation et de fonctionnement des centres de rencontre et des centres multi-services pour jeunes conventionnés. En 2000 vingt-neuf (29) centres étaient conventionnés.

Le Ministère a également participé aux frais de secrétariat d'une partie des grands mouvements de jeunesse avec 4.375.000,-francs.

Le montant des subsides pour activités de mouvements de jeunes était de 6.979.000,-francs.

Les services de formation des mouvements de jeunes ont bénéficié dans le cadre des conventions de 6.200.000,-francs.

Ont également obtenu une participation aux frais de fonctionnement les services de Médiation ainsi que le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe.

Pour la mise en œuvre d'un plan d'action « participation » concernant les administrations communales, un montant de 1.000.000 a été mis à disposition des communes suivantes : Erpeldange, Diekirch, Bettendorf, Ettelbruck, Mersch et Vianden.

1.2.3. Le Conseil Supérieur de la Jeunesse

La politique de la jeunesse est une politique intersectorielle et intégrée destinée aux jeunes, élaborée avec leur concours et à partir de leurs besoins spécifiques. Tous niveaux confondus, la politique de la jeunesse coordonne des mesures visant à servir les intérêts des jeunes et intègre les jeunes à la vie sociale, politique et culturelle. Elle vise à améliorer à développer les conditions de vie et de participation des jeunes, englobant l'ensemble des thèmes sociaux, culturels et politiques qui les affectent ainsi que d'autres groupes de la société.

Un principe fondamental est ainsi d'associer les jeunes et les organisations de jeunesse aux processus d'élaboration et de décision en matière de politique de la jeunesse, à l'échelle locale, régionale, nationale et communautaire.

L'article 22 de la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse prévoit l'institution d'un Conseil Supérieur de la Jeunesse ayant pour mission de soumettre au Gouvernement des propositions en matière de jeunesse, de donner son avis sur toutes les questions et tous les projets dont le Gouvernement jugera utile de le saisir et, enfin, de donner son avis sur les mesures réglementaires à prendre en exécution de la loi.

Le Conseil Supérieur de la Jeunesse se veut être une plate-forme de discussion et d'échange d'idées entre les jeunes d'une part et ceux qui ont à charge les questions de jeunesse d'autre part.

Sur le plan pratique et fonctionnel, il repose sur le règlement grand-ducal du 16 janvier 1987 concernant sa composition, son organisation et son fonctionnement. Il est composé de représentants des ministères directement concernés par les questions de jeunesse, de la Conférence Générale de la Jeunesse au Luxembourg (CGJL) en tant qu'organisme représentatif de la jeunesse, des divers mouvements de jeunesse et des différents ordres d'enseignement. Les membres sont nommés pour un mandat de deux ans. Au cours des dernières années la représentativité du Conseil a été améliorée en faisant intervenir un plus grand nombre de personnes travaillant en (quasi-)permanence avec les jeunes.

Durant l'année 2000 le conseil supérieur s'est réuni le 20 juin, le 10 octobre, le 9 novembre et 12 décembre 2000. Ont été discutés entre autre les sujets suivants :

La participation au Livre Blanc Européen sur la jeunesse, Evaluation de la politique luxembourgeoise de la jeunesse dans le cadre du Conseil de l'Europe, l'organisation de l'année du Bénévolat 2001, l'année européenne des langues, l'étude sur le sujet du bien-être et du comportement en matière de santé auprès des jeunes au Luxembourg.

1.3. Le secteur conventionné

1.3.1. Réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes

L'année 2000, tout comme l'année précédente, fut marquée par les travaux d'harmonisation à l'intérieur du secteur conventionné, qui n'ont pas manqué d'affecter le secteur des centres de rencontre, d'information et d'animation pour Jeunes (CRIAJ). Ainsi s'est appliquée à ce secteur la convention transitoire 2000.

A l'heure actuelle, le réseau des CRIAJ se compose de la manière suivante.

Il existe 21 centres locaux sur le territoire des villes et communes suivantes : Esch-sur/Alzette, Bettembourg, Echternach, Differdange, Pétange, Grevenmacher, Wiltz, Diekirch, Luxembourg, Ettelbruck, Dudelange, Mersch, Roeser, Steinsel, Sanem, Rumelange, Kehlen, Mondcerange, Schuttrange, Walferdange. Le centre de Schuttrange a été ouvert durant l'année 2000.

De plus, deux centres régionaux couvrent d'un côté les communes de Lorentzweiler et Lintgen et de l'autre côté les communes de Beckerich, Bettborn, Ell, Grosbous et Redange. A côté de ces centres locaux sont conventionnés l'Entente des Gestionnaires des Maisons des Jeunes qui réalise un travail de soutien aux gestionnaires et représente les intérêts de ceux-ci auprès de l'Etat, ainsi que le Centre National d'Information et d'Echanges pour Jeunes.

La manière dont la loi ASFT et toutes ses conséquences sont implémentées à l'intérieur du réseau constitue un grand défi. Il s'avère, deux ans après le vote de la loi, que ces conséquences sont profondes et demandent un investissement supplémentaire important de la part des gestionnaires. Or la particularité du réseau des centres pour jeunes est qu'il est largement sous-professionnalisé en ce qui concerne le travail non-éducatif.

L'initiative prise en 2000 de visualiser le travail éducatif par l'introduction de projets pédagogiques dans le cadre de la convention a été positive. Cette approche permet à la fois de structurer et de flexibiliser le travail éducatif. L'expérience positive en la matière en 2000 a mené à passer définitivement à un système de financement partiel par projets à partir de 2001. Des discussions ont été entamées en 2000 avec d'autres communes au sujet de l'ouverture de nouveaux centres pour jeunes et celles-ci devraient se finaliser en 2001.

1.3.2. Les Centres de Formation

Egalement dans la suite de la loi ASFT, le Ministère de la Jeunesse a développé, à l'intérieur du réseau des centres pour jeunes, les centres de formation. Existents en 2000 3 centres de formation. Le premier centre est géré par l'Institut d'Europe de Munsbach et est spécialisé dans la formation interculturelle et européenne de jeunes et d'animateurs de jeunes. Deux nouveaux centres ont vu le jour en 2000, l'un géré par les Letzeburger Guiden a Scouten, l'autre géré par la Fondation FNEL, les deux s'adressant particulièrement aux membres des fédérations respectives.

1.3.3. Le Centre d'Information pour jeunes

Le grand défi du CIJ en l'an 2000 était sans aucun doute le déménagement vers la Galerie Kons, avec un but clairement énoncé de présenter un nouvel accueil d'information pour jeunes, un lieu accessible à tous. De par sa proximité de la Gare Centrale, des quais d'autocars, il est évident que les jeunes peuvent s'y rendre facilement. Les heures d'ouverture plus souples, de 10 à 18 heures sans interruption, l'installation de bornes Internet à usage gratuit, l'aménagement fonctionnel et attrayant des locaux (fontaine d'eau à usage gratuit, distributeur de snacks), la mise à disposition de nombreux journaux, quotidiens, hebdomadaires, mensuels attirent et fidélisent la clientèle qui profite en même temps de la mise à jour régulière des « message boards », des informations dans de nombreux domaines susceptibles d'intéresser les jeunes, du projet Carrousel avec ses fiches d'information sur des thèmes spécifiques. Les anciens clients du CIJ ont en grande partie retrouvé le chemin vers les nouveaux locaux et apprécient l'évolution. Si une partie des visiteurs peuvent se passer des services d'assistance du personnel éducatif,

beaucoup d'autres ont recours au conseil des éducateurs. Il paraît évident, que par la situation du CIJ en plein quartier de la gare, une « nouvelle clientèle » s'est formée et le personnel éducatif se voit confronté à de nouvelles demandes. Si, dans le passé, les informations sur les loisirs étaient prédominantes, le volet emploi, chômage, logement a connu une certaine évolution depuis le déménagement.

En 2000 aussi, le CIJ assume, par avenant à sa convention, la fonction de « bureau d'assistance technique du programme communautaire « Jeunesse ». En cette année de lancement du programme, la mission consistait en premier lieu à la diffusion et la promotion de nouveau programme à travers tout le pays, auprès des établissements secondaires et des associations de jeunesse. Cette mission a été atteinte grâce à une campagne d'information réalisée avec l'Info-Bus.

Comme chaque année le CIJ a collaboré avec le SNJ pour encadrer et assister les Points d'Information Communaux. (PIC) dans l'organisation de projets communs et la mise en œuvre d'une information jeunesse décentralisée. Avec l'achèvement du Campus Geeseknäppchen, le concept de la création d'un « Point Information Jeunes » au sein de ce campus a été élaboré. L'idée principale est de créer un centre d'information, de recherche, de rencontre et de distraction où les élèves peuvent profiter au maximum de leur temps libre et où les besoins des jeunes sont appréhendés dans leur globalité et dans un même lieu. Une collaboration avec d'autres partenaires actifs dans l'information et l'orientation des jeunes a été envisagée.

1.3.4. Médiation

La médiation est devenue une approche de résolution de conflits qui a fait ses preuves dans de nombreux domaines. Au niveau du secteur jeunesse le SNJ a développé des projets de médiation au niveau des groupes de pairs et surtout un projet de médiation scolaire au niveau des lycées. (Cf. chapitre du snj). De même un service de médiation qui traite en premier lieu les conflits qui touchent les jeunes a été créé en 1998. Ce centre bénéficie depuis d'une convention avec le ministère.

1.3.4.1. Centre de Médiation

Mission

Créée en 1998, l'a.s.b.l. « Centre de Médiation » a pour objet, conformément à l'article 2 de ses statuts :

de gérer un ou plusieurs Services de Médiation ainsi que toutes autres activités en rapport avec la médiation
d'établir et de maintenir des contacts réguliers avec les autorités et des tiers en vue de conclure des accords ou conventions

1. L'action du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse



d'aider les personnes ayant un différend, à établir ou rétablir la communication entre elles et à rechercher, avec l'aide d'un ou plusieurs médiateurs, leurs propres solutions à leur conflit, suivant un processus facultatif de promouvoir le concept de la médiation de favoriser et d'organiser des formations de médiateurs de rechercher, faciliter et entretenir les contacts avec des organismes ayant des objectifs similaires.

Processus de médiation

Rappelons pour mémoire que le processus de médiation comporte trois étapes :

L'entretien individuel : Toute personne concernée par un conflit est invitée à venir à un entretien individuel, si elle le désire, au cours duquel il lui sera expliqué les objectifs de la médiation et demandé son accord sur le principe d'une participation à la médiation.

La rencontre en médiation : Après accord de tous les partenaires d'un conflit de participer à une médiation (directe ou indirecte), celle-ci est organisée dans l'optique d'établir ou de rétablir la communication entre eux et de trouver une solution à leur litige.

Formalisation par écrit des termes d'un éventuel accord.

Public – Cible

Depuis le début, l'action du Centre de Médiation s'adresse prioritairement à des situations conflictuelles dans lesquelles des jeunes sont directement ou indirectement impliqués.

Demandes d'interventions

Au cours de l'année 2000 le Centre de Médiation a poursuivi ses interventions dans les mêmes domaines que les années précédentes, à savoir :

- les relations parents - enfants : il s'agit ici de faciliter le dialogue entre les adolescents et leur(s) parent(s) voire de le rétablir
- la médiation pour mineurs : elle est de loin l'activité la plus importante du Centre de Médiation pour l'instant. Il continue en effet sa collaboration avec le Parquet du tribunal de la jeunesse de Luxembourg entreprise en 1998. Par l'intermédiaire de Mme le substitut du procureur chargé de la protection de la jeunesse, le Centre de Médiation reçoit certains dossiers de primo délinquance et a pour mission d'offrir la médiation au mineur mis en cause et à la victime dans un but de responsabilisation du mineur et de réparation de la victime
- la médiation pénale : depuis mars 2000 le Centre de Médiation assure également des médiations pénales. En application de la loi du 6 mai 1999 le Procureur d'Etat a la possibilité de recourir à une médiation pénale, préalablement à sa décision sur l'action publique, afin : d'assurer la réparation du dommage causé ; ou de mettre fin au trouble résultant de

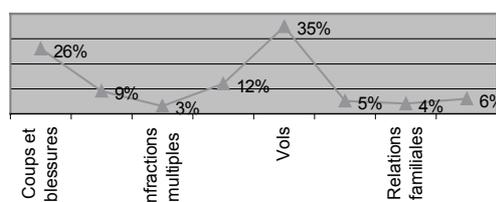
l'infraction ; ou encore de contribuer au reclassement de l'auteur de l'infraction.

Le nombre de dossiers, 168, ouverts au cours de l'année 2000 est resté stable par rapport à l'année précédente où il était de 174. Cependant par rapport à 1999 où chaque demande de médiation d'une personne physique ou morale ou encore de la part de l'auteur d'une infraction faisait l'objet d'une ouverture de dossier, nous n'avons constitué au cours de l'année 2000 qu'un seul dossier même s'il y avait plusieurs demandeurs ou auteurs pour les mêmes motifs. De ce fait le nombre de personnes concernées par les 168 dossiers ouverts au cours de l'année 2000 enregistre en réalité une augmentation de 38 %

Dossiers reçus :	168
Dossiers clos :	152
Dossiers en cours :	16

Le poste le plus important reste les vols (59) bien qu'il enregistre une nette régression par rapport à l'année précédente (70). Dans la majorité des cas, il s'agit toujours de vol à l'étalage auprès de grandes surfaces. Par contre les affaires de coups et blessures enregistrent une augmentation : (44 en 2000 par rapport aux 28 de 1999.)

Nature des conflits en %



Formation

La possibilité a été offerte à une vingtaine de médiateurs du Centre de Médiation de bénéficier d'une formation continue de 14 ou 28 heures. Depuis la création du Centre de Médiation en 1998, une certaine dynamique de la médiation s'est incontestablement développée au Luxembourg et a suscité l'intérêt de professionnels issus des domaines les plus divers. Malheureusement, ils ne disposent pas pour l'instant d'une formation spécifique. Afin que le concept de la médiation ne soit pas dénaturé dès le départ, il conviendrait de mettre à leur disposition une formation d'une qualité scientifique reconnue d'une façon la plus large possible sur le plan international. Des pourparlers sont en cours avec des instituts de

formation qui, on l'espère, aboutiront pour la prochaine rentrée scolaire.

1.3.5. Recherche Jeunesse et le CeSiJe

Depuis décembre 1998 le CeSiJe a.s.b.l. a signé une convention avec le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. Pendant l'année 2000 l'association a continué les travaux dans les quatre domaines de la recherche, de la documentation, de l'évaluation et du conseil.

Dans le domaine de la recherche le Cesije a su initier et développer d'importants projets sur les jeunes au Luxembourg. Depuis janvier 2000 l'ISERP et le Cesije collaborent dans le projet de recherche intitulé "Ouverture et mobilité transnationales comme facteurs de socialisation des jeunes". Pendant la première phase du projet, les activités se situaient principalement sur deux niveaux: l'exploration et la méthodologie. Le réseau de recherche "Grande Région" s'est consacré au projet "Statut de l'emploi: les marges de la fonction publique". L'objectif du projet était l'analyse de l'évolution des marges de la fonction publique dans les quatre pays de la Grande Région. Dans la première phase du projet le groupe a mis en commun des données de cadrage des différentes fonctions publiques nationales. La deuxième étape de la recherche consistait à distinguer les frontières entre cœur, périphérie et marges dans chacune des fonctions publiques nationales. Cette deuxième phase a été close par un workshop au Luxembourg, où les résultats d'enquêtes exploratoires réalisées dans chaque pays ont été présentés. Le Cesije a de nouveau été le partenaire luxembourgeois pour l'enquête Grinzane 2000 "Les jeunes et la musique". A partir de juin 2000 le Cesije a également collaboré dans le projet "Study on the state of young people and youth policies" coordonné par l'IARD (Istituto di Ricerca, Milan) et financé par la Direction Générale XXII de la Commission Européenne. Le Cesije a rédigé les rapports concernant le Luxembourg et la Belgique. L'objectif de ce projet n'était pas de réaliser de nouvelles recherches sur les jeunes, mais de rapporter les informations existantes et d'en faire une analyse secondaire.

Dans le cadre du Plan Communal Jeunesse, quatre communes avaient décidé de réaliser en 2000 l'enquête auprès des jeunes, à savoir Ettelbrück, Diekirch, Erpeldange et Bettendorf. Le Cesije a analysé 849 questionnaires de l'enquête en face-à-face, dont 307 jeunes à Ettelbruck, 285 jeunes à Diekirch, 137 jeunes à Bettendorf et 120 jeunes à Erpeldange. Les résultats de l'enquête ont été présentés en octobre 2000 aux groupes de pilotage du Plan Communal Jeunesse.

Après avoir terminé l'évaluation des maisons de jeunes à la fin de 1999, un expert externe a réalisé en collaboration avec le Cesije, le Ministère de la Jeunesse et le SNJ l'évaluation de la formation pour aides-animateurs et

animateurs du SNJ. Le rapport final de cette évaluation a été remis au début de l'année 2001 au SNJ.

Depuis son début en 1998 le Centre de Documentation a été agrandi pendant la dernière année avec des nouveaux documents et articles se rapportant à la situation des jeunes, aux politiques de la jeunesse et à la recherche dans le domaine de la jeunesse au Luxembourg. La base de données contenant les informations sur les documents du Centre a été actualisée.

1.4. Relations avec les communes

1.4.1. Le Plan Communal Jeunesse

Le Plan Communal Jeunesse est un outil de travail que le Ministère met à disposition des communes luxembourgeoises, dans le cadre de la mise en œuvre de son « Plan d'Action n°1 : Participation des Jeunes ». Cet outil a deux finalités, à savoir permettre aux communes de mener une politique de la jeunesse planifiée de manière rationnelle et d'inclure au maximum les destinataires de la politique de la jeunesse dans le processus.

Le Ministère propose que le plan communal jeunesse repose sur trois piliers. Premièrement il s'agit d'exploiter au maximum les connaissances des personnes qui sont en contact permanent avec les jeunes au niveau local. Ceux-ci ont souvent une connaissance approfondie de la jeunesse et de ses problèmes. Ensuite il faut pouvoir collecter des données objectives et troisièmement permettre aux jeunes eux-mêmes de participer au processus de prises de décision en matière de politique locale de la jeunesse.

L'année 2001 quatre communes de Bettendorf, Diekirch, Erpeldange et Ettelbruck ont entrepris d'élaborer un plan communal jeunesse. Une soirée d'information a rassemblé environ 50 personnes intéressées des quatre communes en mars 2000. Suite à cette réunion se sont constitués des groupes de travail locaux dans chacune des 4 communes. Parallèlement, le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe a mené des interviews d'experts dans les 4 communes afin de recueillir des données sur la situation des jeunes.

L'Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et d'Etudes de Marché (ILRES) a été chargé d'une enquête sur le terrain auprès de 849 jeunes des quatre communes. Les résultats bruts de cette étude furent analysés par le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe en octobre 2000.

Parallèlement à ce travail d'analyse, les groupes de travail ont entrepris la préparation de quatre forums locaux de la jeunesse qui ont eu lieu d'abord à Diekirch, ensuite à Erpeldange, à Ettelbruck et finalement à Bettendorf durant les mois d'octobre, novembre, décembre 2000 et janvier 2001. Ces quatre forums ont rassemblé environ 220 jeunes des quatre communes. Leur

finalité est de mettre les adolescents et les collèves des échevins respectifs dans une situation de dialogue direct que ni les uns ni les autres n'ont l'habitude d'expérimenter au quotidien. Outre les projets que les jeunes proposent aux décideurs politiques lors de ces forums et qui permettent une participation directe des jeunes aux décisions les concernant, il y a un processus important de socialisation mutuelle entre jeunes et responsables politiques locaux.

La commune de Sanem a également organisé un forum des jeunes en collaboration avec le Ministère. Lors de ces forums locaux de la jeunesse le Ministère se charge de la coordination et de la modération. Durant la phase d'organisation, deux sessions de formation sont proposées aux personnes qui organisent le forum pour mettre au point la méthode de travail avec les jeunes. Lors des forums eux-mêmes, le Ministère et le Service National de la Jeunesse assurent conjointement une partie de l'animation et assurent également la modération de la discussion entre jeunes et responsables politiques.

Dans ce cadre c'est également développé une collaboration avec les lycées luxembourgeois. Le Lycée Technique du Centre et le Lycée Technique pour Professions de Santé ont tous les deux organisés deux forums des élèves durant l'année 2000. Comme le Ministère/SNJ ont développé une expertise pour une telle approche des jeunes, les deux établissements d'enseignement ont fait appel au Ministère pour encadrer ces forums.

Ainsi 9 forums ont été organisés en 2000, donnant l'occasion à plus de 500 jeunes de participer aux prises de décisions qui les concernent. Si l'on ajoute à ceci les forums régionaux et le forum national organisés dans le cadre du processus du Livre Blanc Européen de la Jeunesse, on arrive à un total de 14 manifestations de ce type pour l'année 2000. La demande croissante, autant du côté des lycées que du côté des communes démontre que ces forums constituent un instrument de premier choix pour entrer dans un dialogue avec les jeunes.

1.5. Politique de jeunesse au niveau international et européen.

1.5.1. Politique de jeunesse dans le cadre de l'union Européenne.

Au niveau de l'Union européenne, la politique de la jeunesse vise à « mettre en œuvre une plus forte coopération dans le domaine de la jeunesse, en vue de renforcer chez les jeunes leur conscience d'appartenir à l'Europe et de tenir compte de leur volonté de jouer un rôle positif dans la construction de la Communauté européenne ». Les articles 149 et 150 du Traité fournissent la base juridique pour la politique communautaire dans les domaines de

l'éducation, de la formation professionnelle et de la jeunesse. De par le Traité, les mesures destinées aux jeunes se limitent à « favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs socio-éducatifs ». La Communauté a réussi à s'appuyer sur les expériences et les valeurs du travail accompli en faveur des jeunes en Europe dans le cadre du Conseil de l'Europe et à contribué avec succès à la consolidation et à la diffusion d'une perspective européenne en matière d'activités de jeunesse. La politique de la jeunesse de l'Union européenne s'exprime à travers une série de programmes visant à soutenir la mobilité des jeunes, le travail des organisations de jeunesse et la formation professionnelle. Grâce au développement d'instruments tels que le programme « Jeunesse pour l'Europe » et le Service volontaire européen pour les jeunes, l'action communautaire parvient à toucher un nombre important de jeunes, soit directement soit par le biais de leurs organisations. Encouragé par la nature décentralisée de l'action communautaire, le débat sur la politique de la jeunesse en Europe a considérablement évolué

L'importance d'une politique de la jeunesse a été mise en lumière par les récents développements politiques intervenus au niveau européen. Dans le cadre de la préparation du Conseil européen de Lisbonne, la Présidence portugaise a souligné l'engagement de l'Union européenne à l'égard des jeunes en indiquant que « *la population de l'Europe, et les jeunes en particulier, doivent avoir accès aux compétences de base telles que la capacité à apprendre et à résoudre des problèmes, à développer une culture scientifique et des compétences techniques, à utiliser les technologies de l'information, à parler des langues étrangères, à développer leur sens de l'initiative et leur esprit d'entreprise, et à être des citoyens actifs, libres et responsables* ».

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de mettre en œuvre, à tous les niveaux, des politiques intégrées en faveur des jeunes, orientées vers une participation aussi large que possible de ces derniers, qu'elle soit de nature institutionnelle, associative ou individuelle.

Au niveau de l'Union Européenne l'année 2000 était marquée par l'adoption du Programme Jeunesse et de la consultation des jeunes en vue de l'élaboration d'un Livre Blanc sur la politique Jeunesse de l'Union Européenne

1.5.1.1. Le Conseil de l'Union Européenne

Sous présidence portugaise un projet de résolution sur l'éducation non formelle était à l'ordre du jour. Cette résolution n'a pas pu être adoptée suite à l'opposition d'un pays membre. La présidence portugaise avait invité à Lisbonne pour le lancement officiel des trois programmes

1. L'action du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse



européens concernant la jeunesse, à savoir « Leonardo », « Socrates » et « Jeunesse ». Le 8 novembre s'est tenu un Conseil jeunesse sous présidence française à Bruxelles. Ont été traités les points suivants :

Les jeunes et l'Europe - Débat ouvert

Le Conseil a tenu un débat public, retransmis en direct aux médias et au public intéressé, sur le thème "Les jeunes et l'Europe: Quelles suites donner aux consultations des jeunes en Europe". Le débat a été précédé par une rencontre entre les Ministres de la Jeunesse de l'Union européenne avec une délégation de 18 jeunes venant des pays de l'Union et des pays associés. Cette "table-ronde" a permis aux Ministres de prendre connaissance des préoccupations et suggestions des jeunes quant à la politique de la Communauté en faveur des jeunes.

Le débat au sein du Conseil faisait suite aux consultations nationales qui se sont déroulées entre les mois de mai et juillet et à la rencontre européenne des jeunes à Paris du 5 au 7 octobre 2000.

Résolution sur la mobilité et plan d'action

Le Conseil a marqué son accord politique sur une proposition de recommandation relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des jeunes volontaires, des enseignants et des formateurs. La recommandation vise à encourager la coopération entre les Etats membres en matière de mobilité en appuyant pleinement leurs responsabilités dans le cadre de leur législation nationale. Le Conseil a approuvé également une résolution relative à un plan d'action pour la mobilité.

Le Conseil a pris note du *Mémoire sur l'éducation et la formation tout au long de la vie*, présenté par la Commission.

Programme « Jeunesse »

Le Conseil a été informé par la Commissaire REDING sur la mise en œuvre du programme "Jeunesse". Le programme avait été adopté le 13 avril dernier et s'étend sur 7 ans (2000-2006).

Intégration sociale des jeunes – Résolution

Le Conseil et les représentants des gouvernements des Etats membres ont adopté une résolution relative à l'intégration sociale des jeunes.

Le Conseil a pris note d'une intervention de la délégation autrichienne sur l'opportunité de déclarer l'année 2003 l'année européenne de la citoyenneté active.

1.5.1.2. Elaboration d'un livre Blanc de la Commission Européenne de la politique Jeunesse au niveau de l'union

Lors de la réunion du Conseil du 23 novembre 1999, la Commissaire Viviane REDING a fait part de l'intention de la Commission européenne d'élaborer un Livre

blanc sur la politique de la jeunesse. C'est ainsi que la Commission a lancé un vaste processus de consultation incluant des jeunes, des organisations de jeunes, des gouvernements d'Etats membres, des experts et d'autres acteurs œuvrant dans le domaine de jeunesse.

Déroulement du projet au Grand-Duché de Luxembourg

L'organisation d'un processus de consultation était confié à un comité de coordination composé de représentants du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et du Sport, du Service National de la Jeunesse, Centre Information Jeunes, de l'Entente des gestionnaires de maisons de jeunes, du Conseil National des Elèves de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise, de la mission d'impulsion 2000-2001 (Caravane 2000) et de deux jeunes non organisés.

Afin de contribuer à l'élaboration du livre blanc sur la jeunesse le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse et le Service National de la Jeunesse ont organisé des forums régionaux pour jeunes ainsi qu'un grand forum national de la jeunesse. En effet, partant de l'idée que la jeunesse est multiple et qu'il faut se mettre en mesure de la toucher dans toutes ses composantes, il était intéressant de prévoir plusieurs moments de consultation pour toucher différentes catégories de jeunes.

Ont été identifiés les groupes cibles suivants :

- Les *Maisons de Jeunes*: L'idée était de profiter de la présence de ce réseau pour aller à la rencontre des jeunes qui ne se retrouvent pas dans les moyens d'expression traditionnels de la société luxembourgeoise et leur permettre ainsi de s'exprimer sur des thèmes qui habituellement ne les intéressent que marginalement, c'est-à-dire la politique, et a fortiori la politique européenne.
- Les *organisations de la jeunesse* et en particulier la CGJL, qui est l'organe représentatif des associations de la jeunesse luxembourgeoise. La Conférence Générale de la Jeunesse a ainsi organisé un forum le 29 avril 2000. Des représentants de 10 associations de jeunesse étaient présents afin de préparer le forum national.
- Les *écoles* : Pour discuter le texte de la Commission Européenne, il fallait se déplacer dans les écoles, rencontrer les élèves, leur permettre de réagir au texte, d'exprimer leurs désirs et attentes face à cet organe.
- Les *forums régionaux*
Pour le débat avec les jeunes la commission avait retenu les sujets suivants :
 - Société civile

1. L'action du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse



- Structure économique/ Emploi/ Employabilité
- Bien-être
- Autonomie de jeunes
- Europe

Le document de la commission avec « la grille destinée à amorcer le débat avec les jeunes lors des rencontres nationales » a été traduit en termes opérationnels et d'animation par le Service National de la Jeunesse (cf annexe 1) afin d'inciter la discussion entre les jeunes.

Pour mieux toucher les jeunes des différentes groupes cibles et afin de mobiliser le plus grand nombre de jeunes possibles trois forums régionaux ont été organisés dans le cadre de la Caravane 2000 (lors de ce projet un grand chapiteau de 500 places a fait son trajet de février à juin à travers le pays dans lequel se déroulaient des spectacles, des workshops et des ateliers de production). Pour assurer une représentativité des jeunes du pays les forums ont été organisés au Nord (Diekirch), au Centre (Luxembourg-Ville) et au Sud du Pays (Dudelange).

Les matins (9.00-12.00) de ces régionales étaient réservés aux classes scolaires des lycées de la région (classes scolaires de l'enseignement secondaire 3^e/2^e et secondaire technique 11^e/12^e) tandis qu'on ciblait lors des après-midi (17-19.30) , en collaboration avec les maisons de jeunes, les jeunes non organisés.

1.5.1.3. Mise en œuvre du programme Jeunesse

Le programme jeunesse a enfin pu être adopté au niveau communautaire. Publié le 18 mai au bulletin officiel de l'Union Européenne il est entré immédiatement dans sa phase opérationnelle. Il est vrai que le nouveau programme est surtout une mise en commun des deux programmes existants *Jeunesse pour l'Europe* et *Service Volontaire Européen*. En 2000 a pu être achevé aussi la restructuration de l'Agence Nationale du programme Jeunesse qui fait maintenant partie intégrante du Service National de la Jeunesse. Le programme européen actuel a été adopté pour une durée de sept ans avec un Budget de 350M €.

1.5.2. Conseil de l'Europe

Dans le cadre du Conseil de l'Europe ont été organisés en 2000 une *table ronde sur la participation* (Bienne, mai 2000), une « *Université d'été* » (Andorre, août 2000) et un *symposium sur l'éducation non formelle* (Strasbourg, octobre 2000).

Une réunion en vue de la mise en place d'un *réseau européen de centres nationaux et régionaux de jeunesse* s'est déroulée en Suède (Ekjö, octobre 2000).

L'évaluation des politiques nationales de jeunesse de Roumanie et d'Estonie étaient l'objet de deux auditions. L'évaluation de la politique jeunesse du Luxembourg aura lieu en 2001. Les 16 et 17 décembre 2000 a eu lieu une réunion consultative à Luxembourg (Larochette) sur le processus des évaluations nationales.

1.5.3. Coopération au sein du Benelux

Le groupe de travail « Politique de la Jeunesse » avait trois réunions en 2000 :

Le 5-6 avril à Breda (Pays-Bas)

Le 18 septembre 2000 à Bruxelles (Belgique)

Les 14 et 15 décembre à Echternach (Luxembourg)

Les concertations entre les 3 pays du Benelux par rapport aux travaux du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne continuent à jouer un rôle important lors des réunions du Benelux. Dans les organes statutaires du Conseil de l'Europe le Benelux reste toujours bien représenté.

La tentative de formaliser par un accord spécifique la coopération Benelux n'a pas encore pu se réaliser. Il en est de même d'une première réunion ministérielle.

Au plan interne du Benelux le projet avec Eryca (European Youth Information and Counselling Agency) a connu une belle réussite. Du 2 au 5 novembre s'est déroulé à Bruxelles une conférence internationale avec comme thème principal « Working together ». Le Luxembourg y présentait le projet PIC.

En ce qui concerne le projet transfrontalier Hongrie/Roumanie, Pologne, deux voyages d'études ont été organisés, du 8 au 16 avril dans les 3 pays du Benelux et du 4 au 11 juin en Hongrie, Roumanie et Pologne.

Dans le cadre de la coopération Benelux- Pays Baltes, Hongrie, Roumanie, Pologne un stage de formation a eu lieu à Munsbach du 24 au 31 juillet avec la participation de 45stagiaires.

1.5.4. Coopération Grande région

Dans la déclaration gouvernementale du 11 août 1999 il a été retenu d'élaborer une charte de coopération dans le domaine de la jeunesse pour la région Sarre/Loor/Lux...

Le 6 décembre, la commission a retenu cette idée et créé un groupe de travail sous présidence luxembourgeoise pour réaliser ce projet.



2. L'action du Service National de la Jeunesse Introduction



2. L'ACTION DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE

Introduction

L'année 2001 était marquée par le démarrage des premiers projets sur le terrain dans le cadre du Plan d'action national pour l'emploi. Un projet pilote dénommé « Projet de formation socio-éducative Weicherdange » pu se dérouler en décembre à Weicherdange, avec le Forum pour l'emploi. A Hollenfels et Marienthal une équipe de l'Objectif Plein Emploi a commencé à concrétiser sur le terrain une coopération intéressante.

Le Centre d'écologie et de la Jeunesse de Hollenfels a fêté ses 25 ans de fonctionnement avec un bilan appréciable.

La coopération transfrontalière a pris des contours plus concrets, grâce à l'organisation de stages de formation pour animateurs transfrontaliers. (Saar-Lor-Lux et Communauté germanophone de Belgique).

La caravane, le carnaval des cultures, le train pour Hanovre a l'expo 2000, étaient des activités bien visibles.

Les rencontres avec les jeunes dans le cadre de l'élaboration du Livre Blanc de la Commission européenne et des plans communaux de jeunesse ont également fortement marqué l'année 2000.

Le service de la coordination régionale a bien pu développer ses activités. Enfin l'ouverture de nouveaux services dans le cadre d'une maison nationale de la Jeunesse, dans la Galerie Kons aura des répercussions sur la visibilité du secteur jeunesse.

N'oublions pas le lancement du nouveau programme Jeunesse par une campagne spectaculaire et ceci grâce au renforcement substantiel de l'Agence Nationale du programme Jeunesse. Dans ce cadre a été organisée le 13 juin 2000 à Larochette, une journée du Service Volontaire Européen pour jeunes en présence du Grand-Duc Héritier.

Le Centre de médiation et le centre d'études sur la situation des jeunes en Europe (CESIJE) ont pu être consolidés.

Les travaux de l'évaluation de la politique jeunesse du Luxembourg menés par le Conseil de l'Europe ont bien démarré.



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



2.1. Service Animation

Par la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse, mentionnée ci-avant, ont été définis également les objectifs du Service Animation du SNJ. La section « Animation » est chargée de diverses formes d'animation de jeunes, tant sur le plan national que sur le plan local, telles que activités socio-éducatives, loisirs de jeunes, maisons et centres de jeunes, camps et colonies de vacances et plaines de jeu. De même, le service peut gérer et animer des centres de jeunes, soit seul, soit en association avec d'autres organismes, notamment pour y organiser ses propres activités ou pour offrir un cadre aux activités des mouvements de jeunesse et des établissements scolaires.

Partant des priorités fixées dans les lignes directrices de la politique en faveur des jeunes, il s'avère nécessaire de prévoir des actions spécifiques pour jeunes pour transposer ces objectifs politiques dans la vie de tous les jours des jeunes.

Il est évident que pour mener à bien ces actions, l'Etat n'entend pas se substituer à l'initiative privée, mais doit se concerter, dans un esprit de subsidiarité, avec les autres acteurs du secteur jeunesse pour réaliser une politique cohérente en la matière. L'initiative publique sera complémentaire et non concurrente à l'initiative privée.

Il revient au Service National de la Jeunesse la mission d'initier, de coordonner de telles actions et d'en être, selon le cas, le moteur, tout en restant constamment à l'écoute des autres acteurs. Il appartiendra notamment au ministère d'initier des actions complémentaires dans les domaines où il constate des besoins non satisfaits.

Vu les dimensions de notre pays et les possibilités des différents acteurs, la coopération et le partenariat sont souvent la meilleure solution pour mener à bien de nombreuses actions.

L'animation des loisirs n'est pas, n'a jamais été, une bulle coupée du reste du monde. Elle ne saurait donc être à l'abri des soubresauts d'une société dont il est devenu terriblement banal de dire qu'elle est en crise. Elle ne peut ainsi prétendre esquiver ni les pernicieux effets du chômage, ni les profondes modifications de la cellule familiale et leurs conséquences sur la vie et le comportement des jeunes. Elle ne peut pas non plus toujours échapper aux crispations qui sont la marque de nos temps de doute et d'incertitude.

L'objectif d'une animation des loisirs est de réconcilier la jeunesse avec son temps, de donner un sens à l'action, à la participation, à

l'engagement et à la responsabilisation. En matière d'animation et de pédagogie le maître mot reste l'autonomie. Il faut éviter le trop plein, l'activisme. Il convient de rappeler qu'une «bonne» animation, c'est celle qui laisse vivre sa vie au jeune, qui n'intervient pas dans tous les moments de sa vie.

La majorité des activités du SNJ sont mises sur pied à la demande et en coopération avec les jeunes et les organisations de jeunesse et offrent une structure d'insertion et d'orientation, notamment pour jeunes non organisés.

Au cours de l'année 2000 le SNJ a organisé en collaboration étroite avec ses partenaires 145 activités (avec 5712 **participants**) proposant aux jeunes une offre variée et adaptée à leurs préférences personnelles.

2.1.1. Domaines de l'animation

* **Projet « Travail Filles »**

Suite à une réunion de réseau en 1999 à laquelle furent présentes deux représentantes du Ministère de Promotion Féminine, le projet « Travail Filles » a été initié en respectant les concepts du volet «Egalité des chances et pédagogie des gendres». L'objectif final était d'intensifier le travail des Maisons de Jeunes à l'attention des filles, respectivement de favoriser la fréquentation des Maisons de Jeunes par les filles et d'améliorer leur implication au niveau des activités. A cette fin, nous avons proposé aux responsables des Maisons de Jeunes intéressées de participer au projet une formation continue articulée autour de la thématique des relations et des différences entre les filles et les garçons. Tout au long de l'année 2000 ont été organisés plusieurs séminaires d'initiation à la spécificité du sexe féminin et des relations entre sexes qui existent, facilitent et/ou compliquent les relations (communication, comportements, dynamique, etc.). Les participants furent confrontés à des situations susceptibles de provoquer des crises. Ils ont été amenés à imaginer des schémas explicatifs et des possibilités de solutions, afin de mieux pouvoir réagir face à des manifestations de violence dans leur travail quotidien. En effet, souvent les jeunes manquent de structure qui peut les aider à extérioriser et à canaliser les agressions accumulées par la pression qu'exerce trop souvent le milieu familial et scolaire. Il s'agit de donner aux responsables éducatifs des moyens de transposer ces affects négatifs en outils créatifs.

Après une année d'approche plus théorique et conceptuelle, la perspective pour 2001 sera de concentrer le travail vers un domaine plus spécifique de la prise en charge de filles, à savoir la violence, notion qui sera thématiquée par un artiste luxembourgeois.

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



* **Camps, colonies, week-ends - activités pour enfants et jeunes**

Dans la structure sociale de cette fin de siècle, la pédagogie des loisirs a gagné d'autant plus d'importance que le monde virtuel s'étend jusque dans les jeux des enfants et des adolescents. Les camps et colonies rapprochent nos jeunes de la nature et des valeurs concrètes qui ont structuré le cadre référentiel de la pédagogie informelle avant l'ère de l'informatique. Ensemble les jeunes apprennent et expérimentent activement la joie de vivre, la dynamique de groupe et le langage de la nature tout en explorant leur créativité. L'apprentissage ludique des règles sociales tend à favoriser un comportement de respect envers soi-même et autrui et contribuera ainsi à former des citoyens responsables.

* **Patrimoine culturel**

Le concept du patrimoine culturel s'étend bien au-delà des objets et contenus culturels propres. Par le biais de l'animation les jeunes explorent et apprennent les liens existant entre des sites qu'ils côtoient quotidiennement ou bien qu'ils découvrent avec des événements historiques, tels que décrits dans leurs manuels scolaires. C'est la rencontre avec les lieux et réminiscences concrets du passé. Il importe de transmettre la conscience de l'histoire, de la Terre et des idées aux générations futures, afin de les aider à mieux préparer leur avenir.

* **Ecologie et environnement**

La plupart des jeunes grandissent au contact régulier, sinon quotidien avec la nature, le Luxembourg étant connu pour être un pays « vert » (la superficie forestière à elle seule est de 88.600 ha. S'y ajoutent des champs, prés et prairies). La préservation et le respect de la nature constituent un élément d'importance non-négligeable dans l'éducation des enfants. Le SNJ est soucieux de faire sien l'apprentissage des notions d'écologie, de sensibiliser notre jeunesse vis-à-vis de l'environnement naturel sous tous les aspects possibles. Camps, stages, sorties, rallyes-nature sont autant d'activités qui permettent d'établir, respectivement d'approfondir le contact intense et direct avec l'environnement naturel et de favoriser une meilleure compréhension des problèmes relatifs à la protection du milieu naturel.

* **Activités internationales et multiculturelles**

Saint-Augustin a proclamé de son temps que : « Le Monde est un livre ; celui qui ne voyage pas, ne lit qu'une page. » Dans cet ordre d'idées, les rencontres internationales constituent le cadre idéal pour favoriser les échanges d'expériences et pour stimuler par la même occasion les facultés intellectuelles et créatrices des jeunes, nécessitées par tout citoyen responsable et désireux de contribuer à la construction d'un environnement résolument européen.

Il s'agit de sensibiliser au maximum les jeunes à l'idée du vivre ensemble et de réveiller chez eux l'envie à la connaissance et au dialogue, à augmenter la compréhension entre les cultures. L'activité deviendra un objectif en soi, rendant concrètes des notions tel que « apprentissage de la diversité culturelle », « citoyenneté européenne », « tolérance » et « responsabilité globale ». Les jeunes vivront la dynamique interculturelle d'un groupe au quotidien. En effet, le vécu au quotidien de la réalité de la « Grande Europe » constitue le plus souvent un artefact chimérique pour la jeunesse, qui pourtant devra vivre à l'âge adulte avec les actions de l'Europe d'aujourd'hui.

* **Projet multilatéral: " INTER-ARTS 2000"**

47 jeunes de 9 pays de l'Europe ont vécu une rencontre internationale du 29.7.-7.8. 2000 au Centre de Formation et de Rencontre d'Eisenborn. La deuxième édition de "Inter-Arts", Inter pour le caractère international et – Arts pour l'initiation dans divers métiers d'art, s'aligne dans les échanges multilatéraux. La Maison de Jeunes de Diekirch en collaboration avec le SNJ et la Chambre des Métiers d'Art signent responsables pour l'organisation de cette initiative dans le cadre du programme européen «Jeunesse».

Dans les annexes restaurées du Château de Bourglinster différents artistes professionnels proposent aux jeunes les work-shops suivants :

*Peinture-*Mosaïque-*Travail de métal-*Céramique.

L'atelier « Vidéo » initie les jeunes aux techniques d'animation et aboutira à la production d'un court-métrage sur l'expérience vécue pendant leur séjour. Les participants filment et montent leurs témoignages dans le vidéo-cut du SNJ, installé dans le Centre d'Eisenborn.

Une équipe jeune d'animateurs des Maisons de Jeunes de Diekirch et de Wiltz organisent à côté de l'offre « Arts » des activités sports(Volley-Basket-Jogging..),des jeux de nuit, des excursions , des visites culturelles. Les soirées sont animées par des cours de percussions et de danses africaines et des cours de didjeridoo.Les divers pays participants tels l'Italie, la Hongrie,l'Estonie,la Slovaquie,la Finlande,l'Allemagne,la Belgique,l'Autriche et le Luxembourg présentent lors de la soirée "nation" leurs pays par le biais de chansons,de jeux ou de danses typiques.

Pendant les dix jours de « Inter-Arts » les jeunes vivent une atmosphère multiculturelle et se retrouvent sur un terrain d'apprentissage de la tolérance, de la communication interculturelle et de la solidarité.

* **Caravane de l'An 2000**

Le Service National de la Jeunesse s'est associé pour 2000 au projet d'envergure nationale intitulé par la Mission d'impulsion 2000/2001. Le Service

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



Animation, en collaboration avec les services de coordination régionale ont rassemblé les Maisons de Jeunes des secteurs respectifs pour assurer l'encadrement du workshop "vidéo". Des caméras ont été mises à la disposition des jeunes qui, sous la supervision des responsables des MJ ont pu filmer pendant la semaine de séjour de la caravane dans leur région tout ce qui leur tenait à cœur. Le Service National de la Jeunesse a organisé une formation qui s'adressait aux responsables des MJ portant sur les activités vidéos, ce qui a permis une manipulation adéquate du matériel. A la fin de chaque étape, une cinéaste luxembourgeoise a réalisé un montage reflétant les préoccupations sur place.

Le service Animation, en collaboration avec les coordinatrices régionales ont également participé aux organisations et planning locaux, afin de faire bénéficier les organisateurs de la Caravane de leurs connaissances et contacts des organisations et groupes de jeunes. En effet, nombreux ont été les jeunes qui ont pris l'initiative de se produire sur scène, respectivement de contribuer de façon active à la vie "nomade", en enrichissant ainsi l'input du projet.

* **Carnaval des Cultures**

Fidèle à la tradition, les organisations multiculturelles se sont organisées en 2000 autour de l'idée du cortège colorié, mené de la Gare de Luxembourg vers la Place Guillaume. Le SNJ a participé à cette fête avec la Chenille Géante, une structure longue de 30 m, réalisée sous la direction d'un artiste luxembourgeois avec l'appui de l'équipe de Walferdange. L'ensemble des 60 jeunes inscrits pour ce projet ont participé à la confection de cet amas de tissus, de couleurs et de créativité. Placée sous le thème "L'homme, la Technique et la Nature", la Chenille géante fut accompagnée dans son pèlerinage de "scientifiques", experts dans le domaine de la manipulation génétique.

* **L'Exposition Universelle à Hanovre**

En fait, la participation à cette aventure « mondiale » fut la conséquence logique des projets de la Caravane 2000 et du Carnaval des cultures. En partenariat avec les organisateurs de la Caravane 2000, le Service National de la Jeunesse est parti ensemble avec les jeunes ayant participé au projet de la chenille pour contribuer à l'animation culturelle de la Journée nationale du Grand-Duché qui fut célébrée le 15 juillet, sous la supervision du Commissaire général à l'Exposition. Le départ le 14 juillet à la gare de Luxembourg fut impressionnant, le hall entier rempli de bavardage et de rires, malgré l'heure bien matinale de rassemblement. L'expérience a plu tant aux responsables qu'aux adolescents et le retour le 16 juillet s'est fait dans la bonne atmosphère et l'hilarité générale.

* **Activités artistiques, techniques et manuelles**

Il s'agit d'offrir aux jeunes la possibilité de découvrir leur potentiel créatif, de cultiver leur côté aventureux et imaginaire. A travers l'art et/ou les manipulations techniques et manuelles, ils apprennent à reconnaître et à exploiter le pouvoir qu'ils possèdent sur la matière et l'outil. Souvent cette activité pourra servir directement ou indirectement des activités d'expression artistique. Le théâtre, les jeux de rôle, les arts plastiques, la musique, le chant sont toutes des situations qui stimulent le rêve et l'imaginaire, mais également la communication verbale et non-verbale.

* **Activités sportives et de plein air.**

L'offre variée permet au jeune soit de pratiquer un sport qui lui est d'ores et déjà connu, mais également de se familiariser avec de nouvelles activités sportives et de plein air. Le sport est considéré d'abord comme l'exercice physique qui met en jeu un niveau énergétique considérable, mais aussi comme un outil social. Dans un cadre convivial et ludique, les jeunes apprendront à s'activer et à grandir dans le respect de soi-même et de l'autre.

2.1.2. Partenaires du SNJ

2.1.2.1. * **Les Jeunes**

Une grande partie des jeunes sont à la recherche d'activités de loisirs leur permettant un investissement constructif. Ils se montrent motivés de s'engager soit au niveau d'une organisation, respectivement d'un club de jeunes, soit en optant pour une occupation individuelle ou en groupe non-organisé. Il appartient aux responsables du pays de leur proposer et offrir des structures et activités qui les intéressent d'abord, ensuite qui leur permettent de répondre à leurs désirs en prenant une part active dans l'organisation de leur temps de loisirs et de celui des autres.

* **Camps, Colonies, Weekends**

19 activités ont été organisées avec la participation de 849 jeunes. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: le Groupe Animateur de la CAJL, le CMP Mondorf.



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



Activité	date	garçons	filles	total
Bicherwiirm a Liesrate-Weekend	22.01.-23.01.	7	22	29
De geheimnisvollen Talisman	27.02.-04.03.	21	19	40
Bastelweekend	18.03.-19.03.	2	12	14
Ouschtercolonie I	09.04.-15.04.	36	41	77
Ouschtercolonie II	17.04.-22.04.	21	23	44
Päischtcolonie	06.06.-09.06.	18	10	28
Camp Erpeldange I	18.07.-28.07.	50	46	96
Zeltkolonie I	20.07.-26.07.	28	29	57
Spillvakanz I	20.07.-29.07.	24	34	58
Zeltkolonie II	30.07.-05.08.	27	30	57
Natur a Konscht	22.07.-23.07.	2	8	10
Camp Erpeldange II	01.08.-10.08.	43	48	91
Spillvakanz II	03.08.-12.08.	28	23	51
Spillweekend	12.08.-13.08.	4	5	9
De Krokodil as platt	15.08.-16.08.	25	18	43
Op der Sich nom Ierpeldéier	17.08.-19.08.	16	6	22
Erliewniscolonie	16.08.-26.08.	39	18	57
Hierschtcolonie	30.10.-04.11.	16	11	27
Wantercolonie	28.12.-02.01.	14	25	39
		421	428	849

* Patrimoine culturel

15 jeunes ont participé à un camp d'archéologie au Marienthal.

* Ecologie et Environnement

245 jeunes ont participé à 15 stages, workshops et camps. Le Regulus Junior Club a collaboré à l'organisation de ces stages.

Activité	date	garçons	filles	total
Liichtmësslampionen bastelen	25.01.	12	12	24
Déierefuesmasken bastelen	10.02.	7	6	13
Tock, tock e Spiecht	21.03.	12	6	18
Visite vun der Pflegestatioun	06.04.	11	11	22
D'Liewen am Buedem	02.05.	7	8	15
Mir entdecken d'Deisermillen	04.05.	5	4	9
Op Entdeckungsrees am Urwald	18.05.	9	2	11
Mir fuere mam Train 1900	17.06.	21	11	32
Camp écologique	24.07.-28.07.	12	18	30
Hecken - ein spannender Lebensraum	03.10.	8	5	13
Mir gin an d'Drauwelies	10.10.	6	1	7
De Besch am Hierscht	17.10.	8	10	18
Mir bastelen mat Hee	23.11.	5	7	12
D'Vullen am Wanter	02.12.	8	4	12
Mir maache Kaerzen aus Beiewues	12.12.	6	3	9
TOTAL:		137	108	245

* Activités Internationales

193 jeunes ont participé à **7 activités**. Les activités entre parenthèses sont reprises dans d'autres rubriques.

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



Ont collaboré à l'organisation de ces rencontres: la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises, le Groupe Animateur de la CAJL, les enseignants attachés au Service National de la Jeunesse:

Activité	date	garçons	filles	total
Voyages à l'étranger:				
(Wantersport	25.02.-04.03.	11	6	17)
The great Tour of Britain and Ireland	07.04.-21.04.	15	31	46
(Stage de voile en Méditerranée	01.06.-08.06.	6	9	15)
Normandie 2000	16.08.-25.08.	14	8	22
Mexico - Pays des Mayas	21.08.-05.09.	6	7	13
(Initiation à la plongée	01.09.-10.09.	4	1	5)
sous-total:		35	46	81
Activités à l'étranger avec participation luxembourgeoise:				
London Trip + Camping International	20.07.-05.08.	1	5	6
(Deutsche Waldjugendspiele				112)
sous-total:		1	5	6
Activités au Luxembourg avec la participation de jeunes étrangers:				
International Sculpture-Workcamp	17.07.-29.07.	7	7	14
Internationales Ferienlager	19.07.-29.07.	26	19	45
(16 ^e Semaine Internationale de Musique	20.07.-30.07.	14	30	44)
Inter-Arts	29.07.-07.08.	16	31	47
(Forum pour une Europe multiculturelle				78)
sous-total:		49	57	106
TOTAL:		85	108	193

* Activités artistiques, techniques et manuelles 642 personnes ont participé à 20 activités. Ont collaboré à l'organisation de ces stages l'UGDA, le Groupe Animateur, Cithara.

Activité	date	garçons	filles	total
Theater mat Kanner	19.02.-20.02.	10	17	27
Les musiciens débutants	29.02.-03.03.	23	36	59
Videocolonie	01.03.-04.03.	8	7	15
Theater mat Kanner	25.03.-26.03.	11	18	29
Europa Live	16.04.-22.04.	13	18	31
Didjeridoo	20.05.-21.05.	3	6	9
Bastelen, Kniwelen, Experimentéieren	20.05.-21.05.	3	9	12
Bastelen mam Igel	27.05.-28.05.	5	14	19
Wanderzirkuscolonie	17.07.-28.07.	10	11	21
16 ^e Sem. internationale de musique	20.07.-30.07.	14	30	44

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



Musekswoch zu Huelmes	22.07.-29.07.	34	28	62
Camp Kreativ	01.09.-10.09.	25	19	44
Gitarrenkurs - Malen mit Klang	03.09.-06.09.	22	8	30
Les cuivres en musique de chambre	03.09.-10.09.	19	8	27
Wazico-Notreff	23.09.-24.09.	7	10	17
Stage de l'Orchestre d'Harmonie	28.10.-05.11.	34	34	68
Zesumme sangen a musizéieren	02.11.-05.11.	2	28	30
Stage d'Accordéon	02.11.-05.11.	4	29	33
Les enfants/les jeunes qui chantent	02.11.-05.11.	1	16	17
Stage d'Orchestre d'Harmonie	27.12.-30.12.	19	29	48
TOTAL:		267	375	642

* Activités sportives et de plein air

collaboré à l'organisation de ces activités: la CAJL, le Groupe Plein-Air du LHC, le Groupe Animateur.

275 jeunes ont participé à 6 stages. Ont

Activité	date	garçons	filles	total
Wantersport zu Fügen	25.02.-04.03.	11	6	17
Stage de voile en Méditerranée	01.06.-08.06.	6	9	15
Initiation au parapente	12.06.	56	4	9
Waasserschi op der Musel	29.07.-30.07.	3	6	9
Initiation à la plongée, Cannes	01.09.-10.09.	4	1	5
Jugend-Zuch	26.09..	97	123	220
TOTAL:		126	149	275

RECAPITULATION DES ACTIVITES AVEC LES JEUNES

	garçons	filles	total
Camps, Colonies, Week-ends	421	428	849
Patrimoine culturel	11	4	15
Ecologie et Environnement	137	108	245
Activités Internationales	85	108	193
Activités artistiques, techniques et manuelles	267	375	642
Activités sportives et de plein air	126	149	275
TOTAL	1047	1172	2219

2.1.2.2.* Le monde scolaire

Sans porter préjudice au rôle que tient l'école dans l'éducation des jeunes, il importe de maintenir, sinon de développer encore d'avantage l'offre des activités périscolaires. En effet, les services d'animation des établissements scolaires formulent le plus souvent une demande de partenariat et de collaboration, et ce dans le souci de compléter et d'enrichir la prise en charge de la jeunesse.

les pays membres à organiser une « Journée Européenne de la Jeunesse » qui avait comme objectif la présentation du nouveau programme européen « Jeunesse », défini depuis la début de l'année.

Les activités furent placées dans le cadre de la campagne d'information du Centre Information Jeunes dont l'équipe était présente avec un stand, accompagnée du Info Bus du Centre National d'Information et d'Echanges de Jeunes avec accès Internet.

* Journée européenne de la Jeunesse le 08 novembre 2000 au Forum Geesseknäppchen.

Les responsables des services « Information » et « Animation » du Service National de la Jeunesse furent également impliqués dans l'organisation de cet événement auquel ont assisté les ministres compétents ainsi que les Directeurs de la Représentation Permanente de

La Commission Européenne avait appelé tous

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



la Commission Européenne, du Service National de la Jeunesse et de l'Agence nationale

3 jeunes qui ont participé au Forum des Jeunes à Paris ont eu l'occasion de prendre la parole pour présenter leur vécu relatif à cette expérience.

Ce programme fut encadré par une intervention musicale et l'organisation d'un concours sur l'Europe.

Nous estimons que 400 élèves ont été présents sur le lieu et que le concours a eu un succès inattendu. Pour les jeunes dont l'intérêt face à une Europe de demain est d'ores et déjà présent, l'information dont ils disposent ne peut qu'encourager tout défenseur de l'idée européenne.

* Les Classes Interculturelles (année scolaire 1999/2000) 79 élèves

Les « Classes Interculturelles », mises en œuvre pour la première fois pendant l'année scolaire 1996/97, permettent aux classes du postprimaire une approche active des thèmes comme la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme, l'exclusion et l'intolérance, tout en axant la sensibilisation et l'information sur le « vivre ensemble » et le respect mutuel.

L'année scolaire 1998/99 a connu un changement quant au public visé. On a élargi l'offre aux classes postprimaires de 5^e resp. 9^e jusqu'aux 3^e resp. 11^e. Cet élargissement était dû à une demande du côté des enseignants qui avaient déjà participé et qui identifiaient des classes d'un grade inférieur intéressé au projet. Le projet est né d'une initiative du Comité National pour l'organisation de la Campagne Européenne de Jeunesse contre le Racisme, la Xénophobie, l'Antisémitisme et l'Intolérance en 1995 et du Service National de la Jeunesse. La coordination et l'organisation sont assurées par le SeSoPI-Centre Intercommunautaire asbl.

Les « Classes Interculturelles » fonctionnent selon un principe modulaire. Les classes intéressées pouvaient choisir cette année entre 9 modules différents proposés par 8 associations partenaires.

Ces associations étaient (pour l'année scolaire 1999/2000) l'ASTM (Association Solidarité Tiers Monde), la Caritas/Service Réfugiés, le CLAE Services (Comité de Liaison et d'Action des Etrangers), Info-Prison asbl, le CID-femmes (Centre d'Information et de Documentation des Femmes « Thers Bodé »), Co-labor, le Comité

National de Défense Sociale asbl / Abrigado et le SeSoPI-Centre Intercommunautaire.

Les classes intéressées s'inscrivent pour la durée d'une journée et choisissent un module thématique. Pendant la matinée, le SeSoPI fait une introduction plus généralisée, mais en lien avec la thématique, avec des méthodes actives (travaux en groupe, échanges en plénière, visualisations des résultats,...) tout en donnant des informations objectives (sources statistiques, données législatives,...).

Le repas est pris ensemble au Centre de formation de Eisenborn.

Pendant l'après-midi une des associations partenaires présente la thématique choisie par la classe.

Plusieurs constats peuvent être faits :

- les classes participant au projet proviennent de toutes les régions du Luxembourg (Luxembourg-ville : Lycée Technique du Centre, Lycée Technique des Arts et Métiers ; Ettelbruck/Diekirch : Lycée Technique ; Esch/Alzette : Lycée Hubert Clément ; Pétange/Differdange : Lycée Technique Mathias Adam) ; 79 élèves et 6 enseignants au total ont participé ;
- la demande des classes va vers des offres plus « extraordinaires » que vers des offres reprenant des sujets traités déjà à l'école ;
- l'information sur le projet qui passe par des contacts personnels ou par une lettre distribuée par la direction des lycées aux titulaires potentiellement intéressés, passe mieux que par une autre voie (comme le Courier de l'Education Nationale ou autres) ;
- on peut constater que surtout les classes du régime modulaire se sentent bien à l'aise avec la méthodologie appliquée surtout parce que l'échange et la parole sont le mode d'expression privilégié.

Les classes de créativité 2000

5 workshops – 78 élèves.

COOPERATIONS asbl, bekannt für den Jardin de Wiltz und den Wiltzer Kannersummer, ist Träger des Projektzentrums Gruberberg in Wiltz.

COOPERATIONS organisiert Projekte und Workshops im Bereich Kunst, Kreativität und Ausbildung.

Seit einigen Jahren bietet COOPERATIONS Kreativklassen für Primärschulen an.

Lehrer und Schüler haben in einwöchigen Workshops unter der Leitung erfahrener Künstler die Gelegenheit, verschiedene Arbeitsweisen und Techniken im Bereich Kreativität kennenzulernen.

Das Programm ist flexibel und erlaubt, in Kleingruppen angepasste Projekte zu entwickeln. Es kann z.B. beinhalten: Malerei - großformatige Bilder, Gruppenarbeiten, CollagenObjektbau - Bauen von Objekten aus RecyclingmaterialVideo - Animationsfilme, KurzvideosArbeiten in der Landschaft - Installationen im Jardin de WiltzTheater und Musik - Herstellen von Kostümen, Performances.

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



Im Rahmen des Programms 'Classes de Créativité 2000' führte COOPERATIONS folgende Workshops durch:

vom 22. bis 26.5.2000 (Teilnehmer: 5tes Schuljahr Reckange)

vom 19. bis 21.6.2000 (Teilnehmer: 4tes/5tes Schuljahr Crauthem)

vom 26. bis 30.6.2000 (Teilnehmer: 4tes Schuljahr Boevange/Attert)

vom 3. bis 7.7.2000 (Teilnehmer: 6tes Schuljahr Esch/Alzette)

vom 10. bis 14.7.2000 (Teilnehmer: 4tes Schuljahr Wilwerwiltz)

Die Klassen übernachteten in der Wiltzer Jugendherberge mit Ausnahme der Kinder aus Wilwerwiltz. Untertags arbeiteten die Kinder zusammen mit zwei erfahrenen Künstlern an musikalischen und visuellen Installationen.

Dauer des Workshops: 5 Tage

* Les Classes Nationales de Patrimoine en 2000

6 classes – 114 élèves

Description

Les Classes Nationales de Patrimoine sont une création commune du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, du Service National de la Jeunesse et du Service des Sites et Monuments Nationaux.

Instituées en 1994, les classes de patrimoine ont pour but de permettre aux jeunes, élèves et étudiants de mieux connaître l'histoire de notre pays à la base des éléments conservés de notre histoire.

Elles mettent l'accent surtout sur des activités et des approches pédagogiques difficilement applicables en classe et complètent ainsi d'une façon agréable - pour l'enseignant aussi bien que pour l'élève - l'enseignement en classe.

En attendant l'aménagement d'une base fixe pour des activités de jeux et d'expérience historiques et compte tenu de la riche variété des sites historiques de notre pays, les offres se font sur des plans, des époques et des endroits différents.

Grâce au personnel spécialisé, des approches et des méthodes de recherche, difficilement réalisables par les enseignants peu spécialisés dans l'histoire du Luxembourg peuvent être mises en oeuvre.

L'animation des classes de patrimoine est assurée par un professeur d'enseignement secondaire et supérieur détaché à temps partiel par le Ministère de l'Education Nationale à raison de 3 leçons hebdomadaires au total. Sur la base

d'indemnités des collaborateurs peuvent être engagés selon les besoins.

Les classes de patrimoine s'adressent aux classes de l'enseignement primaire et postprimaire. L'insertion dans les programmes scolaires est un des critères majeurs de sélection des sites. Le choix des thèmes et des compétences est tel qu'il reprend ou approfondit des éléments du programme scolaire respectif. Les sujets traités sont destinés à être repris et développés en classe à l'aide de fiches de travail.

Bilan 2000

Les activités se répartissaient sur 2 sites différents choisis en raison de leur aptitude historique et méthodologique et de leur valeur représentative pour l'histoire nationale.

Les sites présentés étaient:

-unité "Seigneurs et Châteaux au Moyen-Âge" (Larochette)

-unité "Ardenne et Ardoise aux temps modernes" (Haut-Martelange)

Remarque:

A cause de la fermeture du site de Haut-Martelange, le site est resté fermé pendant toute l'année. De ce fait, seul le site de Larochette a pu être offert aux classes scolaires.

6 classes (114 élèves) ont été accueillies à Larochette.

Activités

Seigneurs et châteaux

A Junglinster des ateliers (workshops) dans l'Eglise paroissiale de Junglinster abritant les tombes des seigneurs de Bourglinster initiaient les enfants à l'analyse de pierres tombales et leur valeur comme source historique. Par cette analyse les enfants repéraient une famille du Moyen-Âge et reconstituaient grâce aux données récoltées par eux-mêmes, leur descendance. La journée se terminait par l'introduction dans l'étude du tableau généalogique des seigneurs et son analyse. Des conclusions quant aux coutumes familiales purent être tirées par les enfants eux-mêmes.

Le château de Larochette formait le cadre de la découverte d'un château avec tous ses éléments. D'abord, l'examen des différentes parties d'un château féodal fournissait aux élèves des éléments transférables sur d'autres sites. Ensuite, des textes historiques leur permettaient de répondre aux questions historiques soulevées et leur illustraient comment des sources historiques s'emboîtent pour parvenir à des éléments d'une histoire du château.



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



Pour mémoire: Ardennes et Ardoises

Le site des anciennes ardoisières de Haut-Martelange se prêtait fort bien à la découverte de l'Eislék et de sa genèse ainsi qu'à la présentation d'un site industriel complet regroupant les installations allant de l'extraction de la pierre jusqu'à la transformation et le transport de l'ardoise. En plus du savoir proprement dit sur une industrie des Ardennes vieille de plus de deux cents ans, les jeunes se voyaient confrontés à des compétences transférables comme: manier une carte, savoir tirer des conclusions, savoir "lire" les bâtiments. La journée se termine avec la confection d'ardoises par les enfants selon la tradition ancienne et le parcours en train. La rencontre avec d'anciens ardoisiers confronte les enfants avec la réalité du monde du travail au milieu de ce siècle.

Perspectives

Le nombre de demandes pour passer une ou plusieurs journées d'initiation à notre patrimoine s'accroît. Néanmoins le manque d'animateurs se fait toujours sentir. Toutefois, des enseignants ont manifesté leur intérêt à une collaboration au programme. La majeure partie du temps de l'animateur consiste à élaborer des programmes pouvant être réalisés par des non-enseignants, ce qui n'est pas toujours facile à cause de la longue initiation à l'histoire que des classes de patrimoine réclament. Pourtant, les recherches de personnes pouvant pallier à ce manque de personnel connaissent un succès sûr.

Actuellement, on tend vers un système bipolaire dans la politique des classes de patrimoine: Le site de Larochette s'orientera vers les époques de la préhistoire vers le Moyen-Âge, alors que le site de Haut-Martelange est prédestiné à s'occuper des temps modernes avec l'accent sur l'industrialisation. De cette manière, le patrimoine matériel et immatériel de notre pays

est bien couvert par deux sites ayant chacun sa spécialité.

Pour l'instant le site de Haut-Martelange est fermé pour toute personne y compris les animateurs. Il était prévu pour accueillir des classes scolaires pour une nuitée; ce projet doit encore attendre. La demande des classes en provenance des pays limitrophes s'accroît (plus de 150 élèves prévus en 2000).

Sur le site de Larochette, où le centre de jeunesse Ouschterbour dispose d'un cadre magnifique, il est prévu d'étendre l'unité "Moyen-Âge" avec des cellules d'activités pouvant même servir à l'animation pour des groupes de jeunes non-scolaires. D'un autre côté on a prévu de créer une nouvelle unité "Préhistoire". La mise en service d'une salle de travail annexe permet dès cette année, d'occuper le centre plus régulièrement avec des classes. Une roue à aubes, dont l'installation est prévue pour 2001, permettra d'initier les enfants à un exemple d'énergie au Moyen-Âge et servira aussi d'élément d'animation touristique.

La construction de cabanes des époques préhistorique et carolingienne est à l'état de projet. Il doit rendre le site de Larochette plus attrayant non seulement pour les classes scolaires mais aussi au point de vue touristique. Cette infrastructure permettra aussi de confronter les enfants avec la vie de la préhistoire ou du Moyen-Âge d'une façon plus vivante.

Une collaboration plus étroite est prévue avec l'école primaire de Larochette pour mieux familiariser les enfants avec leur patrimoine. Pour conclure, nous nous posons la question s'il ne faudrait pas prévoir sous peu l'organisation de classes européennes de patrimoine, initiative prise depuis longtemps dans les autres pays européens dans le but de présenter aux jeunes le patrimoine national respectif. Il serait temps que le Grand-Duché de Luxembourg, s'insère dans ce circuit européen.

*** Forum pour une Europe multiculturelle 2000**

78 élèves

Date : les 8, 9, 10, et 11 octobre 2000

Lieu : Chambre des Métiers, Kirchberg

Organisateurs:

Service National de la Jeunesse- Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse,

Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports

Il avait été décidé d'ouvrir cette année le Forum aux pays candidats à l'Union Européenne

Les participants luxembourgeois et leurs partenaires européens étaient:

Athénée de Lux. - Eötvös Jozsef Gimnazium BUDAPEST (H)	L.H.C.E - St.Joseph's Secondary School, DUBLIN (IRL)
L.G.L. - Lycée Nicolas Copernic LUBLIN (PL)	L.T.Esch/Alzette
L.M.R.L - E.S. Francisco Rodrigues Lobo, LEIRIA (P)	L.T. agric. Ettelbruck - Terra College, Frederiksoord (N.L.)
L.C.Diekirch - Math. Nat. Gymn. MONCHENGLADBACH (D)	L.T. Arts et Métiers Ecole privée Fieldgen - Gimnazija in Ekonomska Srednja TRBOVLJE (SLI)
L.G.Esch/Alzette - Liceo G.B. Brocchi, Bassano	L.T..Prive Ste Anne - Sydsksanska Gymnasie, Ystad

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



Sujet de discussion : **Les jeunes et la culture de la paix.**

Les langues de travail en conférence plénière étaient l'anglais et le français.

Les élèves pouvaient s'inscrire aux ateliers de leur choix :

- Ateliers de discussion
- Atelier vidéo
- Atelier presse
- Atelier chant
- Atelier créatif

Programme:

Le forum débutait le dimanche 8 octobre 2000 par un rallye surprise à travers la ville d'Ettelbruck, organisé par le Lycée Technique d'Ettelbruck. Le but en était de faire connaissance et de préparer le travail des jours suivants.

Le lundi matin, le sujet „ Les jeunes et la culture de la paix“ fut introduit par Monsieur Jean-Pierre Kraemer, Président de la section luxembourgeoise de l'Unesco. Madame Viviane Reding, Commissaire européen et Madame la Ministre de la Jeunesse, Marie-Josée Jacobs, s'adressaient ensuite aux jeunes pour souligner l'importance de la recherche d'une culture de la paix dans un monde en proie à de multiples violences. Au cours de la matinée du mardi, Monsieur Jules Christophory, directeur du service presse et information de la Commission européenne, présenta brièvement le travail de la commission européenne et exposa les différentes stratégies développées par l'Union européenne pour promouvoir une culture de la paix.

Pendant deux journées, les jeunes Européens approfondissaient le sujet en groupes internationaux. Chaque atelier préparait un aspect du sujet et rédigeait les résolutions qui furent discutées et soumises à l'avis de l'assemblée plénière. La matinée du mercredi était exclusivement consacrée aux discussions en assemblée plénière.

Les volets suivants furent abordés dans les différents ateliers:

1. Le respect de la vie d'un chacun sans aucune discrimination
2. Le rejet de la violence active et latente
3. Pour un partage équitable des ressources matérielles
4. Le rôle des médias dans la préservation de la paix

Le texte définitif fut remis au cours de la cérémonie de clôture à Madame la Ministre de

l'Education Nationale, Anne Brasseur qui, en des termes chaleureux, remercia les élèves du travail fourni.

Parallèlement aux travaux faits en ateliers et en assemblée plénière, les élèves chanteurs préparaient le concert pour la cérémonie de clôture du mercredi après-midi, qui connut d'ailleurs un vif succès.

Les élèves de l'atelier créatif étaient responsables de la décoration de la salle des fêtes et créaient différentes œuvres artistiques autour du thème de l'amitié et de la paix entre les différentes nations européennes.

Le groupe presse et le groupe vidéo se chargeaient de la documentation écrite et visuelle du forum.

La rencontre se terminait par une « Good Bye Party » à la salle „Melusina“. Y fut présenté aussi le petit film tourné par le groupe vidéo lors des travaux aux Kirchberg.

*** Classes de plein air et stages sportifs, Lultzhausen**

Détails sous rubrique « Centres résidentiels »

768 élèves ont profité des 137 unités d'enseignement pour s'initier au kayak, à la voile, à la planche à voile, au vélo de course et au vélo tout terrain.

L'animation et l'administration des activités socio-culturelles sont assurées par une équipe de 4 professeurs d'éducation physique qui sont déchargés par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports.

*** Centre de la Jeunesse, Marienthal.**

Détails sous rubrique « Centres résidentiels »

Activités proposées : atelier de magie : 245 participants,
activités d'aventure : 2893 participants
Initiation aux technologies nouvelles de la communication : 400 participants
Formation Internet et pédagogie de l'aventure : 514 participants (adultes)
Oppen Zentren : 1019 participants

*** Centre d'Ecologie et de la Jeunesse, Hollenfels.**

Détails sous rubrique « centres résidentiels »

Activités proposées :
Classes vertes d'une semaine et
Classes d'une journée : 348 classes avec 6243 élèves

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



Classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique :
103 classes
Enseignement supérieur : 14 stages

nature redressent bien des images déformées par le multimédia. Le contact direct avec la nature ne peut être remplacé par des images du multimédia.



„Haus vun der Natur“ *

Informations sur le web

Cependant les nouvelles technologies peuvent fournir un complément d'informations aux activités vécues préalablement et aider à fixer les sensations et les activités au contact avec la nature par les moyens de photos, textes et films.

Aussi le responsable des activités pédagogiques de la maison de la nature est en train de proposer des compléments d'informations et des photos des activités avec les enfants de la Ville.

Éducation par tous les sens

Le but de toutes les activités à la Maison de la Nature est d'inciter un plus grand intérêt des jeunes pour la nature. Des jeux et des activités diverses mettent les jeunes en contact direct avec les phénomènes naturels. Toucher, sentir et voir, que ce soit les arbres de la forêt ou les animaux de la ferme, les enfants font l'expérience de sensations nouvelles. Les enfants comparent ces réalités vécues et bien vraies aux images virtuelles qu'ils ont souvent en tête. Le contact et l'observation grandeur

Activités sur le site de Kockelscheuer

Rallye nature du S.N.J. avec la participation de 11 classes de différentes communes.

Fête de la Nature : ateliers pour enfants
« Bauerenmaart » ateliers pour enfants

Bilan des activités avec les classes primaires

Numéro	Activité	Nombre de classes
1	La ferme biologique, producteur d'aliments de base	17
2	Écologie des haies	10
3	Le jardin biologique	10
4	Les déchets et le recyclage	9
5	La grenouille et les amis de l'étang	8
6	Le « Minette » et le développement naturel des exploitations à ciel ouvert	7
7	Les oiseaux des étangs	7
8	Le verger et ses produits	7
9	Limaces et escargots	6
10	La biodiversité du pré	6
11	La vie secrète des plantes	6
12	Huttes et constructions en tiges de saule	6
13	La forêt et les insectes du sol	4
14	Le pic et son rôle écologique	2
	Total	105 classes

Stages de formation

- stage de formation pour enseignants de la Ville : « Naturerfahrung im Herbst » 18 participants.
- stage de formation pour enseignants de la Ville : « Naturerfahrung im Frühling » 16 participants
- 3 stages pour moniteurs/trices de foyers du jour et crèches : 45 participants

*** Education au développement**

15 classes 250 élèves

- De janvier à avril, on a proposé tous les vendredis des stages à Hollenfels destinés

aux élèves de 16 à 18 ans.

Pour le premier stage, intitulé « Le Tiers Monde dans notre assiette – La consommation à l'ère de la mondialisation », on a accueilli une classe du LGL, une classe du LMRL, deux classes du Lycée technique agricole, une classe de l'Athénée et une classe de l'Ecole privée Ste Sophie.

Le deuxième stage, intitulé « Faire Welthandel » a été choisi par une classe du LTC et une classe de l'Ecole privée Fieldgen.

- En octobre, on a accueilli un groupe de musiciens indiens, spécialistes de la

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



musique classique indienne, les « Musiciens de Bénarès ». Du 25 au 28 octobre, ils ont animé des ateliers dans les lycées suivants : AL, LGL, Ecole privée Fieldgen, LMRL, LCD. Grâce à un mélange réussi entre explications théoriques et exercices pratiques, ils ont trouvé un vif écho auprès des élèves.

- Le 8 novembre, on a organisé, en collaboration avec le Script, une journée de formation continue pour les enseignants
- intitulée « Ces artisans et artisans qui créent le monde ». Cette journée visait essentiellement à introduire les enseignants à des aspects plus culturels et artistiques du Mali. Elle se plaçait dans le cadre de la campagne de Frères des Hommes « Habiter au Mali » d'une part, et préparait d'autre part aux stages à Hollenfels « Eng Rees an de Mali ».
- En effet, en novembre et en décembre, on a proposé tous les vendredis un stage intitulé « Eng Rees an de Mali »,
- qui s'adressait aux élèves de 12 à 15 ans. Nous avons accueilli une classe du LTAM, une classe du LTAg, une classe du LTE,

une classe du LTC, une classe du LGL et deux classes du LNW.

- D'autre part, le calligraphe malien qui a animé un atelier lors de la formation des professeurs a par la suite animé plusieurs ateliers dans les écoles en novembre et en décembre. Il a été accueilli dans les lycées suivants : LGE, LHCE, LTAM (2X).
- Le 11 décembre, on a organisé, en collaboration avec le Script, une formation pour enseignants intitulée « L'Orissa Express-le bus Riz ». Le but était de préparer la visite avec les classes de l'« Orissa Express », exposition itinérante sous forme de bus, qui fera le tour de plusieurs lycées et lycées techniques en janvier 2001. Deux expertes belges ont initié les enseignants à la problématique des manipulations génétiques qui menacent le riz, et aux conséquences pour les petits paysans asiatiques du brevetage par les multi-nationales de certaines plantes appartenant à l'humanité toute entière.

N.B. : Depuis la rentrée 2000 /2001, toutes les activités ont été réalisées avec l'appui financier du Ministère luxembourgeois de la Coopération

RECAPITULATION DES ACTIVITES AVEC LE MONDE SCOLAIRE

		TOTAL
Naturrallye Lasauvage	04.05.	9 classes 150
Naturrallye Kockelscheuer	09.05.	12 classes 186
Naturrallye Luxembourg	11.05.	12 classes 163
Naturrallye Hosingen	16.05.	13 classes 186
Naturrallye Hollenfels	18.05.	8 classes 160
Rallye Hollenfels	07.07.	8 classes 140
Deutsche Waldjugendspiele		6 classes 112
Forum pour une Europe multiculturelle	08.-11.10	78
Journée Européenne de la Jeunesse	08.11.	400
* « Haus vun der Natur »		105 classes ne sont pas compris dans le total
Classes Interculturelles		5 classes 79
Classes de Patrimoine		6 classes 114
Classes de créativité		5 classes 78
Centre Lultzhausen		137 unités 768
Centre Marienthal		5071
Centre Hollenfels		530 stages/cl 8935
Education au développement		15 classes 250
TOTAL		16870

2.1.2.3. Les communes

Un des piliers dans la prise en charge des jeunes sont certainement les structures communales. Dans un effort de rencontre et de complémentarité, le SNJ organise chaque année les « Oppen Zentren ». Une équipe d'animateurs reçoit les communes et met à leur

disposition des centres résidentiels pour accueillir les jeunes pendant les vacances d'été.

L'action « OPPEN ZENTREN » entamée en 1996 par le SNJ en collaboration avec la CAJL connaît de plus en plus d'adeptes. L'initiative consiste à offrir aux communes, associations, foyers, clubs une animation spécifique pendant

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



une journée dans un centre pendant les vacances d'été. En 2000 les centres suivants participaient: Hollenfels, Marienthal, Eisenborn et Lultzhausen. Les responsables avec leur équipe d'animateurs ont proposé un programme varié adapté aux différents groupes d'âge. Pour l'année 2002 on espère élargir l'offre "Oppen Zentren" à Weicherdange et à Bourglinster.

Hollenfels: Centre d'écologie et de la jeunesse
28.1-1.9.2000

"Een Dag Ritter op der Buerg Huelmes"
groupe d'âge de 9-12 ans
Mir liewen ,kachen, feiren a kämpfen ewéi d'Ritter deemols.

Le temps des chevaliers fascine les jeunes depuis toujours. La visite guidée débute avec un tour des fortifications et des vestiges: le mur d'enceinte, le couloir d'évasion dans le puits,... et continue dans les pièces du château fort. L'objectif de cette journée est l'initiation à l'histoire du moyen âge d'une façon active: atelier de bricolage, cuisine moyenâgeuse, tournoi dans la cour...

2.1.2.4. Le Réseau des Centres d'animation, d'information et de rencontre pour jeunes

Les « Maisons de Jeunes » couvrent les besoins des jeunes de se retrouver dans un cadre non-formel et de profiter d'une structure d'accueil qui laisse libre cours à leurs idées et réalisations personnelles. Dans la mesure du possible et en dedans des normes imposées par la société, le personnel des centres d'animation, d'information et de rencontre pour jeunes propose des activités diverses ressortant des domaines tels que définis dans les mandats des MJ : la rencontre (activités quotidiennes: kicker, billard, ping-pong,), l'animation (projets: danse, théâtre, excursions, cinéma, tournois de foot, ...), l'information (quelles sont les possibilités de formation scolaire, quelles structures pourront m'aider dans telle ou telle démarche, la dépendance, ...) et finalement l'échange (rencontres nationales et internationales,).

La collaboration des MJ avec le SNJ s'inscrit dans le cadre de la définition des concepts et du soutien logistique. L'équipe met à disposition des ressources tant financières qu'humaines pour la réalisation de projets didactiques et sociaux. En outre, cette coopération permet l'organisation d'initiatives à caractère national, appelant au partenariat entre deux ou plusieurs Maisons de Jeunes et le SNJ.

Kachconcours SNJ-MJ 2000

Le Kachconcours est une initiative qui a vu le jour en 1998 et qui dès lors a réussi à s'inscrire dans l'agenda du Service Animation du Service National de la Jeunesse, initiateur de cet

Marienthal 19.7-1.9. 2000

Le centre de Marienthal assure l'accueil pendant presque toute la période des vacances d'été et propose le programme suivant:

Activités **"Aventure"**: visites des grottes "Mamerlayen", activités dans l'Adventure park

Activités **"Internet"**: introduction pratique dans la communication électronique

Activités **"Atelier de magie"**

Eisenborn: centre de formation **17-21.7.2000**

"Mir dréihen e Film"

Les jeunes ont la possibilité d'élaborer leur propre scénario, de le réaliser et de le montrer eux-mêmes. Selon les désirs des groupes les participants peuvent réaliser soit un mini-métrage soit un film d'animation.

Lultzhausen: base nautique **26.-31.8 2000**

Voile, Surf, Kayak

L'initiation à ces stages nautiques connaît un grand succès. Une équipe de moniteurs sportifs assure l'encadrement technique et pédagogique. Le centre affichait complet.

événement à succès. Le 25 mars 2000, 20 équipes, soit 58 adolescents venant des Maisons de Jeunes de Diekirch, Dudelange, Ettelbruck, Keispelt, Lorentzweiler, Mondercange et Rumelange, se sont retrouvées au Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck. Au programme figurait un menu composé de Quiche au saumon, Salade, Médailles de porc à la Provençale et Kalen Hond que les jeunes cuisiniers préparaient sous l'œil vigilant du jury. Les recettes furent servies à 19 heures et les préparations furent jugées ensuite selon des critères de présentation, goût, créativité, temps et ingrédients.

Des jeunes venant des quatre coins du pays doivent réunir leurs efforts pour se confronter dans le cadre d'un concours qui exige qu'ils sachent organiser leur planning, coopérer et fonctionner en groupe ainsi que faire preuve de créativité. Ils ont eu un après-midi entier pour préparer les plats et découvrir les différents pas des activités culinaires. Surtout en ces temps où prime l'anti-culture du fast-food et des plats préparés, il nous semble important de rapprocher les jeunes de la conscience alimentaire. Trop d'enfants ignorent de nos jours l'origine véritable des pâtes servies sur un bac en plastique, du lait en carton ou du hamburger sous emballage styropore. L'attitude consummatrice et inconsciente vis-à-vis de ce que nous mangeons entraîne invariablement des troubles alimentaires qu'il ne nous appartient pas de discuter à cette place. Limitons-nous à souligner une fois de plus l'importance de prendre conscience du processus en entier de la préparation des plats

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.1. Service Animation



et du plaisir de voir surgir de ses propres mains le plat qui sera savouré avec d'autant plus de plaisir que la part active que nous avons prise dans sa confection est grande. S'ajoute à cela les bénéfices d'un repas pris en commun dans une atmosphère conviviale et détendue. Pour valoriser leurs efforts, tous les jeunes se sont vu remettre un "Bräileffel".

En 2000, la Maison des Jeunes de Diekirch a su confirmer sa victoire de l'année précédente, devant les Maisons de Jeunes de Dudelange et de Lorentzweiler. Les 3 équipes gagnantes ont été récompensées par une coupe-challenge et des dîners offerts dans un restaurant de leur choix et de leur région.

2.1.2.5. Les organisations et organismes de Jeunesse

Nous avons déjà parlé du groupe des jeunes non-organisés qui s'est révélé au fil des années comme étant un partenaire important et non-négligeable. Or, il faut évidemment considérer également les jeunes organisés dans des clubs de jeunes, associations diverses et groupements politiques.

Le partenariat bi ou multilatéral s'avère de plus en plus important dans la réalité active du monde de la jeunesse.



2.1.2.6. Les activités de la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises en 2000

Date	Activités	Guides
05.02 – 06.02	Kach- a Bakcours (Poissons)	AJ Wiltz
12.02 – 13.02	Kach- a Bakcours (Viandes)	AJ Wiltz
19.02 – 20.02	Kach- a Bakcours (Pâtisserie)	AJ Wiltz
25.03 - 04.03.	Wantersport zu Fügen	SNJ/CAJL
08.03 – 15.04	Schivakanz op Tignes	SNJ/CAJL
durant le printemps	Festival Package Echternach	AJ Echternach
13.05 – 14.05	Mam Velo uewenaus duerch d'Eisléck	LVI/CAJL
durant l'été	Festival Package Wiltz	AJ Wiltz
Durant l'été	Week-End Promenades	AJ Larochette
Durant le printemps et l'été	Accueil et encadrement de 2 jeunes stagiaires à Larochette dans le cadre du service volontaire européen.	SNJ/CAJL
Durant l'été	Echange européen dans le cadre du programme jeunesse sur le thème de la situation des jeunes en Europe avec production de clips vidéos	CAJL/Centre Eisenborn
19.09 – 20.08	Mam Velo laanscht d'Sauer	LVI/CAJL
01.09 – 08.09	Fousstour an d'Vogesen	CAJL
04.09 – 10.09	Expo 2000 - Hannover & Hameln	SNJ/CAJL
27.12 - 29.12.99	Krëschttour am Leininger Land	SNJ/CAJL

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.2. Service Formation



2.2. Service Formation

Avec le service animation, le service formation constitue la partie traditionnelle au sein de l'action du SNJ. Le service formation ne peut répondre aux besoins dans les domaines appliqués qu'avec la coopération de ses différents partenaires. Le partenaire privilégié pour la formation traditionnelle du SNJ, c'est-à-dire la formation pour animateurs et responsables d'activités de loisirs, est le Groupe Animateur de la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises. Les partenaires pour la formation 'copilote' pour animateurs des maisons de jeunes sont les responsables des maisons de jeunes. Par son action de formation le SNJ vise une meilleure qualité des relations humaines et le développement d'une vie sociale au service des enfants.

Soucieux d'adapter le programme de formation aux dernières exigences pédagogiques, le Service National de la Jeunesse a ordonné une étude d'évaluation externe sur sa formation des animateurs auprès de l'IKAB (Institut für angewandte Kommunikationsforschung in der außerschulischen Bildung). Le rapport final est disponible en janvier 2001.

Deux projets de formation dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi étaient la formation pour les jeunes engagés sous un contrat d'auxiliaire temporaire et l'élaboration de la formation pour les aides-junior (voir chapitre plan d'action national en faveur de l'emploi).

En commun avec le SCRIPT du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports, un projet-pilote

« médiation scolaire » pour l'enseignement secondaire a été lancé.

La Formation pour animateurs et responsables d'activités de loisirs

Cette formation s'adresse à tous les jeunes intéressés à partir de 16 ans. Depuis 1998 nos week-ends sont divisés en trois catégories : **A. Aventure, B. Techniques d'animation, C. Vie en groupe**. Pour obtenir le brevet d'animateur il faut faire valoir une participation à 2 week-ends de chaque catégorie, c.-à-d. entre tous les stages proposés il faudra choisir 2 WE de la catégorie Aventure, 2 WE de la catégorie Techniques d'animation et 2 WE de la catégorie Vie en groupe (les WE passés en formation aide-animateur sont naturellement pris en considération). S'y ajoutent deux semaines de formation psychopédagogique et deux stages pratiques.

Tout au long de nos sessions de formation, les jeunes sont sollicités à une participation active qui est le meilleur moyen de préparer les animateurs à leurs futures responsabilités. On cherche à transmettre un savoir-faire reposant en premier lieu sur la compréhension du groupe et la relation animateur- jeune. Les expériences des jeunes sont consolidées et complétées par des méthodes de travail non-scolaires. La formation pour animateurs de loisirs est un des piliers du secteur de jeunesse. Elle s'efforce de contribuer à l'évolution constante de l'animation en adaptant continuellement ses contenus aux besoins des jeunes.

466 personnes (494 en 1999) ont participé à la formation pour animateurs et responsables d'activités de loisirs.

Activité	Date	Garçons	Filles	Total
Atelier emol anescht	15.01.-16.01.	3	10	13
Junges Europa - Betreuerseminar	28.02.-30.02.	17	8	25
Bastelen a kléng Spiller	29.01.-30.01.	3	7	10
Formation spécifique (MJ)	29.01.-30.01.	3	2	5
Meng Colonie	12.02.-13.02.	5	8	13
Photo stage	26.02.-29.02.		10	10
Video stage	03.03.-05.03.	2	3	5
Round about Aids	01.04.-02.04.	3	7	10
Semaine de formation 1 ^{er} cycle	09.04.-15.04.	12	10	22
Semaine de formation 2 ^e cycle	09.04.-15.04.	5	8	13
Erlebnispädagogik	29.04.-30.04.	3	8	11
Formation après-midi de loisirs	06.05.-07.05.	11	11	22
Kaart a Kompass	06.05.-07.05.	2	5	7
Kooperative Abenteuer Spiele	13.05.-14.05.	1	6	7
Survival	20.05.-21.05.	5	7	12

2. L'action du Service National de la Jeunesse 2.2. Service Formation



Formation après-midi de loisirs	20.05.-21.05.	1	9	10
Semaine de formation 1 ^{er} cycle	05.06.-10.06.	5	14	19
Grouss Spiller	17.06.-18.06.	5	13	18
Formation après-midi de loisirs	17.06.-18.06.	7	16	23
Formation après-midi de loisirs	01.07.-02.07.	4	17	21
Secherheet a Verantwortung am Grupp	08.07.-09.07.	4	5	9
Hike	08.07.-09.07.	7	9	16
Semaine de formation 1 ^{er} cycle (MJ)	04.09.-08.09.	6	7	13
Konstruktions- a Bastelstage	16.09.-17.09.	4	5	9
Nuetsraid	23.09.-24.09.	13	22	35
Formation spécifique (MJ) - Hip Hop	23.09.-24.09.	16	14	30
Semaine de formation 1 ^{er} cycle	29.10.-04.11.	4	13	17
Semaine de formation 2 ^e cycle	29.10.-04.11.	8	3	11
Médiation scolaire	18.11.-19.11.	3	10	13
Kachen a Brachen	02.12.-03.12.	3	10	13
Formation Base I (MJ)	02.12.-03.12.	4	5	9
Problemer am Grupp	16.12.-17.12.	3	12	15
Total :		172	294	466

La commission consultative à la formation d'animateurs et responsables d'activités de loisirs a pour mission de donner son avis sur toutes les questions relatives à la formation. La commission nommée par arrêté ministériel s'est réunie plusieurs fois en 2000 pour consolider les efforts de coopération et d'équivalences en matière de formation. Du travail commun au sein de cette commission résultent cette année:

- la publication de la brochure de formation qui donne un aperçu sur les formations offertes par 10 organismes différents et qui permet aux jeunes d'avoir une bonne vue d'ensemble sur les différentes activités et
- la participation à la Foire de l'étudiant pour renseigner les jeunes sur les formations offertes par les différents organismes.

La commission est en train d'élaborer un carnet d'activités formatrices: l'objectif primordial de ce carnet est de donner aux jeunes la possibilité d'avoir un seul livret où ils peuvent présenter leurs participations aux diverses activités. Le carnet entend valoriser les acquis de l'éducation non formelle et de donner ainsi aux jeunes la possibilité de pouvoir se présenter, par exemple chez un employeur, d'une manière qui souligne leur engagement, leurs aptitudes personnelles et sociales.

La formation de base aboutit à une remise de brevets d'aide-animateur ou d'animateur.

383 brevets dont 249 brevets d'aide-animateur et 134 brevets d'animateur ont été remis en 2000 à des jeunes ayant suivi leur formation dans les organisations suivantes:

- Association des GirlsGuides Luxembourgeoises (AGGL)
- Centre d'Animation Pédagogique et de loisirs Ville de Luxembourg (CAPEL)
- Caritas
- Croix-Rouge Luxembourgeoise
- Fédération Nationale des Eclaireuses et Eclaireurs Luxembourgeois (FNEL)
- Jeunesse Etudiante Catholique (JEC)
- Lëtzebuurger Guiden a Scouten (LGS)
- Services des Sports de la Ville de Luxembourg
- Service National de la Jeunesse (SNJ)

8 brevets d'aide-animateur et 2 brevets d'animateur ayant suivi la formation SNJ pour devenir copilote dans les maisons de jeunes ont également été remis.

En tout, 3.919 brevets ont été délivrés depuis 1987 à des jeunes qui ont terminé une formation.

Coopération avec les communes

Depuis 1992 le SNJ propose, en dehors de sa formation classique pour animateurs, des stages de formation pour animateurs d'activités de loisirs en collaboration avec les administrations communales. En 2000 les communes suivantes ont participé à une telle formation: Mamer, Pétange, Differdange, Frisange, Kehlen, avec en tout 76 participants (63 en 1998, 124 en 1999).

Comme en 1999 nous avons regroupé plusieurs communes pour nos stages de formation afin de faciliter un échange entre les animateurs. Sur

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.2. Service Formation



demande de plusieurs communes nous avons également offert un stage de formation pour avancés. Le but de cette formation est de superviser les animateurs et de les inciter à trouver des voies nouvelles dans leur approche avec les jeunes.

Tous les stages de formation se sont déroulés lors d'un week-end. Nos stages sont axés sur l'apprentissage des techniques d'animation diverses ainsi que sur les mesures de sécurité à prendre lors des activités. Le but de cette formation est de faciliter aux animateurs l'encadrement des activités de loisirs dans les communes.

La formation au niveau communal est reconnue comme une partie de la formation de base des animateurs du SNJ.

La mission de l'équipe de formateurs du SNJ et du Groupe Animateur est de subvenir aux besoins des communes.

Formation 3e cycle

Cycle de perfectionnement et de spécialisation:

La formation 3e cycle s'adresse à tous les animateurs, chefs de camp/colonie, formateurs, responsables dans des centres de rencontre ainsi qu'à tous les intéressés qui ont envie d'élargir leurs connaissances concernant leur travail avec des groupes.

La formation a pour but d'élargir les compétences dans les domaines spécifiques qui n'ont pas pu être traités lors de la formation de base, mais qui jouent un rôle important dans le travail avec des groupes.

Dans ce cadre deux formations ont été proposées:

Une **formation pour formateurs** s'est tenue du 10 au 13 septembre 2000 au centre de formation d'Eisenborn avec comme thèmes principaux: la dynamique de groupe, la gestion de conflits, le rôle et les compétences du formateur. Notons que des formateurs du 'Landkreis' Merzig-Wadern de la Sarre ont participé à cette formation.

Pour la première fois **une formation transfrontalière** (pour les activités d'échanges

et de loisirs d'enfants et de jeunes) dans la Grande Région SaarLorLux et de la communauté germanophone de Belgique s'est déroulée du 9 au 14 octobre 2000 à Eisenborn.

Cette formation a pour objectif général de former des animateurs de la Sarre, de la Lorraine, de la Belgique et du Luxembourg, à acquérir une compétence interculturelle à l'animation d'activités et d'échanges pour les jeunes au niveau de la grande région, puisqu'elle s'appuie sur le contenu des formations nationales, mais également sur un diplôme reconnu par les autorités nationales ou régionales de chaque Etat, favorisant ainsi l'harmonisation des formations au sein de l'Union. Cette formation devrait déboucher sur un diplôme qui serait supérieur au BAFA français, à la Juleica allemande ou au Brevet d'animateur luxembourgeois.

Les effets escomptés de ce projet portent sur une augmentation de la quantité et de la qualité des coopérations transfrontalières au niveau des organisations et associations de jeunesse au sein de la grande région, en termes tant éducatifs et culturels que touristiques ou économiques.

Symposium: Animation de loisirs au niveau communal.

En l'an 2000 le Service National de la Jeunesse et le Centre d'Animation Pédagogique et de Loisirs (CAPEL) ont organisé pour la 4e fois un symposium pour les responsables des activités de loisirs.

Au niveau communal de nombreuses initiatives ont été prises pour organiser le temps libre des jeunes, notamment pendant les vacances scolaires. Depuis le début des années 70, un nombre toujours croissant de communes organise des activités de loisirs pour enfants et jeunes. En 2000, une cinquantaine de communes ont proposé des activités d'après-midi de loisirs. Comme les structures familiales ont changé durant les deux dernières décennies (familles monoparentales, les deux parents qui travaillent...), ces activités correspondent à une demande réelle.



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.2. Service Formation



Pour garantir un bon fonctionnement, les communes recrutent de plus en plus de jeunes ayant suivi une formation d'animateur auprès du SNJ, du CAPEL ou d'autres organisations. Grâce au symposium la coopération avec les communes s'est étendue au niveau des responsables d'activités et ne se limite plus au seul niveau de la formation d'animateurs.

40 participants de 22 communes et associations proposant des activités de loisirs se sont réunis le 30 mars 2000 au Centre de Formation à Eisenborn.

Le but du symposium est de favoriser un échange entre les représentants des communes, de proposer de nouvelles idées pour des projets futurs, ainsi que de donner un aperçu sur le domaine de la pédagogie de loisirs actuelle.

Depuis l'édition des lignes directrices le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse a clairement défini sa politique en faveur des jeunes avec des idées clé: de la participation des jeunes à la vie en société, de l'égalité des chances de tous les jeunes, ainsi que de la promotion des valeurs fondamentales telle que la démocratie, la solidarité et la tolérance. Dans cette lignée, les organisateurs ont proposé un référat sur le thème de la participation des jeunes:

" Viel zu laut und doch zu leise. Jugendliche reden mit!

Die Beteiligung von Jugendlichen in sie betreffenden Belangen hält verstärkt Einzug in die Kommunen und in jugendspezifische Institutionen. Wenn Projekte und Einrichtungen für Jugendliche entstehen, besteht verstärkt der Anspruch, die Betroffenen so früh wie möglich in die Planungen miteinzubeziehen. Besonders die offene Jugendarbeit bietet Strukturen um Aktivitäten gemeinsam mit Jugendlichen zu planen und zu setzen.

Im Referat wurden Mindestanforderungen an Partizipation formuliert, unterschiedliche Formen der Jugendbeteiligung anhand von praktischen Beispielen diskutiert und die Bedeutung von Partizipation für die Lebenswelten der Jugendlichen und Erwachsenen dargestellt."

L'objectif était de donner ou de redonner aux jeunes la place qui leur revient de droit dans notre société, de leur fournir les moyens de devenir des adultes responsables et autonomes.

Un autre but du symposium était de présenter trois projets d'animation de loisirs **pour adolescents** de plus de 12 ans.

Jusqu'ici la plupart des organisateurs éprouvent quelques difficultés pour faire démarrer des

projets exclusivement pour adolescents. Les trois projets présentés au symposium illustrent que de telles activités sont couronnées de succès.

Comme troisième volet le symposium proposait aux participants diverses activités des grands jeux (Großgruppenspiele) comme le rallye, le jeu de ville et une kermesse.

A la suite des demandes des participants, des ateliers étaient proposés ou chacun pouvait s'informer sur la préparation, le matériel, la technique, les finances... Les ateliers de cerfs-volants, Atelier de magie, Atelier Graffiti, 'Ritterspiller', Film d'animation, Atelier de cirque.

Un work-shop était proposé ayant comme thème 'Beteiligung konkret. Erste Projektversuche'.

'Bezugsnehmend auf das Referat, wurden im Workshop erfolgreiche Methoden politischer Kommunikation zwischen Jugendlichen und Erwachsenen näher vorgestellt. Anschließend hatten die TeilnehmerInnen die Möglichkeit, Projektideen für ihr direktes Arbeitsfeld zu entwickeln. Dabei wurde ein Schwerpunkt auf die Formulierung und Diskussion von befürchteten Problemstellungen und Hürden gelegt.'

La formation du Service Volontaire Européen pour les jeunes.

En 1996, la Commission Européenne a lancé l'action pilote 'Service Volontaire Européen' pour les jeunes (SVE). Ce programme offre aux jeunes de 18 à 25 ans la possibilité de passer 6 à 12 mois dans un autre Etat membre dans le cadre d'un projet local relevant du domaine social, culturel ou environnemental. Le SVE se caractérise par l'ambition de combiner service (fourni à une organisation d'hôte) et apprentissage (d'une langue, de compétences et d'expériences pratiques).

Le SVE met les jeunes en contact avec un autre pays, une autre culture et une autre langue. Afin de garantir le succès du programme, une préparation adéquate est nécessaire afin d'aider les jeunes à mieux s'intégrer dans leur nouvel environnement. La formation du service volontaire comporte deux types de préparation différents:

- une formation avant le départ et
- une formation à l'arrivée dans le pays hôte.

La formation avant le départ est ciblée sur les jeunes qui vont quitter le Luxembourg. Cette formation a pour but:

- de clarifier le rôle et les responsabilités du volontaire liés à son statut de volontaire

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.2. Service Formation



- de préparer le volontaire aux changements et au 'choc culturel' qu'il risque de vivre
- de le pourvoir de nouvelles compétences sociales et personnelles.
Durant cette formation, le jeune volontaire devrait acquérir une vue réaliste sur son passage à l'étranger.

Une formation avant le départ s'est déroulée du 23 au 26 octobre, avec 6 participants. Les thèmes abordés ont été:

- la clarification de la motivation de départ,
- la gérance des conflits,
- l'apprentissage interculturel ,
- la connaissance des différents aspects de la communication.

L'objectif de la formation d'accueil est d'aider les volontaires à s'adapter au contexte culturel, social et politique de leur nouvel environnement. La méthodologie se caractérise par une approche orientée vers l'apprenant et est basée sur le vécu (via des exercices et des simulations).

Une formation d'accueil s'est déroulée du 20 au 22 novembre au Centre de Formation d'Eisenborn. Huit volontaires (en provenance de la France, de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie) ont participé au stage dont les thèmes ont été la pédagogie de l'aventure et la connaissance du Luxembourg par l'internet.

En plus une évaluation à mi-terme pour 12 volontaires étrangers à Luxembourg a été organisée du 8 au 11 mars 2000.

- *La Formation à " Organisation et animation de forums locaux des jeunes"*

Les 19 et 26 septembre, les 6 et 8 octobre 2000 ont eu lieu au Centre de Rencontre et de Formation d'Eisenborn et au Centre Culturel d'Ingeldorf, des formations intitulées « Organisation et animation de forums locaux des jeunes ». Ces formations ont rassemblé X personnes et avaient pour objet d'introduire les participants dans l'idée des forums locaux de la jeunesse. La formation a abouti à cinq forums locaux de la jeunesse, à Diekirch, à Sanem, à Erpeldange, à Ettelbruck et à Bettendorf.

Le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse est l'instigateur de ces forums. Le concours du service de formation et des coordinatrices régionales dans l'organisation de ces forums est indispensable

dans la mesure où les animateurs nécessitent une formation adaptée à ce genre d'intervention très spécifique.

Le réseau des maisons de jeunes et centres de rencontre pour la formation de ses animateurs

Au niveau des maisons de jeunes le SNJ a offert une formation aux animateurs bénévoles et un programme de formation continue pour les éducateurs/trices des maisons de jeunes.

Formation des animateurs bénévoles :

8 jeunes ont reçu leur brevet d'aide-animateur et 2 celui d'animateur.

Le volume de la formation correspond au volume de la formation pour animateurs d'activités de loisirs (3 week-ends , semaine de formation 1^{er} cycle, stage pratique pour le brevet d'aide-animateur ; 3 week-ends, semaine de formation 2^{ème} cycle , stage pratique pour le brevet d'animateur).

Les week-ends sont ciblés sur les besoins des animateurs bénévoles visant en majeure partie leur rôle et leur fonction dans la maison de jeunes. Les semaines de formation portent sur les techniques d'animation ainsi que sur la dynamique de groupe et les compétences sociales (communication, gestion de conflits).

Le programme de la formation est élaboré par un groupe de travail constitué de professionnels des maisons de jeunes et de formateurs du SNJ.

Un dépliant intitulé « comment devenir copilote dans une maison de jeunes » contient tous les détails concernant la structure et le programme de la formation et constitue une aide d'orientation pour les animateurs bénévoles.

Formation continue

Ayant comme objectif l'élargissement et le perfectionnement des compétences professionnelles, deux supervisions ont été organisées pour les éducateurs/trices des maisons de jeunes. Ces supervisions , une en luxembourgeois et une en français, avaient un volet de 30 heures et , tenant compte du succès de l'initiative, vont récidiver en 2001.

Une formation spécifique ayant pour objet l'internet (formation pour débutants et création d'une homepage) a été proposée au Centre Marienthal.



2. L'action du Service National de la Jeunesse 2.2. Service Formation



Médiation scolaire

En 2000 le SNJ a lancé le projet-pilote « médiation scolaire » en commun avec le SCRIPT du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports. L'idée de base du projet était d'offrir une formation qui confère aux participants des habiletés dans le domaine de la gestion de conflits et notamment concernant la question de la réaction face à la violence.

Le projet envisage de

- Créer une structure de médiation où la médiation sera offerte par les jeunes, pour les jeunes, avec les jeunes et entre les jeunes ; **médiation par les pairs** : des jeunes du même âge, ayant le même statut d'élèves, vont essayer lors d'un conflit de dépasser le rapport

Deux types de formation ont été organisés :

a) **formation pour les élèves** (sous la responsabilité du SNJ)

module 1 : communication (principes de base d'une communication positive)

module 2 : gestion de conflits (apprentissage à la gestion coopérative de conflits)

module 3 : médiation scolaire (méthodologie de la médiation entre les élèves dite « par les pairs »)

b) **formation pour le groupe d'accompagnateur (adultes)**

formation pour le personnel éducatif des établissements scolaires (sous la responsabilité du SCRIPT).

de force et trouver une solution sans perdant ni gagnant.

- Promouvoir la modification du comportement que l'exercice de médiation peut provoquer chez le jeune médiateur et chez les jeunes faisant appel à une médiation (jeunes en conflit) (c.-à-d.. encourager un comportement social positif en les sensibilisant aux problèmes de violence et en leur inculquant les aptitudes qui leur permettront de réagir face à des situations conflictuelles).

- Instaurer par la formation en médiation une **éducation à la citoyenneté** et une éducation à la gestion de conflits. Le projet est à voir comme un projet essentiellement préventif.

Dans le cadre de la phase pilote le projet a été lancé avec deux établissements scolaires durant l'année scolaire 1999/2000.

RECAPITULATION DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA FORMATION 3^e CYCLE

Activité	date	garçons	filles	total
Nèt mat mir!	22.01.-23.01.	6	6	12
Symposium	30.03.	15	25	40
Formation pour formateurs	10.09.-13.09.	6	6	12
Formation transfrontalière	09.10.-14.10.	10	6	16
Formation Service volontaire	08.03.-11.03.	3	9	12
Formation Service volontaire (départ)	23.10.-26.10.	2	4	6
Formation Service volontaire (accueil)	20.09.-22.09.	1	7	8
Forum Jeunesse	19.09.+26.09.	7	8	15
Forum Jeunesse	06.10.+08.10.	4	6	10
Total :		54	77	131



2. L'action du Service National de la Jeunesse 2.2. Service Formation



Formation Guide-Nature

Cette formation est coordonnée par le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels en collaboration étroite avec le Service National de la Jeunesse. Une quinzaine de personnes ont régulièrement participé aux cours et excursions suivants :

Activité	date	total
Météo: Wettervorhersage	04.03.	5
Initiation à la photographie-nature	15.03.	6
De Spiecht	18.03.	3
Excursions sur les volcans de l'Eifel	16.04.	5
Natur im Steinbruch	29.04.	6
Naturschutzgebiet Haff Réimech	07.05.	5
Planzen a Beem op der Deisermillen	17.05.	5
Wat steet an eisem Naturschutzgesetz	24.05.	6
Fledermäuse, Koblode der Nacht (1 ^{re} partie)	16.06.	7
Libellen und ihre Lebensräume	09.07.	5
Total :		53

RECAPITULATION DE TOUTES LES ACTIVITES COORDONNEES PAR LE SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE

Récapitulation des activités avec les jeunes:

Camps, Colonies, Weekends	849
Patrimoine culturel	15
Ecologie et Environnement	245
Activités internationales	193
Activités artistiques, techniques et manuelles	642
Activités sportives et de plein air	<u>275</u>
total:	2.219

Récapitulation des activités de formation:

Formation 1 ^{er} /2 ^e cycle	466
Formation 3 ^e cycle	131
Formation Guide-Nature	<u>53</u>
total:	650

Récapitulation des activités dans le cadre de l'action "Oppen Zentren":

total:	1.150
--------	-------

Récapitulation des activités avec le monde scolaire:

Elèves de l'enseignement primaire et postprimaire	<u>16.870</u>
total:	<u>16.870</u>

TOTAL: 20.889



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.3. Service Information en faveur des jeunes



2.3. Service Information en faveur des jeunes

Dans le plan d'action *Communication*, le cadre pour le développement d'une politique d'information en faveur des jeunes a été tracé. Le rôle des pouvoirs publics, dans ce contexte, ne consiste pas seulement à offrir un cadre adéquat aux acteurs de cette (r)évolution. Ils doivent également veiller à ce que la nouvelle société qui est en train de naître ne devienne une société à deux vitesses, au sein de laquelle coexisteront des individus qui savent... et des individus qui ne savent pas. C'est pourquoi un des objectifs des actions du Service National de la Jeunesse et de ses partenaires consiste à favoriser l'accès des jeunes aux nouvelles technologies de l'information.

Sans savoir, pas de savoir-faire! Nous voilà dans la discussion sur la qualité de l'information accessible. Si nous voulons que nos jeunes, appelés à gérer la société de demain, soient suffisamment armés pour faire face aux défis de la vie quotidienne, nous devons tout faire et tout essayer pour mettre à leur disposition une information qui soit la plus objective, la plus complète et la plus enrichissante possible. L'information ne doit jamais devenir une fin en soi. Elle doit enrichir les connaissances de nos jeunes. Elle doit les aider à devenir des individus certes intéressés, mais critiques. Elle doit être de sorte à pouvoir les guider lorsque des choix importants sont à faire. Elle doit être franche, fiable et facilement accessible. Cela présuppose aussi la réalisation d'un équilibre délicat entre l'indispensable liberté d'expression et la nécessaire protection de la jeunesse.

En d'autres termes il s'agit de soutenir les jeunes à définir leurs propres sujets de vie tout en s'appropriant le service des médias à leur fin personnelle :

Au lieu de consommation pure et simple, utilisation productive des moyens des médias au niveau technologique, ainsi qu'au niveau contenu
Créativité au lieu d'ennui

Action au lieu de Passivité

Communication au lieu d'isolation

Confrontation/ Préoccupation au lieu d'indifférence

Il va de soi que le travail pédagogique dans le domaine des médias est, vu les besoins urgents en concepts innovateurs pour un groupe cible de jeunes défavorisés, sujets à haut facteur de risque

face aux "dangers" liés aux médias, plus important que jamais.

L'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989 et transposée entre-temps dans notre droit interne, précise que les Etats signataires garantissent « à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant ». Eh bien, avant même que l'enfant et les jeunes ne puissent se prononcer, il faut veiller à ce qu'ils soient correctement informés. D'où l'importance de l'art. 17 qui stipule que « les Etats parties reconnaissent l'importance de la fonction remplie par les médias et veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériaux provenant de sources nationales et internationales diverses ». Ils sont appelés à encourager les médias à diffuser « une information et des matériaux qui présentent une utilité sociale et culturelle pour l'enfant ».

2.3.1. Information : Accès généralisé

L'information généraliste

une réponse à la demande du jeune

une information facilement accessible permettant une réelle démocratisation de l'information.

Elle est réalisée en premier lieu par le CNIEJ à Luxembourg et aussi d'une façon différente selon les publics jeunes, dans les PICS et Maisons de jeunes.

L'information des jeunes présente quelques caractéristiques bien définies par la charte européenne d'ERYICA et reprise dans la recommandation du Conseil de l'Europe: elle est généraliste et se fait en réponse à la demande du jeune, elle est objective, neutre et complète. Ces critères la distinguent clairement du travail réalisé par exemple par des Centres d'information spécialisés, les Centres d'information Tiers Monde, le Centre d'information pour femmes, le Centre d'information professionnelle etc.

Le projet PIC

Ce projet a pour objectif la création d'un point d'information pour permettre à chacun, jeune et adulte, d'accéder à une information généraliste proche de son domicile, facile d'accès grâce son environnement proche de la maison de jeunes.



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.3. Service Information en faveur des jeunes



Dans le cadre PAN et des mesures en faveur de l'emploi des jeunes (CAT), le Service National de la Jeunesse a lancé en 1998 en collaboration avec différentes communes, des gestionnaires de Maisons de Jeunes et le Centre National d'Information et d'Echanges Jeunes (CNIEJ), un projet pilote « Point Information Communal » (PIC). Les PIC offrent une information générale et gratuite au niveau local, national et international à tous les jeunes intéressés. Suite à l'évaluation après la phase pilote, le projet a été développé en 1999. Actuellement il existe 15 PIC à savoir : ASTI/AMIGO, Bettembourg, Diekirch, Dudelange, Echternach, Esch/Alzette, FNEL, Lorentzweiler, Mondercange, Pétange, Redange, Rumelange, Soleuvre, Wiltz, CNIEJ.

A part l'objectif de créer un point d'information devant faciliter l'accès à l'information au niveau local, régional, national et international, l'idée principale du projet PIC, développé dans le cadre du Plan national pour l'emploi (PAN), repose sur la fonction éducative et intégrante pour le jeune à la recherche d'un emploi. Le poste de délégué à l'information est un emploi utile et intéressant accompagné par une formation spécifique au travail d'informateur et un encadrement professionnel.

Le SNJ a, ensemble avec le CNIEJ, élaboré une formation de préparation à ce travail d'informateur. Pour réaliser une formation aussi proche que possible de la réalité du terrain et qui tient compte des difficultés rencontrées par les CAT, celle-ci a été développée autour d'un projet national, le projet « job-vacances », initié par le CNIEJ. Ce projet permettait de réaliser une formation « learning by doing ». Ainsi la plupart des domaines de l'information et du travail pratique (information généraliste, entretiens face-à-face et téléphonique, information active, animation autour de l'information, documentation et recherche, organisation, rédaction de lettres) ont été abordés lors de cette formation. Dans un premier temps, les jeunes CAT avaient la possibilité de participer à l'organisation de cette foire « job-vacances » nationale pour plus tard organiser une telle manifestation dans leur commune. Ainsi la formation des CAT ne s'arrête pas dans les « cours de formation », mais il s'agit plutôt d'une formation continue, concrète sur le terrain. Comme les CAT – délégués à l'information travaillent ou bien dans une Maison de Jeunes, ou bien dans une organisation de jeunesse où un animateur professionnel, responsable de la maison, s'occupe de l'encadrement général du jeune, le travail du CAT peut être suivi jour par jour. Pour garantir une bonne adaptation de la formation aux besoins de tous les jeunes CAT, le SNJ assure un encadrement individuel de chaque CAT-PIC. Ceci veut dire que dans le cadre de la coordination

régionale les plans de travail de chaque CAT sont établis régulièrement en présence des jeunes, ce qui permet de mieux voir les besoins de formation, les difficultés et problèmes du jeune dans son travail. L'accompagnement dans les démarches à faire lors de la recherche d'un travail est aussi garanti par la coordination régionale.

Jusqu'à présent 25 jeunes ont profité de cette mesure dont 12 ont trouvé un emploi avant l'expiration de leur contrat CAT, 1 après son contrat CAT, et 2 sont retournés à l'université. Pour le moment 10 sont encore engagés sur un poste CAT.

Pour réaliser une information des jeunes sur le plan local et porter l'information vers les jeunes, un présentoir spécifique a été créé qui met à la disposition des jeunes des fiches de synthèse résumant les informations essentielles sur différents sujets touchant en priorité les jeunes. Ces fiches d'information sont exposées sur un présentoir tournant d'où le nom de *carrousel*. Les présentoirs sont placés dans les endroits les plus fréquentés par les jeunes dans les communes du pays et la gérance en est assurée par les *Pic's*. Les fiches d'information ont deux volets :

- les informations nationales et internationales regroupées par le Centre National d'Information et d'Echange pour Jeunes
- les informations régionales et communales regroupées par le Pic.

2.3.2. L'information active:

Communiquer aux jeunes leurs possibilités de choix, les rendre aptes à utiliser les potentialités offertes par la société.

Si répondre à la demande et aux questions des jeunes est le premier objectif de l'information des jeunes, il faut que le jeune quant à lui soit aussi en mesure de connaître les potentialités offertes par la société d'aujourd'hui. Des actions de communication destinées à mettre le jeune en mesure de poser les bonnes questions et d'identifier les interlocuteurs désirés sont ainsi du ressort de l'information des jeunes tant qu'elles respectent le caractère généraliste et la déontologie de l'information et l'objectif de réduire la complexité de la société afin d'aider le jeune à mieux construire son projet de vie en toute indépendance et autonomie.

Le projet www.YOUTHNET.LU

Le Service National de la Jeunesse (SNJ) a réalisé un projet Internet en collaboration avec l'Athénée de Luxembourg. Dans le cadre de ses travaux, un groupe d'élèves de l'Athénée a élaboré et réalisé ensemble avec son professeur un concept tout à fait nouveau des pages jeunes du SNJ en donnant une priorité absolue à un accès facile et rapide à l'information.

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.3. Service Information en faveur des jeunes



Vu l'évolution permanente, YOUTHNET.LU servira prochainement comme "structure d'entrée" regroupant surtout l'information "Jeunes". YOUTHNET.LU est hébergé sur un serveur Alpha du département informatique de l'Athénée de Luxembourg.

Projet Communication 3000 **AU CENTRE DE MARIENTHAL**

Lancé il y a 4 ans grâce à une collaboration avec les P et T luxembourgeois, le projet a comme objectif l'initiation et la promotion des nouvelles technologies de l'information. Il s'adresse en priorité aux groupes de jeunes, à la formation continue des éducateurs, animateurs, responsables de groupes (sapeurs-pompiers, ...), parents aux classes scolaires (primaire, secondaire).

La salle "Communication 3000" conçue comme salle de formation, comprend 12 ordinateurs et 2 visioconférences. A cette date, 2300 visiteurs ont été accueillis au centre.

Les jeunes ont la possibilité de s'initier d'une manière active et pratique dans les diverses possibilités de la communication électronique. Les adultes pourront d'une part s'initier à ces techniques et d'autre part voir les possibilités pédagogiques et discuter sur les limites et abus de ces médias.

Bornes INTERNET publiques

Depuis la fin 1997 grâce à un projet commun avec les P&T luxembourgeoises le Centre National d'Information et d'Echanges pour Jeunes est relié en permanence au réseau INTERNET et permet à tous les jeunes de profiter de ces nouveaux moyens de communication et d'information. A la Galerie Kons, le CNIEJ offre un espace Cybercafé dans son espace accueil (3 ordinateurs), ce qui donne à plusieurs jeunes en même temps la possibilité d'utiliser internet.

Ce service est gratuit pour tous les visiteurs du CNIEJ, ceux-ci peuvent consulter librement l'Internet, envoyer des e-mails, se renseigner sur les différents sites ou, sur le fonctionnement du net et demander une assistance pour une recherche intensive de différents sujets.

Le personnel de l'accueil du CNIEJ qui a suivi une formation spécifique se tient par ailleurs prêt à donner une aide au jeune pour trouver l'information désirée.

De même dans le cadre des **points d'information communaux** dans les maisons de jeunes un accès INTERNET avec encadrement (CAT) est offert à tous les intéressés par des recherches d'information.

INFO-BUS

Le Jugend-Infobus, réalisé en coopération avec le CNIEJ depuis juillet 1997, est devenu un outil

important et intéressant pour le jeune, lui facilitant l'accès à l'information dont il a besoin. Le Jugend-Infobus est pour chaque action équipé d'une information de base comportant notamment l'information généraliste p.ex : carte Euro<26, jobs vacances, stages sportifs, séjours linguistiques, vacances actives, le travail à l'étranger etc. Ces informations sont disponibles soit dans les brochures et dépliant, soit sur vidéo ou en contact direct avec l'animateur.

Pour la première moitié de l'année 2000 le bus a circulé dans le cadre de la caravane avec des projets spécifiques. L'infobus a participé à la Campagne d'information sur le Programme communautaire "Jeunesse" réalisée dans bon nombre d'établissements scolaires et de communes à travers le pays.

L'information jeunesse mobile dans ma commune

Dans l'optique de la décentralisation de l'information jeunesse, le CNIEJ a proposé en avril 1999 à chaque commune un projet d'information mobile destiné aux jeunes, en garantissant une présence régulière du Jugend-Infobus dans un lieu public de la commune, en collaboration avec les Points Information Communaux déjà existants.



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.3. Service Information en faveur des jeunes



Le projet YOMAG

L' Athénée Interactive, le projet d'établissement de l'Athénée de Luxembourg est partenaire du SNJ dans le cadre d'un projet soutenu par la commission européenne. Le projet qui est surtout intéressant par sa méthodologie et son aspect interactif de l'information jeunesse permettant aux jeunes de s'interroger sur leurs habitudes de consommation liées entre autres à leur « life-style ». Le développement d'une attitude critique vis à vis d'un comportement de consommation qui tendrait à intégrer tout ce que les mass-media véhiculent et désignent comme « in » et « out », est aussi une étape importante dans l'éducation de citoyens autonomes. Depuis automne 1999, le SNJ et l'Athénée participent à ce projet innovateur.

A l'heure actuelle le réseau compte 13 partenaires de 12 pays européens. Pendant la période du 20 au 22 octobre le SNJ, en collaboration avec l'Athénée, a accueilli ses partenaires pour la rencontre annuelle. Cette rencontre a facilité l'introduction des nouveaux partenaires par les plus anciens et permettait l'échange d'idées sur d'autres formes de coopération ce qui résultait à l'élaboration de projets bilatéraux entre écoles. Au niveau de la rédaction, un grand nombre de nouveaux articles a pu être rédigés par les jeunes et les questions sur la manipulation des logiciels utilisés ont pu être abordées. Lors de la conférence de presse, le projet a été présenté à la presse luxembourgeoise. (www.yomag.net) (deutsches Verbraucherinstitut,)

Campagnes thématiques dans le cadre des PICS en coopération avec le CNIEJ

L'idée est de lancer des campagnes d'informations thématiques dans le cadre d'actions ciblées simultanément dans les PICS et Maisons de jeunes, en essayant de regrouper au maximum tous les acteurs et moyens concernés dans le développement d'une approche concertée commune. Le sujet *les Jobs-vacances* initié par le CNIEJ, était le premier sujet présenté sous cette forme en l'an 2000.



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.4. Service Informations Juridiques et Sociales



2.4. Service Informations Juridiques et Sociales

2.4.1. Missions du « Service Informations Juridiques et Sociales. »

Ce Service a été institué au cours du deuxième semestre 1992 dans l'optique :

de faire largement connaître, par des moyens actifs et appropriés, aux adultes et aux enfants les principes et dispositions de la Convention des Nations Unies relative aux « Droits de l'Enfant »,

de mettre à la disposition des enfants, des jeunes et de tous ceux qui sont en contact avec les jeunes (parents et professionnels) un lieu où ils pourront obtenir toutes les informations juridiques nécessaires à la connaissance de leurs droits et obligations réciproques, de soutenir les enfants et les jeunes dans leurs démarches d'instauration dans leurs droits.

Les actions de ce Service s'appuient sur deux principes essentiels :

ne pas opposer les droits des adultes à ceux des enfants, mais les rendre interactifs, garants les uns des autres,

2.4.2. Evolution des demandes de 1992 à 2000

2.4.2.1. Evolution globale des demandes par année. (Tableau I.)

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
68	151	206	336	359	472	619	660	552

Observation :

Sur les 552 demandes d'informations en 2000, 339 (61 %) ont eu lieu par téléphone ou courrier et 213 demandeurs (39 %) sont venus en consultation au bureau.

Par rapport à 1999 le Service Informations Juridiques et Sociales a enregistré en 2000 une diminution des

donner ou redonner à l'enfant un statut, le faire admettre dans notre société comme étant une personne ayant non seulement des droits, mais également des obligations, sans pour autant lui confisquer son enfance. En somme, il s'agit à la fois de faire prendre conscience aux adultes que les enfants sont des êtres ayant besoin d'être protégés, qu'ils ont également le droit d'avoir une opinion et que celle-ci doit être prise en considération suivant leur âge et leur discernement. Bref, qu'ils soient considérés comme des « sujets de droits », tout en les soutenant à prendre conscience de leurs responsabilités.

Malgré les bonnes intentions de nombreux parents, leurs attitudes souvent trop protectionnistes à l'égard des enfants, le manque de connaissance ou de respect des droits et obligations réciproques sont en effet très fréquemment, sinon toujours, à l'origine de malentendus ou de conflits qui peuvent surgir entre parents et enfants.

Indépendamment du statut social des demandeurs d'informations juridiques et sociales, le besoin de disposer d'informations précises semble évident, comme en témoignent les tableaux et graphiques suivants.

demandes d'informations de 16,36%.

Deux facteurs sont essentiellement à l'origine de cette situation :

le changement d'adresse du Service qui a déménagé en avril 2000 ;

le manque de disponibilité du responsable du Service. Effectivement, il était seul pour assumer cette charge depuis la fin du contrat CAT d'un juriste en mai 2000. Par ailleurs, en dehors de ses activités propres il était obligé d'assurer pendant plusieurs mois la coordination des activités du Centre de Médiation.



**2. L'action du Service National de la Jeunesse
2.4. Service Informations Juridiques et Sociales**



2.4.2.2. Evolution des demandes par année et suivant la catégorie des demandeurs. (Tableau II)

Tableau II.	1995		1996		1997		1998		1999		2000	
Filles - 18 ans	44		40		65		49		51		26	
Filles + 18 ans	64		67		94		121		142		94	
	s-total	108	s-total	107	s-total	159	s-total	170	s-total	193	s-total	120
Garçons - 18 ans	16		44		48		34		39		15	
Garçons + 18 ans	63		55		81		71		87		61	
	s-total	79	s-total	99	s-total	129	s-total	105	s-total	126	s-total	76
Parents+familles	92		87		92		171		202		166	
	s-total	92	s-total	87	s-total	92	s-total	171	s-total	202	s-total	166
Professionnels	50		45		72		148		132		101	
	s-total	50	s-total	45	s-total	72	s-total	148	s-total	132	s-total	101
Groupes-jeunes	7		21		20		25		7		9	
	s-total	7	s-total	21	s-total	20	s-total	25	s-total	7	s-total	9
Autres											80	
											s-total	80
Total		336		359		472		619		660		552

Observation :

Il ressort clairement du tableau II que les filles, aussi bien mineures que majeures, sollicitent davantage le SIJS que les garçons. Par contre, parmi les demandes qui proviennent de la part de parents ou de professionnels, celles concernant les garçons, mineurs ou majeurs, sont plus importantes.

2.4.2.3. Evolution des demandes par année suivant le statut social des demandeurs.

Tableau III.	Mineurs	Jeunes 18-25 ans	Groupes-jeunes	Parents + familles	Professionnels	Autres
1993	26	66	12	30	27	
1994	42	79	7	49	29	
1995	60	127	7	92	50	
1996	88	122	21	87	45	
1997	113	175	20	92	72	
1998	83	192	25	171*	148	
1999	90	229	7	202*	132	
2000	41 7,42%	155 28%	9 1,63%	166 30%	101 18,29%	80 14,49%

Observation :

- L'introduction de la rubrique « Autres » bouleverse par rapport aux années précédentes la répartition en pourcentages des demandes suivant le statut social des demandeurs. Les demandes comptabilisées sous cette rubrique émanent de personnes qui sollicitent des informations à titre personnel sans lien direct avec des enfants ou des jeunes.

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.4. Service Informations Juridiques et Sociales



2.4.2.4. Mineurs et jeunes majeurs à l'origine des demandes ou concernés par les demandes d'informations.

Le tableau IV. ci-dessous reproduit en détail, depuis 1998, le nombre de demandes provenant directement de mineurs ou jeunes majeurs, garçons et filles (Ga/Fi) ainsi que les demandes les concernant. Ces résultats sont également indiqués en pourcentage par rapport à l'ensemble des demandes de l'année.

En examinant le tableau IV. il y a lieu de relever que les demandes d'informations concernant les mineurs est en

forte progression depuis trois ans, de 9% en 1998 à 27% en l'an 2000, et ceci malgré une régression de l'ensemble des demandes au cours de cette année par rapport aux années précédentes.

Il est également important de noter que sur l'ensemble des 552 demandes d'informations en 2000, les jeunes, mineurs et jeunes adultes) étaient à 386 reprises, soit, comme l'année précédente dans 70% des cas, à l'origine de la demande ou étaient concernés par celle-ci. Au total il y a eu pendant l'année 2000 et pour la première fois, autant de demandes d'informations émanant ou concernant les mineurs que les jeunes majeurs.

Tableau IV	MINEURS						JEUNES MAJEURS (18 – 26 ans)					
	Demandeurs		Concernés		Total		Demandeurs		Concernés		Total	
1998	83 (13%)		56 (9%)		139 (22%)		192 (31%)		32 (5%)		224 (36%)	
Sur 619	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi
	34	49	28	28	62	77	71	121	17	15	88	136
1999	90 (14%)		101 (15%)		193 (29%)		229 (35%)		43 (7%)		272 (41%)	
Sur 660	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi
	39	51	57	46	96	97	87	142	30	13	117	155
2000	41 (7%)		149 (27%)		190 (34 %)		155 (20%)		41 (7%)		196 (36%)	
Sur 552	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi
	15	26	55	94	70	120	61	94	18	23	79	117

2.4.2.5. Les préoccupations et problèmes des demandeurs d'informations et d'aide.

Le tableau V. ci-dessous permet de se faire une idée des problèmes et difficultés que rencontrent à notre époque les jeunes ou les adultes en relation avec les jeunes, et à propos desquels ils sollicitent des informations ou une aide.

Les 53 types de questions ou de problèmes relevés dans ce tableau ont été abordés à 1128 reprises en 2000 (817 fois en 1998 et 1059 fois en 1999) et ceci malgré une diminution de 108 demandes en 2000 par rapport à 1999. Suivant la fréquence des demandes on peut relever par ordre croissant :

Place en 1999	Questions abordées par ordre d'importance en 2000 ; augmentation en% par rapport à 1999	2000	1999	1998	1997
5	1. Procédures judiciaires (+70%)	102	60	55	30
1	2. Autorité et relations parentales	95	113	83	47
2	3. Bourses d'études- participation des parents	93	101	103	58
7	4. Médiation (+46%)	82	56		
3	5. Logement	78	85	65	48
4	6. Divorce – garde d'enfants	61	64	35	48
9	7. Placement (+37%)	52	38	29	23
10	8. Droit de visite (+31%)	42	32	27	18
11	9. Scolarisation (+31%)	41	31	25	26
8	10. Droit et contrat de travail	38	46	33	32
13	11. Prestations soc. et tutelles aux prest. soc. (42%)	37	26	32	27
5	12. Droits des jeunes	31	60	63	49
12	13. Domicile – mise à la porte du domicile parental	25	29	21	38

Tableau V. : Nombre de demandes par sujet.

Tableau V.	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
A.S.B.L	4	3	9	7	13	12	8	11
Abandon de famille	3	4	1	/	3	1	1	7
Accouchement/X ; avortement ; grossesse						7	10	6
Adoption	0	5	3	6	4	6	7	7
Argent de poche	3	0	0	3	2	1	2	8
Assistance – aide sociale						2	17	16
Assistance judiciaire			6	10	20	9	13	20
Assurances			4	6	18	11	11	11

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.4. Service Informations Juridiques et Sociales



Audition d'un mineur en justice					9	1	4	5
Autorisation de commerce						4	0	-
Autorité et relations parentales	26	25	45	53	47	83	113	95
Bail et loyer ; garantie bancaire	18	20	8	10	9	4	9	12
Bourse d'études - participation des parents	15	25	69	57	58	103	101	93
Carte de travail et de séjour	2	10	6	3	16	4	14	11
Changement de nom	0	1	1	1	1	1	2	10
Chômage	0	2	5	8	10	13	10	11
Cohabitation			6	10	9	4	8	4
Contrat d'apprentissage	4	1	6	5	11	9	8	8
Délinquance	6	6	8	10	11	10	28	22
Désaveu - recherche de paternité			2	2	5	3	10	7
Divorce et garde d'enfants	7	5	18	28	45	35	64	61
Domicile - mise à la porte du domicile parental	7	17	40	39	38	21	29	25
Drogues	0	2	5	5	7	7	12	14
Droit de visite	3	6	6	6	18	27	32	42
Droit et contrat de travail	7	18	15	16	32	33	46	38
Droits des jeunes	15	14	37	71	59	63	60	31
Enfant illégitime			4	5	13	11	20	7
Formation						11	13	2
Fugue			4	3	14	5	10	13
Grâce (demande en)			4	/	-	2	1	-
Imposition			3	2	2	5	1	2
Jeux de hasard						1	0	1
Liberté de consc. et de religion, vie privée						4	5	1
Logement				52	48	65	85	78
Loisirs – Sorties – Sports			4	10	19	8	8	13
Maltraitements d'enfants ; coups et blessures	13	4	10	5	9	15	18	14
Mariage:- autorisation – contrat - cohabitation	0	1	6	8	8	4	4	4
Médiation						12	56	82
Naturalisation - option	5	3	6	2	4	3	3	2
Pension alimentaire	9	2	18	11	29	16	17	37
Placement	3	5	18	16	23	29	38	52
Prestations sociales et tutelle aux prest. soc.	8	3	15	11	27	32	26	37
Procédure judiciaire	3	11	17	21	30	55	60	102
Recherche paternité								5
Rémunération	0	2	9	2	15	10	14	11
RMG								6
Saisie sur salaire	0	1		/	4	6	1	7
Scolarisation	2	2	6	10	26	25	31	41
Service volontaire						2	3	-
Sexualité, abus sexuel - prostitution	6	9	8	5	9	8	7	8
Succession			3	4	7	3	10	2
Surendettement	4	6	2	/	7	2	4	10
Tutelles mineurs et majeurs	5	10	6	/	6	11	5	6
Total des sujets abordés	178	223	443	523	730	817	1059	1128

2.4.3. Observations et réflexions concernant les perspectives d'évolution du « Service d'Informations Juridiques et Sociales ».

L'évolution du « Service Informations Juridiques et Sociales » (SIJS) appelle quelques observations et réflexions par rapport à ses objectifs afin de mieux répondre aux attentes et besoins de ceux qui s'adressent à lui.

Depuis son existence, le SIJS a été progressivement amené à développer ses interventions dans trois domaines différents : 1) Au niveau de l'information ; 2) au niveau de la formation; et 3) dans le domaine de la

prévention et l'intégration sociale. Un examen attentif de son action dans ces trois domaines permettra de fixer ses priorités pour l'avenir.

2.4.3.1. L'Information.

Rappelons que c'est pour palier au manque d'informations concernant les droits et obligations réciproques qui sont fréquemment source de conflits entre jeunes et adultes que le Service Informations Juridiques et Sociales a été institué en 1992.

Si en 1997, 65 % des enfants et jeunes de moins de 26 ans étaient encore à l'origine des

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.4. Service Informations Juridiques et Sociales



demandes d'informations adressées au SIJS, ils ne représentaient plus que 27% sur l'ensemble des demandes en l'an 2000. D'une part, ce phénomène s'explique du fait qu'il y a eu depuis 1998 une très forte augmentation des demandes de la part des parents et de professionnels du secteur social et éducatif. Cette tendance ne peut que réjouir dans la mesure où elle reflète, l'amorce d'une prise de conscience de la part des adultes, que les enfants et les jeunes sont effectivement des « sujets de droits » depuis la ratification par le Luxembourg, de la convention des Nations Unies sur les « Droits de l'Enfant ».

D'autre part, il y a lieu de souligner l'importance du phénomène nouveau qui s'est manifesté en 2000, à savoir les demandes d'informations d'ordre juridique et social qui concernent les demandeurs personnellement et qui ne sont pas en relation avec des enfants ou des jeunes. Elles représentent 14,5% (voir tableau III) de l'ensemble des demandes que le Service a connu en 2000. Devant cette tendance nouvelle il y a lieu de se demander pourquoi ces personnes s'adressent au SIJS.

Les différentes initiatives prises par le SIJS depuis 6 ans pour faciliter l'information des jeunes et adultes sur leurs droits réciproques ne sont certainement pas étrangères à cette évolution. En dehors des permanences d'informations juridiques et sociales qu'il assure au Service National de la Jeunesse, il s'agit notamment : - de la publication du livre « Jeunes, vos Droits et Devoirs » en 1994, - d'une intervention hebdomadaire à la radio en 1995 et 1996, - d'avoir assuré la rubrique « Vos Droits » dans deux périodiques destinés aux enfants et jeunes,

2.4.3.2. La Formation.

En se référant aux tableaux II. et III., on peut se rendre compte que les demandes d'informations de la part de professionnels du secteur socio-éducatif se situent toujours à la troisième place des demandes qui sont adressées au SIJS. Il existe donc encore, auprès de ces professionnels un besoin évident d'information, voire de formation pour ce qui concerne les droits des enfants et des jeunes. Afin de répondre à cette attente, le responsable du « Service Informations Juridiques et Sociales » avait au cours des années précédentes contribué à faire connaître les droits des parents et enfants par son intervention dans le cadre de la formation continue organisée par l'Institut de formation administrative (IFA). En 1999 de telles interventions n'étaient plus possibles faute de temps.

On se souvient que c'est en partant de l'analyse des préoccupations et problèmes des demandeurs d'informations au SIJS, notamment des enfants et jeunes adultes, que le concept « médiation » et « Centre de Médiation » (voir

- de participer depuis 1996 à différents groupes de travail qui rassemblent des représentants de différents ministères et services concernés par la promotion des droits de l'enfance et de la jeunesse.

Ce travail d'information et de promotion des droits des jeunes paraît d'une part primordial pour le maintien de la cohésion familiale et de la paix sociale et d'autre part, indispensable dans l'éducation des jeunes à la citoyenneté. Il y a donc lieu de le poursuivre et de le développer dans les années à venir. C'est en mettant à la disposition des enfants et des jeunes des moyens d'information individuels et collectifs adaptés à leur âge que nous leur fournirons un outil pour devenir des adultes responsables.

L'édition de 1994 du livre « Jeunes, vos Droits et Devoirs » est épuisée. Sa réédition était prévue pour le dixième anniversaire de l'approbation de la Convention relative aux « Droits de l'Enfant » par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Ce projet n'a malheureusement pas pu être réalisé à cause de différents événements imprévisibles. Il n'est cependant pas remis aux calendes grecques pour autant. Au contraire nous escomptons que la préparation de cette réédition progressera pendant l'année 2001 suite à l'affectation d'une personne supplémentaire à ce Service. La première partie de cette nouvelle édition prévue en trois volumes paraîtra au cours du premier semestre 2001. Elle est destinée plus particulièrement aux enfants jusqu'à 12 ans. Les deux autres s'adresseront respectivement aux jeunes de 13 à 18 ans et aux adultes.

chapitre particulier) a été développé au Luxembourg à partir de 1997.

Si ce projet a pu se concrétiser aussi rapidement, c'est grâce au soutien du Ministère et du Service National de la Jeunesse, dans la mise en place de différentes formations à la médiation pour des professionnels en contact avec des jeunes, tels que juristes, psychologues, pédagogues, assistants sociaux, enseignants, et éducateurs. Comme les années précédentes des formations complémentaires et continues seront organisées dans les années à venir.

2.4.3.3. La prévention et l'intégration sociale.

Si, à l'origine, le travail du « Service Informations Juridiques et Sociales » consistait essentiellement à faire connaître les droits des jeunes, celui-ci est devenu progressivement subsidiaire par rapport aux demandes de conseils et de médiation.

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.4. Service Informations Juridiques et Sociales



Cette deuxième mission absorbe évidemment beaucoup de temps pour pouvoir soutenir et assister les usagers dans l'établissement de leurs droits. Afin de rester, en tant que Service, crédible aux yeux des usagers, notamment aux yeux des jeunes, ceux-ci devraient pouvoir être accueillis en permanence par des personnes disponibles et à l'écoute. Du fait des circonstances, cet aspect de la mission du SIJS a souffert au cours de l'année 2000. A partir de 2001 on escompte cependant être en mesure de pouvoir répondre à cette attente, grâce à l'intégration progressive du SIJS au Centre de Médiation et à l'engagement d'un employé supplémentaire en la personne d'un juriste.

2.5. La prévention primaire des toxicomanies

Comme dans le passé, la prévention primaire a été vue dans un sens très large sans se limiter à l'information sur les drogues illégales. Mais la prévention primaire vise les diverses dépendances psychiques ou physiques et leurs causes.

La population cible se constitue d'une part des jeunes et d'autre part des adultes qui jouent un rôle important en tant que parents, enseignants ou éducateurs et en tant que multiplicateurs.

La plus grande partie des activités ont été réalisées en collaboration étroite avec le Centre de prévention des toxicomanies.

Formation :

Au cours d'un projet (voir rapport Marienthal) avec les Centre socio-éducatifs de Schressig et de Dreibern et avec les ateliers de Bitbourg et de Prüm, les responsables se sont rencontrés plusieurs fois pour échanger des expériences dans le domaine pratique de la prévention.

Formation avec l'Entente des Foyers de Jour dans le domaine de la pédagogie de l'aventure et de la prévention.

Contacts avec les responsables des MdJ dans le cadre du projet « Prévention dans les Communes » en collaboration avec le CePT.

Formation pour multiplicateurs au Centre Marienthal organisée par le CePT..

Activités :

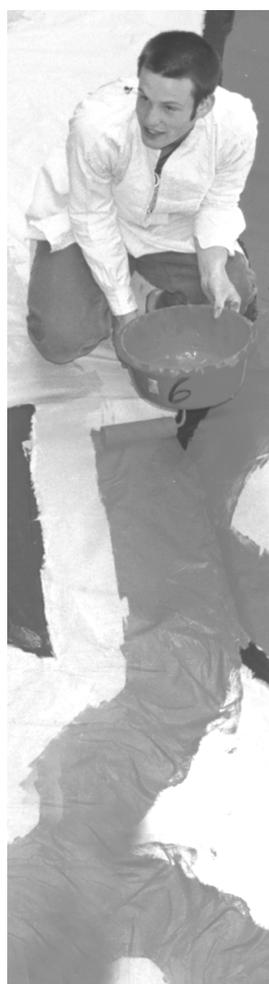
- Les jeunes des partenaires du projet de collaboration (voir plus haut) ont profité au centre Marienthal d'un côté de toutes les possibilités dans le domaine de l'aventure (journées ou semaines d'aventures) et d'un autre côté ont aidé activement dans l'aménagement du site d'aventures et ceci à des intervalles réguliers (1-2x par mois).

- Dans ce contexte, il faut aussi relever que les activités avec des jeunes en situation difficiles contribuent aussi à un pas important dans une démarche de prévention contre la violence.

- Activités de nettoyage en Vendée avec 2 groupes de jeunes (voir rapport Marienthal)

- Semaine d'aventure internationale dans le cadre du groupe de Mondorf en avril 2000 au Centre Marienthal

- Les activités dans l'atelier « Communication 3000 » (nouvelles technologies, internet etc) ont aussi pour but de créer une situation propice dans la prévention au niveau de dépendances des médias.



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.6. La mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi



2.6. La mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi

1. Formation pour les jeunes engagés sous un contrat CAT

La loi concernant la mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi (PAN) a introduit le contrat d'auxiliaire temporaire dont l'objectif est d'assurer aux jeunes demandeurs d'emploi, pendant les heures de travail, une initiation pratique facilitant la transition entre l'enseignement reçu et l'insertion dans la vie active. En tenant compte de la loi précitée, le SNJ a été en 2000 le promoteur de programmes de mise au travail et a engagé 53 jeunes sous un contrat CAT. Les jeunes ont trouvé un travail temporaire dans un point d'information communal (PIC), dans une maison de jeunes comme animateur ou ont été engagés dans les centres comme « CAT-ouvrier ».

La majorité des jeunes ont travaillé dans un **point d'information communal (PIC)** : projet qui a été créé dans le cadre de la mise en œuvre du PAN.

Un service du SNJ, créé en 1999, a comme mission principale d'assister les jeunes CAT et de favoriser leur insertion dans le monde du travail (service coordination régionale).

Les postes CAT sont accompagnés d'une formation prévue par le plan d'action national en faveur de l'emploi, organisée en collaboration avec le CNIEJ, Action Locale pour Jeunes, Croix Rouge Luxembourgeoise et la « Computerschoul » :

« Au cours de la mise au travail temporaire le jeune suivra, si nécessaire, et selon le parcours d'insertion individuel établi pour lui, en fonction de son niveau de formation et de son occupation, des cours de formation décidés et/ou organisés par l'Administration de l'emploi et le Service de la formation professionnelle, avec la coopération

Les éléments énumérés ci-dessous sont les thèmes abordés dans le cadre de la formation PIC :

Module 1 : L'accueil

1. L'information généraliste
Pourquoi une information des jeunes
La charte européenne de l'information jeunesse
2. Organisation pratique de l'accueil
L'espace accueil
3. L'entretien de face à face
 - a) Les modèles de communication
Théorie
Exercices pratiques
 - b) L'entretien non directif
Exercices pratiques
 - c) Le conseil

d'organismes et d'institutions publics et privés qui ont une activité dans le domaine de la formation, notamment continue. » (Art. 3/2 de la loi du 12 février 1999).

Les méthodes appliquées durant la formation sont celles favorisées par l'éducation non formelle : inciter les stagiaires à faire des expériences personnelles, de mettre les jeunes par des jeux et des exercices dans des situations proches à la réalité.

a) Les délégués à l'information

En 1998 le SNJ a développé le projet-pilote d'instauration de délégués à l'information, un projet qui est à voir comme une importante mesure pour créer des postes accompagnés par une formation et un encadrement spécifique.

Le Service National de la Jeunesse a développé, en collaboration avec le Centre National d'Information et d'Echange pour Jeunes, une formation spécifique pour les jeunes engagés sous un contrat CAT dans un point d'information communal.

Afin de répondre aux exigences d'une formation qui d'une part se veut être une préparation à un travail complexe à tâches très hétérogènes et d'autre part est un important dispositif de l'insertion socio-professionnelle des jeunes, la formation fait appel au concept du learning by doing.

En 2000 la formation a été complétée par des connaissances théoriques et des offres de formation générale (mobilisation des ressources intrapersonnelles). La formation confère ainsi aux participants des connaissances théoriques et pratiques de base, essentielles pour travailler dans un PIC et entend mobiliser des compétences sociales et personnelles pour améliorer les chances d'insertion professionnelle.

Module 2 Les grands domaines de l'information des jeunes

Les sujets de l'information jeunesse sur base des documents du centre info jeunesse

Fiches Carrousel

Infomobil

Le secteur jeunesse au Luxembourg

Les services pour jeunes

Droits et Devoirs

Système scolaire

Module 3 Programme « Jeunesse »

Les programmes européens

Le programme « Jeunesse »

Initiative de groupes

Service Volontaire

Les projets européens : les critères, formulaires

La base de donnée Eurodesk : exercices pratiques

2. L'action du Service National de la Jeunesse
2.6. La mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi



Module 4 La recherche de l'information

Les outils de recherche :

- les outils classiques
- la presse
- les brochures et catalogues

Les outils modernes :

- Les Cd-Roms
- Internet

Module 5 Information active des jeunes

- Info-bus
- InfoJeu
- Elaboration concrète de projets
- Démarches administratives
- Correspondances
- Organisation de la publicité
- Techniques d'animation

b) Les « Cat-animateurs »

Une nouvelle offre de formation a été réalisée dans le cadre de l'engagement de jeunes « Cat-animateurs » (= jeunes engagés sous un contrat CAT et travaillant principalement comme animateurs dans une maison de jeunes). En se basant sur l'approche de formation PIC une formation d'une semaine a été proposée ,

formation qui a repris les thèmes et problèmes principaux rencontrés lors du travail dans une maison de jeunes .

Comme pour la formation PIC les effets de la formation ne sont pas circonscrits au seul domaine professionnel, mais sont à voir dans le contexte général de l' « employabilité des jeunes ».

Formation CAT 2000

	Date	Participants	Contenu
Internet	26/01/00	8	Fonctionnement, Programmes, Attache, Outlook-Express, Création d'une homepage
Infobus et Infomobil	28/01/00	7	Le Service INFomobil, ERYICA, INFOmob sur Internet, Applications pratiques, Infobus et les sources d'information
Animation autour du PIC	24/02/00	8	Préparation d'une action d'animation
Structures Jeunesse	25/02/00	8	Charte d'ERYICA, Partenaires du travail jeunesse, Système scolaire luxembourgeois, Droits et de devoirs des jeunes
Programmes européens	08/03/00	6	Le programme européen « Jeunesse », les actions Les Cartes Jeunes Euro < 26
Animation	29/03/00	7	Préparation d'une action d'animation pour la foire jobs-vacances
Carte Jeunes (1^{ère} partie)	06/06/00	10	Explorer la carte Euro < 26 dans tous ses détails
Carte Jeunes (2^{ème} partie)	14/06/00	10	Actions autour de la carte Euro < 26, préparation de différentes actions/animations autour de l'Euro < 26
Animation autour de l'information	15/06/00	11	Préparation, réalisation et évaluation de différentes activités d'animation
Roundabout Aids	01/08/00 02/08/00	10	Modération du parcours « Roundabout Aids »
Initiation PC	27/06/00 04 & 06/ 07/00	3	Présentation du PC, Manipulation de la souris, Découverte du clavier, Windows 95/98, Les fenêtres, Les accessoires, L'explorateur, Le document, Les principes du traitement de texte
Initiation Word	11, 13,18 et 20/07/00	4	Présentation de Word, Les barres d'outil, Les principes du traitement de texte, Saisie, Modification, Formatage, Impression et mise en page, Les tableaux et leur formatage, Les insertions dans Word
Initiation Excel	12, 13 14 et	5	Les tableurs, Présentation d'Excel, La grille Excel et les saisies, Les cellules, Les formules et les fonctions automatiques, Les

2. L'action du Service National de la Jeunesse
2.6. La mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi



	15/07/00		graphiques, La représentation des données, Formater les données, Mise en page et impression
Programme Jeunesse	19,20,21 et 22/09/00	11	Buts du programme « Jeunesse », Présentation des actions : Service Volontaire Européen, Initiatives Groupes, Echanges Jeunes Présentation de la campagne, Planification d'actions
Droits et Devoirs des Jeunes	26/10/00	10	Droits et devoirs de l'enfant et du jeune (autorité parentale, droit de garde, responsabilité des parents) Système scolaire luxembourgeois (passage primaire-secondaire, structures des deux ordres d'enseignement)
Foire Job-Vacances	13. et 14/11/00	10	Organisation d'une foire et les tâches administratives
Communication	15 et 16/11/00	10	Communication verbale et non verbale, théories de la communication, Ecoute active, Communication interculturelle, L'entretien d'information
Formation pour Cat-animateurs et aides - juniors	4., 5.,7. et 8/12/00	7	Profil d'un animateur, animation dans une maison de jeunes, communication, conflits, situations problématiques, préjugés, défis du travail de jeunesse, activités.

Listing des CAT affectés au Service National de la Jeunesse pendant l'an 2000

Région Centre

PIC : 6 jeunes CAT dont 1 a trouvé un emploi
 1 est retourné à l'école
 1 n'a pas trouvé d'emploi
 3 sont toujours sous contrat CAT
 CAT Animateur: 3 jeunes dont 2 ont trouvé un emploi
 1 est toujours sous contrat CAT
 CAT Employé : 9 jeunes dont 6 ont trouvé un emploi
 1 a terminé son contrat en congé de maternité
 2 sont toujours sous contrat CAT
 CAT Ouvrier : 8 jeunes dont 1 a trouvé un emploi
 4 n'ont pas trouvé d'emploi
 3 sont toujours sous contrat CAT

En bref : 10 jeunes ont trouvé un emploi
 1 jeune est retourné à l'école
 5 n'ont pas trouvé d'emploi
 1 est partie en congé de maternité
 9 sont toujours sous contrat CAT

Total : 26 jeunes occupés sous contrat CAT

Région Nord-Est

PIC : 7 jeunes CAT dont 1 est au chômage
 1 est dans un apprentissage d'adultes
 5 ont trouvé un emploi
 CAT Animateur : 6 jeunes dont 3 ont trouvé un emploi
 3 sont encore sous contrat CAT

En bref : 8 ont trouvé un emploi
 1 a commencé un apprentissage d'adulte
 1 est resté au chômage
 3 personnes engagées en 2000 sont encore sous contrat CAT

Total : 13 CAT occupés en 2000

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.6. La mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi



Région SUD

PIC : 11 jeunes dont 5 ont trouvé un emploi
1 est retourné à l'école
5 sont encore sous contrat CAT
CAT animateur : 3 jeunes dont 1 a trouvé un emploi
1 est au chômage
1 est encore sous contrat CAT

En bref : 6 ont trouvé un emploi
1 est retourné à l'école
1 est au chômage
6 sont encore sous contrat CAT

Total : 14 CAT jeunes occupés sous contrat CAT

Mise en commun

Total : 53 jeunes ont été occupés sous contrat CAT en 2000 par le SNJ
24 : ont trouvé un emploi
2 : sont retournés à l'école
1 : a commencé un apprentissage adulte
7 : n'ont pas trouvé d'emploi (chômage)
1 : est en congé de maternité
18 : sont encore occupés sous contrat CAT

Relevé pour le projet PIC :

24 jeunes en total
11 : ont trouvé un emploi
2 : sont retournés à l'école
1 : est en apprentissage adulte
8 : sont encore sous contrat CAT
2 : sont au chômage

2 . Projets avec l'asbl Objectif Plein Emploi et l'asbl Forum Pour l'Emploi

Dans l'optique de favoriser l'insertion des jeunes qui quittent prématurément le système scolaire et en ayant comme objectif d'offrir une formation pratique, le SNJ a élaboré en 1999 un projet de réalisation d'un centre de réinsertion pour jeunes au Centre Marienthal.

En 2000 une convention entre le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse et l'Objectif Plein Emploi a été signée. Cette convention a comme objet la mise à disposition d'une équipe pour la remise en valeur des sites de Hollenfels, Larochette et Marienthal et prend notamment en considération que « la création de nouvelles structures, porteuses de projets de formation et d'initiation, peut subvenir à des besoins réels au niveau d'une population qui éprouve des difficultés à réintégrer les systèmes existants ».

Dans le même ordre d'idées, une convention a été signée avec l'a.s.b.l. Forum pour l'emploi (objet : la mise à disposition d'une équipe pour la remise en valeur des sites de Weicherdange et d'Erpeldange). Le Service Coordination régionale a développé un projet de coopération concernant la formation de l'équipe d'ouvriers du Forum pour l'emploi. Ce projet a entre autres comme objectif d'améliorer les capacités sociales et personnelles (s'adapter et s'intégrer à la vie sociale) et de développer et valoriser l'engagement personnel (conception du travail). La formation socio-éducative, prise en charge par le SNJ, a un caractère modulaire :



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.6. La mise en œuvre du plan d'action national en faveur de l'emploi



Module 1 : santé

Contraception, sida, hygiène corporelle, alimentation saine, drogues.

Module 2 : compétences personnelles

Connaissance et affirmation de soi (s'interroger sur ses croyances au regard de la connaissance de soi, reconnaître l'importance de la connaissance de soi dans sa démarche professionnelle, construction d'un projet personnel (p. ex. volet financier : comment gérer son budget personnel, facture GSM,...)).

Module 3 : planification de carrière

Connaître les facteurs internes et externes facilitant la réussite professionnelle, les difficultés freinant l'accès à un emploi et trouver différentes solutions.
CV, lettre de motivation.

Module 4 : droits et devoirs

Assurance de voiture ou de responsabilité,..., déclaration de domicile, allocations familiales, contrat de loyer, ...).

Après le lancement du projet , le SNJ entend offrir une formation pour les chefs d'équipe (thèmes : compétences de gérer des conflits ; jeunes en difficulté).

3. Aide - Junior

Ayant comme objectif de s'attaquer au chômage et de prévenir le chômage de longue durée, un projet « aide-junior » a été élaboré.

En 2000 le projet aide-junior a été intégré dans la **formation** aux fonctions d'aide socio-familiale. Les personnes qui passent avec succès la formation de tronc commun ainsi que le module de spécialisation « **encadrement direct-enfant et famille** », prévu par le règlement grand-ducal du 21 mai 1999 , ont la possibilité de travailler dans une maison de jeunes et la fonction exercée peut être désignée comme **aide-junior**. Afin d'adapter le module « encadrement direct-enfant et famille » aux besoins effectifs un groupe de travail, composé de membres de la commission de formation, a été composé.

Trois aides-junior ont été engagés par les maisons de jeunes durant l'an 2000 :le projet a réalisé ainsi un de ces objectifs qui était d'exploiter les nouvelles possibilités de création d'emplois .



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.7. L'Agence Nationale du Programme communautaire « Jeunesse »



2.7. L'Agence Nationale du Programme communautaire « Jeunesse »

2.7.1. Le nouveau programme communautaire « Jeunesse »

Le nouveau programme communautaire JEUNESSE le 13 avril 2000 a été adopté pour une période de 7 ans allant de 2000 à 2006 et regroupe les deux anciens programmes communautaires « Jeunesse pour l'Europe » et « Service volontaire Européen ». Au Luxembourg, l'Agence Nationale responsable de l'implémentation du programme est un département du Service National de la Jeunesse.

Le programme « JEUNESSE » s'adresse principalement aux jeunes de 15 à 25 ans qui résident légalement dans un des 30 pays participant au programmes : les 15 Etats

membres de l'Union européenne, 3 pays AELE ainsi que 12 pays candidats à l'adhésion de l'UE. Dans une moindre mesure des projets avec des pays tiers (pays méditerranéens, communauté des Etats indépendants, Europe du Sud-Est et Amérique latine) sont aussi éligibles.

Les objectifs primaires du programme sont la mobilité des jeunes, leur citoyenneté active, leur développement personnel et par ce biais leur participation à la construction de l'Europe de demain, en s'adressant surtout à des jeunes défavorisés.

Le soutien financier de la Commission européenne est basé sur le principe du cofinancement, c'est-à-dire que le programme "Jeunesse" subventionne une partie d'un projet et non pas la totalité.

Les actions du nouveau programme JEUNESSE	
Action 1 :	Echanges "Jeunesse pour l' Europe"
	1.1 Echanges avec pays participants
	1.2 Echanges avec pays tiers
Action 2 :	Service Volontaire Européen
	2.1 Service Volontaire avec pays participants
	2.2 Service Volontaire avec pays tiers
	Service Volontaire Luxembourgeois
Action 3 :	Initiatives Jeunes
	3.1 : Initiatives de groupe
	3.2 : Capital avenir
Action 4 :	Actions conjointes (en collaboration avec Leonardo et Socrates)
Action 5 :	Mesures d'accompagnement
	5.1 : Projets d'organisations
	5.2 : Projets en coopération avec l'Agence Nationale

Action 1: Echanges "Jeunesse pour l' Europe"

Un échange de jeunes rassemble des groupes de jeunes de différents milieux, de deux ou plusieurs pays, en leur donnant une occasion de se rencontrer, de discuter et de traiter de divers thèmes, en apprenant à connaître leurs pays et leur cultures respectives.

En 2000, 25 demandes de projets ont été introduites auprès de l'Agence nationale, dont 22 projets ont été subventionnés, 3 projets ont été refusés. Un montant de 154.146 EUR a été accordé.

En ce qui concerne les échanges avec les pays tiers, deux projets ont été déposés et un seul a été retenu (montant accordé 38.000 EUR).

Action 2. Service volontaire

Un projet de service volontaire permet à un jeune d'exercer une activité de bénévolat dans

un autre pays pendant un laps de temps donné, habituellement d'une durée de 6 à 12 mois. Ces activités de bénévolat peuvent s'effectuer, par exemple, dans le domaine de l'environnement, des arts, de la culture, de l'animation pour les enfants, les jeunes ou les personnes âgées, du patrimoine culturel ou des sports et loisirs.

L'action 2 est ouverte à tout jeune âgé de 18 à 25 ans, qui réside légalement dans un des pays participant au programme.

Au courant de l'année 2000, l'Agence Nationale a accordé le montant de 86.695 EUR en vue de subventionner :

- 14 projets luxembourgeois qui ont accueilli des volontaires venant d'Allemagne, de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Autriche, de la République slovaque, d'Espagne et du Portugal ;
- 6 projets qui ont envoyé des volontaires luxembourgeois en France, en Angleterre et en Italie.



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.7. L'Agence Nationale du Programme communautaire « Jeunesse »



Il faut ajouter que pour garantir le succès du programme, une préparation adéquate est nécessaire afin d'aider les jeunes à mieux s'intégrer dans leur nouvel environnement. La formation pour les projets du service volontaire comporte deux types de préparation différents :

- une formation avant le départ,
- une formation à l'arrivée dans le pays hôte.

La formation avant le départ est ciblée sur les jeunes qui vont quitter le Luxembourg. Cette formation a pour but :

- de clarifier le rôle et les responsabilités du volontaire liés à son statut de volontaire ;
- de préparer le volontaire aux changements et au « choc culturel » qu'il risque de vivre ;
- de le pourvoir de nouvelles compétences sociales et personnelles.

Durant cette formation le jeune volontaire acquiert une vue réaliste sur son passage à l'étranger. Du 23 au 26 octobre 2000, 6 futurs volontaires ont participé à cette formation.

L'objectif de la formation d'accueil est d'aider les volontaires à s'adapter au contexte culturel, social et politique de leur nouvel environnement. La méthodologie se caractérise par une approche orientée vers l'apprentissage et basé sur le vécu (via des exercices et des simulations). Pour l'année 2000/2001 une première formation à l'arrivée a eu lieu du 20 au 22 septembre 2000, avec 8 participants

En plus une évaluation à mi-terme pour 12 volontaires étrangers à Luxembourg a été organisée du 8 au 11 mars 2000 et une évaluation finale individuelle a eu lieu avec chaque volontaire, accueil et envoi, à la fin de son service.

L'année 2000 a été marquée par l'intérêt qu'a témoigné S.A.R. le Grand-Duc Henri par sa présence lors d'une présentation le 12 juin 2000 à Larochette des projets réalisés par des volontaires. Le couple grand-ducal a par ailleurs accepté le patronage du service volontaire.

Le Service Volontaire luxembourgeois :

1 projet dénommé « Life » a été réalisé par le Mouvement Ecologique avec 1 jeune volontaire.



La participation de l'Etat pour ce projet s'est élevée à 170.256.-- FLUX

2 projets ont été commencés en 2000 : 1 projet par le Mouvement Ecologique avec 1 jeune volontaire (subventionné avec 66.700 FLUX) et 1 projet par l'Institut pour infirmes moteurs cérébraux avec deux jeunes volontaires (subventionné avec 40.820.—FLUX)

Action 3 : Initiatives Jeunes

3.1: Initiatives de groupes

La Commission propose de soutenir des projets montés et gérés par les jeunes leur permettant de développer leur esprit d'initiative et leur créativité. Un groupe doit se composer d'au moins 4 personnes, dont l'une est responsable de l'introduction de la candidature et de la signature du contrat. Les projets durent de trois mois à un an.

En 2000, 8 demandes ont été introduites auprès de l'Agence, dont 2 projets ont été refusés. Un montant global de 44.903,41 EUR a été accordé.

Les thèmes des projets les plus fréquents sont l'information des jeunes, le patrimoine historique et les nouveaux médias.

3.2: Capital avenir

Le Capital avenir permet aux jeunes qui ont effectué un service volontaire de lancer une activité se basant sur l'expérience acquise pendant leur volontariat et ayant une répercussion sur leur entourage. L'action offre également aux volontaires des occasions de poursuivre leur développement professionnel et leur épanouissement personnel.

En 2000 trois projets ont été subventionnés au montant de 12.427 EUR et ont été réalisés par 2 ex-volontaires français et une ex-volontaire allemande.

Action 4 : Actions conjointes (en collaboration avec Leonardo et Socrates)

La mise au point de cette Action est en train de se réaliser au niveau communautaire.

Action 5 : Mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement sont des instruments destinés à aider toutes les personnes participant aux activités relatives à la jeunesse ou s'intéressant au sujet à préparer et élaborer des projets et des initiatives dans le cadre du programme JEUNESSE.

Les activités de l'action 5 peuvent être réalisées dans les domaines coopération et partenariats, mesures de formation et information des jeunes et s'adressent principalement aux animateurs de jeunesse, aux formateurs, aux responsables

2. L'action du Service National de la Jeunesse
2.7. L'Agence Nationale du Programme communautaire
« Jeunesse »



de l'encadrement, aux tuteurs, aux directeurs de projet, aux groupes de jeunes et à toutes les personnes participant à l'éducation informelle ou intéressées par ce thème.

Action 5.1.

Dans le cadre de cette action 6 projets ont été financés et un montant de 35.528,94 EUR a été accordé

Action 5.2

Sur cette ligne budgétaire 1 stage de formation a été subventionné ainsi qu'une visite de courte durée organisée en collaboration avec l'Institut de Chant Choral. 5 animateurs de jeunesse ont pu participer à des visites de courte durée qui se sont déroulées dans le cadre du programme "Jeunesse". Total du montant accordée : 31.407 EUR



2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.8. La Coordination Régionale



2.8. La Coordination Régionale

Depuis 1999 le SNJ s'est doté d'un nouveau service, la coordination régionale : Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National pour l'Emploi (PAN) trois éducatrices diplômées ont été engagées en qualité de coordinatrices régionales. Un agent éducatif universitaire engagé dans le cadre du PAN, a comme tâche d'assurer la supervision de la coordination régionale.

La coordination régionale s'était engagée en 2000 à soutenir la mise en œuvre de la loi PAN. Cette orientation s'est concrétisée par l'encadrement et le suivi des jeunes CAT engagés par le Service National de la Jeunesse. La majorité de ces jeunes ont travaillé dans un point d'information communal, d'autres ont été occupés comme animateurs dans une maison de jeunes ou bien dans le cadre d'employés ou d'ouvriers.

Une deuxième tâche importante de la coordination régionale est de soutenir les maisons de jeunes dans leur logique d'offrir aux jeunes des prestations d'information, d'animation et de rencontre en fonction des besoins régionaux.

Voici en 2000 les projets en cours et les principales réalisations concernant la mise en œuvre du PAN :

- encadrement des jeunes engagés sous un contrat CAT par le SNJ (rôle du tuteur opérationnel c'est-à-dire tuteur qui prend en charge le jeune tout au long de son contrat),
- formation des jeunes engagés sous un contrat CAT,
- élaboration d'un plan de formation pour les jeunes engagés dans le cadre de la convention du ministère avec l'a.s.b.l. forum pour l'emploi,
- mise en œuvre de la coopération avec l'action locale pour jeunes,
- participation à la réalisation de la formation aide-junior.

Soutien des maisons de jeunes :

- soutien dans les démarches administratives notamment concernant l'élaboration des fiches de projets et du concept pédagogique,
- coopération dans l'élaboration de projets régionaux,
- co-organisation d'un forum des maisons de jeunes (1^{er} juillet 2000),
- réalisation d'un recueil de textes sur le travail de jeunesse dans une maison de jeunes
- (vade-mecum à l'intention des différents intervenants des maisons de jeunes),
- participation aux réunions régionales des maisons de jeunes.

D'autres activités ont renforcé l'implantation régionale du service:

- coordination de projets pédagogiques et innovateurs pour jeunes avec les communes et les partenaires régionaux (plan communal de jeunesse, projets communaux concernant les jeunes, collaboration entre différentes organisations et le Service National de la Jeunesse)
- approche de partenariat avec entre autres le monde du travail et le monde scolaire,
- soutien des campagnes à thèmes du Centre Information Jeunes et de l'Agence Nationale,
- appui lors des forums régionaux et du forum national dans le cadre du programme de la réalisation du livre blanc de la Commission Européenne.

2.8.1. Le Bureau régional Centre

- Encadrement et suivi des jeunes CAT et « mises au travail d'utilité publique » du SNJ:

En 2000 il y avait dans la région centre 16 postes CAT et 5 postes « mises au travail d'utilité publique », en tout 26 jeunes qui profitaient du suivi de la coordination régionale centre.

L'objectif principal du statut « mises au travail d'utilité publique » est de confronter des chômeurs de longue durée à nouveau avec le travail journalier. Les chômeurs indemnisés travaillent 32 heures/semaine, ce qui leur permet de suivre un travail régulier pendant 4 jours de la semaine et d'utiliser le 5e jour pour aller se présenter à un emploi. Le rôle de la coordination régionale est le suivi de leur travail (ponctualité, discipline, évolution dans l'intégration dans une équipe, etc), le suivi social (régularisation de la vie sociale, établir le contact avec les institutions compétentes, soutien dans la recherche d'un emploi, etc) et le feed-back des efforts réalisés et de l'évolution du candidat à l'Administration de l'Emploi.

Un autre volet de suivi et d'encadrement se concentre sur les jeunes CAT. En 2000 le SNJ offrait 4 postes PIC, 2 postes animateur, 6 postes employé et 4 postes ouvrier dans la région centre.

Si en 2000 le service de coordination régionale et le service de formation du SNJ en collaboration avec le CNIEJ ont élaboré un programme de formation pour les jeunes participant au projet PIC, il n'est guère possible d'établir un tel programme de formation pour les jeunes employés ou ouvriers puisque le dénominateur commun qui serait un projet commun n'est pas donné. En outre les lacunes de formation sont très différentes d'une personne à l'autre, et à part les cours d'informatique

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.8. La Coordination Régionale



débutant pour les uns et avancés pour d'autres la formation se réalise plutôt dans le suivi journalier. En 2000 cette vue globale des jeunes demandeurs d'emploi a emmené la coordinatrice régionale du centre à travailler de façon intensive avec le Centre Socio-Educatif de l'Etat, l'Action Locale pour Jeunes, le Service Central d'Action Sociale, l'Office Social, différentes organisations travaillant avec de jeunes toxicomanes, le Service Juridique et Social du SNJ, le Centre de Médiation et notamment l'Administration de l'Emploi.

- Coordination régionale du réseau des Maisons de Jeunes et coopération en travail de jeunesse avec les communes et partenaires régionaux :

- La coordination des Maisons de Jeunes se définit dans l'organisation de réunions régionales entre les différentes maisons au cours desquelles des problèmes pédagogiques ou de mise en oeuvre de projets sont discutés. En 2000 le réseau des Maisons de Jeunes au centre du pays a augmenté de 7 dont 1 nouveau centre et 6 maisons qui jusqu'ici avaient une convention avec le secteur des « foyers de jour porte ouverte » du Ministère de la Famille. Fin 2000 la région centre comptait donc 13 Maisons de Jeunes dont 5 gérées par le même gestionnaire et concentrées sur les jeunes de différents quartiers de la Ville de Luxembourg. La coordination régionale est présente lors des plateformes de coopération et est en contact avec les responsables des Maisons de Jeunes afin de les soutenir entre autres dans l'élaboration de leur concept pédagogique et leurs projets. De même la coordinatrice régionale fait fonction de personne de ressource pour les associations gérantes des Maisons de Jeunes.

- Dans le cadre de la coordination régionale en 2000, les Maisons de Jeunes du centre ont élaboré un projet de « théâtre musical » lors du passage de la Caravane 2000 en Ville au mois de mai, un projet qui a coûté beaucoup de préparation et d'engagement de la part des organisateurs et des jeunes participants.

- De même la coordination régionale fut le noyau d'organisation sur le plan régional de projets lancés par le SNJ, comme p. ex.

- *l'atelier vidéo proposé par le SNJ et encadré par les responsables des différentes Maisons

- *de Jeunes lors de la Caravane 2000,

- *la création d'une chenille géante présentée lors de la journée

luxembourgeoise à Hanovre et lors du Carnaval des Cultures dans la Ville de Luxembourg,

- * les 2 forums régionaux centre, forums de préparation du forum national au sujet du « Livre blanc sur la jeunesse », un projet de la Commission de l'Union Européenne, ainsi que

- * l'organisation du Forum National pour Jeunes le 25 mai 2000 à Limpertsberg. A part les maisons de jeunes y participaient plusieurs organisations travaillant avec des jeunes, des organisations de jeunesse et des écoles,

- * une première formation 1er cycle exclusivement destinée aux animateurs de Maisons de Jeunes (formation copilote),

- * en collaboration avec le CNIEJ l'organisation de leur « foire aux Jobs Vacances » ainsi que leur campagne « Euro<26 » en été 2000,

- La coordination régionale centre était sollicitée en 2000 par différentes communes ou leur commission de jeunesse pour une aide logistique dans la préparation de lancement d'une Maison de Jeunes, d'un PIC ou d'un plan communal jeunesse etc., des projets qui sont prévus d'être réalisés en l'an 2001.

Collaboration dans le groupe de travail « Information et Communication » :

Les coordinatrices régionales collaborent chacune dans un groupe de travail du SNJ, qui est pour la coordinatrice du centre celui de l' « Information et communication ». Les tâches de la coordinatrice du centre se sont concentrées sur :

- la collaboration lors de l'élaboration des inputs de la formation PIC,

- la rédaction du bulletin d'information « Youthline »,

- la collaboration au site « Youthnet »,

- la participation à l'échange organisé à Luxembourg dans le cadre du projet « YOMAG »,

- le contact avec ERYICA et l'élaboration du projet de participation de jeunes à l'information, présenté lors de la conférence « Working Together » en novembre à Bruxelles par deux jeunes engagés sous contrat CAT.

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.8. La Coordination Régionale



2.8.2. Le Bureau régional Nord-Est

La mission du bureau régional est partagée en quatre champs de travail:

1. encadrement et suivi des jeunes engagés sous un contrat CAT par le SNJ

Une des tâches primordiales du bureau régional est l'encadrement et le suivi social des CAT du Service National de la Jeunesse. Pendant l'année 2000, au nord-est il y a eu 13 CAT, dont 9 ont trouvé un poste à durée indéterminée, 1 personne est en chômage et 3 personnes sont encore sous contrat CAT. Toutes les deux semaines ou selon besoin, l'éducatrice diplômée du bureau régional nord-est rend, en présence des responsables des Maisons de Jeunes, visite aux CAT qui sont intégrés dans les Maisons des Jeunes du nord-est. Ensemble on établit un plan de travail, qui est adapté aux capacités du jeune et aux besoins de la Maison des Jeunes et du Service National de la Jeunesse (tâches du CAT, horaire, congé,...). De même les perspectives futures du jeune sont discutées, et selon ses besoins le jeune est assisté à la recherche du travail (contact avec l'ADEM, entraînement d'entretien d'embauchage, rédaction de CV et lettre de motivation,...).

A côté de l'encadrement du CAT dans son activité journalière dans la Maison de Jeunes, une formation régulière (toutes les 6 semaines) est organisée par les coordinatrices régionales et le responsable de la formation du SNJ au Centre de formation à Eisenborn.

2. Intermédiaire entre le SNJ et le réseau des MJ

Le bureau régional nord-est organise tous les deux mois une réunion entre les MJ du nord-est. Pendant ces réunions les projets des MJ, les problèmes des éducateurs et les idées de coopération sont discutés. De même les informations du ministère ou du SNJ sont présentées. Ces réunions se font à tour de rôle dans une autre Maison de jeunes (ce qui implique pour le nord-est toujours de grandes distances : conscients de l'importance de ces échanges, les éducateurs/trices restent très motivé(e)s à y participer.)

A côté de ces réunions régulières l'éducatrice du nord-est reste en contact avec les responsables des MJ, pour l'organisation du suivi social des jeunes CAT.

3. Coopération en travail de jeunesse avec les partenaires de jeunesse

Le bureau régional nord-est a une bonne collaboration avec les lycées du nord. En mai 2000 le Service National de la Jeunesse a participé en collaboration avec les lycées de Diekirch, Ettelbruck et Wiltz à un échange de jeunes sous forme de parlementaire avec le thème « les jeunes en Europe » à Mayence.

De même le bureau régional nord-est organise tous les trois mois une réunion de collaboration avec les assistantes sociales, les éducatrices diplômées du Lycée et les responsables des MJ de la région Diekirch-Ettelbruck.

En outre le bureau régional nord-est collabore à l'organisation du plan communal jeunesse dans les communes Diekirch, Erpeldange, Ettelbruck et Bettendorf.

En 2000 dans le cadre du projet Caravane de la mission d'impulsion 2000/20001, l'éducatrice diplômée a participé à l'organisation de la « Jugendemfros Norden », et au déroulement concret de la Caravane à Troisvierges et à l'encadrement de l'atelier vidéo des étapes de la Caravane à Echternach, Grevenmacher, Diekirch, Ettelbruck et Wiltz.

Enfin l'éducatrice diplômée a participé à l'élaboration du projet de la Chenille et à la construction de la Chenille, qui a participé au défilé du Carnaval des Cultures et de l'Expo Hanovre en juillet.

4. Coopération dans le groupe de travail « formation » du SNJ

L'éducatrice diplômée participe à l'organisation des formations du copilote (formation pour MJ) et les semaines de formation pour l'animateur de loisirs. Toutes les 6 semaines le groupe de travail « formation » du copilote se rencontre dans une réunion pour organiser la formation du copilote et pour évaluer l'évolution de la formation.

Dans le cadre de l'accord culturel l'éducatrice diplômée a fait une visite de quelques institutions en Flandre en septembre. D'où résulte une formation avec l'association « Le Forum Pour l'Emploi », qui s'occupe des demandeurs d'emploi difficiles à intégrer sur notre marché de travail. Par cette formation socio-éducative avec les modules 1.Santé, 2.Compétence personnelle et communication, 3. Planification de carrière et 4. Droits et devoirs, les jeunes reçoivent quelques notions pour améliorer leur intégration socio-professionnelle.

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.8. La Coordination Régionale



Enfin, comme le « Kachconcours » se tient dans le Lycée technique hôtelier Alexis Heck à Diekirch, l'éducatrice graduée du bureau régional nord-est organise le contact entre le personnel du SNJ et le Lycée, et assiste le groupe de travail animation dans l'organisation du concours.

2.8.3. Le Bureau régional SUD

Après une première phase d'initiation et de prise de contact avec les différents intervenants en travail de jeunesse ainsi que dans le domaine de la (ré-)insertion professionnelle, implantés dans la région Sud du Luxembourg, et le fonctionnement interne du Service National de la Jeunesse, les axes de travail suivants ont pris au cours de l'année 2000 une plus grande importance :

- la mise en œuvre du Plan d'Action National en faveur de l'Emploi Jeunes et le développement du projet Point Information Communal,
- le travail régional en matière de jeunesse,
- la collaboration au sein du Service National de la Jeunesse.

- **La mise en œuvre du Plan d'Action National en faveur de l'Emploi Jeunes et le développement du projet Point Information Communal**

La mise en œuvre du Plan d'Action National en faveur de l'Emploi Jeunes se traduit en premier lieu par l'encadrement et le suivi des jeunes dans la mesure de Contrat d'Auxiliaire Temporaire, regroupant entre autres les tâches suivantes :

- contact étroit avec l'Administration de l'emploi d'Esch-sur-Alzette et Luxembourg,
- entretien avec les jeunes demandeurs d'emploi et bilan des compétences,
- présentation du projet (PIC, Maison des Jeunes...) sur lequel ils vont travailler,
- orientation professionnelle en collaboration avec des services et administrations de la ré-insertion professionnelle (Adem, ALJ,...),
- établissement de plans de travail et suivi du projet en concertation avec le tuteur responsable sur le site.

Les jeunes engagés sous contrat d'auxiliaire temporaire dans la région sud travaillent en majeure partie comme délégués à l'information sur le projet Point Information Communal, situé, en général, dans la Maison des Jeunes. A part les Centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes à Bettembourg, Esch-sur-Alzette et Pétange, le projet a pu être lancé en concertation avec les gestionnaires et éducateurs responsables dans 4 autres Maisons des Jeunes du Sud, avec le soutien des communes sur les sites

suivants: Dudelange, Sanem, Mondercange et Rumelange.

En outre les Maisons des Jeunes d'Esch et de Dudelange ont essayé d'intégrer des jeunes en contrat d'auxiliaire temporaire pour l'entretien et le fonctionnement au quotidien de la Maison des Jeunes,...

Le projet Point Information Communal essaie de favoriser l'accès des jeunes à l'information et aux nouvelles technologies au niveau local par le biais de l'éducation des pairs. D'autre part le projet permet spécialement aux jeunes demandeurs d'emploi de suivre une activité régulière tout en les encourageant à contacter des acteurs de divers services et administrations, des patrons et directeurs, contacts-clé qui peuvent les aider à s'insérer au marché de l'emploi.

Le travail dans ce cadre revêt entre autres les facettes suivantes :

- élaboration du projet PIC en concertation avec le responsable sur le site,
- participation à la mise en place de la formation concernant le projet PIC,
- l'organisation de stages, de formations, de visites de services et associations-clé du travail de jeunesse au Luxembourg (Centre Information Jeunes, Action Locale pour Jeunes, Jugend-an Drogenhëllef, Aidsberodung,...),
- visites et participation aux foires d'information intéressantes pour les jeunes (Foire Job-vacances, Expo « Un voyage pas comme les autres », Foire du Logement, Foire de l'étudiant...).

- **Le travail régional en matière de jeunesse**

Dans ce domaine il faut distinguer la collaboration avec les Maisons des Jeunes du Sud ainsi que la coopération en travail de jeunesse avec les communes, les partenaires régionaux intéressés, les associations ou services s'adressant aux jeunes.

- La collaboration avec les Maisons des Jeunes du Sud se fait surtout par un contact régulier dans le cadre des réunions sur l'organisation du projet PIC. L'objectif est de faire le lien entre les Maisons des Jeunes entre elles et le Service National de la Jeunesse/le Ministère par la participation aux réunions de réseau régionales et nationales, aux plateformes de coopération. La proposition et la collaboration dans des projets (atelier vidéo, construction de la chenille, organisation d'animations pour des projets nationaux ou régionaux, Journée Info-jeunes, Soirées

2. L'action du Service National de la Jeunesse

2.8. La Coordination Régionale



- « Best of »...), la communication des attentes et besoins sur les différents niveaux sont quelques aspects de cette collaboration.
- La coopération en travail de jeunesse avec les communes et les partenaires régionaux intéressés se traduit par la prise de contact avec différentes communes, associations et administrations et la participation :
 - à la Conférence régionale Sud à Esch-sur-Alzette avec l'objectif de soutenir l'idée d'intégrer des infrastructures s'adressant aux jeunes dans la conception de l'aménagement des friches industrielles (comme les auberges de jeunesse, structures de logement pour jeunes, infrastructures de loisirs...),
 - aux consultations régionales des jeunes organisées en vue de l'élaboration du Livre Blanc sur la jeunesse, au forum jeunes organisé par la Commune de Sanem en collaboration avec le Département de la Jeunesse du Ministère dans le cadre du plan communal jeunesse,
 - aux Assises sociales organisées par la Ville d' Esch-sur-Alzette et depuis la collaboration au sein du groupe de travail concernant la jeunesse en vue de soutenir le travail en réseau des différents acteurs sociaux agissant sur le plan de la commune d'Esch.
- le « Kachconcours », projet en coopération avec les Maisons des Jeunes, le Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck et le CNFPC d'Ettelbruck,
- le « travail filles » en Maisons des Jeunes, initiative en collaboration avec le Ministère de la Promotion Féminine et les Maisons des Jeunes afin de développer de nouvelles pistes de travail concernant le travail avec les filles au sein des Maisons des Jeunes,
- la « Chenille », construction dans l'atelier du dépôt à Walferdange avec les Maisons des Jeunes d'une « chenille géante » en vue de permettre la participation à 60 jeunes des MJ à l'Expo 2000 à Hanovre,
- l'animation par les jeunes pour des jeunes lors du « Jugend-an ONT-Zuch » à Lasauvage avec le soutien des Maisons de Jeunes de Dudelange, Mondercange et Soleuvre,
- le soutien logistique du projet « Antivirus Movie », un concours scénario contre un virus, organisé par la Maison des Jeunes du Grund et l' « Aidsberodung ».

Les bureaux régionaux du Service National essaient en général de soutenir le travail en réseau dans les différents champs d'action emploi, information, participation, animation, donc la recherche de travailler en collaboration avec d'autres intervenants afin de mieux répondre à la cause des jeunes dans les domaines qui les intéressent et les touchent.

- La collaboration au sein du Service National de la Jeunesse.

En l'an 2000 un volet important portait sur l'organisation des consultations des jeunes sur le plan régional et national permettant aux jeunes de prendre la parole et d'exprimer leurs attentes, propositions et revendications en vue de contribuer à la rédaction du Livre Blanc sur la jeunesse en Europe, surtout en ce qui concerne le suivi du processus de l'élaboration, l'organisation des réunions avant et après la rencontre européenne des jeunes à Paris.

En outre l'intégration dans le Service Animation s'est traduite par la participation à l'élaboration des projets suivants :

- l'atelier vidéo en collaboration avec les Maisons de Jeunes de Dudelange, Esch, Mondercange, Pétange et Soleuvre dans le cadre du projet « Caravane 2000 » du Ministère de la Culture,



3. LES CENTRES RÉSIDENTIELS POUR JEUNES

Introduction

Les centres résidentiels pour jeunes sont gérés sur la base d'une convention signée entre le Ministère de la Jeunesse et la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises.

Une motion de la Chambre des Députés du 23 novembre 1995 avait recommandé d'accélérer les travaux de transformation, de modernisation et d'extension des trois Centres d'Eisenborn, Marienthal et Hollenfels. Depuis, le Centre de Formation et de Rencontre **d'Eisenborn** a été complètement rénové et la fréquentation s'y est largement accrue.

En juillet 2000 avait lieu l'inauguration du chalet sanitaire au camping du Centre de **Weicherdange**.

Ensemble avec « Objectif Plein Emploi » pour les centres de **Marienthal**, **Hollenfels** et **Larochette**, respectivement « Forum pour l'Emploi » pour les centres de **Weicherdange** et **Erpeldange**, des conventions ont été signées concernant la remise en valeur des alentours des différents sites.

Pour garantir le réaménagement et de la modernisation des centres **Marienthal** et **Hollenfels**, l'élaboration d'un projet de loi est envisagée.

Pour **Marienthal**, des crédits sont prévus au Fonds d'investissement et les travaux de réaménagement ont commencé. Du fait que depuis presque 2 ans, le Centre est occupé par des réfugiés de l'Ex-Yougoslavie, les différents groupes respectivement classes n'ont pas eu la possibilité de séjourner dans les locaux du Centre.

Malgré cette situation exceptionnelle, les demandes de participation aux activités pour la durée d'une journée ont augmenté en 2000.

Pour **Hollenfels**, une étude d'architecte est en cours pour l'ensemble de l'auberge de jeunesse et du centre d'écologie et de la jeunesse.

Au centre de **Bourglinster**, les travaux de modernisation et de rénovation vont bon train. La finalisation des travaux de réaménagement est prévue pour 2001. Rappelons que selon la convention conclue le 9 octobre 1998 entre le Ministère de la Culture, le Ministère de la Jeunesse, le Ministère du Tourisme, la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises, la Chambre des Métiers et la Commune de Junglinster, des classes métiers d'art seront organisées dans ce Centre.

- Après la fermeture définitive du centre **Parc Hosingen** au mois d'août, les travaux de construction du nouveau centre « Jeunesse » débiteront en 2001.

De 1995 à 2001, sur la base d'une programmation à long terme, **146 millions** de francs ont été investis dans la transformation, la modernisation et la mise en sécurité des bâtiments.

3.1. Le Centre de formation et de rencontre Eisenborn



La mission du Centre de Formation et de Rencontre est d'accueillir les groupes et associations de jeunes désireux d'organiser des stages de formation. Un responsable du SNJ sur place a pour mission d'assister les groupes à cette fin. Afin de faciliter le travail de préparation des stages, un coin de documentation a été constitué comportant surtout les livres sur la dynamique de groupe.

Le Centre de Formation peut également être sollicité pour l'organisation de journées d'études, de conférences, de séminaires ainsi que de journées de réflexion. Rappelons que le centre dispose de 3 salles polyvalentes qui peuvent être utilisées pour des séminaires de formation ainsi que pour des activités diverses. La salle dite « Théâtre » peut recevoir facilement une cinquantaine de personnes. Elle est dotée d'une scène avec salle de régie. L'ancienne chapelle se prête parfaitement pour l'accueil d'un groupe de 25 personnes. La salle de loisirs au deuxième étage invite à la détente. Depuis sa rénovation la capacité d'hébergement est portée à 51 personnes. Le rez-de-chaussée est équipé de 4 chambres pour chaises roulantes, l'accès aux étages est facilité pour personnes handicapées par un ascenseur. Le centre dispose d'un terrain de sport permettant aux groupes de jouer du volley, du basket et du football. Seul défaut, s'il en est, reste la pénurie des places de parking qui se fait surtout remarquer lors des grandes manifestations.

3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



Au cours de l'année 2000 1.729 personnes ont totalisé 3.774 nuitées dont 3.033 des nuitées de jeunes en-dessous de 26 ans et 741 nuitées d'adultes. Précisons que comme l'année précédente le Centre était occupé pratiquement tous les W.E.

Au mois de mars le quatrième symposium pour responsables d'après-midi de loisirs au niveau communal a eu lieu avec comme thème : la participation des jeunes au niveau communal. Ce symposium, organisé par le SNJ et le CAPEL, a regroupé des responsables de 22 communes.

Les stages du Service Volontaire Européen ont tous été tenus au Centre d'Eisenborn.

Le centre dispose d'une salle de mixage de vidéo (vidéo cut) permettant la réalisation et la postproduction (montage, bande de son, effets spéciaux) de films de vidéo. Depuis janvier le centre possède un nouveau système de logiciel plus stable et plus facile à manier. Par ce nouveau système de montage numérique les jeunes peuvent, après une brève introduction réaliser eux-mêmes de petits clips. Au cours de l'année 2000 une douzaine de groupes (maisons de jeunes, classes du primaire, différentes formation de stages et colonies etc.) ont utilisé le vidéo cut pour l'espace d'une journée jusqu'à une semaine. En 2000 le SNJ a organisé trois **classes de vidéo**. Chaque classe a pu tourner au moins un film de fiction, ainsi qu'un film d'animation. Le résultat c.-à-d. une cassette vidéo a pu être emporté à la maison. Les thèmes abordés par les jeunes ont été les suivants: le cirque, le racketing chez les jeunes, un hold-up, un kidnapping, une virée dans l'espace.

De mars à juillet un grand projet international regroupant des jeunes de 6 pays européens différents (l'Allemagne, l'Ecosse, l'Espagne, la France, le Luxembourg et la Pologne) s'est fait au Luxembourg. Chaque groupe de jeunes a réalisé un court-métrage de 12 minutes environ présentant la situation de la jeunesse dans leur pays respectif. Au mois de juillet les jeunes se sont retrouvés au Luxembourg pour mettre en commun leurs images et de produire un film commun. Quatre films produits par les jeunes ont été diffusés à la journée luxembourgeoise de l'expo universelle à Hanovre par la société SES.

Un atelier de photographie disposant de trois tables de travail a été aménagé. Toutefois il s'est avéré trop petit, pour l'année 2001 il est prévu d'agrandir l'atelier en question.

Le Centre de Formation héberge pour le moment jusqu'à la fin des rénovations de l'auberge de Bourglinster **les classes de métiers d'art**. Ces ateliers sont proposés par le SNJ et la Chambre des Métiers dans les anciennes dépendances du château à

Bourglinster. Cet espace créatique offre aux élèves des 4e, 5e, 6e années d'école primaire pendant trois jours des cours d'initiation dans les disciplines suivantes: reliure, travail du métal (art déco), céramique, tissage, peinture, photographie, travail de verre et mosaïque. Pendant l'année des classes venant de Frisange et de Garnich ont participé à ces différents ateliers.

Notons qu'un camp international 'Interarts' avec des participants venus de 9 pays différents, dont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la Finlande, la Hongrie, l'Italie, la Slovénie, et le Luxembourg a également profité de ces ateliers de métiers d'art.

Comme dans le passé, le Réseau Luxembourgeois des Amateurs d'Ondes Courtes a organisé des week-ends d'initiation pour débutants et des activités de préparation à l'examen radio-amateur au Centre.

3.2. Le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels



Adresse :
Château de Hollenfels
L- 7435 Hollenfels
Tel : 30 94 43 – 30 82 80
Fax :308744

La mission du Centre consiste dans l'organisation d'activités de formation, d'éducation, d'initiation et de sensibilisation à la nature.

Le Centre est installé au château. Il comporte 2 salles de travaux pratiques, 2 salles de classe et plusieurs dortoirs avec une cinquantaine de lits, ce qui rend possible l'organisation de classes vertes d'une semaine. Le donjon présente une salle de séjour et 3 salles d'exposition.

Les repas peuvent être pris à l'auberge de jeunesse qui se trouve en face du château. L'auberge de jeunesse peut héberger 4 classes en même temps : à ces classes les enseignants offrent le même programme d'animation qu'aux classes qui séjournent au Centre.

L'animation et l'administration du Centre sont assurées par une équipe d'enseignants détachés à temps partiel par le Ministre de l'Education Nationale à savoir:

3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



- 5 professeurs de biologie avec un total de 28 leçons hebdomadaires de transfert de tâche

- 5 instituteurs détachés pour 28 leçons hebdomadaires au Centre

et un employé au Service National de la Jeunesse, pour assurer une grande partie de l'accueil et de l'animation des groupes et des travaux d'entretien du matériel didactique.

Les frais d'exploitation et de fonctionnement sont inscrits au budget du SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.

Pour mieux informer les enseignants sur les activités du Centre, un programme détaillé est publié chaque année dans le COURRIER DE L'EDUCATION NATIONALE au début de l'année scolaire. Dans ce courrier sont indiquées également les démarches à suivre pour les réservations.

ACTIVITES EDUCATIVES PENDANT 2000

I. Classes de l'enseignement primaire et préscolaire

I.1. Classes "vertes" d'une semaine

Les enseignants du Centre d'Ecologie et de la Jeunesse prennent régulièrement en charge les classes qui séjournent pendant une semaine ou une partie de semaine aux Centres de Hollenfels et de Marienthal ainsi qu'à l'Auberge de Jeunesse de Hollenfels. Pendant ces dernières années le Centre du Marienthal n'a plus hébergé de classes vertes parce qu'il fonctionne comme Centre d'accueil pour les réfugiés du Kosovo.

Pendant deux demi-journées les élèves découvrent différents milieux de vie. Ainsi 65 classes vertes du primaire et du préscolaire ont séjourné à Hollenfels (1149 élèves) et ont suivi 130 stages se répartissant sur les sujets suivants:

- biologie des abeilles et apiculture
- la vie dans l'étang et dans le ruisseau
- découverte de la forêt
- la haie et ses fonctions
- la vie dans le sol

- le jardin biologique
- la vie à la ferme
- écologie des champignons
- plantes médicinales
- la vie au château au moyen-âge

Pendant les sorties sur le terrain les élèves sont confrontés directement aux phénomènes naturels et participent activement à la découverte des différents biotopes en faisant des échantillonnages, des déterminations, des observations à la loupe et des expériences simples.

I.2. Classes d'une journée

Les enseignants du Centre d'Ecologie organisent également des séjours d'une journée. Ainsi 283 classes (5094 élèves) ont suivi 283 stages avec les sujets déjà mentionnés. Notons que 98 classes ont suivi un stage d'une journée à la ferme pédagogique de Meispelt.

En résumé, les enseignants du Centre ont pris en charge 348 classes de l'enseignement primaire et préscolaire avec un total d'environ 6243 élèves pendant 413 stages.

II. Classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique

22 classes de l'enseignement postprimaire ont séjourné entre deux et cinq jours au Centre de Hollenfels ou à l'auberge.

Les autres classes ont passé une journée scolaire au Centre pour faire de l'écologie pratique.

Les enseignants qui prennent en charge les classes vertes essaient de ne pas réduire le stage à une simple étude du milieu. Les mécanismes qui régissent notre environnement et les interrelations homme/milieu sont bien mis en évidence. Ainsi l'objectif primordial des stages d'écologie est de faire acquérir aux élèves une attitude responsable à l'égard de l'environnement. Sur demande les jeunes peuvent aussi se familiariser avec la nature par une approche ludique qui fait appel à tous les sens (apprentissage global).



3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



103 classes de l'enseignement postprimaire (élèves) ont fait un stage d'écologie pratique d'une journée à Hollenfels.

Les sujets qui sont traités sont les suivants:

- "Faire Welthandel"
- écologie et santé
- excursion géologique
- écologie pratique dans la vie de tous les jours
- écosystème eau
- écosystème forêt
- relations dans les milieux naturels
- poissons indigènes
- biologie des abeilles
- lichens et autres bioindicateurs
- "Naturerfahrungsspieler"
- jardin biologique
- champignons
- ferme pédagogique
- nature-art



III. Enseignement supérieur

14 stages ont été organisés pour l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques (ISERP), l'Institut Supérieur de Technologie (IST) entre autres.

Pour résumer il faut souligner que 8935 élèves ou étudiants ont participé aux stages écologiques offerts par le centre.

IV. Formation continue, séminaires, projets éducatifs, conférences, les rallyes

IV.1. Séminaires pour enseignants et autres groupes

Plusieurs séminaires de formation continue pour enseignants du postprimaire se sont déroulés au Centre en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale . Les sujets des stages étaient : le lagunage et nature-art.

Un séminaire sur les fermes pédagogiques a été organisé pendant trois jours pour 80 participants des pays du BENELUX au Centre de Larochette et l'animation fut assurée en majeure partie par les enseignants du Centre de Hollenfels.

IV.2. Formation "Guide-nature"

A l'exemple des autres pays du Benelux, le groupe mésologique dispense une formation pour les gens qui se destinent à l'animation de

groupes de jeunes et d'adultes afin de les sensibiliser aux beautés et aux valeurs de la nature.

Entre 12 et 15 personnes intéressées ont participé régulièrement aux nombreuses activités (cours, conférences, stages d'écologie pratique, excursions,...), offertes dans le cadre de cette formation. Les enseignants du Centre offrent une partie de stages dans le cadre de cette formation à Hollenfels et ailleurs.

IV.3.PANDA-CLUB a.s.b.l. et REGULUS-JUNIOR CLUB

Les activités de sensibilisation à l'environnement du Panda-Club a.s.b.l. et du club REGULUS-JUNIOR s'adressent à des jeunes de 6 à 18 ans et se déroulent pendant leur temps de loisirs. Trois semaines de colonie ("Naturspillvakanz op der Buurg") avec 95 participants de 7 à 9 ans ont été organisées pendant les vacances d'été à Hollenfels en collaboration avec un animateur du Centre.

IV.4. Rallyes-Nature

Des rallyes-nature furent organisés pour des classes de l'enseignement postprimaire, permettant chaque fois à une dizaine de classes de découvrir la nature sous forme de jeu. Les élèves doivent en plus trouver leur chemin jusqu'à Hollenfels à partir d'une gare. Les enseignants de Hollenfels se sont occupés de l'animation et de l'organisation de ces rallyes.



3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



V.5. Autres groupes

Il faut mettre en évidence les stages de l'UNION GRAND-DUC ADOLPHE (UGDA) qui permettent à de nombreux jeunes de perfectionner pendant une semaine leurs connaissances et aptitudes en musique pendant les vacances de la Toussaint, de Carnaval et les vacances d'été.

Pendant les weekends et les vacances scolaires un grand nombre de stages offerts par le SNJ se déroulent au Centre (le Centre de Marienthal étant fermé) et des groupes comme l'association CITHARA, les guides et scouts, des fanfares, le groupe animateur de la centrale des auberges de la jeunesse, des centres d'informations jeunes, des associations de protection de la nature des pays voisins, etc. profitent du centre pour y organiser leurs activités.

La sensibilisation à la nature continue pendant les congés scolaires : dans le cadre de la semaine « Open Zentren » et sur demande pour tous les groupes séjournant au Centre.

V. Expositions, documentation

V.1. Expositions itinérantes

Les expositions élaborées par les enseignants du Centre ont été montrées dans plusieurs communes (centres culturels p.ex.) sur demande des responsables de ces établissements.

V.2. Documentation

L'aménagement de la cave du donjon mis en oeuvre par les responsables de l'administration des bâtiments publics a permis d'agrandir la bibliothèque et le stock de matériel audiovisuel et de mieux gérer cet ensemble.

VI. Le rucher d'initiation de Hollenfels

Depuis l'agrandissement du rucher dans le parc de Hollenfels sa valeur pédagogique a encore augmenté et de nombreuses classes (117) ont visité le rucher en 2000 pour y recevoir des explications sur la vie des abeilles et l'apiculture.

Depuis l'année scolaire 99/00 la grande salle est aussi à la disposition de la commune de Tuntange pour les cours de morale laïque.

L'apiculteur expérimenté de la Fédération des Apiculteurs a assuré l'entretien et l'exploitation exemplaire du rucher. Un certain nombre de cours d'initiation et de perfectionnement concernant l'apiculture se sont déroulés à Hollenfels grâce à la collaboration entre la

Fédération des Apiculteurs et le Service National de la Jeunesse.

VII. Réunions

Une quarantaine de réunions ont eu lieu entre les enseignants et les autres responsables du Centre et les organisateurs de stages pour permettre une meilleure collaboration et coordination des activités éducatives ou autres.

VIII. 25^{me} anniversaire du Centre de Hollenfels

Pour fêter cet anniversaire quelques manifestations extraordinaires ont été organisées comme p.ex. la fête populaire du 9 juillet avec ateliers pour enfants et concerts. Le séminaire sur les fermes pédagogiques, la conférence « nature-art » se sont déroulés dans ce cadre. Il faut souligner que les enseignants du Centre ont reçu le prix « Hëllef fir d'Natur » pour leur engagement dans le domaine de l'éducation relative à la nature et à l'environnement.

IX. Perspectives pour 2001

Un sentier de sensibilisation à la nature et à l'histoire de la région pourrait enrichir la valeur culturelle et touristique des alentours du château. En collaboration avec l'organisation « Objectif Plein Emploi », les enseignants du Centre ont commencé l'aménagement du « Schlassgruef » et du parc en vue d'une meilleure exploitation pédagogique du site.

D'autre part les étangs du Marienthal qui ne sont plus exploités par l'Administration des Eaux et Forêts, doivent être aménagés suivant des critères écologiques et pédagogiques par les responsables du Centre.

La ferme du Marienthal a été achetée par l'Etat et les plans de rénovation sont réalisés en ce moment : un projet pédagogique et social permettra l'accueil de classes dans ce cadre exemplaire et il sera réalisé en collaboration avec les enseignants du Centre.

Le nombre des classes accueillies au château et à l'auberge a augmenté rapidement ces deux dernières années et une priorité des enseignants du Centre est de satisfaire cette demande croissante d'animation relative à la nature et au patrimoine culturel tout en espérant que le personnel technique et administratif nécessaire sera mis à leur disposition.

D'autre part une rénovation des dortoirs et de salles de séjour au château et à l'auberge pourrait nettement améliorer les conditions d'hébergement.



3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



3.3. Le Centre d'Erpeldange



Le Centre d'Erpeldange comprend un terrain de camping pouvant contenir jusqu'à 100 personnes et un chalet où peuvent loger jusqu'à 25 personnes.

En 2000 le terrain de camping fut utilisé par 498 personnes totalisant 3250 nuitées, dont trois grands camps d'été organisés par le SNJ pour enfants de 9 à 15 ans.

Dans le chalet logeaient 612 personnes. Le nombre de nuitées s'élève à 1557.

A l'occasion de manifestations communales 1500 personnes ont profité du centre.

A l'initiative "Oppen Zentren", introduite en 1996 par le Ministère de la Jeunesse en collaboration avec les administrations communales pour permettre à celles-ci d'organiser des activités de loisirs dans des centres de jeunesse, ont participé 180 personnes.

Travaux d'entretien et d'aménagement en 2000:
Travaux de peinture,

Pose de carrelage dans la petite cuisine et salle staff du camping,

Elaboration d'un plan pour l'agrandissement et la modernisation du chalet sanitaire au camping.

3.4. Le Centre de Jeunesse de Marienthal



Comme les 2 dernières années le Centre est occupé par des réfugiés de l'ex-Yougoslavie, les groupes n'ont pas la possibilité de séjourner dans ces locaux.

Malgré cette situation exceptionnelle, les demandes pour participer aux activités offertes par le Centre pour la durée d'une journée ont augmenté en 2000. On offre de l'animation aux groupes qui séjournent au Centre écologique à Hollenfels ou qui s'inscrivent pour une journée.

Pendant l'année 2000 l'équipe d'animation a pu offrir à 5071 (3669 en 1999) personnes différentes activités

à savoir :

Atelier de magie

245 enfants, surtout du préscolaire et du primaire, ont vécu des heures enchantées dans le monde de la magie.

Communication 3000

Le monde de la communication électronique et le vaste domaine de l'Internet ont intéressé **400** personnes dont une partie étaient des responsables de groupes et des adultes. Le 16 mai, cet atelier pouvait accueillir son **2.000^e** visiteur depuis sa création en juillet 97.

Activités d'aventures

Depuis quelques années, le Centre Marienthal avec ses alentours naturels s'est spécialisé dans le domaine de la pédagogie de l'aventure en offrant à **2893** personnes une multitude d'activités dans la nature à savoir :

- **Exploration des grottes** (Mamerlayen) : **1437** personnes
- **Parc d'aventures** avec escalade, rappels, parcours avec cordes, échelles spéléo, etc : **1456** personnes.

Le domaine de la pédagogie de l'aventure est utilisé pour finaliser quelques projets à long terme concernant la prévention primaire avec des jeunes (voir plus loin).

Parmi ces activités diverses, le Centre propose aussi des **formations** spécifiques à des jeunes ou à des adultes (chefs de groupe, enseignants, éducateurs, animateurs...), surtout au sujet de l'Internet et de la pédagogie de l'aventure (**514** personnes).

Oppen Zentren :

Lors des vacances d'été, les activités étaient ouvertes aux communes pour leurs activités de vacances et on a accueilli **1019** personnes pendant 8 semaines.



3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



Spécification des visiteurs :

Classes préscolaires, primaires
Classes de divers lycées techniques
Maisons de jeunes
Entente des foyers de jour (formation)
Educateurs des MJ et IEES (formation)
CIJ (formation)
PIC et Service volontaire (formation)
Centre de prévention (formation)
CISV
Ardennes-Eifel
Foyers
Education différenciée
CSE de Dreibern et Schrassig
Sapeurs-pompiers Roeser et Nospelt
Inter Actions
25 Communes (Oppen Zentren)
CAPEL
Camp archéologique
Mérite Jeunesse
Panda Club
Ateliers de Bitbourg et de Prüm
Ecole de Prüm
Ecole de Langsur
Des jeunes du « groupe de Mondorf » (Bitbourg, Saarbrücken, St-Vith, Thionville, Trèves)



Projets de prévention primaire

Tous ces projets sont organisés en étroite collaboration avec le **CePT** (Centre de prévention des toxicomanies) qui assure le cadre scientifique et le contenu spécifique des activités et formations.

Niveau national

- 1) **Journée de prévention** pour classes de la 5^e et 6^e année d'études (activité dans le cadre du projet du CePT "prévention primaire dans les communes ».

Après une soirée de préparation avec les enseignants, les classes viennent au Centre pour travailler d'un côté dans des ateliers ayant comme sujet les drogues et la prévention et pour vivre de l'autre côté une journée pleine d'aventures ensemble avec leurs camarades. Une soirée pour parents suivra chaque journée afin de les informer sur ces activités. En 2000, une première expérience a été faite avec la Commune d'Echternach. Cette année, 6 autres journées vont suivre.

- 2) **Projet de prévention avec les Centres socio-éducatifs de Dreibern et Schrassig**

Depuis quelques années des jeunes de Dreibern et de Schrassig viennent au Centre Marienthal pour apprendre à vivre en groupe des aventures, pour profiter des autres activités (surtout Internet) et prendre des responsabilités pour les autres en effectuant régulièrement des travaux de construction dans le parc d'aventures.

En 2000, ce projet a connu un point fort lorsque quelques garçons de Dreibern et puis quelques filles de Schrassig ont participé chaque fois pour une semaine à des travaux de nettoyage à la côte en Vendée salie par les déchets d'un pétrolier chaviré.

A côté des activités avec les jeunes, le CePT se donne comme mission de motiver le personnel éducatif de ces Centres pour ce projet, de leur offrir une formation spécifique dans l'approche primaire de prévention et d'assurer un suivi et une évaluation scientifique du projet.

Niveau interrégional

- 1) **Plate-forme interrégionale**

Le projet décrit plus haut connaît depuis quelques années une extension vers nos voisins d'Allemagne et notamment vers la Caritas Bitbourg, les ateliers de métal de Bitbourg et de Prüm, l'école de métier de Prüm, le Service de la Jeunesse de Daun.

Les responsables de ces groupes et institutions se rencontrent régulièrement en tant que plate-forme afin d'organiser des activités, d'échanger des expériences et d'entreprendre des formations spécifiques.

- 2) **Coopération internationale** (groupe de Mondorf initié par les ministres de la Santé de Luxembourg, de la Rhénanie-Palatinat, la Lorraine, la Sarre et la Belgique germanophone).

Chaque année, une grande activité pour jeunes est organisée avec tous les partenaires. En 2000, 45 jeunes ont vécu 3 jours d'aventures au Centre Marienthal.

Pour juillet 2001 est prévu un grand raid transfrontalier partant du Marienthal vers la région de Bitbourg.

3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



Mérite Jeunesse

Le Centre Marienthal a donné aux jeunes la possibilité de progresser dans leurs efforts pour le Mérite Jeunesse :

- ouverture du stage de formation « Survival » pour le niveau bronze
- voyage d'aventure au Mexique (or)
- journée d'aventure pour un mérite « spécial » pour un jeune handicapé mental
- pendant l'été, un camp archéologique a commencé des fouilles sur le site du Centre Marienthal.

D'autres activités spécifiques sont envisagées pour l'année 2001.

Travail d'intégration sociale

a) Projet avec Dreibern et Schrassig

- Par les activités régulières avec ces jeunes en situation difficile, on leur donne la possibilité de progresser dans leurs capacités individuelles afin de faciliter une intégration sociale après leur séjour dans ces Centres socio-éducatifs.

Exemples : - apprendre à vivre en groupe, respecter l'autre, aider le plus faible, gérer des conflits, prendre des responsabilités, accepter ses propres limites.

- Des initiations à l'informatique et aux moyens de communication comme l'Internet leur facilitent aussi une intégration dans le monde du travail.

b) « CAT »

Les jeunes sous contrat « CAT » apprennent à prendre des responsabilités, à collaborer dans une équipe d'animation.

Par son travail au Centre Marienthal, une jeune a eu la chance de trouver un poste de travail dans un magasin d'aventures.

Pour une autre fille, venant du centre socio-éducatif de Schrassig, on a réussi à la motiver à trouver un appartement, à commencer de faire des stages de formation d'animatrice au sein du SNJ et à choisir la possibilité du Service volontaire après son contrat au Centre Marienthal.

Conclusions et perspectives

Même si le Centre reste fermé pour des séjours prolongés, l'augmentation de demandes (déjà en hausse pour 2001) montre que les activités diverses touchant beaucoup de domaines ainsi et que le travail socio-éducatif sont très appréciés par les groupes en question.

Le travail de l'équipe d'animation n'est pas axé exclusivement sur l'animation de groupes, mais

pendant la période d'hiver une grande partie de l'énergie est utilisée pour rénover et améliorer le site d'aventure et de mettre à jour le matériel utilisé pour nos activités.

Pour satisfaire d'une manière qualitative à ces demandes, l'équipe d'animation de 2,5 tâches est trop petite et on doit avoir recours à aide



d'étudiants et de volontaires pour la pleine saison qui va d'avril à septembre.

Néanmoins, à la longue un travail professionnel et des programmes plus élaborés ne sont possibles qu'avec une équipe de professionnels plus grande que dans la situation actuelle.

3.5 Le Centre international de la jeunesse "Osterbour" à Larochette

Le Centre comprend :

- Bâtiment principal avec dortoirs pour groupes et individuels, salles de séjours et réfectoire
- Bungalows pour familles et groupes de jeunes
- Alentours bien aménagés. Aires de jeux pour petits et grands
- Pavillon avec salle polyvalente.

En 2000 beaucoup de groupes de musique, des groupes théâtraux, des clubs de jeunes et des groupes de formation de l'Etat et para-étatiques y ont résidé.

L'année passée 1832 visiteurs ont profité du Centre et ont totalisé 6903 nuitées, ce qui représente une augmentation de 1889 nuitées.

Plusieurs grands stages ont eu lieu :

Stages de musique organisés par l'Union Grand-Duc Adolphe.

Echange européen avec des jeunes de 8 pays.

Classes primaires et secondaires.

327 personnes ont participé à des séminaires d'une journée (séminaires de formation, de sécurité, classes patrimoine, réunions d'associations etc).

A l'occasion d'une réunion de travail du service volontaire européen, le Grand-Duc Héritier Henri visitait le Centre.



3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



Deux jeunes du service volontaire européen ont travaillé pendant six mois au centre.

Ils ont organisé divers stages créatifs avec des jeunes de 12 à 19 ans de la commune, du Kosovo, et du Mérite Jeunesse.

Ainsi 3 créations ont été réalisées :

- la cabane four
- le dôme osier
- le cercle primitif.

Un projet de cinq ans pour l'aménagement des alentours du Centre a débuté en 1996. Il sera réalisé par de jeunes chômeurs, jeunes volontaires du service volontaire européen, du Mérite Jeunesse et par des camps de travail.

Le projet comprend:

- une place de jeux pour enfants
- un sentier "naturel"
- aménagement du cours d'eau
- coins de repos
- aires de sports.

3.6. Le Centre-Nature de Lasauvage

Visiteurs

- L'Ecole-Nature a accueilli pendant cette année scolaire 135 classes de la commune de Differdange, 61 classes de la commune de Pétange et 13 classes de la commune de Sanem.
- Deux groupes d'étudiants de l'ISERP ont fait un stage d'une journée dans le Centre-Nature. Thèmes: étude des traces de notre passé, étude d'une localité à partir de sa géographie, introduction à la pédagogie de la nature.
- Au mois d'octobre le centre a eu la visite de Monsieur le Ministre de l'Environnement Charles Goerens et de Monsieur le Secrétaire d'Etat Eugène Berger, qui ont pu se rendre compte du travail fait pendant les treize ans de fonctionnement. Le centre de Lasauvage ayant été conçu comme projet pilote régional qui a démontré la nécessité de centres régionaux, il serait souhaitable de voir un concept national pour l'éducation à l'environnement.

Expositions

- Une nouvelle exposition a pu être présentée en collaboration avec la LNLV. Thème: "Gäifvullen an Eilen - Meeschter um Himmel / Meeschter an der Nuecht". Suite à une séance d'information du personnel enseignant, 34 classes ont visité cette expo.
- Cette même exposition fut présentée dans la commune de Sanem. 16 classes l'ont visitée l'exposition.
- Dans la commune de Pétange une exposition sur l'écologie en agriculture fut présentée au grand public lors d'une semaine de la Nature.
- 14 classes ont fait une visite guidée sur l'exposition sur les minières à ciel ouvert pendant une campagne d'information sur

Pour les classes patrimoine sont prévus :

- installation d'une tente celtique
- reconstruction d'une maison d'habitation pré-carolingienne
- petite reconstruction d'un moulin à eau du Moyen- Age.

En novembre une convention entre le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse ET l'Association sans but lucratif Objectif Plein Emploi a été signée, qui a comme objet la mise à disposition d'une équipe pour la remise en valeur des sites de Larochette, Hollenfels et Marienthal.

Différents travaux ont été effectués au Centre en 2000:

- modernisation de la cuisine et agrandissement du réfectoire
- sanitaire au pavillon
- installation d'un bureau pour animateurs.

les travaux d'entretien de la réserve naturelle du „Giele Botter“.

Autres activités:

- Comme chaque année un rallye pour 15 classes des premières années d'études de Differdange fut organisé en juin dans la réserve naturelle dite "Aepelboesch".
- Organisation du rallye régional du SNJ à Lasauvage avec la participation de huit classes de la région et deux classes allemandes.
- Plantation de 100 m de haies à l'occasion de la journée de l'arbre à Soleuvre avec la participation de plusieurs classes scolaires dans le cadre de l'action „100 km Hecken“.
- Le "Paradis", jardin pédagogique de Lasauvage, a servi de point d'information sur les méthodes écologiques de jardinage ainsi que sur l'information sur l'apiculture.
- Visite de la station d'épuration de Pétange avec plusieurs classes.
- Participation à la campagne "Schoul an Natur" avec dossier pédagogique sur la vie dans les biotopes humides en danger.
- Participation à un stage sur la gestion durable de nos forêts.
- 44 élèves de 22 classes, gagnants du "Naturquiz", ont participé à la visite de la réserve naturelle de Remerschen (informations sur la convention de Ramsar) et du Zoo d'Amnéville.
- Grace au matériel de l'Ecole-Nature du jus de pommes a été produit dans plusieurs classes des communes de Pétange et de Differdange.

Projets:

- Intervention dans les trois communes de Differdange, Pétange et Sanem au sujet de la campagne „Landschaft schmaacht“ qui

3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



demande une application de critères écologiques dans les cantines scolaires.

- Dans ce cadre l'Ecole-Nature a développé une nouvelle unité „Kachen a Brachen“ qui a pour but de faire voir aux élèves la relation de leur nourriture avec l'environnement naturel dans lequel ils vivent.
- Un projet “Abfallarme Schule” fut lancé dans les écoles de Differdange et a trouvé beaucoup d'enseignants intéressés. Malheureusement la collaboration avec les services de la commune s'avère compliquée.

* Hébergement

Des classes scolaires et des groupes de jeunes ont l'occasion de faire un séjour prolongé dans le centre d'hébergement de Lasauvage et de profiter du programme de l'Ecole-Nature. Les demandes y relatives sont à adresser à l'Administration Communale de Differdange. L'hébergement nécessite absolument un animateur pour les classes visiteurs.

Collaboration

- Comme le Centre-Nature de Lasauvage a rassemblé beaucoup d'expériences au sujet “ferme pédagogique”, nous avons participé au projet „Schoul um Bauerenhaff” qui a pour but d'ouvrir des fermes aux classes scolaires dans toutes les régions du pays. Plusieurs démarches ont été faites auprès des ministères pour créer un réseau de fermes pédagogiques. Dans les communes de Differdange et de Pétange différents contacts ont été pris avec les fermiers qui ont démarré le projet. 19 classes ont profité de l'offre à Differdange.
- Il existe aussi une collaboration étroite avec l'ISERP de Walferdange, le Musée d'Histoire Naturelle et la Maison de la Nature à Kockelscheuer.

Service de prêts

Gestion de matériel pour l'éveil aux sciences et d'une vidéo-thèque de 300 films sur la protection de l'environnement et la biodiversité.

3.7 Le Centre de Lultzhausen

Le centre nautique et de plein air de Lultzhausen, créé en 1985 en coopération avec le Ministère de l'Education Physique et des Sports, se réjouit toujours d'une grande popularité.

Depuis le début de la saison nautique 93, l'infrastructure a été sensiblement améliorée avec la construction d'un hangar au bord de l'eau, permettant de pratiquer confortablement la voile, la planche à voile et le kayak. En plus, l'offre a été enrichie par l'acquisition de vélos de course et de vélos tout terrain.

Conscients du problème de sécurité, les responsables du centre ont acquis un bateau à moteur et ont engagé une personne pour l'entretien du matériel.

Soulignons que le 22 avril 94 les Ministères de la Jeunesse, de l'Education Physique et des

Sports, du Tourisme, la commune de Neunhausen et la Centrale des Auberges de Jeunesse ont signé une convention relative au fonctionnement du centre dénommé Centre d'animation et de rencontre pour le sport et la jeunesse à Lultzhausen.

La mission du centre se définit ainsi:

- 1) assurer l'accueil du public, notamment des sportifs et des jeunes, tant à titre individuel qu'en groupe
- 2) développer des activités relevant de l'éducation socioculturelle pour les jeunes, telles que des classes de plein air et de nature ou des stages sportifs
- 3) contribuer à l'information et à l'animation touristique.

Les infrastructures du Centre sont constituées de l'auberge de jeunesse, des bases nautiques et du hall sportif.

L'animation et l'administration des activités socioculturelles sont assurées par une équipe d'enseignants qui y sont détachés par le Ministère de l'Education Nationale.

Les 4 professeurs d'éducation sportive avec un total de 20 leçons hebdomadaires de transfert de tâche s'occupent entre autres de l'organisation des classes de plein air pour les classes de l'enseignement primaire et post - primaire, de l'encadrement pédagogique et de la réalisation de stages sportifs.

Les enseignants ont pris en charge des classes scolaires ou des groupes de jeunes pendant une demi-journée, une journée entière, ou toute une semaine pour les initier, familiariser et perfectionner dans les activités sportives.

Pour chaque unité d'enseignement, c'est-à-dire matinée ou après-midi de sport, les groupes étaient encadrés d'un prof d'éducation sportive et pouvaient opter pour 2 activités distinctes.

Environ 800 élèves ont profité des 137 unités d'enseignement pour s'initier au kayak, à la voile, à la planche à voile, au vélo de course ou au vélo tout terrain.

17 groupes sont venus pour un après- midi, 14 groupes pour une journée entière, 5 groupes le week-end et aussi 8 groupes se sont décidés à séjourner plusieurs jours et 7 groupes une semaine entière.

Comme pour l'année précédente, la pratique du vélo tout terrain a été l'activité préférée des jeunes en 2000 avec 46 sorties suivie du kayak (39), de la voile(32), de la planche à voile (17), et finalement du vélo de course (3).

Le choix des jeunes en défaveur du vélo de course s'explique par le terrain très dénivélé qui demande aux jeunes un entraînement spécifique préalable.

On remarque un choix évident en faveur du vtt et du kayak en début de saison, ou l'eau est froide. En plus, l'année passée les conditions météorologiques étaient bonnes en début de

3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



saison, mais très défavorables fin juin et début juillet. Ainsi, les élèves n'ont presque pas essayé de faire des progrès en planche à voile. Soulignons que les groupes s'inscrivent avant tout pour les mois de mai, juin et juillet pour être à peu près sûrs de conditions climatiques agréables.

Cette demande oblige le Centre d'accueillir parfois 3 groupes simultanément afin de permettre à un maximum de personnes de pratiquer ces sports.

Le centre a été complet de mai à juillet.

2 groupes étaient inscrits simultanément pour toute cette période et il y avait même à plusieurs reprises la situation que 3 groupes devaient se partager les activités.

Le taux d'occupation moyen est monté de 95,7% à 100 % pour les mois de mai, juin, juillet

L'occupation moyenne est de 46,15 % pour le mois d'avril.

On constate une prolongation de la saison. Les activités commencent début avril et se terminent en octobre, ceci spécialement pour pratiquer le kayak et le vtt.

REMARQUE:

Le centre Lultzhausen en chiffres :

Evolution des activités sportives :

	Kayak	Voile	Surf	VTT	Velo
1995	38	54	34	18	1
1996	46	51	36	22	3
1997	54	42	27	17	2
1998	29	43	23	38	3
1999	32	41	29	42	6
2000	39	32	17	46	3



On constate une diminution de **38 %**, de 1233 à 768, pour les personnes ayant fréquenté le centre nautique en 2000 et de plus de **9 %** pour les unités d'enseignement, de 150 à 137.

L'explication est évidente. Les mêmes personnes sont restées une semaine entière pour se perfectionner dans les activités nautiques et elles ont ainsi bloqué les capacités pour accepter d'autres groupes. 7 groupes sont restés une semaine pour participer aux programmes offerts par le centre.

La stratégie d'ouvrir le centre pour les classes du primaire porte ses fruits et la formation des formateurs contribue à faire connaître et à faire fonctionner plusieurs groupes simultanément.

En outre, la collaboration avec l'ISERP de Walferdange permet de présenter et de faire découvrir ces activités de plein air aux futurs enseignants de l'école primaire luxembourgeoise.

Notons encore plus ou moins un statu quo pour les classes de plein air.

L'activité sportive d'un après-midi se limite à une initiation.

Les journées entières sont demandées en fin d'année scolaire.

Les W.E. sont très convoités par les groupes qui recherchent un travail plus approfondi.

La plupart des stagiaires recherchent un travail continu et même réparti sur deux années.

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
unité d'enseignement	112	66	118	118	115	145	158	142	136	150	137
classes de plein air	8	2	2	3	4	3	3	3	3	4	7
semaines nautiques	2	2	4	4	3	3	2	0	0	0	0
après-midi nautiques	13	15	11	22	25	26	26	24	27	28	17
journées entières	3	8	4	7	7	7	20	15	19	12	14
week-ends	6	0	5	8	8	10	9	4	5	6	5
personnes	1024	699	910	1082	1018	1150	845	915	865	1233	768

3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



3.8. Le Centre de Hosingen

Au mois de septembre le Centre de Hosingen a fermé ses portes pour faire place au nouveau bâtiment.

Des manifestations sportives, d'éducation et de loisirs se déroulaient les premiers 9 mois de l'année 2000 dans les salles de l'ancien parc à gibier de Hosingen.

Les clubs de tennis de table de Hosingen et de Hobscheid y exerçaient régulièrement leur entraînement et leur championnat.

815 visiteurs ont profité du centre:

- 127 du SISPOLO (Syndicat intercommunal pour le sport et les loisirs)
- 74 Guides et Scouts
- 614 divers

Le total des nuitées s'élevait à 952 dont:

- 655 au camping, et
- 297 dans le chalet

En 2001 vont commencer les travaux de construction du nouveau « Centre de Hosingen ».

Le futur Centre «Jeunesse» du parc de Hosingen offre aux jeunes un centre dans lequel on peut organiser de camps de grande envergure. L'auberge, les cabanes en bois, le camping pour jeunes, le hall sportif et les installations sanitaires constitueront une infrastructure unique de ce genre dans notre pays. Les organismes de jeunesse pourront y mettre sur pied des manifestations internationales et nationales regroupant jusqu'à 500 personnes.

3.9. Centre de Weicherdange

Il comprend: - Un chalet pour 20 personnes avec 4 dortoirs, cuisine équipée, salle de classe, salle de réunion, sanitaire. Un camping pour 100 personnes avec un chalet sanitaire, salle de staff et dépôt.

En 2000 on comptait 263 visiteurs au chalet, totalisant 690 nuitées (écoles primaires et post-primaires, scouts, sports, clubs des jeunes, groupes SNJ).

142 personnes ont utilisé le camping avec 922 nuitées.

Un grand camp créatif organisé par le SNJ en collaboration avec le jardin de Wiltz et « jardins à suivre », sur lequel participaient 25 jeunes de 6 pays, se déroulait pendant les grandes vacances.

En juillet avait lieu l'inauguration du chalet sanitaire au camping.

Le projet d'aménagement des alentours qui se déroule pendant trois ans et qui sera réalisé par des jeunes du Forum pour l'emploi, du service volontaire, des associations de jeunesse, jeunes artistes et avec la coopération du jardin de Wiltz, comprend:

- aménagement des alentours de l'étang
- aménagement de sentiers
- implantation de quelques sculptures artistiques
- aménagement d'une place de jeux
- petit amphithéâtre.

En décembre une convention entre le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse et le Forum pour l'Emploi a.s.b.l. a été signée, qui a comme objet la mise à disposition d'une équipe pour la remise en valeur des sites de Weicherdange et d'Erpeldange.



3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



3.10 . Le Centre d'Echanges Internationaux et de Formation Européenne

1. **Creation du Centre d'Echanges Internationaux et de Formation Européenne au Château de Munsbach**

Le Centre d'Echanges Internationaux (ci-après "le Centre") a été créé par Convention signée le 23 mars 1990 entre le Ministère de la Jeunesse et l'Institut d'Europe Luxembourg a.s.b.l.

Le Centre a pour mission de :
contribuer au développement de l'Europe des citoyens, notamment au niveau des relations culturelles et sociales ;
promouvoir le rôle de la capitale de notre pays dans le contexte européen ;
sensibiliser les jeunes citoyens de l'Europe aux évolutions économiques, sociales et culturelles de notre époque, surtout pour ce qui concerne les pays de l'Est et du Tiers Monde ;
favoriser à cet effet les contacts internationaux ;
procéder entre autres à des échanges et rencontres multilatéraux de classes scolaires et de groupes de jeunes et de participer à la formation d'animateurs socio-éducatifs.

2. **Le Service de Formation pour Jeunes**

La loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique (loi ASFT) a eu pour conséquences la signature d'une nouvelle Convention "Service pour Jeunes" (ci-après "le Service"). Celle-ci redéfinit les activités du Centre comme Service de formation travaillant au bénéfice des jeunes et garantissant des prestations pendant au moins soixante jours par an .

En vertu de la loi ASFT, la participation financière de l'Etat correspond au solde des frais de fonctionnement du Service et des recettes effectives.

3. **Les Locaux**

Le Centre/Service fonctionne dans les locaux du Château de Munsbach appartenant à l'Etat et loué à l'Institut d'Europe conformément à la convention du 20 juin 1983. Il peut donc utiliser l'infrastructure du Château et de l'Annexe, à savoir 2 salles de conférences et de séminaires, 3 salons, la Salle de documentation, le Bureau des études, le Secrétariat et le Bureau de l'Administrateur, 26 chambres avec 58 lits, la Salle des Repas, le Bar-cave et un parc de 200 ares.



4. **La Gestion**

En matière d'exécution des prestations à fournir par le Service de formation pour jeunes, les parties signataires collaborent au sein d'une plate-forme de coopération composée par des représentants des parties signataires de la Convention.

5. **Les activités**

5.1. **Partenaires et Réseaux de Coopération**

Depuis sa création, le Centre/Service réalise ses activités de formation et de rencontre en coopération les organisations membres de la "plate-forme" du Service National de la Jeunesse (SNJ), avec les Agences nationales du programme communautaire "Jeunesse pour l'Europe" et les membres de la Fédération Internationale des Maisons de l'Europe (FIME). Depuis 1997, il participe au projet de coopération transfrontalière du SNJ avec les régions du Hajdu-Bihar (H), du Bihor (RO) et de Lublin (PL) (adopté en 1999 par la coopération jeunesse BENELUX), et depuis 1998 à la coopération jeunesse BENELUX-Pays Baltes. Dès 2000, le Centre/Service pour jeunes contribue à la mise en place d'une formation pour animateurs transfrontaliers dans le cadre de la Grande Région Sarre-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat-Wallonie prévoyant, au possible, la reconnaissance des diplômes par les autorités. Depuis la fin de l'année, il participe à la création d'un réseau de Centres de jeunes du Conseil de l'Europe.

5.2. **Rencontres internationales et formation européenne des jeunes**

Ces activités comprises entre 1 et 8 jours ont pour but de permettre aux participants de deux ou plusieurs pays une expérience existentielle d'apprentissage interculturel et de citoyenneté européenne comportant des informations et échanges au sujet de l'unification européenne et des attentes des jeunes, la mise en question des préjugés et de la xénophobie, ainsi que le développement des facultés d'empathie et de coopération. Les méthodes de travail sont celles d'une pédagogie active permettant aux participants de gérer eux-mêmes leur processus d'apprentissage, notamment en ateliers bi- ou multiculturels et par des méthodes d'expression corporelle, de jeux de rôle, de simulation et de coopération.:

3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



"JOURNEE EUROPEENNE" POUR ELEVES DE L'ECOLE EUROPEENNE LUXEMBOURG ET DU LYCEE CLASSIQUE DIEKIRCH: informations et échanges sur l'intégration européenne, apprentissage interculturel.

Participants: 48 (1 BIH, 2 D, 4 DK, 2 E, 1 F, 1 GR, 2 I, 1 IRL, 27)

25.01.-27.01. SEMINAIRE D'APPRENTISSAGE INTERCULTUREL POUR ELEVES DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (CNFPC) D'ESCH-SUR-ALZETTE ET DU LYCEE SOPHIE GERMAIN DE THIONVILLE (F) dans le cadre du projet communautaire LEONARDO DA VINCI "Jeunes et Energies – la découverte des énergies renouvelables".

Participants: 31 (13 F + 24 L),

Nuitées: 22

REUNION D'EVALUATION DU SEMINAIRE INTITULE "FIT FÜR EUROPA" DU 12 AU 19 DECEMBRE 1999

Participants: 10 (4 D, 6 L)

14.06.-20.06. Séminaire De formation INTERCULTURELle européenne pour ELEVES du REGIME PRÉPARATOIRE DU LYCEE TECHNIQUE MATHIAS ADAM, PETANGE, ET DU COLLEGE TROIS FONTAINES, REIMS (F) dans le cadre du programme communautaire "Jeunesse pour l'Europe" intitulé "L'insertion des jeunes dans la vie professionnelle en sociétés multiculturelles".

Participants: 36 (18 F, 5 I, 7 L, 4 P, 1 YU + 1 TR),

Nuitées: 210

20.01. Réunion de préparation. Participants: 9 (4 F, 5 L)

29.06. Réunion d'évaluation. Participants: 7 (2 F, 5 L)

15.07.-22.07. Séminaire de formation INTERCULTURELle pour lauréats du concours de "L'Europe à l'Ecole" intitulé "Construire l'Europe dans le respect de toutes les cultures", en coopération avec les comités nationaux de "l'Europe à l'Ecole" dans le cadre du programme communautaire "Jeunesse pour l'Europe"

Participants: 18 (2 D, 3 CY, 2 CZ, 4 L, 2 NL, 2 P, 2 PL, 1 SK)

Nuitées: 123

24.08. Réunion d'évaluation: Participants: 2 (2 L)

07.08.-14.08. A ORADEA ET PADIS (RO): RENCONTRE ECOLOGIQUE EUROPEENNE, en coopération avec l'A.S.B.L. ECOTOP, Oradea dans le cadre de la coopération BENELUX-Hongrie-Roumanie-Pologne.

Participants: 14 (5 L, 9 RO)

Nuitées: 98

02.11.-06.11. Séminaire de formation européenne pour lycéens DE LA SCHULE AM RIED, FRANKFURT (d), ET DE LA KING EDWARD VI CAMP HILL SCHOLL BIRMINGHAM (uk): jeu de simulation au sujet de l'ouverture de l'UE vers les PECO.

Participants: 42 (1 CZ, 20 D, 6 H, 14 UK, 1 YU)

Nuitées: 168

09.11.-11.10. AU CENTRE EUROPEEN DU KIRCHBERG: 10ième Forum pour une Europe multiculturelle 2000 intitulé "Les jeunes et la culture de la paix" pour élèves de 10 lycées luxembourgeois et 9 établissements de pays membres et candidats de l'Union Européenne, organisé par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports et le SNJ dans le cadre du programme communautaire "Jeunesse pour l'Europe".

Participants: 94 (6 D, 5 H, 4 Irl, 5 I, 50 L, 4 NL, 5 P, 5 PL, 5 S + 5 SK)

Nuitées: 188, dans les familles des participants luxembourgeois

A BURGLINSTER: REUNION DE PREPARATION DE LA RENCONTRE INTERCULTURELLE INTITULEE "LAND ART" DU 14 AU 23 JUILLET 2001 à l'Auberge de Jeunesse de Bourglinster dans le cadre de la coopération BENELUX-Pays Baltes-Hajdu-Bihar(H)- Bihor(RO)-Lublin(PL)

Participants: 6 (6 L)

5.3. Formation d'animateurs de jeunesse

Dans le cadre de la formation d'animateurs du SNJ, le Centre/Service pour jeunes a pour mission de former et de participer à la formation du 3e cycle d'animateurs en méthodes d'apprentissage interculturel. Ces formations s'adressent à des animateurs bénévoles ou professionnels nationaux recrutés dans toute l'Europe, en vue de la réalisation de rencontres de jeunes par des équipes pluriculturelles formées, au possible, en coopération avec nos partenaires.

3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



28.01.-30.01. formation pour animateurs de rencontres internationales de jeunes du Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel, Neuerburg (D) intitulée "L'Europe des jeunes".

Participants: 24 (1B, 15 D + 8 L)

Nuitées: 42

04.02.-06.02. FORMATION EN METHODES D'APPRENTISSAGE INTERCULTUREL POUR ECHANGES DANS LE CADRE DE JUMELAGES DE VILLES en coopération avec le comité de jumelage de Bailleul (F) et le Internationaler Club Werne (D)

Participants: 21 (13 D + 8 F)

Nuitées: 42

14.-15.01.00 Réunion de préparation: participants: 3 (1 D, 1 F, 1 L), Nuitées: 2

24.07.-31.07. FORMATION DU iii. CYCLE EN METHODES D'APPRENTISSAGE INTERCULTUREL POUR ANIMATEURS DE RENCONTRES EUROPEENNES DE JEUNES dans le cadre de la coopération du BENELUX avec les Pays Baltes et les régions du Hajdu-Bihar (H), du Bihor (RO) et de Lublin (PL), avec le soutien du programme communautaire "Jeunesse pour l'Europe".

Participants: 31 (3 B, 4 H, 5 LV, 6 LT, 4 L, 7 PL, 3 RO)

Nuitées: 253

21.07.-24.07. Réunion de préparation: participants: 4 (1 B, 2 L, 1 LT)

Nuitées: 3

16.09.-19.09. Réunion d'évaluation: participants: 4 (1 B, 2 L, 1 LT)

Nuitées: 4

09.10.-14.10. AU CENTRE DE FORMATION DU SNJ DE EISENBORN (I): FORMATION DU IIIE CYCLE POUR ANIMATEURS TRANSFRONTALIERS DE LA GRANDE REGION SARRE-LOR-LUX-RHÉNANIE-PALATINAT-WALLONIE, en coopération avec les administrations et associations de la jeunesse de Sarre, de Lorraine, de la Communauté Germanophone de Belgique et du Luxembourg dans le cadre du programme communautaire "Jeunesse pour l'Europe"

Participants: 20 (1 B, 6 D, 8 F, 5 L)

Nuitées: 98

07.11. Réunion d'évaluation à Eisenborn: participants: 9 (2 D, 5 F, 2 L)

11.10.-18.10. "VISITE DE COURTE DUREE" POUR ANIMATEURS DE JEUNESSE intitulée "Le rôle de la musique dans le développement des jeunes" en coopération avec l'Institut européen de chant Choral, Metz, et le Ministère de la Culture dans le cadre du programme communautaire "Jeunesse pour l'Europe",

Participants: 15 (3 B, 1 E, 1 F, 1 I, 1 IS, 2 L, 2 P, 1 PL, 1 RO, 2 S)

Nuitées: 100

5.4. Visites d'études et réunions de coopération nationales et internationales

19.01. REUNION DES RESEAUX EUROPEENS D'INFORMATIONS JEUNESSE EURODESK ET ERYCA organisée par le SNJ

Participants: 7 (1 A, 1 D, 1 F, 2 L, 2 UK)

08.04.-10.04. VISITE D'ETUDES A LUXEMBOURG DES RESPONSABLES DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE DANS LE CADRE DE LA COOPERATION ENTRE LES PAYS DU BENELUX ET LES REGIONS DU HAJDU-BIHAR (H), DU BIHOR (RO) ET DE LUBLIN (PL), organisée en coopération avec le SNJ

Participants: 18 (3 B, 4 H, 3 L, 4 PL, 4 RO)

Nuitées: 30 à l'hôtel

5.5. Service volontaire européen

01.01.-05.02 Dans le cadre du projet communautaire, Daniela Feuersinger, une jeune Autrichienne, a participé depuis le 5 juillet 1999 aux activités du Centre/Service pour Jeunes et a été initiée aux méthodes d'organisation et d'apprentissage interculturel pour rencontres internationales de jeunes.

Participant: 1 (1 A)

Nuitées: 34

Réunion d'évaluation. Participants: 4 (1 A, 3 L)

5.6. Autres activités

17.02.- 18.02. AU CENTRE DE FORMATION D'EISENBORN DU SNJ: GROUPE DE TRAVAIL POUR LA MISE EN PLACE D'UNE FORMATION POUR ANIMATEURS TRANSFRONTALIERS DE LA GRANDE REGION SARRE-LOR-LUX-RHENANIE-PALATINAT-WALLONIE

3. Les Centres Résidentiels pour Jeunes



18.03. COLLOQUE A METZ (F) INTITULE "EUROPE, EDUCATION POPULAIRE ET CITOYENNETE" DANS LE CADRE DU FESTIVAL DE LA CITOYENNETE organisé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. A. Tandel a animé les interventions et débats de l'après-midi.

05.06.-11.06. VISITE D'ETUDES A DEBRECEN (H), ORADEA (RO) ET LUBLIN (PL) D'UNE DELEGATION DU BENELUX DANS LE DOMAINE DE LA COOPERATION AU NIVEAU DES POLITIQUES JEUNESSE

30.11.-03.12 CONSEIL DE L'EUROPE: PREMIERE REUNION DES CORRESPONDANTS NATIONAUX DU RESEAU EUROPEEN DE CENTRES DE JEUNES, A EKSJÖ (S)

14.12.-15.12. A L'HOTEL EDEN AU LAC, ECHTERNACH SNJ: GROUPE DE TRAVAIL "POLITIQUES JEUNESSE" DANS LE CADRE DE LA COOPERATION BENELUX – L'administrateur-animateur y a présenté le planning 2001 des formations d'animateurs et des rencontres de jeunes.

5.7. Récapitulatif des activités DU CENTRE/SERVICE

ACTIVITES

Nombre d'activités au Château de Munsbach:	12
Nombre d'activités externes (Luxembourg ou étranger)	5
	===
Total:	17
Autres activités :	5

PARTICIPANTS:

Nombre de participants d'activités au Château de Munsbach:	319
(dont d'activités avec nuitées: 230)	
(dont d'activités sans nuitées: 89)	
Nombre de participants d'activités externes (L ou étranger):	152
	===
Total:	471

NUITEES:

Nombre de nuitées au Château de Munsbach:	1.003
Nombre de nuitées externes (L ou étranger):	414
	=====
Total:	1.417

JOURS / PRESTATIONS:

Nombre de jours de prestations:	
- pour formations:	66
- pour réunions, colloques, visites d'études	39
	=====
	105



4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. Le réseau des Centres de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes

Dans le domaine de la jeunesse une action comme celle du développement des centres de rencontre, d'information et d'animation s'inscrit dans la logique de faire participer les jeunes à la société civile. Le jeune souhaite trouver, près de chez lui, une structure apte à répondre à ses questions et à l'aider à réaliser un projet individuel ou collectif : chaque centre – étant géré par une association locale, en étroite collaboration avec les autorités communales et le ministère – est le garant d'une prise en compte optimale des besoins des jeunes au niveau local.

En fonction des besoins régionaux, l'accent des activités du centre est mis en priorité sur un des trois aspects énumérés ci-dessous sans pour autant négliger l'un ou l'autre volet.

Rencontre : accueil ouvert, activités non-structurées, libres, au choix.

Animation : programme d'activités structurées avec une participation soutenue du jeune. Les centres sont ouverts aux associations pour toutes les formes de collaboration.

Information : premier point de contact du jeune pour faciliter l'accès à l'information et l'aider à percer la complexité des structures sociales par une première information et une disponibilité à l'écoute du jeune.

Dès le début les centres ont été développés dans une approche de favoriser un travail en réseau. L'ensemble de ce réseau est un partenaire important du SNJ pour toucher surtout ces jeunes qui de par leur socialisation n'ont pas les mêmes facilités de participation à la société que d'autres. La coopération SNJ/Centres de rencontre, d'information et d'animation est concrétisée par la cellule « coordination régionale » du Service. Ce service a un rôle de contact et de soutien et a notamment offert en 2000 son aide concernant l'élaboration des fiches de projet et du concept pédagogique.

Un vade-mecum a été rédigé qui propose de prendre connaissance de la législation en vigueur, regroupe les textes de base, d'explication et d'orientation générale.

En juillet se tenait un forum national des maisons de jeunes : par le biais de trois groupes de travail (Concept pédagogique et projets des maisons de jeunes ; Défis du travail de jeunesse au plan communal ; Convention & prestations à fournir) tous les intervenants des maisons de jeunes (gestionnaires/ représentants des communes/ éducateurs et éducatrices des maisons de jeunes) étaient invités à contribuer sur l'orientation future des maisons de jeunes.

Enfin, mentionnons que le SNJ a offert au réseau, comme les années précédentes, son aide par des mesures accompagnantes : actions d'animation, de formation, d'information et de soutien technique.

4.1.1. Le Centre Information Jeunes en l'an 2000

Le grand défi du CIJ en l'an 2000 était sans aucun doute le **déménagement vers la Galerie Kons**. Sortir du cocon du boulevard de la Pétrusse, si calme et en fin de compte si loin de la vie réelle, vers la Galerie Kons était un pas qui, au début, parut difficile à franchir. Il a fallu le courage et la volonté de tous les acteurs du CIJ pour aboutir au but que l'on s'était fixé, c'est-à-dire, à faire du CIJ un lieu accessible à tous. De par sa proximité de la Gare Centrale, des quais d'autocars, il a paru évident que les jeunes pourraient s'y rendre facilement. Il faut néanmoins reconnaître que ces critères en eux-mêmes n'étaient pas suffisants pour attirer les jeunes. Les heures d'ouverture plus souples, de 10 à 18 heures sans interruption, l'installation de bornes Internet à usage gratuit, l'aménagement fonctionnel et attrayant des locaux (fontaine d'eau à usage gratuit, distributeur de snacks), la mise à disposition de nombreux journaux, quotidiens, hebdomadaires, mensuels, attirent et fidélisent la clientèle qui profite en même temps de la mise à jour régulière des « message boards », des informations dans de nombreux domaines susceptibles d'intéresser les jeunes, du projet Carrousel avec ses fiches d'information sur des thèmes spécifiques. Les anciens clients du CIJ ont en grande partie retrouvé le chemin vers les nouveaux locaux et en apprécient l'évolution. Si une partie des visiteurs peuvent se passer des services d'assistance du personnel éducatif, beaucoup d'autres ont recours au conseil des éducateurs. Il paraît évident que par la situation du CIJ en plein quartier de la gare, une « nouvelle clientèle » s'est formée et le personnel éducatif se voit confronté à de nouvelles demandes. Si, dans le passé, les informations sur les loisirs étaient prédominantes, les volets emploi, chômage, logement ont connu une certaine évolution depuis le déménagement.

Les sujets traités et services proposés

- Cartes jeunes EURO<26 : vente des cartes et des tickets de cinéma Euro<26
- Loisirs, séjours linguistiques, vacances actives
- Etudes, enseignement supérieur, études à l'étranger, cours de langues
- Travail, job vacances, stages
- Vie active et sociale, santé, vie privée et vie sociale du jeune
- Logement, logement pour étudiants et stagiaires
- Information et conseil juridique

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



- Cybercafé accessible gratuitement à tous
- Jeunesse pour l'Europe
- Service Volontaire Européen
- Inscriptions et réservations U.C.P.A. (stages sportifs)
- Séjours Au Pair à l'étranger
- Une année scolaire à l'étranger
- Vente de tickets concerts et informations des événements culturels, musicaux et autres.

Statistiques

Les statistiques ci-dessous énumérées ne tiennent pas compte des demandes introduites par courrier. Le personnel de l'accueil du Centre Information Jeunes reçoit en moyenne une dizaine de lettres par jour touchant les différentes rubriques énumérées ci-dessous. Dans la suite sont présentées les données statistiques concernant l'accueil des jeunes au C.I.J. pendant l'année 2000 :

Période de l'étude : 03 janvier 2000 au 29 décembre 2000

Jours ouvrables : 249 (247 en 99)

Total de demandes : 11282 (en considérant également la moyenne de demandes introduites par courrier) (10979 en 1999)

Moyenne par jour : 45.3 demandes (45 en 1999)

Visites	6328
Téléphone	2464
-18	1296
18+	5870
parents	813
CIJS et autres	814
Masculin	3981
Féminin	4811
Luxembourg	6743
Etranger	2049
Service volontaire	119
JPE – Eurodesk	46
Info-Bus	23
Centre Info Jeunes	535
Carte Jeunes	2189
UCPA	1460
Séjours linguistiques	134
Au Pair	56
Vacances	310
Loisirs-Sport	135
Transport	10
Vie active et sociale	42
Formation continue	34
Etudes	190
Emploi	168
Jobs vacances	1000
Cours de rattrapage	28
Séjours à l'étranger	33
Conseil juridique	31
Logement à Luxembourg	50
Concerts	35
Internet	1733
Divers	432



Il faut noter que ces statistiques ne concernent que les demandes parvenues directement à l'accueil du CIJ. Les visites et demandes par téléphone qui parviennent aux autres membres du personnel ne sont pas reprises dans ces statistiques. On pourrait envisager une augmentation de 5%.

Les sujets traités restent les mêmes. Il est à noter une hausse sensible dans la demande de l'utilisation d'internet depuis la création de l'espace aménagé du cybercafé. Les jeunes, mais aussi des personnes moins jeunes, consultent ou / et envoient des messages électroniques ou recherchent des informations relatives à leurs travaux scolaires ou relatives à leurs intérêts personnels. D'autres jeunes plus âgés effectuent des recherches d'emploi et utilisent l'Internet pour l'envoi de leur curriculum vitae.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Il y a également une forte hausse des demandes d'assistance à la rédaction de lettres de motivation et de la rédaction et révision du curriculum vitae des intéressés. Un PC est disponible pour ces demandes et le personnel du C.I.J. offre un soutien aux jeunes.

Les jeunes défavorisés dans le quartier en quête d'un emploi ou en quête de soutien, et qui cherchent le contact, viennent au C.I.J. en nombre croissant et montrent de l'intérêt pour certains services offerts.

La collaboration avec la Centrale des Auberges de Jeunesse et les autres services pour jeunes est fort appréciée par la clientèle du Centre Information Jeunes. Le regroupement de différents services (maison de la jeunesse) permet aux jeunes une meilleure accessibilité à l'information (auberges de jeunesse étrangères...) ou au soutien (médiation...).

Formation des CAT

Dans le cadre de la formation des CAT, le CIJ a développé et réalisé un stage de formation spécifique au travail de l'informateur jeunesse. Une journée de formation au Marienthal a été destinée à l'information active (foire aux jobs vacances et campagne Euro<26), au fonctionnement de l'Infobus et à la recherche d'informations sur le site Internet de l'Infomobil.

Encadrement de stages

En collaboration avec le Service National de la Jeunesse et ses coordinateurs, un stage de formation est organisé pour les nouveaux collaborateurs du PIC (point information communal). Un tel stage est organisé individuellement pour chaque nouveau collaborateur du PIC et dure une semaine. Il vise à initier le stagiaire au travail de recherche, de classement et de diffusion de l'information auprès des jeunes et au maniement des tâches utiles au travail en tant que PIC. Un accent particulier est mis sur la méthodologie de recherche et de classement de l'information et sur les moyens de diffusion. Le stagiaire se familiarise aux différents domaines de l'information. Par le contact direct avec les jeunes il apprend à écouter et à communiquer avec plus d'aisance sur les sujets traités. Dans le travail quotidien de l'accueil des jeunes, le stagiaire développe son sens de la communication ainsi que ses connaissances sur les différents thèmes d'information. L'occasion est également donnée aux stagiaires de développer le sens de la responsabilité, de l'initiative et de l'auto-évaluation. A la fin de chaque semaine de formation, une évaluation est faite avec le stagiaire par le personnel de l'accueil afin de revoir ensemble les performances, les acquis et les points à

améliorer dans le travail en tant qu'employé d'un PIC.

En 2000 aussi, le CIJ assume, par avenant à sa convention, la fonction de « **bureau d'assistance technique du programme communautaire « Jeunesse** ». En cette année de lancement du programme, la mission consistait en premier lieu à la diffusion et la promotion du nouveau programme à travers tout le pays, auprès des établissements secondaires et des associations de jeunesse. Cette mission a été atteinte grâce à une campagne d'information réalisée avec l'Info-Bus.

Infobus

Après l'aménagement intérieur du nouveau bus en 1999 par le Service National de la Jeunesse, on a également changé son look extérieur. Grâce au changement de la couleur vers orange vif et les inscriptions et logos réalisés sur la carrosserie, l'Infobus ne passera plus inaperçu. Sa nouvelle présentation permet au public de le reconnaître tout de suite comme l'Infobus du S.N.J. et du C.I.J., ce qui le rend plus populaire et attrayant. C'est aussi grâce à sa nouvelle conception et à l'installation du matériel informatique (ordinateurs, scanner, imprimante, possibilité de projection via ordinateur sur l'écran du téléviseur) que l'Infobus est devenu un élément vivant et interactif.

Depuis juillet 2000, les déplacements du bus ne sont pas seulement organisés, mais aussi exécutés par le personnel du CIJ, ce qui demande une très grande disponibilité de temps.

Au cours de l'année 2000, plusieurs actions ont été réalisées avec l'Infobus dans différents domaines et en collaboration avec plusieurs partenaires.

En collaboration avec les communes

Suite du projet pilote « l'information mobile dans ma commune » qui a été proposé par le CIJ pendant une période d'essai de 4 mois. Ce projet n'a jamais pu prendre de l'envergure. Le public ciblé ainsi que les communes ne lui accordèrent guère l'attention qu'il aurait méritée.

En collaboration avec les Maisons de Jeunes

Le bus a également été sollicité par les Maisons de Jeunes de Soleuvre, Kehlen, Rumelange et Schuttrange pour participer à différentes fêtes organisées par les Maisons de jeunes ou par d'autres partenaires (streetsoccer, streetball, braderie, « Jugendtag », Portes Ouvertes.....) A l'aide de différentes animations autour de l'information (jeu du labyrinthe, rallye et concours multimédia etc.....) on a pu inciter l'intérêt des jeunes aux programmes, projets, actions et activités qui leur sont destinés.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Dans le cadre d'une formation « Initiation à Internet » le CIJ a réalisé une semaine de formation en collaboration avec la Maison de Jeunes et l'Administration Communale de Kehlen. Ce sont surtout les gens moins jeunes qui ont manifesté leur intérêt à une telle formation.

Le bus au-delà des frontières

Le CIJ avait été invité à présenter l'INFOBUS à une « Journée de l'Information Jeunesse » à Nancy en 1999. C'est ainsi qu'il a pu se faire connaître au niveau international. C'est par ce biais que l'Infobus a également été invité cette année à la «Journée d'Information pour Jeunes» organisée par « Infor Jeunes » d'Arlon. Il faut reconnaître que le bus a connu un très grand succès, ceci grâce aux différents jeux et actions autour de l'information, préparés et réalisés par le personnel éducatif du CIJ.

L'Infobus en collaboration avec les associations

Caravane 2000

De février à mai, le Centre Information Jeunes a participé avec l'Infobus au projet « Caravane 2000 ».

Le CIJ a proposé un atelier d'initiation à l'Internet pour filles chaque mardi et jeudi après-midi. La promotion de cette activité a été prise en charge par les Maisons de Jeunes respectives.

L'Infobus a également été mis à disposition pour la rédaction du journal de la Caravane 2000, le «Touareg».

Science on wheels

En novembre dernier, le bus a participé au « Science Festival On Wheels » organisé par le « Naturmusée »

Par le biais d'un « Rallye Multimédia » les élèves de différents classes et âges ont pu découvrir dans divers groupes de travail la façon de rechercher et diffuser l'information, dans la

perspective de les orienter de plus en plus vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les élèves avaient la possibilité de se familiariser avec le matériel informatique (caméra et appareil de photos numériques, scanner, ordinateur etc...) en réalisant des reportages par des interviews sur le thème du Service Volontaire Européen, de la Carte Euro<26, du CIJ, du SNJ et des Auberges de Jeunesse.

Campagnes organisées par le CIJ et le SNJ

"1^{re} Foire aux Jobs Vacances"

Le 4 avril 2000, le Centre Information Jeunes a organisé la "1^{re} Foire aux Jobs Vacances" à la Rotonde du Hall Victor Hugo au Limpertsberg. Cette foire était destinée à informer les jeunes étudiants sur les possibilités de travail en dehors des périodes scolaires, les renseigner sur leurs droits et leurs devoirs, les assister à la rédaction de leur demande d'emploi et de leur CV, les préparer à l'entretien d'embauche etc... L'idée était également de permettre aux étudiants de chercher sur place un futur emploi de vacances, soit par le biais des fiches que les patrons ont bien voulu nous retourner, soit par la présence de différents patrons à la foire même.

But

Offrir aux élèves et étudiants une information complète sur les « jobs vacances » en leur proposant la possibilité, d'une part, de consulter une liste de jobs encore disponibles et, d'autre part, de pouvoir se renseigner sur place sur leurs droits et leurs devoirs dans le contexte du job vacances. Afin d'augmenter leurs chances de décrocher le job, ils ont pu obtenir sur place une assistance pour la rédaction de leur demande d'emploi ainsi qu'une préparation pratique pour les entretiens d'embauche.

Réalisation

Le CNIEJ a réalisé le projet au niveau national, en collaboration avec les différents PIC (Point Information Communal).



4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Les acteurs

Le CNIEJ, en tant qu'organisateur était responsable de l'organisation pratique et du contact avec les partenaires qui étaient:

- Le Service National de la Jeunesse
- L'ADEM
- Les patrons
- L'ALJ (Action locale pour jeunes)
- L'AFP
- L'ALUC

La Rotonde était partagée en différents espaces :

- Offres de jobs vacances et jobs ponctuels
- Jobs à l'étranger
- Formation (animateurs)
- Assistance et conseil
- Information
- CYBER CAFE
- Coin bistrot

Il faut reconnaître que la foire était un vrai succès. Plus de mille jeunes sont venus se renseigner ou tout simplement flâner.

Campagne d'information sur le Programme Jeunesse.

Les mois d'octobre et de novembre étaient destinés à la campagne de promotion du « Programme Jeunesse Européen ». Cette campagne jouait sur deux niveaux :

en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale :

2 actions sur le terrain de chaque lycée classique et technique du pays étaient prévues :

1. Présence de l' « Infobus » dans la cour de l'école pendant 1 ou 2 journées. Les jeunes ont pu y trouver des informations, participer à des jeux, faire de la recherche par Internet et prendre conseil auprès du personnel éducatif du CIJ.
2. Présentation du Service Volontaire Européen et des Initiatives de groupe dans

les classes. Cette présentation, combinée avec un jeu concours, d'une durée d'un quart d'heure environ, a été réalisée également par le personnel éducatif du CIJ.

en collaboration avec les associations :

Un but secondaire de la campagne était de renseigner les associations et les organisations de jeunesse sur le Programme Communautaire « Jeunesse ». Ceci s'est fait par le biais de réunions d'information organisées dans les différentes régions du pays.

1^{re} Foire aux Jobs Vacances

Participation à des foires

Comme chaque année, le CIJ a participé à la foire de l'étudiant et au Salon du tourisme.

Les thèmes d'informations principaux à la **Foire de l'étudiant** de cette année étaient les possibilités des séjours linguistiques, une année scolaire à l'étranger et le Service Volontaire Européen.

La présence au **Salon du tourisme** sert surtout à informer les jeunes sur les avantages de la carte Euro<26 à l'étranger, les activités du SNJ et les vacances sportives organisées par UCPA.

ERYICA

C'est Bruxelles qui a accueilli la 11^{ème} Assemblée Générale d'Eryica, qui s'est tenue du 5 au 7 novembre.

Les 50 participants représentaient 28 organisations membres et organisations qui coopèrent avec Eryica en provenance de 19 pays, ainsi que l'Association Européenne des Cartes Euro<26 (EYCA) et Eurodesk.

Les points principaux de l'ordre du jour étaient :

- participation des jeunes dans le travail de l'information Jeunesse

- promotion de l'information Jeunesse et le développement d'un label européen

- préparation d'un stage de formation de base pour les informateurs Jeunesse

- nouvelles façons de communiquer au sein du réseau d'Eryica.



4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Un représentant du CIJ a participé à la session d'études « formation des informateurs Jeunesse », qui s'est tenue du 8 au 15 octobre au Centre européen de la Jeunesse à Budapest.

Les 25 participants en provenance de 16 pays ont consacré une première partie du séminaire à un échange d'expérience relatif aux actions de formation dans le domaine de l'information Jeunesse déjà existante. Ensuite, ont été discutées les compétences nécessaires dans le travail de l'information Jeunesse pour en venir finalement à des propositions concrètes sur le contenu d'un stage de formation de base pour les informateurs Jeunesse.

Les participants ont également exprimé le besoin d'un stage de formation pour formateurs organisé au niveau européen.

La Carte Jeunes EURO<26

Le nombre de titulaires de la Carte EURO<26 s'est stabilisé autour de ~8000. Si l'assistance voyage et les réductions sur les prix d'entrée aux cinémas restent les attraits principaux de la carte, il faut néanmoins voir la carte EURO<26 dans un contexte beaucoup plus global. En effet, plus de 30 pays sont membres de l'Association Européenne des Cartes Jeunes et près de 3000000 de jeunes sont en possession d'une carte EURO<26. Des avantages dans le domaine de la mobilité, de la culture, l'accès à l'information Jeunes restent les atouts de cette carte. Avec le développement d'un site web EURO<26 le CIJ espère attirer de nouveaux prestataires et offrir des avantages supplémentaires aux détenteurs de carte. Il faut encore noter que les avantages de chaque association EURO<26 à travers l'Europe sont réciproques et chaque détenteur d'une carte EURO<26, muni du logo européen de la carte, peut en profiter. Les bases de données des réductions peuvent être consultées sur le site web européen de EURO<26, le www.euro26.org.

3 séjours de ski ont été organisés en collaboration avec et le SNJ.

Carte Euro<26 et RTL on Tour

En participant à 7 grandes manifestations organisées à travers tout le pays et par différents organisateurs (Open-air festivals, championnat des ballons à Air, Triathlon et la « Schueberfouer ») l'Infobus a fait une promotion tour pour la Carte Jeunes EURO<26, ceci durant les mois de juillet et août et en collaboration avec RTL, les PIC, les commerçants, les associations locales et les organisateurs des diverses manifestations. Cette campagne était destinée à promouvoir la carte Euro<26 et ses avantages.

La campagne jouait sur plusieurs niveaux : d'une part sensibiliser les commerçants et les

artisans à la clientèle jeune et leur demander de participer par des promotions ou actions sur le site, d'autre part, permettre aux jeunes de participer activement à la campagne en réalisant par exemple un petit clip publicitaire sur l' Euro<26 ou en participant à différents quiz, rallyes, concours et jeux, également diffusés sur les ondes de Radio Télé Luxembourg. Pour chacun des 7 sites, il a été travaillé en étroite collaboration avec l'organisateur de la manifestation respective (clubs de jeunes, maisons de jeunes et autres).

Avec l'achèvement du Campus Geesseknäppchen, le concept de la **création d'un « Point Information Jeunes »** au sein de ce campus a été élaboré. L'idée principale est de créer un centre d'information, de recherche, de rencontre et de distraction où les élèves peuvent profiter au maximum de leur temps libre et où les besoins des jeunes sont appréhendés dans leur globalité et dans un même lieu. Une collaboration avec d'autres partenaires actifs dans l'information et l'orientation des jeunes est envisagée.



4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



4.1.2. Centre de rencontre pour jeunes AMIGO

A.S.T.I. asbl. – Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés

Adresse :

33, rue d'Eich
L-1461 Luxembourg
Tel: 43 83 33 ou 42 17 27
Fax: 42 08 71

Horaires d'ouverture :

Lundi : 15.00 à 19.00 heures (Rencontre, animation, activités)
16.00 à 18.00 heures (S.O.S. Devoirs)
Mardi : 14.00 à 19.00 heures (Rencontre, animation, activités)
14.00 à 16.00 heures (Accompagnement Scolaire)
Mercredi : 15.00 à 19.00 heures (Rencontre, animation, activités)
16.00 à 18.00 heures (S.O.S. Devoirs)
Jeudi : 14.00 à 19.00 heures (Rencontre, animation, activités)
14.00 à 16.00 heures (Accompagnement Scolaire)
Vendredi : 15.00 à 20.00 heures (Rencontre, animation, activités)
16.00 à 18.00 heures (S.O.S. Devoirs)
18.00 à 20.00 heures (Sports : entraînement au foot, Breakdance, Self-Défense)
Samedi : 14.00 à 18.00 heures (horaire selon activité)

Cet horaire avait été établi en collaboration des jeunes, selon leurs horaires scolaires et leur disponibilité. Voilà pourquoi pendant les mois d'automne et hiver le CRJ est ouvert tous les samedis après-midi et à partir du mois d'avril, le CRJ est ouvert les samedis après-midi selon la demande des jeunes.

1. Gérance et financement

Le Centre de Rencontre pour Jeunes AMIGO est un service offert aux jeunes des quartiers nord de la Ville de Luxembourg. Le centre est géré par l'ASTI asbl et conventionné avec le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. En complément à cette convention, le CRJ-AMIGO profite d'un soutien financier de la Ville de Luxembourg, qui permet d'offrir de nombreuses activités aux jeunes.

2. La population cible et la population atteinte

Le CRJ-AMIGO est ouvert à tous les jeunes des quartiers nord de la Ville de Luxembourg âgés entre 13 ans (ou 7^{ième} secondaire) et 26 ans.

La population du CRJ-AMIGO se compose surtout de jeunes qui habitent les quartiers Eich, Dommeldange et Weimerskirch. Ces jeunes sont souvent confrontés à des problèmes multiples, tels que : problèmes scolaires, problèmes avec les parents, problèmes avec des stupéfiants, problèmes sociaux, etc.

Ainsi leurs demandes formulées quant au personnel éducatif et bénévole du centre sont souvent du genre : aide à la recherche d'un emploi job, des informations pratiques quant aux études, des conseils quant aux problèmes sociaux, etc.

On a constaté en janvier une augmentation du nombre et une clientèle beaucoup plus jeune que les années d'avant (fait auquel le groupe jeunes fonctionnant comme groupe de transition entre le Foyer de jour KANNERNASCHT et le CRJ AMIGO a contribué), et ainsi la fréquentation régulière de l'AMIGO et de ses activités avait fortement augmenté.

Suite aux fiches de présences que remplies depuis le mois d'octobre 99 on a calculé la moyenne de jeunes par jour. Pour l'année 2000 elle est de 14 jeunes/jour et pour les activités de 8 jeunes/activité.

L'équipe de l'AMIGO a constaté que les jeunes se sentaient dès à présent plus concernés par l'AMIGO et les activités, et qu'ils étaient motivés à aider à améliorer l'image de l'AMIGO vers l'extérieur.

3. Personnel éducatif

Le personnel du CRJ AMIGO se compose :
1 poste éducateur gradué à 40 hrs/semaine
1 poste éducateur diplômé à 20 hrs/semaine

4. Projets pédagogiques, ateliers et activités réalisés en 2000

A. Accompagnement scolaire

Lors de la première partie de l'année, c.-à-d. pour l'année scolaire 99/00 on a donné priorité aux jeunes de 7^{ième} vu les difficultés rencontrées à l'école et vu le grand nombre d'intéressés à ces séances.

À partir du 24.09.99 un étudiant a participé aux séances afin d'offrir des séances de qualité aux jeunes. Cependant au milieu du deuxième trimestre il a repris lui-même ses études à l'étranger.

Pour les deux premiers trimestres le groupe A.S. était complet (8 jeunes), cependant au

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



troisième trimestre seulement 2 jeunes s'étaient inscrits.

Ceci pourrait s'expliquer par le fait que le trimestre était très court et que la plupart des jeunes n'avaient plus beaucoup de compositions à apprendre. D'autre part certains jeunes voyant qu'ils allaient réussir l'année ne voyaient plus la nécessité de participer aux séances. Quelques jeunes fréquentaient des cours d'appui (privés ou à l'école) plusieurs fois par semaine

Vu ces problèmes d'organisation et le fait que les jeunes avaient beaucoup de problèmes en matière scolaire, l'accent fut mis plutôt sur l'apprentissage tout court que sur l'apprendre à apprendre seul. On ne l'a pas négligé, mais la méthode a été démontrée plutôt dans la pratique que par des parties théoriques.

Reste à remarquer qu'il est difficile de travailler avec les jeunes, si même les parents ne respectent pas les obligations prises dans le contrat parent.

Dès septembre 2000 le groupe était de nouveau complet. Les horaires des séances ont été de nouveau fixés de 14.00 à 16.00 heures, même si une minorité de jeunes n'est présente qu'à partir de 14.30 heures. Cependant on a jugé que l'horaire serait plus adapté aux périodes d'activité des jeunes. En plus ces jeunes peuvent aussi participer aux activités qui commencent à 16.00 heures les mardis et jeudis.

Depuis le mois de novembre, un étudiant du Centre Universitaire soutient régulièrement les jeunes dans leurs études.

Un grand problème pendant cette année étaient les horaires des séances. Vu que certains élèves avaient les cours à horaire aménagé et d'autres non, il était dès le début difficile de trouver un horaire adapté à tous les jeunes. Les séances ont eu lieu de 14.30 à 16.30, toutefois quelques jeunes n'avaient même pas le temps de rentrer à la maison où arrivaient en retard vu qu'ils avaient des cours qui terminaient seulement à 14.15 heures.

B. Comité des Jeunes

Un comité des jeunes a été créé dans le but de donner aux jeunes plus de possibilités d'assumer des responsabilités, de participer à la gestion de l'AMIGO, de s'exprimer, ...

Un comité a été élu au mois de janvier et ces jeunes avaient comme premières charges de faire des sondages auprès des autres jeunes afin de voir quels étaient les projets, les activités qu'ils voulaient faire, quelle était leur opinion du fonctionnement de l'AMIGO. D'autres projets se sont ajoutés, comme p.ex. la co-organisation de la fête de Carnaval.

Au mois de mars le groupe ne comportait plus que 2 membres, vu que les deux autres

s'étaient retirés de l'AMIGO suite à l'affaire des montres volées.

Le comité n'a pas fonctionné comme prévu, vu que les plus jeunes ne se montraient pas intéressés au comité, bien qu'ils trouvaient que c'était quelque chose de nécessaire à se faire entendre plus.

En septembre l'idée du comité a été reprise avec enthousiasme de la part des jeunes. Les jeunes membres ont décidé de se réunir régulièrement et d'avoir comme première mission d'établir un programme mensuel sur les activités de l'AMIGO. Ce programme contient entre autres des infos sur différents sujets qui intéressent les jeunes. Le programme du mois ainsi que les activités lors des vacances sont établis par ces jeunes après des sondages auprès des autres jeunes du centre. Ce projet va continuer en 2001 avec d'autres missions telles que: présentation et aménagement des nouveaux locaux du CRJ, mise en place d'une brochure d'information sur le CRJ, ...

C. Ulysse, la quête du futur

Préface :

Le projet est né d'une idée commune entre les responsables des maisons des Jeunes du réseau Centre et la coordinatrice régionale du SNJ.

En effet, deux mois après le regroupement des MJ dans trois groupes régionaux, le projet avait comme perspective de renforcer la coopération entre les maisons regroupées dans le réseau Centre, mais aussi de permettre aux jeunes de laisser tomber certains préjugés régionaux et concurrences entre les différentes cultures jeunes en apprenant à mieux se connaître et s'apprécier par la poursuite d'un but commun.

Le Projet :

L'idée était de créer un spectacle dans lequel les différents groupes de jeunes (c.-à-d. : Breakers, Skaters, Rappeurs) décrivent leurs visions, espoirs et peurs pour l'avenir, en accord avec le thème de la Caravane 2000, où le spectacle devait avoir lieu sur deux sites.

Le spectacle se composait de différentes scènes, pour lesquelles furent créés différents ateliers ouverts aux jeunes des MJ participantes. Les thèmes des scènes ont été choisis et travaillés par les participants en collaboration avec des animateurs (ou entraîneurs pour le Breakdance).

Les scènes retenues pour le spectacle étaient :

- L'école : (Break, danse moderne)
- La guerre : (Break)
- Les relations : (Danse moderne)
- La société : (Rap)

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Pour coordonner toutes ces scènes, un immense travail technique a dû être fourni : Pendant quelques semaines, la maison des Jeunes de Mersch ressemblait à un studio. Entre ordinateurs, enceintes acoustiques et tables de mixage se trouvaient quelques Jeunes et le responsable de la MJ de Mersch pour découper, coller et mixer la bande son du spectacle, reprenant les pièces de musique choisies par les groupes de travail, et une voix off, en conversation avec le héros, Ulysse.

En effet, l'idée est survenue de reprendre la quête d'Ulysse, et de la transmettre dans un autre contexte,

c.-à-d. qu'Ulysse, représenté par un jeune, devient adulte à travers différentes expériences et les réflexions (en dialoguant avec une voix off) qu'il fait sur ces thèmes. D'où le nom du spectacle : "Ulysse, la quête du futur".

Afin de garder le suivi de cette entreprise, les responsables se sont réunis environ toutes les deux semaines pour coordonner les efforts, et résoudre les différents problèmes de motivation et d'organisation notamment qui ne tardaient pas à survenir.

Le Week-End de répétition :

Puisque les scènes avaient été répétées dans des groupes individuels, un week-end avec les quelque 40 participants fut organisé au château d'Erpeldange les 29 et 30 avril.

Ici les jeunes avaient l'occasion de se rencontrer tous ensemble et de voir les efforts fournis par les autres groupes de travail.

Pour les responsables, ce Week-End avait comme but de réunir les différentes pièces jusqu'à présent isolées pour en faire un tout, et ceci non seulement sur le plan théorique et technique, mais aussi sur le point de vue humain : Les jeunes ont eu l'occasion de mieux se connaître, avant de monter sur scène ensemble.

Le spectacle :

Après avoir résolu les derniers problèmes avec les organisateurs, la première du spectacle fut un grand succès :

En effet tout s'était déroulé sans problèmes majeurs au niveau des acteurs (à part le trac). Ils étaient même si enchantés par le succès du spectacle qu'ils n'avaient plus envie de quitter la scène.

La seconde représentation a connu une routine étonnante de la part des jeunes acteurs.

Conclusion :

Pour les éducateurs de l'Amigo, le projet a été une réussite. C'était une possibilité de travailler ensemble avec les autres maisons de la région Centre, qui sont en partie fréquentées par des groupes identiques de jeunes (à part l'âge).

Ainsi les jeunes du CRJ Amigo intéressés au Breakdance ont eu la possibilité d'acquérir des

connaissances dans ce domaine et ceci par interaction avec d'autres jeunes. Ceci est important, car ces jeunes ont tendance à se retrouver dans le même groupe et ont des difficultés à entrer en contact avec d'autres jeunes. La collaboration avec d'autres, qui font partie du même groupe de travail, soit comme entraîneur ou comme participant est donc importante pour la socialisation de ces jeunes.

Le spectacle en soi était aussi un grand défi pour eux : La peur de ne pas réussir, ou la possibilité que leurs copains-spectateurs se moquent d'eux était d'une grande importance dans leurs têtes.

En plus, la collaboration avec d'autres jeunes et la mise en jeu de leur propre responsabilité pour participer régulièrement à l'entraînement, élaborer une scène en communauté, choisir la musique par exemple fait partie des objectifs poursuivis par ce travail au CRJ AMIGO.

D. Groupe Jeunes

Les activités régulières du groupe jeune ont trouvé beaucoup de résonance. Après leur avoir présenté des activités, une participation à l'organisation et au déroulement de leur part a été demandée, ce qui les motivait un peu plus..

Pour l'année 99/00 le groupe jeune a fonctionné au début chaque jeudi de 16.00 à 18.30 hrs.

Le GJ a fonctionné avec 2 activités par semaine et a de nouveau réussi à gagner beaucoup d'argent afin de cofinancer la colonie au Lac de Madine.

En septembre on a constaté qu'aucun des jeunes de 7ième secondaire n'était intéressé à participer dans le groupe jeunes. Ceci peut résulter du fait qu'un seul jeune du groupe de transition 99/00 fréquentait l'AMIGO en 2000 et que les autres jeunes de 7ième ne fréquentaient pas le KN avant et/ou ne voulaient plus rien avoir à faire avec des plus jeunes.

Ainsi le GJ se composait seulement de jeunes du KN. Les activités ont eu lieu en alternance KN/AMIGO une fois par semaine. Une nouveauté pour cette année était que des ventes de biscuits ont eu lieu les mercredi soirs dans la bibliothèque du KN, ouverte ce jour-là aux gens du quartier. Il s'est montré que ces ventes ont connu un grand succès auprès des jeunes et des gens du quartier.

En ce qui concerne la destination de la colonie, les jeunes ont de nouveau choisi de rester une semaine au Lac de Madine lors des vacances de Pentecôte.

Pour l'année 00/01 on ne voit plus le besoin de faire un groupe de 6ième/7ième et un autre de 12 à 15 ans, vu que les jeunes fréquentant l'AMIGO ont pour la plupart entre 13 et 15 ans. Donc il est préférable d'ouvrir l'AMIGO tous les jours de la semaine pour tous les jeunes et de faire 2 activités GJ par semaine. Cependant une activité serait à charge de l'AMIGO et l'autre du

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



KN, vu que le groupe de jeunes en 7ième est très petit.

Lac de Madine

8 jeunes ont participé à cette colonie qui a contribué beaucoup à fortifier la vie en groupe. Les jeunes étaient répartis dans 3 chalets au bord du Lac.

Ils ont dû participer aux tâches journalières, comme le ménage, la cuisine, ... Lors de cette colonie, il n'y a pas eu de grands problèmes entre les jeunes.

Une telle colonie où les jeunes doivent prendre des responsabilités leur apporte plus que le fait de visiter avec eux une capitale, vu leur bas âge.

E. Journal AMIGO

Un premier journal, le GRAMIGO a été édité à l'occasion de la Porte Ouverte du KANNERNASCHT avec la coopération d'un jeune aide animateur membre du comité des jeunes. Ce journal était plutôt une présentation du CRJ AMIGO, de ses jeunes et des activités.

Un deuxième journal était le projet d'une stagiaire 2 ED. Ce projet a beaucoup plu aux jeunes, mais leur montrait aussi qu'il faut de l'endurance et beaucoup de motivation pour finir une telle entreprise.

Le journal avait un format plus petit et contenait différents thèmes choisis par les jeunes selon leurs intérêts, comme le championnat mondial de foot, un article sur le projet Ulysse, musique, ...

Ce journal a été distribué à titre gratuit à différentes occasions.

De ce projet résulte que les jeunes ont fait la proposition de faire un journal vidéo ainsi qu'un dépliant mensuel sur l'AMIGO. Ce projet débutera en 2001, vu qu'on veut y intégrer la construction et l'aménagement des nouveaux locaux du CRJ.

F. Sports et ateliers sportifs

Grâce à l'appui du Service des Sports de la Ville de Luxembourg, les jeunes du CRJ AMIGO ont la possibilité d'utiliser une fois par semaine (excepté les vacances scolaires) le hall sportif de l'école primaire d'Eich.

Les demandes de la part des jeunes (qui sont pour la plupart des garçons) sont le plus souvent entraînement au foot, basket, ...

En 2000 un atelier breakdance a eu lieu chaque deuxième vendredi de 18.00 à 20.00 heures de janvier à mai. Cet atelier a été dirigé par un jeune de la maison de jeunes de Walferdange qui est membre dans un groupe de breakdance. En mars, des jeunes de la MJ de Bettembourg ont repris l'atelier qui a mené à la participation du groupe Break dans le spectacle Ulysse, la quête du futur.

Les entraînements au foot ont repris en septembre et ont connu beaucoup de succès surtout auprès des nouveaux membres.

G. Le S.O.S. Devoirs

Suite au grand nombre d'intéressés à l'Accompagnement Scolaire et à la demande de jeunes fréquentant des classes supérieures de 7ième ou 8ième, on a depuis septembre 1999 des cours d'appui ponctuels selon des horaires fixes (cf. horaire d'ouverture du CRJ-AMIGO). Pendant les heures affichées, les jeunes peuvent demander de l'aide scolaire à l'éducateur présent qui les aide à résoudre leurs problèmes ponctuels relatifs à leurs devoirs à domicile.

L'aide ponctuelle du S.O.S. Devoirs est en majorité profitée pendant le temps des compositions vers la fin du trimestre. Cependant il n'y a pas que les jeunes de l'Accompagnement Scolaire qui ont utilisé du S.O.S. Devoirs.

H. Bar

6 jeunes ont assumé les tâches du délégué bar. Ils ont signé un accord d'indemnités fixant en même temps les droits et tâches des jeunes travaillant au bar.

Ce projet a connu beaucoup de succès vu qu'on a réussi à responsabiliser les jeunes.

En septembre un animateur a repris la charge de superviser les délégués bar. Comme fixés dans le règlement, ils ont eu des réunions régulières afin de discuter sur leur travail et les problèmes rencontrés.

Cependant vers la fin de l'année les délégués bar ont montré de moins en moins intérêt dans ce projet et n'ont plus respecté leur engagement pris.

D'autres jeunes ont pris la relève et ont montré beaucoup d'enthousiasme pour le projet.

I. Atelier informatique

À partir de janvier, le PIC a offert en collaboration avec un animateur du CRJ-AMIGO un atelier informatique destiné aux jeunes du quartier afin de leur faciliter la recherche d'informations et de les aider dans l'utilisation de nouveaux médias comme l'utilisation d'un ordinateur avec ses différentes possibilités et programmes ainsi que la familiarisation avec l'outil de recherche qu'est l'Internet.

Ces ateliers ont eu lieu une fois par semaine, les mercredis, à raison de deux heures par séance. Dans cette première phase, l'atelier a été proposé aux jeunes réfugiés du quartier qui, comme ils fréquentent des classes d'accueil, n'ont pas eu beaucoup de contact avec des ordinateurs, ni dans leur situation scolaire, ni dans leur vie privée.

Cette phase d'initiation a servi à montrer aux jeunes le fonctionnement de l'ordinateur.

Dans une deuxième phase qui a servi à l'initiation à la recherche d'informations par Internet les jeunes de tout le quartier pourront participer à cet atelier.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Projets en collaboration avec le SNJ

J. Point d'Information Communal

voir annexe (rapport annuel de Melle Edel Alvarez, CAT en charge du PIC de septembre 99 à septembre 2000)

En octobre 2000: reprise du poste par Melle Laurence Mortier.

Du mois d'octobre à décembre elle a surtout travaillé sur la campagne jeunesse et l'Infobus.

K. Atelier vidéo dans le cadre de la caravane 2000

L'éducatrice responsable du CRJ AMIGO a assuré un atelier vidéo du mardi au jeudi pendant que la tente de la caravane a séjourné au Limpertsberg : Formation sur l'utilisation d'une caméra et encadrement d'un groupe de 25 jeunes qui eurent à choisir un thème pour leur film en relation avec la jeunesse.

Cependant dès le début il y avait bon nombre de problèmes d'organisation : p.ex. les lycées contactés pour "la semaine" ou bien ne voulaient pas participer ou bien n'étaient pas prévenus pour la semaine en question (-> faute d'information). Ainsi il fut décidé de recruter des jeunes sur place, ce qui a fait qu'en fin de compte 6 jeunes ont participé à l'atelier.

L'organisation et les informations transmises de part et d'autre étaient bien minces et insuffisantes.

L. Hanovre

Vendredi 14.07 : Départ de la gare de Luxembourg vers 7.30. Arrivée à Hanovre vers 16.00.

Après quelques problèmes lors de l'installation dans le "camp international pour jeunes", temps libre jusqu'au lendemain. Visite du Pavillon luxembourgeois et tour à la "Funsporthalle". Les jeunes ont reçu de l'argent pour aller manger.

Samedi 15.07 : Rendez-vous avec les jeunes à 9.45. Visite de quelques Pavillons (Italie, Grande-Bretagne, Roumanie...). Repas de midi commun. 13.30 R-v pour la chenille. Lors d'un temps d'attente, les jeunes ont fait des photos avec des participants de l'émission "Big Brother" qu'ils ont rencontrés. Vers 15.00 : participation à la Parade journalière avec la chenille.

19.00: Réception du gouvernement luxembourgeois, après temps libre.

Dimanche 16.07 : R-v avec les jeunes vers 9.45 après libération des chambres. Dernière occasion pour visiter l'Expo. Visite des Pavillons d'Islande, Népal, Pakistan, Vietnam, îles du Pacifique du Sud. Traversée de l'Expo avec le téléphérique. Repas de midi commun. Temps libre. Retour en train vers 16.25. Arrivée à Luxembourg vers minuit.

Conclusion : L'organisation de ce séjour n'a pas été optimale. On a dû faire preuve de beaucoup de patience aussi bien pour pouvoir entrer au camp (où le règlement était très strict) que pour obtenir ses bagages lors du départ. Aussi, le fait que le personnel travaillant au camp était des militaires n'a pas contribué à un accueil chaleureux.

Néanmoins les jeunes ont profité de ce séjour. Le fait que le règlement au camp interdisait aux femmes d'entrer dans les bâtiments dortoirs pour hommes (et vice-versa) a laissé beaucoup d'espace aux participants. Ils ont dû se débrouiller et prouver qu'on peut leur faire confiance. Tous les rendez-vous fixés ont été respectés. Même si le programme proposé avec la chenille ne leur a pas tellement plu, ils en garderont un souvenir positif.

Relevé des activités 2000

- Rencontre 5-6 jours/ semaine
- Information
- Activités PIC : -consultations, distribution d'informations (quartier, écoles)
- Atelier informatique tous les mercredis (janvier-juin)
- Activités Groupe Jeunes : jeunes de 12 à 15 ans en collaboration avec les jeunes de la 6ième primaire du Kannernascht en vue de leur colonie de vacances auto-financée (préparation de biscuits, cocktails, fabrication de chaînes, d'articles pour Noël, Pâques,...)
- Accompagnement scolaire : séances méthodologiques basées sur la méthode du « apprendre à apprendre seul » 2fois 2heures/semaine
- S.O.S. Devoirs : aide ponctuelle en matière de devoirs à domicile
- Réunions Jeunes : réunions participatives des jeunes
- Activités sportives : les vendredis de 18.00 à 20.00 heures
- Atelier Breakdance: en vue du spectacle de danse "Ulysse"

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



4.1.3. Maison des Jeunes et de la Culture de Bettembourg

37, rue d'Esch
L-3130 Bettembourg

Pour nous contacter :

Notre site officiel :
<http://webplaza.pt.lu/public/mjcbet>
E_mail : mjcbet@pt.lu / tél : 51 80 80 – 219 /
fax : 520 784

Equipe d'encadrement

Pour guider le jeune dans son parcours, la MJC dispose d'un personnel éducatif qualifié composé de deux personnes à tâche complète.

La MJC dispose également d'une équipe de jeunes permanents. Ce sont des jeunes de 16 ans et plus qui suivent des formations d'aide-animateur ou d'animateur et qui participent activement à la vie de la maison des jeunes (gestion du bistrot, encadrement de jeunes).

Programme d'activités:

07/01/2000 Tournoi de Bowling contre la MJ de Walferdange
15/01/2000 Break dans la grande salle de la MJC
22/01/2000 Mini-Foot dans le hall sportif de la Commune
29/01/2000 Karting à Talange
29/01/2000 Break dans la grande salle de la MJC
15/02/2000 Soirée Thionville spectacle de break « Les douzes pensées » de Sadat Sekkoum et sa troupe
19/02/2000 Match de mini-foot contre la MJ de Walferdange
12/02/2000 Break dans la grande salle de la MJC
26/02/2000 Activité sport au hall sportif
26/02/2000 Break dans la grande salle de la MJC
11/03/2000 Activité sport au hall sportif
25/03/2000 Break dans la grande salle de la MJC
08/04/2000 Activité sport au hall sportif
13/04/2000 Journée Parc d'attraction « Phantasialand-Brühl »
21/04/2000 WE Bruxelles
22/04/2000 WE Bruxelles
29/04/2000 Break dans la grande salle de la MJC
04/05/2000 Activité Soirée Filles
13/05/2000 Break dans la grande salle de la MJC
20/05/2000 Activité sport au hall sportif
26/05/2000 Activité stagiaire IEES
27/05/2000 Cours de Break Dance

02/06/2000 Jeux Croix-Rouge Aidshëllef – « Round about AIDS » et grande Boum « Aids-Party »
07/06/2000 Journée Kayak sur la Semois en Belgique
14/06/2000 Activité sport au hall sportif
15/07/2000 Open Air Le Paris avec présentation d'une chorégraphie de break
01/08/2000 Fermeture Annuelle de la MJC
15/08/2000 reprise MJC
24/08/2000 Bowling à Foetz
01/09/2000 WE Aventure à La Bresse – Vosges
02/09/2000 WE Aventure à La Bresse – Vosges
03/09/2000 WE Aventure à La Bresse – Vosges
10/09/2000 Fête de l'Amitié – Château de Bettembourg
12/09/2000 Journée sport au Lac de Madine – Metz
06/10/2000 Activité stagiaire IEES
12/10/2000 Bowling à Foetz
17/10/2000 Activité stagiaire IEES
21/10/2000 Activité sportive au hall sportif
25/10/2000 Activité stagiaire IEES
09/11/2000 Spectacle Accrorap au Théâtre de Thionville
11/11/2000 Activité sportive au hall sportif
22/11/2000 Activité stagiaire IEES
01/12/2000 Soirée de clôture « Beetebuerger Aids-Hellëf » avec remise des chèques pour la Aids-Hellëf de la Croix-Rouge
16/12/2000 Party de fin d'année dans la grande salle de la MJC

Les activités :

Au quotidien :

Dans la MJC on peut trouver :
Un baby-foot
Un Nintendo 64
Une table de Ping-Pong
Une chaîne portable pour les cours de break
Une caméra numérique avec un programme vidéo
Une médiathèque
Une bibliothèque
Du matériel informatique
Télé et magnétoscope

Le W.E. Aventure à la BRESSE

Suite au succès de la première expérience d'un WE aventure à Barvaux Durbuy, nous avons réitéré l'expérience dans un WE à nous couper le souffle. Du vendredi 01 au dimanche 03 septembre 2000, WE à Gérardmer et au programme:
Fantasticable
Karting outdoor sous la pluie
Parcours aventures dans les arbres

Round about Aids et Party nuit blanche

Le vendredi 2 juin 2000

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Jeu parcours **round about Aids** sur la sexualité, l'Amour et le SIDA. Ce jeu a amené les jeunes à des discussions sur les thèmes de l'amour, la sexualité mais aussi sur les moyens de prévention personnels face au SIDA. Ils ont pu poser toutes leurs questions et écouter le témoignage d'une personne ayant vécu avec un malade du SIDA aujourd'hui décédé.
<http://www.roundaboutaids.lu/http://www.roundaboutaids.lu/>

Le vendredi 2 juin à 21.00 hrs **Party nuit blanche** animée par Dj Jukus et Dj Loskar. Le bénéfice de la soirée a été intégralement versé à l' Aidsberodung de la Croix Rouge luxembourgeoise.

Vacances de ski

Du 25 février au 05 mars 2000, la M.J.C. est partie à Flaine en Savoie (France), durant 7 jours, nous avons goûté aux joies de la glisse en Surf ou en ski. Tous les midis nous déjeunions à 2500m juste en face du Mont Blanc, splendide et majestueux. La neige était abondante et excellente grâce à deux jours de tempête. Nous gardons tous un très bon souvenir.

Challenge de Karting

Le vendredi **28 janvier 2000**, les Maisons des jeunes de Bettembourg, Differdange et Pétange se sont affrontées amicalement lors d'une compétition au Karting de Metz-Talange.

Le programme 2001

Veillez trouver ci-joint les grandes lignes du programme des notre MJC pour l'année 2001 :

Cours de Break-dance avec SADAT SEKKOUM

Les cours de Break-dance ont repris leur rythme normal (2 fois par mois) à partir du 16 septembre 2000.

Les colonies de Vacances

Nous goûterons aux joies de la glisse durant la semaine de Carnaval du 23 février au 3 mars 2001.

Projet sur l'eau

Dans le cadre d'une campagne sur l'eau qui se tiendra à Bettembourg, la MJC organisera une journée de sensibilisation à la problématique de l'eau et proposera aux jeunes de Bettembourg un concours de dessins et de textes.

Concert chilien

Dans le cadre d'un partenariat entre les communes de Bettembourg et de Huechuraba au Chili, la MJC invitera un groupe de musique rock en provenance de la ville chilienne.

Activités Filles

Afin de redonner une place aux filles dans la MJC, celle-ci mettra en place diverses activités

adressées exclusivement aux filles. Cours de danse, cours de self défense, réunions filles, création de sketches e.a.

Activités Inter MJ

Tout au long de l'année, la MJC de Bettembourg ainsi que d'autres MJC se rencontrent amicalement dans des tournois sportifs, des journées loisirs etc.

WE à l'étranger

Depuis 3 ans, la MJC part découvrir des grandes villes. Liège, Paris, Bruxelles n'ont déjà plus de secret pour nous. Pourquoi pas Prague ou Berlin.

Projet d'échange européen

La rencontre des cultures, des nations, apportent à chaque fois un nouveau regard sur la vie. Des programmes européens favorisent ces rencontres jeunes. La MJC ressort d'une belle expérience dans le cadre du projet MAPP et du projet Bourges. Nous sommes à la recherche d'un partenaire pour 2001. Avis aux candidats.

Projet Radio LRB

Les Maisons des Jeunes de Bettembourg et Roeser vont essayer de réaliser une émission de radio à la radio locale LRB.

Les objectifs sont entre autre :

transmettre des informations, faire connaître les MJ's

toucher un nouveau public

donner l'opportunité à certains jeunes motivés de participer au projet

faire des interviews avec des invités spéciaux...

former une équipe d'animateurs de radio...

Point Information Communal (P.I.C.)

Le PIC permet à chaque jeune et adulte d'accéder à une information complète par le réseau Internet et autres banques de données informatisées. Tout habitant de la Commune de Bettembourg peut se procurer les informations désirées, que se soit sur le plan international, national ou communal. En donnant entre autre accès au réseau Internet, le PIC offre une aide utile à ceux qui ne savent pas ou ne peuvent pas s'orienter dans une société où l'information devient de plus en plus complexe.

Le Carrousel

Un présentoir est à votre disposition dans l'entrée du hall sportif de Bettembourg.

Vous y trouverez:

des **informations nationales** rédigées par le Centre Information Jeunes:

des **informations locales** rédigées par le Point Information Communal:

Pour toute demande d'information, veuillez contacter le P.I.C. au 51 80 80219 ou envoyer votre courrier à l'adresse suivante: picbet@pt.lu

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



4.1.4. Centre d'Information, de Réunion et d'Animation pour la Jeunesse de Diekirch

29, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
Tel: 803764/Fax: 804243
e-mail: ciraj.dk@education.lu

Heures d'ouverture:

Lundi : 12^h-19^h
Mardi: 12^h-22^h
Mercredi: 12^h-22^h
Jeudi: 12^h-22^h
Vendredi: 12^h-22^h
Samedi: 14^h-18^h

Introduction

Le Centre d'Information, de Réunion et d'Animation pour la Jeunesse, appelé par les jeunes et par les gens de Diekirch « Maison des Jeunes », est ouvert à tous les jeunes à partir de 12 ans de la région de Diekirch.

Il offre un espace de rencontre et de détente, où les jeunes peuvent faire en toute liberté et sans contraintes leurs propres expériences.

La Maison des Jeunes est un endroit où les jeunes se sentent à l'aise, où ils ont droit aux erreurs, où ils peuvent développer leur créativité et leur sens de responsabilité, où ils peuvent créer leur propre identité et où ils sont pris au sérieux.

La Maison des Jeunes couvre les 4 volets suivants :

- information
- réunion
- animation
- prévention

L'information

L'information joue un rôle primordial dans la vie des jeunes et elle favorise l'évolution du jeune vers l'adulte. L'information permet au jeune d'élargir son horizon, d'acquérir des connaissances dans plusieurs domaines et de promouvoir ainsi l'exercice de son autonomie

Le Centre Information Jeunes de Diekirch offre des informations de différents domaines aux jeunes: colonies de vacances, séjours linguistiques, projets européens, formations, études, emploi, santé,...

De plus il dispose de plusieurs ordinateurs, que les jeunes utilisent pour écrire leur lettres ou leurs exposés et ainsi ils peuvent aussi profiter d'un accès internet. Beaucoup de jeunes utilisent l'outil internet pour rechercher des informations, d'autres l'utilisent pour faire le chat. Bref avec l'accès internet les jeunes peuvent communiquer avec tout le monde.

A côté de la distribution d'informations, le Centre Information Jeunes vend aussi les cartes jeunes et les ciné-cartes jeunes.

D'autre part le travail social trouve sa nécessité. Les jeunes viennent de plus en plus demander conseil en cas de problèmes ou en cas d'incertitudes. Des conflits parentaux, familiaux ou entre amis, les problèmes de drogues, les problèmes scolaires, les problèmes de racisme, ..., sont des thèmes qui sont discutés au bureau de l'éducatrice soit en tête-à-tête ou en groupe.

En février 1999 le projet PIC, un projet en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, le SNJ et le CNIEJ, a été lancé. Depuis ce lancement un grand nombre de jeunes fréquentent le bureau PIC pour recevoir toutes sortes d'information. Le CAT est le délégué à l'information qui s'occupe de la recherche et de la distribution de l'information. De même il est responsable du carrousel, qui est placé dans un lieu public (Match) et au Lycée Classique Diekirch.

Réunion

La Maison des Jeunes est composée de 3 étages. Au rez-de-chaussée se trouvent le bureau, la cuisine, une petite salle (Kicker) et une salle de réunion. Au premier étage il y a une grande salle (Billard, Bar, Tv, Vidéo), les toilettes et le bureau du PIC avec les ordinateurs. Le deuxième étage comprend seulement une petite salle qui est utilisée pour regarder la Tv et jouer Playstation.

Dans ces lieux les clients peuvent se détendre, bavarder, écouter de la musique, jouer, ..., en résumé vivre ensemble. Des boissons non alcoolisées, des chocolats et des snacks sont en vente.

La maison a été peinte et décorée par les jeunes. C'est pourquoi ils se sentent à l'aise dans le lieu qu'ils ont créé selon leur goût.

Animation

activités régulières:

- entraînement de foot et de basket (tous les lundis)
- entraînement de Capoeira (mercredi et jeudi)
- activités culinaires (tous les vendredis)

activités sporadiques:

- tournois de darts, de Baby-foot, de billard et de ping-pong
- tournois de foot et de basket ball (avec autre MDJ ou des clubs de Diekirch)
- sorties au cinéma
- sorties récréatives (patinoire, escalade, jeu de quilles, bowling, piscine, karting, Aqualibi, aquadrome ...)
- party et soirée de danse
- soirée vidéo et soirée bouffe

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



-visite d'un grand match de foot
-échanges avec d'autres maisons de jeunes
-ateliers créatifs

projets et activités organisés :

-concours de cuisine (mars)
-Caravane 2000 (avril)
-Journée sportive: volley ball, street ball, football (juin)
-Dikrich Live: fête musicale (juillet)
-Expo 2000 Hanovre (juillet)
-Inter-Arts (juillet-août)
-Jugendforum (septembre)
-fête « père Noël » (décembre)
-participation au « Krëstmaart » (décembre)

séjour à l'étranger:

-Barcelone (juin)
-Sun Parcs (septembre)

projets et activités 2001

concours de cuisine, le 31 mars
Sportsdag, le 16 juin
Dikrich Live, le 7 juillet
Inter-Arts (camp international)
projet pour la prévention contre les drogues (décembre)
projet humanitaire
trip culturel à Lissabon
vacances au Sun Parcs
tournoi de football international à Maastricht.

Lancement des ateliers suivants:

Homepage
Zeitung
Djembee
Aerobic (Body Shape)
Selbstverteidigung

Cybercafé
Kach mat
Tournage d'un film
Dépliants de la maison des jeunes.

Prévention:

A la MdJ les jeunes peuvent gratuitement recevoir des préservatifs. Dans le coin "info" ils ont un accès libre à des brochures de sensibilisation (sida, drogues, violence sexuelle, etc).

Nombreux ont été les discussions individuelles / en groupe sur différents sujets. (drogues, sida, violence, racisme etc.).

Formation

Dans la MdJ 7 jeunes aident à gérer la maison et à organiser des activités. Ces jeunes ont tous suivi une formation d'animateur auprès du SNJ. Deux animateurs ont parallèlement suivi une formation internationale "international training leader course" en Suède.

Encadrement

Le fonctionnement de la MdJ est garanti par une éducatrice graduée, un éducateur diplômé, une Cat-animatrice, un Cat-Pic et une équipe de jeunes moniteurs. La présence des moniteurs bénévoles est nécessaire pour garantir l'ouverture de la maison, même lors des activités organisées hors de la maison. Les moniteurs sont capables de surveiller la maison des jeunes et de participer en tant que responsables aux différentes activités. Par ce travail ils peuvent faire des apprentissages importants, se développer.

Dimanche et le lundi, la Maison des jeunes est fermée.

Au sein de la Maison des jeunes, il existe un espace rencontre, accueil.
Cet espace est aménagé sous forme d'une salle de jeux: un billard, un kicker, un espace Internet, un espace information, des jeux de société divers, une buvette, des tables et des chaises.

Cet espace est la première étape éducative à la Maison des jeunes. C'est un endroit où les jeunes se rencontrent, s'amusent, se défoulent,... C'est surtout l'endroit où les projets, les demandes, les envies des jeunes s'expriment sous diverses formes de communication verbales ou non verbales. C'est pourquoi il est important que cet espace soit animé par des éducateurs car ils peuvent décoder les différentes demandes des jeunes. Les objectifs éducatifs sont multiples ainsi que les différentes réalisations qui en émanent :

4.1.5. Maison des Jeunes, Differdange

14 rue Emile Mark
BP 93
L-4501 Differdange
Tél : 58 77 11 255
Fax : 58 97 59
E-mail : mjdiff@pt.lu

La maison des jeunes est ouverte aux jeunes :

Mardi	14h00 à 18h00
Mercredi	16h00 à 20h00
Jeudi	14h00 à 20h00
Vendredi	15h00 à 21h00
Samedi	15h00 à 19h00

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



- Faciliter la rencontre, l'échange, le contact individuel et collectif,
- Favoriser le sens critique des jeunes au moyen de l'information, de la prévention,
- Favoriser la création d'un espace d'animation pour et par les jeunes au quotidien, comme au sein d'activités régulières et /ou ponctuelles,
- Permettre aux jeunes de s'exprimer, de se valoriser, de s'affirmer,
- Favoriser leur recherche identitaire :
- Permettre à chacun de trouver une place, un moment de parole dans la vie de la Maison des jeunes, en respectant la personnalité de chacun et son milieu socio-familial.

Pour réaliser ce travail au quotidien, l'accent est mis sur la réalisation d'activités structurées et /ou non structurées mais toujours encadrées : Celles-ci peuvent se traduire par une partie de billard, de kicker, une sortie au cinéma, au karting, un moment autour d'un verre au bar, un voyage, la réalisation d'un journal, ...

L'espace rencontre doit être considéré comme une passerelle vers les autres activités proposées au sein de la Maison des jeunes et non une finalité.

On propose à certains jeunes, en complément de ce travail quotidien, la possibilité de quitter la Maison des jeunes et de vivre une expérience estivale.

En plus de cet espace rencontre on proposera aux jeunes un espace information et prévention. C'est l'occasion de faire participer les jeunes, au moyen d'outils pédagogiques comme la vidéo, sur des sujets d'actualité comme le cannabis, l'alcool, la sécurité routière,...

Bilan des activités et projets 2000

- Cyberspace tous les jeudis après-midi (atelier Internet) sur l'année
- Activités manuelles et techniques les mardi AM, (sculpture sur argile, Tee-shirt, sur ordinateur, en teinture, atelier vidéo, décorations,...) sur l'année
- Réunion journal tous les jeudis de 17h30 à 19h00 sur l'année
- Atelier photo numérique depuis décembre (projet d'expo photo à la MJ)
- Réunion jeunes vendredi soir : depuis septembre un groupe de jeunes animateurs s'est constitué, leur responsabilité va de la gestion du bar à l'animation d'activités qu'ils sont chargés d'organiser et d'animer avec l'aide de l'éducateur. On organise ces réunions pour pouvoir : s'organiser, les accompagner dans leurs démarches et faire une évaluation hebdomadaire. Nous observons que ce groupe amène une dynamique au sein de la MJ. Cela a pour conséquence que d'autres jeunes prennent également des initiatives (participation active).

- Réunion d'information-prévention sur le cannabis à destination des jeunes en collaboration avec la MJ de Pétange.
- Organisation et participation à une mini-compétition de karting avec les MJ de Pétange et Bettembourg à Tallange, en janvier.
- Sortie spectacle de break-dance à Thionville en février.
- Stage de Didgeridoo durant 6 vendredis soirs en mars et avril : durant ce stage les jeunes (et les éducateurs) ont pu s'initier à la pratique de cet instrument australien ancestral. L'expérience fut enrichissante, tant par la découverte du milieu aborigène (photo, vidéo, gastronomie, CD,...) que dans la pratique de l'instrument (technique de respiration circulaire, rythme,...) .
- Participation au tournoi de mini-foot de la MJ de Rumelange en avril.
- Atelier de musique sur ordinateur en mai. Cet atelier de musique a fait découvrir chez les jeunes de nouvelles techniques de création en rapport avec les musiques qu'ils affectionnent : techno, rap, house,...
- Participation au Who's best de la MJ de Dudelange en mai.
- Organisation et participation à une sortie kayak en juin : depuis deux années, on organise des activités à caractère sportif dans le but de découvrir des sports rarement pratiqués par les jeunes.
- Sortie VTT à Lasauvage en juin.
- Participation à la fête des roses en juillet (mise en place d'une structure gonflable).
- Organisation et participation à un séjour sportif dans les Vosges en juillet : Cette semaine fut l'occasion de vivre au quotidien avec les jeunes en dehors de la Mj. Ce voyage fut organisé en collaboration avec la Mj de Pétange. Outre les activités sportives (fantasticable, pont de singe, parcours dans les arbres, descente Vtt, ...) et culturelle (volerie des aigles, visite de Riquewir, découverte du milieu environnant, ...), les jeunes ont du s'organiser ensemble pour assumer les différentes corvées (préparation des repas, rangement, nettoyage,...).
- Rencontre à Pétange pour une soirée retrouvailles et film du séjour des Vosges en juillet.
- Relookage de la MJ en septembre : Durant cette période, certains ont aidé à aménager la Mj afin de la rendre plus agréable.
- Tournoi de billard sur 2 jours en octobre.
- Participation à une manifestation à Luxembourg pour l'avènement du Grand-Duc en octobre (Concert de Deep-Purple).
- Soirée Halloween en novembre : les jeunes ont imaginé une soirée à thème avec de petites animations (décoration de la Mj) et déguisements.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



- Jeu de nuit en novembre : Cette activité fut très appréciée par les jeunes tant par son barbecue nocturne que par la découverte du jeu.
- Tournoi inter-MJ de karting à Mexy en novembre.
- Sortie Eurodisney en décembre : cette sortie fut organisée conjointement avec différents partenaires transfrontaliers.
- Soirée karaoké à Pétange.
- Tournoi de basket à Pétange.

4.1.6. Maison des Jeunes de Dudelange

2, rue du Parc
L- 3542 Dudelange
Tél. 51 13 51 / Fax. 51 13 49

Horaire scolaire :

Lundi – jeudi : 11H – 19H
Vendredi : 11H – 22H
Samedi : 15H – 22H

Horaire vacances :

Lundi – Jeudi : 13H – 21H
Vendredi – Samedi : 15H – 22H

I. Introduction.

La Maison des Jeunes s'adresse à toute la population sans exclusivité, mais vise en priorité la promotion culturelle et sociale des couches les plus défavorisées socialement et économiquement.

Par vocation éducative, la Maison des Jeunes suscite et organise la rencontre, le dialogue, la confrontation ouverte à tous les courants de pensée et d'opinions philosophiques, religieuses ou politiques qui souhaitent s'y exprimer.

II. La Maison des Jeunes.

La Maison des Jeunes est avant tout une structure libre de loisirs, contrairement aux structures strictes régies par des critères d'adhésion et un fonctionnement fixe, avec peu de flexibilité et un code d'éthique rigide.

La Maison des Jeunes est une maison « portes ouvertes », autrement dit, les jeunes peuvent se procurer une carte de membre mais ne sont pas obligés de s'inscrire. Ils peuvent venir quand ils le souhaitent pendant les heures d'ouverture. La Maison des Jeunes doit être ouverte à tous les jeunes âgés de 12 à 26 ans, habitant la commune de Dudelange et alentours .

L'horaire d'ouverture d'une Maison des Jeunes doit être adapté aux besoins des jeunes. A cet effet , on a décidé d'organiser 2 horaires d'ouverture aux jeunes .

La Maison des Jeunes doit représenter un lieu flexible où les jeunes aiment se retrouver, se sentent à l'aise, en sécurité et libres. De plus, la Maison des Jeunes doit permettre aux jeunes

de se valoriser ou revaloriser, d'avoir le droit de

commettre des erreurs, de développer leur créativité et leur imagination, de créer leur propre identité.

La Maison des Jeunes ne doit être en aucun cas un endroit restrictif ou répressif, mais bien un lieu où les jeunes peuvent trouver écoute, compréhension et construire une relation de confiance avec les autres jeunes mais aussi avec l'équipe des éducateurs. La Maison des Jeunes doit être également un endroit où les jeunes peuvent trouver du personnel qualifié dans le domaine socio-éducatif et culturel.

III. Remarque générale.

Toute Maison des Jeunes doit disposer d'une infrastructure lui permettant de répondre aux exigences issues de son appellation : CRIAJ c'est-à-dire, Centre de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes.

Rencontre :

La Maison des Jeunes doit pouvoir fournir un accueil ouvert, des activités (non) structurées, libres, au choix. Les jeunes doivent y trouver l'occasion de se rencontrer, jouer ensemble, parler en toute intimité de leur(s) problème(s) le cas échéant, avec leurs ami(e)s ou à un éducateur.

Information :

La Maison des Jeunes doit permettre aux jeunes un accès à l'information l'aidant à percer la complexité des structures sociales. La Maison des Jeunes doit constituer un relais pour des services spécialisés. Si suite à un entretien, l'éducateur a relevé une situation problématique –voire même de danger- chez un jeune il veillera à aiguiller le jeune vers le service adéquat (Suchtpreventioun de Dudelange , planning familial , Commission égalité des chances , Commission des étrangers , Action locale pour jeunes , Service emploi jeunes , CIJ , Service médiation du SNJ , ...).

En effet , de par la diversité de la population (jeunes étudiants , apprentis , en recherche d'un emploi , en difficultés et / ou décrochage scolaires , problèmes familiaux , délinquance , dépendants d'une ou plusieurs drogue(s) , divers) on est amené à réaliser un travail éducatif et culturel diversifié

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



pour essayer au mieux de répondre aux besoins des jeunes demandeurs . Cependant , on ne peut répondre à tout (manque de temps) . Aussi , on informe le jeune des différentes structures existantes et on l'oriente vers un service et un personnel plus spécialisé dans sa problématique .

Animation :

La Maison des Jeunes doit constituer un lieu où les jeunes pourront trouver l'aide nécessaire pour réaliser un programme d'activités socio-culturelles et éducatives. Les activités sont conçues pour éveiller l'intérêt et éventuellement pour mener les jeunes à développer cet intérêt au sein d'une association. Les jeunes doivent avoir la possibilité de proposer des activités et d'apprendre à se responsabiliser dans l'organisation et la réalisation des activités. Les jeunes « vivent » dans la Maison des Jeunes et la font vivre !

ex : Who's Best (concours de sélection pour jeunes musiciens amateurs) , Fues party , Ouschter party , soirée thématique cap-verdienne , soirée Halloween , Lac de Madinne , Week – end Disney Land Paris , Projet colonies de vacances : Tunisie , visite du Skate Parc à Messancy (Bel) , Dudelange on wheels (= meeting roller)

Caravane 2000 , Expo universelle 2000 à Hannovre (ALL) , Kach concours , Diddelenger Kino Express tout au long de l'année , ateliers Capoeira , ateliers breakdance , ateliers volley-ball , soirée vidéos , tournois de mini-foot / billard / kicker / badmington / playstation , ateliers « Round about drugs » : information et prévention sur le produit : Cannabis , projet de défilé des jeunes et de leur identité culturelle grillades à la Haard , Forum jeunes 2000 , demi-finales et finale de l' Euro foot 2000 sur écran géant avec nourriture italienne (pizzas et tiramisu gratuits) , Summer Spill a Spaass , Carnaval des cultures , Marché du Tiers Monde , Marché de Noël , visite de l'expo Incubi Succubi au Musée d'Histoire de la ville de Luxembourg avec ateliers jardin et : Fir d'Hexen as vill Kraut gewuess .

Soirée groove , Journée Portes ouvertes avec célébration des 5 ans de la Mj , soirée jeux de société (taboo , dessiner c'est gagner , trivial pursuit , Round about aids à la Mj de Rumelange , visite de l'expo sur le Portugal à Dudelange , débat sur les origines culturelles de chacun et comment apprendre à vivre toutes et tous ensemble à la Mj de Dudelanges , Projet photo –express black and white pour le Jugend forum 2001 .

IV. Méthodes de mise en oeuvre.

A. Les infrastructures /le matériel.

Rencontre : La Maison des Jeunes offre aux jeunes de par son infrastructure bien des facilités : elle est située à proximité de la gare,

du complexe sportif, de la bibliothèque et du Lycée technique Nic Biever .

De plus, la conception de la Maison des Jeunes offre aux jeunes trois étages avec des salles aux possibilités diverses : « la stuff » pour se relaxer et parler entre amis, les salles de jeux : kicker, billard et la salle polyvalente où il leur est possible de répéter (groupe de jeunes rappeurs ,et groupe rock) , de danser (chorégraphies modern jazz , breakdance ,...) et participer aux nombreux ateliers créatifs (poterie , peinture sur verre , papiers mâchés , T-Shirt , ...)

La Maison des Jeunes est ouverte aux jeunes en fonction de leurs besoins.

Information : Les jeunes ont accès à internet tous les jours et moyennant une petite participation aux frais :

(1Flux /min) et à condition d'être accompagnés d'un animateur bénévole ou d'un éducateur.

Il s'agit d'apporter aux jeunes une aide mais aussi de veiller au respect du matériel . Nous souhaitons offrir aux jeunes un maximum de possibilités pour s'informer et rechercher des informations de tout genre (confection de dossiers scolaires , recherche job- étudiant , formations , ...).

Ils peuvent également réaliser des photocopies à raison de 1 Flux / la copie .

Une permanence info-jeune est assurée par l'équipe des éducateurs. Lors de cette permanence, différentes questions peuvent être abordées : recherche emploi / confection d'un C.V./ soutien dans la réalisation des devoirs scolaires / info et prévention dans les domaines affectifs, sexuels, toxicomaniaques et maltraitances...

Un coin lecture et présentation de prospectus de loisirs, tourisme, infrastructures sociales est mis à leur disposition dans la Stuff .

Une diffusion du programme d'activités de la Maison des Jeunes paraît chaque mois dans la feuille d'annonce de la commune et sur Infokanal.

On a souscrit à un abonnement au Tageblatt et au Jeudi. Les jeunes peuvent ainsi consulter l'actualité dans la presse écrite.

Animation : Les objectifs d'un centre pour jeunes sont l'intégration des jeunes par une approche participative et un encouragement à une prise de responsabilité croissante au fonctionnement des activités et du centre lui-même.

Ainsi à la Maison des Jeunes, les jeunes ont recours à l'aide de l'équipe des éducateurs pour réaliser leurs idées d'activités : organiser des concerts, party, des ateliers(vidéo, graffiti, photo, breakdance, peinture, poterie, sport).

Les voyages, sorties, week-ends font partie de l'animation culturelle et interculturelle.

Les projets socio-éducatifs permettent aux jeunes de s'investir dans un long processus de formation et d'information.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Pour la conception du programme d'activités de la Maison des Jeunes, une réunion avec les jeunes est fixée chaque mois avec réalisation du compte rendu de la réunion par un jeune différent à chaque fois pour permettre à tous et à toutes l'apprentissage de la prise de notes et de la rédaction finale réalisée à l'ordinateur.

B. L'équipe d'encadrement.

L'équipe d'encadrement est composée d'une éducatrice et d'un éducateur. L'éducateur est en fonction depuis le 1/4/99, l'éducatrice graduée est en fonction depuis le 01/11/97. Les travailleurs sont secondés dans leurs tâches par une équipe de moniteurs et de monitrices bénévoles qui sont au nombre de 12 . Il y a 7 garçons et 5 filles.

V. Processus d'évaluation.

Une évaluation permanente du travail réalisé est nécessaire afin d'assurer que les objectifs soient atteints.

L'équipe d'éducateurs et les membres de l'ASBL se sont fixé comme priorité de pouvoir réaliser des évaluations ponctuelles à raison d'une fois par mois lors des réunions du Comité Exécutif (groupe plus restreint des membres de l'ASBL)

A plus longue échéance, ont lieu des réunions du Conseil d'Administration à raison de plus ou moins une tous les deux ou trois mois selon les possibilités de chacun. Une Assemblée Générale est fixée annuellement et regroupe tous les membres fondateurs de l'ASBL.

VI. Activités clés de 2000

Démarches en cours par le biais du Jugend Forum du 10/7/99 et mise sur pied du Jugend parlement, Diddelenger Kino Express, Kino Zu Diddeleng,....

La Maison des Jeunes et L'Administration Communale ont organisé une journée « Forum Jeunes » le 10/7/99. Importante participation des jeunes et nombreux ateliers de discussion : ex ; **Diddelenger Kino Express**, Maison des Jeunes, Cinéma à Dudelange, Jugendparlement,....

Des réunions ont été fixées entre les jeunes et les responsables communaux en septembre 1999. Ensemble, les démarches ont avancé. Ainsi depuis le 2/10/99, un bus est mis à disposition des jeunes pour se rendre à l'Utopolis à raison de deux fois par mois. Public cible, 10-21 ans. Provenance, Dudelange et alentours. Prix, 150 Flux pour le trajet et le billet de cinéma. Séances, 19h00-19h30. Le bus ramène les jeunes à Dudelange en faisant 5 arrêts.

Le **Jugendparlement** s'organise également avec les jeunes et la Commune de Dudelange. Au courant de l'an 2000 , les jeunes ont participé à la conception et à l'organisation du nouveau Jugend forum 2001: idées pour les Workshops , logos , photos et textes pour le

nouveau dépliant du prochain Forum .Depuis juillet 99 , les jeunes travaillent en collaboration avec les membres de la Commission jeunes de Dudelange présidée par Mr Conny Théobalt .

Projet Prévention-Information Toxicomanie.

Les jeunes participent à des séances de discussion sur les thèmes toxicomaniaques ou ayant trait au sujet. Ex : la pression du groupe, savoir dire non, informations sur les divers produits et leurs effets sur la santé.

Atelier breakdance.

Séances de cours animés et encadrés par des jeunes. Pour faire connaître son atelier breakdance, la Maison des Jeunes a organisé le 15/5/99 une Méga party open air sur le thème de la culture hip-hop avec démonstration des ateliers breakdance et graffitis.

Atelier sportifs : volley – ball et football

Le centre sportif René Hartmann a mis à la disposition de la MJ une salle pour y pratiquer du sport tous les vendredis de 15h à 18h . Cela permet d'offrir aux jeunes une autre infrastructure où ils peuvent s'adonner aux joies du sport et organiser des mini tournois et / ou tournois de charité mettant en compétition d'autres MJ .

Who's best 2000

Fête de la Musique et concours de sélection « Who's Best 99 ».

Le concours Who's Best est ouvert à tous les styles de musique et rassemble sept groupes sélectionnés parmi toutes les candidatures reçues. Le vainqueur du concours se voit octroyé un cachet de 20 000 Flux et aura la possibilité de se produire sur scène en avant première à la fête de la musique de Dudelange. Les conditions d'admission ont été établies de manière à encourager les jeunes groupes. Il faut avoir moins de 26 ans et que 2/3 des membres du groupe soient encore étudiants, soit en apprentissage. Un effort particulier est fait pour que les groupes puissent se produire dans des conditions techniques les plus professionnelles possible.

Ateliers créatifs

Les ateliers créatifs ont débuté de manière régulière à partir du mois de novembre 99à raison d'une séance de deux heures tous les quinze jours. Dans un soucis d'éducation permanente, ces ateliers s'adressent à tout public et visent à mettre en évidence le potentiel créatif des jeunes, car ils n'en ont pas toujours conscience. L'apprentissage de modes d'expression nouveaux leur ouvrent d'autres moyens pour dialoguer et dire différemment ce

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



qu'ils pensent et ressentent . Par exemple, autrement que par la violence.

Atelier Capoeira

Il s'agit de familiariser les jeunes avec cet art brésilien qui fait appel à différentes techniques : danse , combat , défense . De plus , cela permet aux jeunes de se sensibiliser aux chants brésiliens témoignages des expériences vécues par les anciens esclaves d'Afrique en révolte contre les colons .

Projet colonies de vacances : voyage en Tunisie

Il s'agit de demander aux jeunes de réaliser un dossier « colonie de vacances ». De se mettre dans la peau de l'éducateur qui prépare , organise et anime .

En effet , cela a pour but éducatif de confronter le jeune au lourd travail administratif et de le responsabiliser du début à la fin d'un tel projet en tenant compte des contraintes sur le terrain

et de la motivation qu'il faut sans cesse susciter chez les jeunes . En outre , il a été décidé que pour rendre le projet doublement attractif et éducatif la destination serait un pays non encore connu de toutes et tous : la Tunisie par exemple . Il s'agit d'amener les jeunes luxembourgeois à rencontrer des jeunes d'une autre culture , d'une autre religion, d'une autre classe sociale (les MJ du Luxembourg sont différentes de celles du Maroc ou de Tunisie) . Mieux connaître l'autre et ses différences pour une meilleure tolérance et acceptation de l'autre en tant que personne distincte , mais aux mêmes droits que nous .

Expo 2000 et réalisation de la chenille

Les jeunes se sont investis du début à la fin au projet « Expo 2000 » et ont montré un grand intérêt pour les diverses séquences de la réalisation de la chenille (projets de maquette et couleurs , fabrication de la chenille , répétition au Carnaval des Cultures et participation à la journée luxembourgeoise à Hannover) .

4.1.7. C.I.R.J.E. Centre d'Information et de Rencontre pour Jeunes, Echternach

Adresse :
5, rue des Redoutes
B.P. 128
L-6401 Echternach
tel.: 727166 / 7
fax: 727165
E-mail: cirje@hotmail.com

1. Heures d'ouvertures du CIRJE

L'horaire a peu changé. Le plan actuel depuis septembre 2000:

Lundi	12.00 – 18.00	et	PIC: 09.00 – 14.00 / 15.00 – 18.00
Mardi	09.00 – 12.00 / 14.00 – 18.00	et	PIC: 14.00 – 18.00
Mercredi	12.00 – 14.00 / 17.00 – 21.00	et	PIC: 09.00 – 14.00 / 17.00 – 21.00
Jeudi	09.00 – 12.00 / 14.00 – 18.00	et	PIC: 14.00 – 18.00
Vendredi	12.00 – 14.00 / 17.00 – 21.00	et	PIC: 09.00 – 14.00 / 17.00 – 21.00
Samedi	14.00 – 18.00		

*De plus, plusieurs activités ont été organisées en dehors des heures d'ouverture, c.-à.-d. stages, projets, soirées, week-ends,

*Durant les vacances scolaires les heures d'ouverture variaient pour permettre d'offrir un programme spécial.

*A cet horaire s'ajoutaient:
-des consultations individuelles,
-contact avec les jeunes dans leurs endroits préférés de la ville d'Echternach
-collaboration avec plusieurs associations locales
-organisation et gérance de la maison, préparation des activités, réunions,...

2. Introduction

En résumé les résultats des changements au cours de l'année 2000 s'avèrent surtout favorables pour le CIRJE, à savoir la nouvelle composition du comité de l'a.s.b.l., la restructuration interne au niveau du personnel, la coopération encourageante des partenaires (Ministère / SNJ et Commune), et -last not least-, le réaménagement intérieur de la maison. Après une phase "difficile" l'ambiance est positive ...et de toute évidence le CIRJE est devenu plus intéressant pour les jeunes.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



3. Clientèle

Le CIRJE est ouvert à tous les jeunes de 12 à 26 ans, dont la majorité a entre 12 et 20 ans. La population se compose de jeunes du quartier, de la ville ou bien de la région avoisinante. On peut constater une grande diversité de leurs nationalités, niveaux sociaux et culturels, formations scolaires ou professionnelles et leurs centres d'intérêts. L'évolution la plus remarquable depuis l'été 2000 est la participation croissante des jeunes filles, qui représentent entre-temps au moins 1/3 de la clientèle. Fréquentation: entre 40 et 80 jeunes s'inscrivent par jour dans le "livre d'or". Le service "PIC" (Point d'Information Communal) est disponible à tous les citoyens, qui en profitent progressivement, mais de préférence par téléphone ou fax.

4. L'équipe d'encadrement

- Depuis le 1.1.2000 le CIRJE dispose d'une tâche d'éducateur gradué à plein-temps et une tâche d'éducateur gradué à mi-temps
- Le service "PIC", intégré dans le CIRJE en 1999, était assuré par un jeune "CAT"
- Depuis le 15.10.2000 le CIRJE profite d'un "CAT - Animateur" (40 hrs/sem.), mis à disposition par le SNJ.

5. Programme du CIRJE

Les offres diverses du CIRJE couvrent les volets **information, rencontre, animation, prévention et travail social.**

5.1. Information:

- brochures et documentations concernant divers domaines intéressantes (job-vacances, service volontaire européen, formation, études, stages à l'étranger, colonies, programme "jeunesse", activités du SNJ, e.t.c.....)
- recherches spécifiques sur demande
- accès libre à l'internet
- journaux, périodiques, revues mensuelles (...GEO, PM, Junior,)
- service "PIC" (Point d'Information Communal)
- soirée d'information sur le programme "JEUNESSE"

5.2. Rencontre

Pendant les heures d'ouverture les jeunes peuvent venir au CIRJE pour passer leur temps libre, se distraire, s'amuser, discuter, rencontrer leurs copains et copines, Ils aiment jouer du baby-foot, les jeux PC ou de société, ...ou se relaxer avec "leur" musique...

5.3. Animation

A côté des offres de tous les jours, l'équipe du CIRJE a organisé des activités spéciales et des projets, ainsi que des événements exceptionnels:

5.3.1. Activités à court terme et activités uniques:

- participation au projet "CARAVANE 2000": =

réalisation d'un stage "VIDEO" et d'un atelier créatif "SPACEART"

- Participation au projet "CHENILLE / EXPO 2000": = à la construction de la "chenille", sa présentation à Luxembourg / *Carneval des Cultures* et à Hannovre / *EXPO 2000*
- participation à la fête "HÄMELMAOUS FEST" de l'EPPF Echternach, (dance-shows présentés par les groupes de danse du C.I.R.J.E.)
- tournoi de FOOTBALL dans le hall des sports à Echternach
- participation aux tournois de FOOTBALL et BABY-FOOT sur invitation d'autres MJ
- coorganisation "SPILLNOMETTECHER" pour les enfants d'Echternach
- visite au CHAMPIONNAT D'EUROPE DES MONGOLFIERES à Meysembourg
- visite de l'exposition "UN VOYAGE PAS COMME LES AUTRES"
- excursion /visite "INTERMODELLBAU 2000" à Dortmund
- excursion /visite "BATTLE OF THE YEAR 2000", Breakdance Show à Hannovre
- excursion /visite à Cologne (Carneval)
- KARTING à l'ancienne Air-base à Bitburg
- stage "DESSIN SUR SOIE" (Nov. - dec. 2000)
- stage "INTERNET" pour débutants

5.3.2. Les activités à long terme:

- "JUGENDVERTRETUNG", ⇒ responsabilisation et participation des jeunes
- "MEEDERCHESOWEND", offre réservée aux jeunes filles
- "de KICHECHEF"
- CIRJE Radio Grupp. émission sur l'antenne locale "RADIO ACTIV"
- Computergroup /PC-service: (entretien du réseau PC dans le CIRJE)
- "CIRJEmag": publication 1 - 2 /mois; les actualités du CIRJE et des thèmes intéressants...
- "SPORT AM KÄFEG", dans le terrain du L.C.E.
- PHOTO-ATELIER: lancé en août 2000,
- STAGE DE TIR, offert en collaboration avec l'Association de Tir - Echternach
- GRAFFITI
- RENOVATION ET DECORATION DE LA MAISON
- TREKKING, premier "test"- trekking dans la région d'Echternach en octobre 2000, 2^e phase: trekking à la côte belge / vacances de Noël

5.4. Prévention

- participation active au group "Suchtprävention an der Gemeng Echternach"
- cours de conduite pour jeunes conducteurs à Colmar-Berg (en mars 2000)

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



5.5. Travail social

- consultations individuelles (pour les jeunes et leurs familles)
- contact avec les jeunes, qui ne fréquentent pas le CIRJE, dans leurs endroits
- contact avec les jeunes réfugiés de l'Ex-Yougoslavie, qui habitent à Echternach
- collaboration avec d'autres services et institutions (p.ex. permanence de l'ALJ 2x/mois,...)

Perspectives 2001

Les activités qui ont connu un bon succès l'année passée seront reprises dans le programme 2001, mais aussi les nouveaux

projets attendent leur réalisation, p.ex. une "HOMEPAGE" qui sera lancée en mars 2001. Le programme 2001 comprend plusieurs projets ambitieux, p.ex. "Spécificité condition féminine", "Photo Atelier", "Hausfinish", Colonies de vacances "Trekking", "travail social / relations humaines".

Vu la demande croissante, les locaux s'avèrent trop petits et inadéquats et on souhaite, que la Commune d'Echternach réalisera son projet "E-Werk" dans les meilleurs délais. Ce projet prévoit l'intégration du CIRJE dans un bâtiment multifonctionnel consacré aux jeunes.

4.1.8. Centre de Rencontre et d'Animation pour Jeunes d'Esch-sur-Alzette ASBL

Maison des Jeunes + Point Information Communal

Adresse :

65, rue Zénon Bernard
L-4031 Esch-sur-Alzette
Tel : 54 91 40
Fax : 54 91 42
e-mail : mjesch@vo.lu
www : crijesch.lu

Heures d'ouverture 2001:

Lundi : MJ fermée
Mardi : 14H00-19H00
Mercredi : 17H00-19H00
Jeudi : 14H00-19H00
Vendredi : 17H00-19H00
Samedi : 14H00-22H00

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des activités réalisées ou des vacances scolaires

La Maison de Jeunes d'Esch-sur-Alzette, conventionné avec le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, a mis la **priorité du travail de jeunesse en 2000** sur l'encadrement des jeunes qui fréquentent la MJ très régulièrement. Un grand nombre de jeunes qui viennent, passent presque tout leur temps libre à la MJ. Cette population est souvent difficile à encadrer et elle a commencé en 2000 de former un groupe et d'accaparer la MJ. Pendant l'année l'atmosphère dans ce groupe est devenue de plus en plus agréable, mais les jeunes n'appartenant pas à ce groupe ont eu beaucoup de difficultés à trouver leur place dans la MJ. Pour cette raison, certains jeunes ne sont plus revenus, d'autres n'ont pas eu envie de venir pour une première fois suite à la «mauvaise» réputation de ce «groupe MJ». Le nombre de nouveaux jeunes a légèrement diminué en 2000.

Un autre phénomène que le personnel éducatif a dû constater pendant l'année 2000, est qu'il

était très difficile de motiver les jeunes afin de participer aux activités proposées. Les activités pendant l'année 2000 étaient surtout des activités de loisirs. Le travail de l'équipe éducative a été l'élaboration d'idées d'activités et de faire participer les jeunes à l'organisation et à l'exécution. Une autre raison pour ne pas avoir pu réaliser plus de projets, est un manque de personnel. La population spécifique de la MJ nécessite un encadrement adéquat ne pouvant être garanti par uniquement deux tâches éducatives, le personnel présent devant également s'occuper de partie des travaux administratifs et de la comptabilité de leur institution. La réalisation de projets socio-éducatifs d'une plus grande envergure doit rester le but de la MJ et de la politique de jeunesse à Esch. Une priorité politique pour les années à venir doit donc être l'engagement de personnel socio-éducatif supplémentaire.

Les objectifs de la Maison des Jeunes d'Esch-sur-Alzette

L'objectif principal du travail de jeunesse de la MJEsch est de responsabiliser les jeunes. Afin d'atteindre ce but, la MJEsch essaie de donner aux jeunes la possibilité d'exprimer leurs besoins dans la vie quotidienne. La MJEsch leur offre par le biais de moyens pédagogiques un apprentissage de vie en communauté, qui demande fraternité, tolérance et esprit critique.

La participation des jeunes à la gérance des activités leur communique des sensations d'implication, d'autonomie et d'utilité qui leur seront utiles dans leur vie d'adulte.

Trois objectifs spécifiques définissent le travail de jeunesse de la MJEsch :

a) L'accueil des Jeunes

La Maison des Jeunes est un lieu de rencontre pour les jeunes de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Cet endroit leur permet de se rencontrer durant leurs loisirs. Les jeunes de moins de 16 ans n'ont pas le droit de se retrouver dans les cafés et les plaines de jeux ne sont pas adaptées aux besoins des adolescents. La différence principale entre la MJ, les clubs et les autres associations est que ce lieu de rencontre peut être fréquenté sans trop de contraintes (ni horaire strict, ni obligation de participer aux activités proposées).

Bien que le Centre soit ouvert à tous les Jeunes d'Esch-sur-Alzette, les statistiques des dernières années montrent que ce lieu de rencontre est surtout fréquenté par les jeunes du quartier et par leur amis d'école. Le quartier Brill est un quartier à population majoritairement portugaise. La plupart des jeunes qui fréquentent le Centre sortent de familles d'immigrés.

Leur âge moyen varie entre 12 et 20 ans. Environ 40 jeunes visitent la Maison des Jeunes par jour. Ce nombre est influencé par de nombreux facteurs internes et externes, tels que les activités proposées, les intempéries, l'ouverture de nouvelles salles de jeux dans la Ville. Les jours où les jeunes ont congé l'après-midi, ainsi que pendant les vacances, on peut constater une nette augmentation de la fréquentation.

Le rôle de l'éducateur/trice dans l'accueil des Jeunes

Pendant leur travail journalier les éducateurs sont à l'écoute des jeunes. Ceux-ci ne viennent pas seulement pour participer aux diverses activités, mais aussi pour discuter, se confier et être écoutés. Les éducateurs essaient de communiquer avec les jeunes tout en gardant un regard objectif sur leurs besoins. Une des tâches les plus importantes pour les éducateurs pendant l'accueil est la création d'une relation de confiance réciproque.

En 2000 le personnel socio-éducatif a constaté que beaucoup de jeunes, fréquentant la MJ, éprouvaient de grandes difficultés de s'exprimer en français. La raison pour cela est leur niveau d'éducation et leur milieu social, dans lequel leur langue maternelle (le portugais ou le yougoslave) domine.

Cela ne facilite pas le travail du personnel éducatif, ni au niveau individuel, ni au niveau du travail de groupe où la langue non comprise par les éducateurs les empêche de comprendre les structures des groupes et les interactions dans les groupes.

Comité des Jeunes

Le Comité-Jeunes se compose de 5 membres élus par les jeunes eux-mêmes pour une période de 6 semaines. Ce comité sert d'intermédiaire entre les éducateurs et les jeunes.

Ce projet lancé en 2000 n'a pas pu être poursuivi parce que le groupe « comité jeunes » n'arrivait pas à jouer le rôle de porte parole d'une grande majorité des jeunes qui fréquentent la MJ. Pour cette raison ce projet a été remplacé par des réunions avec les jeunes.

Projet "bar"

La participation à la gérance du bar garantit aux jeunes des réductions sur les activités non-gratuites. Ceux qui s'occupent de la vente des produits du bar sont indemnisés par des bons de réduction. Le fait d'être impliqué directement dans le bon fonctionnement d'une activité "service" donne au jeune une responsabilité qui exige de lui ponctualité, sens de l'organisation, approche positive des "clients" ainsi que des responsables de la MJ.

Avec quelques difficultés de lancement, le projet bar a trouvé sa place après les grandes vacances dans la MJEsch. Même si le nombre et l'engagement des participants sont très variables, les jeunes commencent à s'engager dans la MJEsch et de s'identifier avec la MJEsch et les activités y proposées.

b) Les activités

Le travail de jeunesse réalisé à la Maison des Jeunes comparé à celui d'autres structures de loisirs pour jeunes se définit par le fait que les adolescents sont encadrés par des éducateurs professionnels. Il en résulte un travail socio-éducatif qui met en valeur l'objectif général, et non les activités elles-mêmes. Les activités réalisées à la Maison des Jeunes sont organisées en collaboration étroite avec les jeunes du Centre. Le rôle des éducateurs de la Maison des Jeunes est surtout d'impliquer les jeunes dans les processus de l'organisation, de la réalisation et du suivi des activités, et non seulement de faire des offres d'animation. Le but en est le développement de leur esprit critique, de leurs goûts artistiques et de leur expression corporelle. Les activités régulières permettent aux éducateurs et animateurs d'observer les jeunes dans leur comportement social et d'adapter leur approche pédagogique pour les activités plus spécifiques.

Des excursions d'un jour permettent aux jeunes plus démunis de sortir de leur train-train habituel. Pendant ces excursions de nouveaux contacts se créent ou bien les contacts s'intensifient.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Liste d'activités 2000

activités

Tournois de billard, darts, kicker, tennis de table et playstation (~20 fois en 2000);
Foot au Brill pour les jeunes de la MJEsch (16)
Bowling (7)
Cours de capoiara (7)
Jeux de quilles (6)
Karting (6)
Cinéma (6)
Tournois de foot MJEsch contre autres institutions (5)
Cuisine (5)
Parc d'attraction(3): Walibi à Wavre (1), Walibi Stroumpf à Metz (1), Phantasialand à Brühl (1)
Piscine (3)
Grillade à la MJ (3)
Visite(3) : Arlon (1), Liège (1), Bruxelles (1)
Kayak (2),
V.i.t. (1),
Lac de la Haute-Sûre (2)
Excursion nature (2): Mammerlayen (1), Berdorf (1)
Patinoire (1)
Schouberfouer (1)
Visite fête de la musique à Dudelange (1)
Soirée avec les anciens bénévoles (1)
Visite "Euro Racing Show" (1)
Finale coupe de Luxembourg foot (1)
Soirée Noël (1)

projets

«Carnaval des cultures» (participation active au stand Bar)

Participation construction de la «chenille Hannover 2000» à Walferdange
Participation au projet «Caravanne 2000» à Esch
MJ participe à la présentation cart «euro<26» à Esch
Tournoi de foot «Bart2000» à Maastricht (weekend)
Weekend à la côte belge (Ostende)
Visite de l'exposition «Un voyage pas comme les autres» (3 visites)
Visite de la «Multimediastuff» à Esch
«Euro 2000» sur grand écran (9 jours)
Participation «schwamm mat» 24heures de natation piscine olympique à Luxembourg
Atelier de cirque

Autres engagements de la MJ en 2000

Le personnel éducatif participe activement comme expert dans la commission de jeunesse de la Ville d'Esch et il est membre du groupe de travail «jeunesse en difficulté» créé lors de la journée des «assises sociales» organisée par la ville d'Esch-sur-Alzette.

c) Information

Tout ce qui concerne l'information à la MJ a été pris en charge par le projet P.I.C. La personne engagée (sous forme de contrat C.A.T.) pour réaliser ce projet a fait un travail important au niveau de la recherche de données et de l'établissement de fiches de renseignements sur les services et les associations de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Le CARROUSEL du PIC a été placé à l'entrée du hall omnisport à Lallange

4.1.9. Centre d'Accueil de Rencontre et d'Information pour Jeunes, Ettelbruck

Adresse:

76, rue de Warken
L- 9088 Ettelbrück
Tel: 81 86 86
Fax: 81 61 59
E-mail: centari@pt.lu

Öffnungszeiten:

Montags: 11 - 19
Dienstags: 14 - 19
Mittwochs: 11 - 19
Donnerstags: 14 - 19
Freitags: 11- 14 & 16 - 19
Samstags: 14 - 18

Centre ARI

Die Jugendlichen:

Das Jahr 2000 war ein sehr abwechslungsreiches für das Ettelbrücker Jugendhaus. Das Haus wurde von einer ständig steigenden Anzahl Jugendlicher aufgesucht, so

daß die Mitgliederzahl sich am Ende auf 240 Jugendliche belief. Allerdings ist zu bemerken, daß überwiegend jüngere Jugendliche das Haus aufsuchten, d.h. im Alter zwischen 12 und 16 Jahren. Hierbei waren es mehr Jungen als Mädchen (~2/3 Jungen, ~1/3 Mädchen). Es waren überwiegend portugiesische Jugendliche, daneben einige Kapverdianer, Italiener, Luxemburger. Seit April besuchten dann auch sehr viele jugoslawische Jugendliche, ausschließlich Jungen, das Haus. Dies brachte erst eine Reihe Probleme mit sich: an verschiedenen Zeiten, hauptsächlich in den Mittagsstunden, war das Jugendhaus überfüllt. Es waren oft bis zu 80 Jugendliche in den kleinen, engen Räumen. Den Erzieherinnen war es nicht mehr möglich, Sicherheit zu garantieren und die Kontrolle und den Überblick zu behalten. Viele dieser jugoslawischen Jugendlichen waren erst auch nicht bereit, sich ein wenig anzupassen und gaben vor, weder französisch noch deutsch zu verstehen. Die bestehende, "feste" Gruppe Jugendlicher im Jugendhaus wollte größtenteils nichts mit den Jugoslawen zu tun haben und einige davon kommen seither auch nicht mehr ins Jugendhaus..

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Mit der Zeit hat sich das Verständnis und Verhältnis zwischen beiden Gruppen aber geklärt und sie kommen jetzt einigermaßen gut miteinander aus.

Da erstaunlicherweise gegen Ende des Jahres die Anzahl der Jugendlichen am Samstag Nachmittag immer weniger wurde und nicht selten nur 2-4 Jugendliche da waren, traf die verantwortliche Erzieherin die Entscheidung, das Jugendhaus an diesem Tag zu schließen. (Dies während der Monate November-Dezember-Januar01) Ab Februar 2001 ist aber samstags wieder geöffnet.

Personal:

Im Jugendhaus arbeiten:

- 1 Sozialpädagogin (éducatrice graduée)

Sie ist zuständig für Information, Animation, Verwaltung, Organisation, Aufsicht,...(40 St/Woche).

- 1 Hilfserzieherin (aide-monitrice)

Sie ist zuständig für die Aufsicht der Jugendlichen. (20St/Woche).

Zu bemerken ist, daß bei den oft sehr hohen Besucherzahlen das Personal unterbesetzt ist und dann keine vernünftige Jugendarbeit gewährleistet werden kann.

Allerdings wird ab Februar 2001 ein "CAT Animateur" die Jugendarbeit unterstützen.

Die Räumlichkeiten:

Wie schon erwähnt, sind die Räumlichkeiten des Jugendhauses im Vergleich zu den Besucherzahlen zu klein. Da die Gemeindeverwaltung aber kein anderes oder größeres Haus zur Verfügung stellen kann, bleibt nur die Hoffnung auf die Erlaubnis zum

4.1.10. Centre de Rencontre, d'Information et d'Animation pour Jeunes, Grevenmacher

16 rue de Luxembourg

L-6750 Grevenmacher

Tél : 75 92 04

Fax : 75 92 75

E-mail : lecriaj@internet.lu

1. Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h à 20 h

Mardi : 14 h à 21 h

Mercredi : 11 h à 22 h

Jeudi : 14 h à 22 h

Vendredi : 14 h à 21 h

Samedi : 13 h à 19 h

Grâce au CRIAJ, une grande partie des désirs et volontés des jeunes se trouve réalisée, en effet le criaj est à l'écoute permanente des besoins et envies des jeunes, et essaie de satisfaire aux demandes.

2. Population du centre :

Durchbruch ins leerstehende Nachbarhaus. Allerdings wird dadurch das Problem mit den Nachbarn nicht gelöst (Lärmbelästigung).

Aktivitäten 2000:

- Teilnahme am Projekt "Caravane 2000"

- Teilnahme am Kochwettbewerb in Diekirch

- Mädchenarbeit

- Ausflug Europapark Rust

- Halloween-Party

- Koch- und Backaktivitäten: Kuchen, Plätzchen, Waffeln, "Fueskichelcher", - Ungarischer Eintopf, "Kéisraclette", Pudding, Popcorn, Milkshake,...

- Videonachmittage und -abende

- Kerzenatelier

- 2 Tanzgruppen

- Darts-, Kicker- und Ping-Pongturniere.

Desweiteren wurden einige Aktivitäten angeboten, die aber leider aus Mangel an Interesse nicht stattfanden, z.Bsp: Center Park, Expo 2000.

Aktivitäten 2001:

- Kochwettbewerb Diekirch

- Mädchenarbeit

- Ausflug Vergnügungspark

- Teilnahme Plan Communal Jeunesse

- Round about Drugs

- CenterPark

- Einrichten einer Homepage

- Aerobickursus???

- Cybercafé???

- Nightliferibus/Utopolisexpress

- Marienthal (Höhlen, Klettern)

- Kochen International

La fréquentation moyenne atteint un nombre de 40 jeunes par jour, ceci surtout en période scolaire. De plus il faut remarquer qu'il y a une nette augmentation de la gente féminine fréquentant la maison de jeunes.

Un constat reste à définir quant au public : il s'agit d'une population venant de milieux défavorisés avec peu de moyens financiers et pour une majorité écrasante de Portugais.

Ce qui amène un changement des activités. Il est difficile de demander une participation financière à une grande partie des jeunes et leur intérêt pour toutes activités extérieures est très faible, conséquences de leur éducation, de leur pauvreté, de leurs problèmes. Pour cela peu de colonies ont été organisées, par contre d'autres projets ont pu voir le jour, et tous ces projets se sont déroulés pour la plupart au sein même de la maison de jeunes, à savoir par exemple la création d'un journal,....

A l'intérieur du centre cuisine, jeux vidéo, billard, kicker, TV, magnétoscope, darts, ping-pong, flipper, jeux de société, etc... sont à disposition à condition d'être détenteur d'une carte de membre.

Un bar sans alcool se situe également au centre, et c'est de là que circulent un grand

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



nombre d'informations, les idées d'activités, et on peut remarquer qu'un certain nombre de jeunes qui viennent au criaj pour ne « rien faire » apprécient cet endroit de nonchalance et se laissent souvent capter par l'ambiance du lieu pour ensuite participer avec leurs copains aux stages, activités proposées.

Quant à la fréquentation de la MJ, il existe une fluctuation selon les jours de la semaine, le samedi est la journée où la MJ reste la moins fréquentée, et les après-midi sont plus remplies que les soirées, cela peut s'expliquer que la moyenne d'âge des jeunes fréquentant le criaj se situe entre 14 et 19 ans.

3. Objectifs et méthodes de mise en œuvre du CRIAJ :

La MJ couvre principalement les 4 points suivants :

1. -information
2. -rencontre
3. -animation
4. -prévention

3.1. Information :

Des informations concernant divers domaines (colonies, jobs, service volontaire européen, formation, carte-jeunes, carte-ciné...) sont disponibles au centre.

De plus, le travail social au criaj répond à une nécessité, les jeunes venant très souvent demander conseil auprès de l'éducateur ; les problèmes de drogue, familiaux, entre amis, avec la police,... sont des sujets souvent traités au bureau soit en tête-à-tête, soit en groupe. Aussi l'éducateur est également sollicité comme médiateur entre les jeunes et les différents partis avec lesquels ils peuvent rencontrer des difficultés.

Il existe également au criaj un service d'entretien individuel avec suivi pour ceux qui le désirent ; cela se fait sur rendez-vous avec l'éducateur, et ensemble, la recherche de solutions, d'aide s'en trouve facilitée (problèmes sexuels en général). La confidentialité des propos et l'anonymat sont assurés.

Les jeunes aiment venir au sein du bureau même du criaj pour parler, débattre sur toutes sortes de sujets.

De plus on veille à utiliser au mieux les compétences des diverses associations au Luxembourg –ALJ, CIJ, InfoCancer, ...-et de mettre leurs informations à disposition des jeunes.

3.2. Rencontre :

Vie de groupe

Intégration au sein de la société par l'intermédiaire de contacts divers

Valorisation de l'image de soi

Transmettre des valeurs éthiques et civiques

Egalité des chances

Rencontres –ami(e)s

Médiations, l'éducateur devient une personne de référence pour le jeune

Occupations (vidéo, billard, flipper, ...).

La réalisation de ces objectifs tient à une bonne harmonisation au sein de la MJ, à savoir établir un lien et lieu de confiance et de faire œuvre de médiation afin que les différents groupes de jeunes puissent se rencontrer et échanger.

Motiver les jeunes à participer à la vie de la MJ, au travers de l'aménagement des locaux, de la décoration, de la création d'un journal sur la MJ, organisation de jeux avec le matériel dont dispose la MJ, soirées divertissantes (vidéo, disco, karaoké, Halloween, ...).

Tout ceci afin que la MJ devienne un endroit de rencontre naturel et nécessaire pour tous les jeunes.

Il est important de ne pas négliger l'aspect social de la Mj, donc au travers de cet aspect inciter les jeunes à une attitude de respect envers le voisinage de la MJ, en évitant toutes nuisances sonores ou autres, aider les jeunes à se valoriser au sein de leur commune, par le développement d'activités telles que journée d'information, participation aux fêtes de la ville, des événements.

Ce processus de socialisation s'élabore également par :

- le respect du règlement intérieur de la MJ
- le respect d'autrui et du matériel
- le respect de soi-même.

3.3. Animations :

L'équipe éducative essaie au mieux de varier les activités sporadiques, ponctuelles, régulières, les projets, le sport, les jeux, les activités culturelles.

3.3.1 Sport :

Entraînement de football(tous les vendredis)

Entraînement de Basket-Ball(tous les mercredis)

Luge d'été

Golf

Journée Karting

Bouée nautique (sport de l'extrême).

3.3.2 Sorties récréatives :

Bowling

Cinéma

Soirée vidéo chips

Karaoké

Piscine

Schuberfouer

Soirée vidéo sur grand écran

Salon de l'automobile à la FIL

Spectacles de dragster, et cascadeurs motos.

3.3.3 Activités sporadiques :

Soirée disco (pyjama party, carnaval, Halloween,...)

Soirée « bouffe »

Tournoi de kicker, billard, darts, ping-pong, échec,...

Modélisme : voiture à moteur thermique

Puzzle, dessins, sculpture sur bois

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Deux énormes Nuezzrallyes, jumelés à des barbecues
Initiation sur internet
Informatique.

3.3.4 Activités extraordinaires :

Stage de ski en février dans les Vosges
Walibi en France
Aqualibi à Bruxelles
Sortie à Metz
Participation à la caravane 2000
½ finale de la coupe d'Europe des Nations à Bruxelles (Portugal/France)
Canoë sur le lac de Cattenom
Glou Glou party à la piscine de Grevenmacher
Création d'un journal du centre.

3.3.5 Projets initiative jeune :

Chèqu'été 2000 : du 15 juin au 15 septembre 2000

3.4. Prévention :

Drogues
Violence
Alcoolisme
Sida
Tabac

Cette prévention passe par la diffusion d'informations glanées au sein des différentes associations spécialisées dans le domaine de la prévention –info cancer, Aidsberodung, centre de prevention des toxicomanies- toutes ces informations sont à la disposition des jeunes au sein même du criaj.

4. Projets pour 2001 :

Encore nombreux et variés, il existe une réelle motivation d'accueillir un nombre encore croissant de jeunes et de leur proposer un choix encore plus important d'activités et services. Et de s'investir avec eux dans des projets à long terme.

Colonie (le lieu reste à définir)
Chèqu'été 2001 certainement en collaboration avec le CIJ
Glou Glou party
Parc d'attraction
Stage de survie
Mise en place d'une équipe de foot de la MJ
Création d'un journal à paraître tous les trimestres
Création d'un film avec toutes ses étapes de construction
Projet humanitaire en collaboration avec les MJ du Nord-Est
Création d'un poste CAT-animateur à discuter avec le comité.

5 L'équipe :

L'équipe éducative de la MJ de Grevenmacher se compose comme suit :
-un éducateur gradué (temps plein)

-un éducateur en formation (temps plein)
-quelques animateurs, mais leur emploi du temps n'est pas régulier du fait de leurs études, malgré cela ils sont très actifs et ont une relation privilégiée avec les jeunes.

6. Spécifications et caractéristiques particulières de la Maison de Jeunes de Grevenmacher :

Comme il a été décrit ci-dessus la MJ couvre 4 volets principaux et essaie d'organiser au mieux des activités et sorties pour les jeunes afin de répondre à un besoin pédagogique édicté par le concept.

Mais là n'est pas la question.

Il faut préciser que la MJ de Grevenmacher accueille en ses murs un nombre non négligeable de jeunes présentant certains problèmes nécessitant toute l'attention ainsi que du temps de l'équipe éducative : sans trahir le secret professionnel voici quelques exemples :

-jeunes filles maltraitées
-petite délinquance (d'où confrontation avec les forces de l'ordre)
-drogue.

Cela représente une grande part active de travail avec ces jeunes afin de trouver une solution à leurs problèmes, c'est-à-dire, les accompagner dans leur démarche vers les assistantes sociales, les aider dans leur réinsertion, prendre rendez-vous pour eux chez des professionnels spécialisés (psy, avocat, ...), les aider dans leurs démêlés avec les forces de l'ordre, ...

Le but de ce constat est de démontrer que dans une MJ, les loisirs, les colo, les PICs, les fiches de projets ...ne constituent pas la seule occupation et que beaucoup d'autres responsabilités non moins importantes règlent la vie d'une MJ.

7. Gestion de la Maison de Jeunes :

Il incombe aux éducateurs la gestion éducative de la MJ, la mise en place et le respect du concept pédagogique, l'organisation des activités, loisirs, colonies, la recherche d'information, la mise en place de spectacles et événements, la participation aux activités externes (SNJ, etc,...), l'organisation de grands projets tels que les programmes jeunesse pour l'Europe, être attentifs aux problèmes des jeunes, leur inculquer les règles de socialisation, leur donner un large éventail des possibilités existantes, les aider à se valoriser, les motiver, renforcer leur sentiment d'intégration par une participation active des jeunes, etc... enfin tout ce que le travail d'éducateur demande et exige.

Le problème rencontré réside dans le fait que cette fonction d'éducateur se voit rajouter d'autres impératifs et responsabilités non négligeables pour la bonne continuité et pour l'existence même de la MJ, à savoir : gestion comptable, écriture du budget, calcul des salaires, secrétariat, tâches administratives diverses, réunions, écriture de fiches de projet...

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



C'est à ce niveau que la tâche imposée aux éducateurs commence à devenir impossible, et cela renvoie naturellement au point cité plus en avant : **spécifications et caractéristiques**, car plusieurs objections viennent à l'encontre de toutes ces responsabilités :

-en ce qui concerne l'écriture du concept pédagogique, les objectifs de la MJ ne devraient pas être définis par l'éducateur seul mais plutôt par les initiateurs du projet et par le comité de l'asbl, ainsi que, dans la mesure du possible, par les autorités communales ;

-est-ce réellement le rôle de l'éducateur que d'écrire seul, de prévoir seul le budget à venir ainsi que le décompte de l'année écoulée ?

-la comptabilité n'est elle pas un domaine à part entière exigeant spécialisation et connaissance approfondie, méritant du personnel spécialisé plutôt que de laisser cette lourde tâche à l'éducateur pouvant être sujet à des erreurs de calcul et de gestion ?

-au sein de la MJ de Grevenmacher, les fiches de projet ont toujours été faites et présentées au comité avant le début de chaque nouvel exercice pour accord ou non. Le système actuel ne met-il pas de côté la fonction de l'asbl, puisqu'il revient dorénavant au SNJ d'approuver ou non les projets ?

On constate qu'il devient de plus en plus difficile de ne se consacrer qu'au travail éducatif vu l'ampleur des charges demandées. Comment s'engager totalement dans un projet, comment s'occuper de jeunes à problèmes, comment se faire un devoir de motivation des jeunes, comment mener à bien une colonie ou un

événement, ...alors que l'éducateur passe désormais le plus clair de son temps dans son bureau à des tâches administratives.

Il ne faut jamais oublier que ce sont avant tout des éducateurs(trices), qui sont souvent le 1^{er} lien de confiance, le tremplin pour les jeunes, et que cette fonction très importante tend à être négligée par la somme de travail administratif demandée.

Cette réflexion est à méditer par tous pour l'avenir.

8. Formation :

Atelier Internet à la disposition de tous.

Salle informatique où les jeunes peuvent suivre des cours (assurés par un animateur) et se familiariser avec les outils informatiques mis à leur disposition (trois ordinateurs avec bientôt accès au web moyennant inscription et paiement).

Divers programmes de formation (danse, musique, capoeira) sont publicités au criaj.

9. Gérance et Financement :

Le centre de jeunes de Grevenmacher est un service offert aux jeunes de la commune et ses environs. Le centre est géré par l'ASBL CRIAJ et est conventionné avec le Ministère de la Famille de la Solidarité sociale et de la Jeunesse. Suivant cette convention l'asbl criaj profite d'un soutien financier (50%) de la commune de Grevenmacher. Ce qui permet de répondre en grande partie aux besoins des jeunes et de leur offrir divers services de loisirs, de rencontres, d'informations.

4.1.11. Jugendhaus « Um Späicher », Keispelt

13, rue de Meispelt
L-8293 Keispelt
Tél.: 26 30 04 30
Fax.: 26 30 04 31
Email: mjkehlen@ename.lu

1. Introduction

La Maison des Jeunes « Um Späicher » se situe au numéro 13 rue de Meispelt à Keispelt à quatre kilomètres de Kehlen, centre de la commune (école, hall sportif, cafés, poste, banque, administration communale,...).

Située au bord de la forêt, la maison est assez isolée du village de Keispelt et est difficilement repérable de l'extérieur.

Les locaux de la mj se trouvent au grenier de l'immeuble (2^{ème} étage) et se composent de cinq pièces dont deux sont réservées aux sanitaires.

Les trois pièces du centre de rencontre sont aménagées comme suit:

- une grande pièce (salle polyvalente) avec Billard, Flipper, Baby-Foot (Kicker), Jeux de Fléchettes (Darts) et une chaîne hi-fi.

- une deuxième pièce est aménagée en "salle TV-Bar". Un téléviseur en couleurs avec un magnétoscope et une console de jeux vidéo répondent ici aux besoins des jeunes. Des fauteuils et des canapés rendent cet espace plus agréable. Cette salle sert aussi de bar où snacks et boissons sont vendus.

- une troisième pièce est utilisée en tant que bureau et salle de réunion. Cette pièce est aussi utilisée pour le conseil des jeunes et c'est ici que se trouve la plupart de l'information jeunesse sous forme de brochures, dépliants, magazines,... Un PC avec accès au réseau internet est disponible aux jeunes.

La maison des jeunes est accessible à tout jeune âgé entre 12 et 26 ans. A part la condition d'âge aucune restriction n'empêche les adolescents de fréquenter les locaux de la maison des jeunes.

Ceci veut dire que ni race, ni culture, ni sexe, ni situation économique ne contrarient l'offre et le travail pédagogique de la maison des jeunes.

Bien que la fréquentation de la mj soit assez faible, les activités et projets organisés par la

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



maison des jeunes connaissent un grand succès chez les jeunes.

La population fréquentant la mj est assez stable. L'âge des jeunes varie entre 14 et 19 ans.

2. La maison des jeunes

Le Centre de Rencontre, d'Animation et d'Information pour Jeunes dit la Maison des Jeunes

poursuit son travail pédagogique dans trois grands domaines du milieu ouvert:

- la rencontre

- l'animation

- l'information et le conseil.

Il faut remarquer que ces trois domaines ne sont pas séparables dans l'espace et qu'il ne s'agit pas de trois zones l'une indépendante de l'autre. Surtout l'animation et la rencontre sont deux domaines qui sont difficilement séparables.

La rencontre

La maison des jeunes est un lieu de rencontre où les jeunes peuvent passer, se donner rendez-vous, relaxer, discuter, jouer, écouter de la musique, s'informer sur des activités ou tout simplement se défouler.

L'aménagement de l'espace de la rencontre doit être complet afin de pouvoir garder son attrait vis à vis des adolescents. Une grande variété de matériel ludique tel que billard, flipper, kicker, darts et jeux de société ainsi que du matériel audiovisuel comme une chaîne hi-fi, une télévision avec son magnétoscope et ses jeux vidéo offrent aux jeunes la possibilité de se dépenser selon leurs propres goûts.

Mettre à leur disposition un ordinateur avec une imprimante et un accès à internet vise à leur apprendre qu'un ordinateur n'est pas qu'un simple jeu vidéo mais qu'en l'utilisant correctement il peut servir à beaucoup de choses qui rendent la vie plus facile.

En plus donne-t-il aux adolescents économiquement défavorisés la possibilité de se familiariser et de s'entraîner dans les technologies modernes dont ils auront besoin pour leurs études et leurs professions.

L'animation

L'animation se définit par des activités à court et à moyen terme telles que des activités ponctuelles, des excursions, des sorties et par des projets à long terme tels que, échanges, stages, vacances, ...etc. Les activités proposées dans le domaine de l'animation doivent se déduire des demandes, des besoins et des intérêts des jeunes.

Dans le meilleur des cas ces activités sont mises sur pied ensemble avec les adolescents qui fréquentent la maison des jeunes, l'éducateur est alors organisateur et animateur.

Il est aussi possible que les jeunes organisent eux-mêmes une activité ou un projet; le rôle de l'éducateur est alors celui de rendre possible et de conseiller en cas de problèmes.

L'information et le conseil

Le domaine de l'information et du conseil des jeunes présente différentes zones d'intervention:

- l'écoute active

- l'information jeunesse

- le conseil des jeunes.

L'écoute active

Dans son rôle d'interlocuteur, l'éducateur doit toujours être disponible par une écoute active en ce qui concerne des questions et/ou des problèmes de la part des jeunes.

Cette zone d'intervention est très importante car les jeunes n'ont pas de seuil à franchir pour trouver une réponse à leur demande.

L'information jeunesse

Un échange continu et systématique d'informations au sein de la maison des jeunes reste indispensable dans l'objectif d'élargir les horizons des jeunes et de leur permettre d'acquérir l'ouverture d'esprit nécessaire pour leur faciliter leur intégration sociale et culturelle dans un milieu en perpétuel mouvement ainsi que de les aider à trouver leurs marques et de faire d'eux des adultes responsables, critiques et autonomes.

L'échange des informations se fait d'une part par des brochures, des dépliants, des livres, des magazines et des CD-Roms et d'autre part par des contacts directs avec différentes associations travaillant dans le domaine social et de la jeunesse telles que le Service National de la Jeunesse, le Centre Information Jeunes, le Planning Familial, Info-Drogues, Aidsberodung,...etc.

Le but de cette collaboration est de présenter aux jeunes les différentes associations ainsi que leurs activités qu'ils font dans le domaine de la jeunesse.

Le conseil

En cas de problèmes concrets comme par exemple des problèmes à l'école, problèmes au travail, problèmes de sexualité, problèmes de drogues ...etc, le jeune doit avoir la possibilité de demander conseil à une personne de confiance.

Dans son rôle de conseiller, l'éducateur est tenu de prendre au sérieux toute demande de la part des adolescents et de la traiter discrètement.

Si toutefois la demande ou la problématique dépasse ses compétences, il doit recourir (avec la permission du jeune) à d'autres services plus spécifiques et plus performants dans le cas posé.

A ce moment l'éducateur prend le rôle d'accompagnateur et assiste le jeune dans ses démarches.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



3. Rapport d'activités 2000

Janvier 2000

12.01 : tournoi billard

17.01 : patinoire Kockelscheuer

20.01 : sortie ciné Utopolis

24.01 : bowling à Foetz

Février 2000

03.02 : patinoire Kockelscheuer

10.02 : Karting à Metz/Talange

17.02 : table ronde dans la mj :

« Les jeunes et les drogues ;
Quel est le rôle des adultes ? »

25.02 : sortie ciné Utopolis

Mars 2000

09.03 : tournoi de Kicker

15.03 : bowling à Foetz

20.03 : soirée spaghetti

21.03 : 2^{ème} table ronde

« Les jeunes et les drogues »

23.03 : sortie cinéma

25.03 : participation au

« Kachconcours » organisé par le SNJ

30.03 : Karting à Metz

Avril 2000

04 et 06.04 : formation

babysitter en collaboration

avec l'Action Familiale et Populaire

07.04 : sortie cinéma

27.04 : piscine olympique

29 et 30.04 : weekend de préparation
pour le spectacle

« Ulysse, la quête du futur »

Mai 2000

04.05 : sortie Karting à Metz/Talange

11.05 : forum des jeunes au Geesseknäppchen

13.05 : première présentation du spectacle

« Ulysse, la quête du futur » à la caravane 2000

15.05 : sortie cinéma

20.05 : deuxième présentation du spectacle
à la caravane 2000

28.05 : deuxième édition du Streetball-
Funday à Kehlen

Juin 2000

09 au 12.06 : visite du festival Rock am Ring
avec la mj de Walferdange

14.06 : bowling à Foetz

27.06 : piscine olympique

30.06 : sortie ciné Utopolis

Juillet 2000

04.07 : bowling à Foetz

06.07 : sortie Karting à Metz

12.07 : excursion à Cologne et

visite de l'exposition « Körperwelten »

14.07 : sortie cinéma

23 au 29.07 : vacances multisports
en Ardèche

Septembre 2000

08.09 : sortie cinéma

14.09 : challenge de Karting contre
la mj de Walferdange

20.09 : soirée pizza-vidéo

25 au 30.09 : Atelier Internet dans
la commune de Kehlen en collaboration
avec le Jugend-Infobus

Octobre 2000

13.10 : sortie cinéma

04. au 26.10 : préparation intensive

au Halloween Nuetsrallye deuxième édition

27.10 : Halloween Nuetsrallye

Novembre 2000

08.11 : bowling à Foetz

10.11 : tournoi de billard à la mj

13. au 17.11 : semaine de prévention dans

la commune de Kehlen (ce projet a du
être annulé suite au manque de participants)

24.11 : sortie ciné Utopolis

30.11 : Karting à Metz/Talange

Décembre 2000

05.12 : bowling à Foetz

08.12 : sortie cinéma

13.12 : patinoire Kockelscheuer

4. Activités clé pour 2000

- 17 février et 21 mars : soirées discussion
« Les jeunes et les drogues. »

Après la première soirée de discussion la
demande était telle qu'une deuxième soirée a
dû être organisée. La discussion était menée
par un spécialiste du Centre de Prévention des
Toxicomanies et de nombreuses questions ont
été posées.

- 4 et 6 avril : formation pour baby-sitter

En collaboration avec l'Action Familiale et
Populaire la Maison des Jeunes a organisé une
formation pour baby-sitter. La formation se
faisait en deux jours et il y avait 19 jeunes qui se
sont inscrits. Les participants ont reçu un
certificat d'aptitude par l'AFP.

- mars, avril, mai 2000 : participation au projet
caravane 2000

Les mj de Walferdange, Lorentzweiler, Mersch,
Asti et Keispelt ont monté un spectacle sur
plusieurs actes nommé « Ulysse, la quête du
futur ». Les différents groupes travaillaient sur
différents styles d'expression corporelle ou
musicale pour en finir sur un spectacle
uniforme. Plusieurs semaines de préparation
étaient nécessaires pour aboutir à un résultat de
bonne qualité.

- 28 mai : 2^{ème} édition du Streetball-Contest

Sur demande explicite des jeunes une
deuxième édition du Streetball a été organisée
dans la commune de Kehlen au hall sportif. Bien
qu'il plût ce jour, beaucoup de groupes
participaient au tournoi à l'intérieur du hall.
Beaucoup de jeunes de la mj aidaient dans
l'organisation et le club de basket de Kehlen a
proposé d'organiser un tel tournoi l'année
prochaine ensemble avec la maison de jeunes.

- 9 au 12 juin : excursion Rock am Ring

Pendant les vacances de Pentecôte un groupe
de jeunes de la mj de Keispelt et un groupe de
jeunes de la mj de Walferdange organisaient
une excursion en Allemagne au Nürburgring au
fameux festival de musique ROCK AM RING.
Les deux groupes se sont très bien entendus et
on passait un bon temps sans problèmes.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



- 12 juillet : exposition Körperwelten à Cologne
Un groupe de 12 jeunes a participé à l'excursion. La journée de visite à Cologne se faisait ensemble avec un groupe de jeunes de la mj de Walferdange. Après la visite de l'exposition « Körperwelten » les jeunes pouvaient visiter la ville de Cologne.

- 23 au 29 juillet : vacances multisports en Ardèche

En juillet un groupe de 14 jeunes passait ses vacances à Larnas en Ardèche. On était logé au camping Domaine d'Imbours. La participation aux activités sportives était facultative et trois jeunes participaient à un stage de moto-cross au centre de pilotage Olivier Nitard. Le groupe était accompagné du responsable et d'un animateur bénévole.

- 14 septembre : Challenge de Karting à Metz/Talange

Deux groupes de six jeunes des mj de Keispelt et de Walferdange se livraient un challenge au karting sur la piste du Point Kart à Metz/Talange. Les trois groupes de Walferdange ont pris les trois premières places !

- 25 au 30 septembre : Atelier Internet

Pendant une semaine la maison de jeunes de Keispelt organisait un atelier INTERNET dans la commune de Kehlen en collaboration avec le Jugend-Infobus du Centre Information Jeunes. Le bus était présent sur trois sites différents, Kehlen, Nospelt et Olm. Le succès du projet était assez mince bien que les cours fussent gratuits et qu'il n'y eût pas de limites d'âge pour les participants

4.1.12 Maison des Jeunes « An der Sonn », Hielem

Adresse :

127, route de Luxembourg

L- 7373 Helmdange

Tél. : 33 94 84

Fax. : 33 92 63

E-mail : jhsonn@pt.lu / <http://webplaza.pt.lu/public/jhsonn/>

Heures d'ouverture:

Mardi 14.00-21.00

Mercredi 16.00-19.00

Jeu-di 13.00-19.00

Vendred 16.00-20.00

Samedi 14.00-20.00

COLLABORATION AVEC LE SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE EN 2000

- FORMATION vidéo de l'éducateur - (SNJ + caravane 2000)
- SPECTACLE dans le cadre de la caravane 2000
- KACHCONCOURS à Diekirch (2 groupes)
- ATELIER DANS LE CADRE DE LA CARAVANE 2000
- Projet PIC
- MULTIVISIONS 2000
- Diverses réunions avec le SNJ ou avec la collaboratrice régionale
- Forum pour les maisons des jeunes, les asbl, l'entente, le SNJ et le Ministère de la Famille

IA METHODE DE MISE EN ŒUVRES DES OBJECTIFS

LIEU DE RENCONTRE ET D'ANIMATION

SOCIALISATION

Les jeunes doivent pouvoir s'amuser et partager des intérêts qu'ils ont en commun Ceci souligne l'importance de pouvoir créer un groupe et d'apprendre aux jeunes à se préserver des moments d'intimité et d'échange à la maison des jeunes ou à l'extérieur.

Le fonctionnement d'une maison des jeunes ou tout le monde se sent bien, respecte l'autre et l'environnement direct, implique une certaine discipline. Ainsi, ceux qui fréquentent la maison apprendront à respecter différentes règles et à tenir compte de dates et d'heures précises. Le non-respect de cet aspect de la vie commune entraînerait une dégradation de l'ambiance journalière et les jeunes verraient le résultat concret d'une certaine anarchie. L'association des jeunes aux différentes décisions qui balisent le fonctionnement de la maison accentue le sentiment que chacun a un rôle à jouer et démontre l'importance d'un débat démocratique.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Pendant des voyages avec la maison, les jeunes rencontrent d'autres cultures et traditions et voient s'ils participent bien à l'organisation de celle-ci, quel travail se trouve derrière une organisation d'un tel projet (colonies, échanges, visites culturelles).

Une des missions attribuées aux maisons des jeunes est un travail sur l'égalité des chances. On a extrêmement attentif à bannir toutes formes de racisme, sexisme, de discrimination négative ainsi que toute expression agressive envers un groupement ou un individu en particulier. Ceci n'empêchera évidemment pas un débat mature et sans tabou sur tous les sujets susceptibles d'intéresser ou de toucher les jeunes.

PRÉVENTION

Les domaines dans lesquels la maison des jeunes peut jouer un rôle de prévention sont nombreux.

- Drogues
- Sida
- Violence
- Tabagisme
- Sécurité routière
- Décrochage scolaire etc.

On travaillera ces aspects préventifs en développant des activités ludiques faisant appel à la créativité des jeunes et à leur sens critique.

PARTICIPATION

- Propositions d'activités / projets
- Discussions sur les règles internes
- Discussions sur des changements internes (règles, horaire, prix, sanctions,)
- Décoration de la maison
- Gestion des boissons

Les activités et les projets en rapport avec les objectifs 2000

LIEU DE RENCONTRE ET D'ANIMATION

Mercredi 05 janvier	Achats et rangement de la maison des jeunes (12 jeunes)
Jeudi 06 janvier	Nettoyage de la maison des jeunes (8 jeunes)
Lundi et mardi 17 et 18 janvier	Formation vidéo de l'éducateur (SNJ + caravane 2000)
Jeudi 27 janvier	Visite du Recyclingcenter 5 jeunes)
Vendredi 04 février	Réunion avec les jeunes de la maison (26 jeunes)
Samedi 26 février	Premier entraînement de danse moderne dans le cadre de la caravane 2000 (21 entraînements) (9 jeunes filles)
Jeudi 02 mars	Réunion concernant la caravane 2000
Samedi 04 mars	Tournoi de billard (12 participants)
Samedi 11 mars	Rangement des livres offerts par la population de Lorentzweiler
Vendredi et samedi 17 et 18 mars	Réunion avec les pays participant au projet multivisions 2000 à Eisenborn 3 jeunes de chaque pays étaient présents)
Samedi 25 mars	Kachconcours à Diekirch (2 groupes)
	Concours de Moorhuhn 14 jeunes)
Mardi 28 mars	Après-midi à Colmar-Berg (piste de tests de voitures) (4 personnes)
Samedi 1 ^{er} avril	Bëschbotz (7 jeunes)
Vendredi 07 avril	Karting à Talange près de Metz (14 jeunes)
Mercredi 11 – vendredi 13 avril	Ecriture du scénario pour le film du projet multivisions 2000
Samedi 15 – lundi 17 avril	Tournage du film pour le projet multivisions 2000 (25 jeunes)
Mercredi 19 – dimanche 23 avril	Colonie de vacances à Barcelone (10 jeunes)

- Animation de certaines activités
- Distribution de tâches précises pendant des activités / projets

INFORMATION

Outre la mise à la disposition des jeunes d'un maximum d'information éditée par un certain nombre d'associations luxembourgeoises, on organisera des séances d'information en collaboration avec certaines de ces associations. On veillera à être ouvert aux questions posées par les jeunes et on les dirigera vers les services compétents

FORMATION

Le SNJ organise régulièrement des formations s'adressant aux jeunes qui veulent s'investir dans la maison des jeunes. On veillera à promouvoir ces formations auprès des jeunes et on les aidera à remplir toutes les démarches administratives.

L'éducateur s'attachera à organiser des activités ludiques qui enrichissent les acquis de ceux qui y participent. Ces connaissances auront trait à la vie de tous les jours (Cuisine, Recherche dans un annuaire) ou permettront aux jeunes de mieux maîtriser certaines techniques indispensables à la compréhension de notre société.

(informatique ; Internet).

GUIDANCE

La mission des maisons des jeunes a évolué avec le temps. D'une part, parce que les problèmes et besoins des jeunes ont changé, d'autre part, parce que certains besoins ne se font remarquer qu'après un certain temps ou parce que l'éducateur est devenu une personne de référence pour une partie des jeunes.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Jeudi 27 avril	Soirée d'information en collaboration avec l'action locale pour jeunes (ALJ) sur les études et les professions (17 jeunes)
Samedi 29 et dimanche 30 avril	Week-end d'entraînement en vue du spectacle de la caravane 2000 (Ulysse et la quête du futur) (30 jeunes)
Samedi 13 mai	1 ^{er} spectacle (Ulysse) (voir rapport) (38 jeunes)
Du lundi 15 au vendredi 19 mai	Atelier vidéo dans le cadre de la caravane 2000
Samedi 20 mai	2ième spectacle (Ulysse) (38 jeunes)
Mardi 23 mai	Nettoyage et rangement (8 jeunes)
Mercredi 24 mai	Id. + dessin à l'aide de l'overhead (3 jeunes)
Vendredi 26 mai	Rangement mdj + préparation de la réception du couple grand-ducal héritier (9 jeunes)
Lundi 29 mai	Visite du couple grand-ducal héritier et de Mme la Ministre de la Famille (40 jeunes)
Mercredi 31 mai	Réunion avec les jeunes pour le projet : journal de la maison des jeunes => « Freestyler » 12 jeunes
Vendredi 02 juin	Premier jour du PIC
Samedi 03 juin	Jeux de société et jeux d'eau (7 jeunes)
Mardi 06 juin	Aide d'organisation pour Walibi pour quelques jeunes de la maison
Mercredi 07 juin	Photos pour le journal de la maison des jeunes
Jeudi 08 juin	Montage du film (5 jeunes)
Vendredi 09 juin	Montage du film Masques en plâtre Montage du film « multivisions 2000 » Visite du comité de gérance de la future maison des jeunes de la commune de Schoetter
Samedi 10 juin	Montage et sous-titrage du film « multivisions 2000 »
Mardi 13 juin – vendredi 07 juillet	Montage et sonorisation et sous-titrage du film
Juin – Juillet	Travaux pour le journal de la maison des jeunes
Mardi 20 juin	Cours de cuisine portugais (5 jeunes)
Mercredi 21 juin	Jeu breton (8 jeunes)
Samedi 1 ^{er} juillet	Forum du travail de jeunesse
Samedi 08 juillet	3 Ateliers à la journée de l'école primaire (7 jeunes)
Du 11 au 17 juillet	Semaine d'échange et de rencontre « multivisions 2000 » à Larochette avec les pays participant au projet. (GB, E, Po, F, D, L)
Du 14 au 16 juillet	Première mondiale du film tourné à HANNOVRE 2000
Mercredi 19 juillet	Atelier de magie (9 jeunes)
Juillet	Atelier de masques en plâtre (7 jeunes)
Mardi 22 Août	Atelier d'Internet pour les < 12 ans (8 jeunes)
Mercredi 23 août	Atelier d'Internet pour les > 12 ans (0 jeunes)
Fin Septembre	Commencement de la re-décoration de la mdj
mi-octobre	Décoration de la maison des jeunes PEINTURE (12 jeunes)
19 octobre	Commencement du tournage d'un film sur une artiste de la commune de Lorentzweiler sur commande de la commune (5 jeunes)
31 octobre	Débuts journal de la mdj 2 ^{ème} édition (8 jeunes)
A partir d' octobre	Nuit de films d'horreur (21 jeunes)
A partir d'octobre	Tournage d'un clip pour le projet multivisions
Dimanche 05 novembre	Tournages de films pour la commune (projet vidéo)
Mardi 05 décembre	Porte Ouverte de la maison des jeunes
Mercredi 06 décembre	Bowling à Foetz
Vendredi 29 décembre	Bouffe de St. Nicolas (Raclette) (25 jeunes)
	Souper fondue au fromage (12 jeunes)

SOCIALISATION

Projet multivisions 2000
Projet spectacle caravane 2000 (Ulysse et la quête du futur) en collaboration avec les maisons des jeunes du centre
Plan communal jeunesse
« Kannergemengerot »

PRÉVENTION

Projet PIC
Activités quotidiennes de la maison des jeunes
Multiples discussions dans le cadre de la prévention de drogues

PARTICIPATION

- Projet multivisions 2000
- Projet spectacle caravane 2000 (Ulysse et la quête du futur) en collaboration avec les maisons des jeunes du centre
- Projet Imagine (voir projet en annexe)
- « Kannergemengerot »
- Projet d'information
- « Kachconcours » 2000
- Décoration de la maison des jeunes
- Nettoyage de la maison des jeunes
-« Bëschbotz »

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



INFORMATION

Point d'Information Communal
Projet d'information (porte ouverte, activités dans la commune)
Journal et home page de la maison des jeunes
Information diverses sur la vie quotidienne des jeunes
Nombreuses discussions avec les jeunes de la maison
Formation vidéo pour le projet multivisions 2000

FORMATION

Formation de Jazz dance dans le cadre du spectacle dans le cadre de la caravane 2000
Formation de Break dans le cadre du spectacle dans le cadre de la caravane 2000
Formation de Rap dans le cadre du spectacle dans le cadre de la caravane 2000
Formation de photographie dans le cadre du spectacle dans le cadre de la caravane 2000
Formation de mixage de sons dans le cadre du spectacle dans le cadre de la caravane 2000
Formations pour le projet Multivisions 2000
Formations pour le projet Imagine
Formations de l'éducateur pour l'atelier vidéo du SNJ dans le cadre de la caravane 2000.

GUIDANCE

Cette mission des maisons des jeunes devient effectivement de plus en plus importante, on remarque aussi chez les jeunes un grand besoin de parler. Effectivement on a noté après un sondage qu'une bonne partie des jeunes viennent à la maison des jeunes pour parler avec l'éducateur gradué ou avec l'agent du PIC. Ils parlent des problèmes de leur vie quotidienne (famille, école, travail, ...)
Beaucoup de ces jeunes ont des difficultés à se fixer des buts, n'ont plus d'intérêt pour l'école et la consommation est devenue primordiale dans leur vie. On doit posséder les meilleurs GSM, les meilleures voitures, habits, etc.
L'orientation scolaire et professionnelle était cette année-ci le thème le plus abordé par les jeunes de la maison des jeunes et on peut remarquer qu'ils ont peur de faire un choix en fonction de leurs intérêts et qualités.

RAPPORT DU PROJET MULTIVISIONS 2000

Semaine de formation des animateurs du projet :

17-18 mars : Eisenborn
Technique de montage et maîtrise du banc de montage mis à disposition
Contact entre les différents responsables de groupes.

Ecriture du contenu, du scénario et des scripts du film.

Entre mars et mai

A ce stade de la production une douzaine d'adolescents ont travaillé sur la réalisation et le contenu du film. On a fait de nombreuses réunions pour discuter des thèmes et des idées

importants pour les jeunes et la manière de les exprimer dans le film. De plus, on a essayé d'accentuer les réalités propres au Luxembourg comme par exemple l'aspect multiculturel dans la culture des jeunes ici au Grand-Duché ainsi que les nombreux bals.

Thèmes retenus :

L'aspect multiculturel	Le sport
Le transport en commun	Les bals
La ville de Luxembourg	Le cinéma et son impact sur les jeunes
Les maisons des jeunes	L'école

Formation des jeunes :

Pendant la même période on a commencé à montrer aux jeunes comment manier une caméra, écrire un script et manier les différents programmes de montage et de sonorisation du film.

Tournage :

Entre mai et juin

Tournage des différentes scènes du film à Luxembourg-ville, à Mersch, à Lorentzweiler et dans les deux maisons des jeunes des deux communes.

Pendant le tournage une cinquantaine de jeunes des deux maisons des jeunes étaient présents et ont aidé en tant qu'acteurs, caméramans, interviewers, porteurs de matériel (pied, câbles, micro), de régisseur ou en tant que présentateur.

Le montage et la post-production du film

Entre juin et juillet :

Le montage du film s'est fait à la maison des jeunes de Lorentzweiler. On a travaillé séparément sur le montage, sur la sonorisation, le sous-titrage, les commentaires, et le générique. Il faut dire que le travail de finalisation du film était le plus dur, puisqu'on a travaillé pendant des heures jour et nuit afin de finaliser le travail. A ce stade, 5 jeunes ont dû arrêter le projet étant donné que les devoirs en classe devenaient plus nombreux et que le travail de finition devenait de plus en plus difficile.

La post-production

Voix off – commentaires et explications
Sous-titrage en anglais des commentaires et des interviews
Effets spéciaux
Sonorisation du film

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Des génériques de début et de fin (remerciements, ...)

Du 11 au 17 juillet échange européen à Larochette

A l'auberge pour jeunes à Larochette on a enfin rencontré les partenaires des 5 autres pays qui travaillaient sur le même projet (l'Allemagne, l'Ecosse, l'Espagne, la France et la Pologne).

Programme :

Diffusion de tous les films
Discussions sur le contenu
Critiques positives et négatives
Interactions et échanges sur les méthodes de travail
Changements éventuels
Tournage d'un film européen
Il est à noter que les participants ont tous salué la qualité du travail ainsi que la finition et l'intérêt du film réalisé.

Du 14 au 16 juillet présentation de 4 films à l'Expo 2000 à Hanovre :

Programme des 3 jours :

Visites des différents pavillon de l'exposition
Diffusion des films dans le pavillon luxembourgeois
Invitation pour un dîner par la délégation luxembourgeoise
Tournage d'un film sur l'exposition de Hanovre
Fête multiculturelle dans différents pavillons

Le but de cette deuxième rencontre sera la différence de vue d'un même thème. C'est-à-dire que les jeunes des 6 pays vont tourner dans une ville un film sur un même thème et voir les différences résultant des sensibilités de chacun.

EVALUATION DE MULTIVISIONS 2000 :

Les jeunes ont dû fournir un travail de groupe. La recherche d'une certaine cohésion était indispensable pour pouvoir réaliser un travail assez important sur une période aussi courte. Tous devaient être à l'écoute de l'autre afin de découvrir les qualités de chacun et de pouvoir distribuer les différentes tâches en fonction des capacités de chaque participant.

Vu que ce projet avait une assez longue durée et qu'il demandait beaucoup d'heures de travail, les jeunes ont aussi dû démontrer une persévérance assez importante. Ils ont investi une grande partie de leur temps libre afin de finaliser le projet.

Les participants ont développé un travail de créativité tout en respectant des contraintes liées à la particularité des différents supports et médias utilisés. Ils ont ainsi maîtrisé cette créativité et ont pu mener le projet à bien.

Les différents ateliers ont abordé les différents aspects techniques liés au travail effectué de

manière ludique et appropriée. Les participants ont pu approcher différentes disciplines telles que :

- La construction scénographique
- L'éclairage de sujets et d'objets en studio
- La prise de son et le mixage de son en temps réel
- Le montage de son sur pc
- Le montage vidéo sur pc
- La prise d'image vidéo
- L'utilisation et la technique de différents formats vidéo
- L'incrustation de son sur une bande vidéo
- Le sous-titrage du film

Aspects positifs issus du projet :

En montrant les résultats du travail dans ce projet aux gens de la commune, on a reçu des commandes de films sur la vie culturelle de Lorentzweiler.

2 films ont jusqu'à présent été tournés pour la commune par des jeunes de la maison des jeunes :

Sculpture (Anja Bauer)
Un film sur une peintre de Lorentzweiler

Ces 2 films ont été montrés aux vernissages respectifs des différentes expositions.

Le projet de spectacle : Ulysse, la quête du futur

Pendant l'année 2000 un chapiteau a parcouru le Luxembourg et s'est arrêté dans plusieurs villes du pays. (voir en annexe les différentes villes visitées)

Les jeunes avaient l'occasion de participer à différentes activités et ateliers organisés pendant Caravane 2000.

La Maison des Jeunes de Lorentzweiler avait l'occasion de participer à 3 activités en particulier :

- Un spectacle : Ulysse, la quête du futur
- Les décors
- La sonorisation du spectacle (musique et voix off)

Le spectacle

Le spectacle était donc mis sur pied en collaboration avec les Maisons des Jeunes de Mersch, Keispelt, Walferdange et L'amigo à Eich. Le thème «Ulysse, la quête du futur», racontait l'épopée d'un Ulysse des temps modernes parcourant un voyage pendant lequel chaque aventure permettait aux jeunes de décrire leur vision de l'avenir.

Les jeunes s'exprimaient à travers :

la danse : Break dance, hip hop, Danse moderne.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



le chant : Rap
le cirque : Jonglerie échasses
la photo : Diapositives
Ces différents ateliers se sont déroulés dans les différentes Maisons des Jeunes et étaient accessibles par les jeunes. La MJ de Lorentzweiler accueillait l'atelier de Jazz-dance.

Les représentations ont eu lieu le 13 et le 20 mai respectivement à Luxembourg Geesseknäppchen et Luxembourg Limpertsberg.

Intérêt pédagogique

L'intérêt pour les jeunes fut de participer à une activité à finalité artistique au travers de disciplines qu'ils apprécient et qui font parties de leur culture quotidienne.

Les jeunes purent valoriser leur image et se poser en tant qu'acteur d'un événement culturel de grande ampleur (caravane 2000).

Les jeunes ont du fournir un travail en collaboration avec d'autres groupes. Ils ont intégré des notions de solidarité, de collaboration et de respect de l'autre.

L'intérêt a résidé aussi dans la longueur du projet. Les participants durent penser à moyen terme (3mois) et prirent conscience de l'importance de leur présence à toutes les répétitions ou réunions organisées.

Poursuite du projet en 2001 :

Un échange de 2 films par voie postale est prévu entre les deux rencontres européennes.

Un deuxième film est prévu sur un thème propre aux jeunes de la Maison des Jeunes avant juillet 2001.

IMAGINE Projet de vidéo et de diffusion de films par le biais de la télévision à partir de 2000

Dans le cadre du Jugendhaus An Der Sonn on propose de réaliser un projet à long terme basé sur des outils audiovisuels et multimédias permettant d'aider au développement des jeunes fréquentant le Jugendhaus et les jeunes de la commune de Lorentzweiler en général.

Description générale.

Le projet est déjà en cours depuis plusieurs mois avec différentes activités réalisées à la maison des jeunes de Lorentzweiler. Les jeunes ont réalisé une série de films vidéo dans le cadre de différents projets. (voir annexe)

On se propose de permettre aux jeunes de réaliser une série de films de manière régulière. Les jeunes prendraient en charge les différentes étapes de la réalisation de ces films avec l'aide de professionnels compétents en la matière.

- Choix du sujet
- Scénario
- Découpage
- Tournage
- Montage et post production
- Diffusion.

Diffusion

La diffusion des différents films pourra se faire via l'info canal de la commune de Lorentzweiler (voir 3.

Partenaires du projet)

Le Jugendhaus tentera d'organiser des diffusions régulières dans ses locaux et pourra dans le cas de certaines réalisations intéressant d'autres personnes distribuer des copies sur bande VHS.

Si le thème de certains films rentre dans le cadre de festivals de films amateurs la Maison des Jeunes pourrait y participer.

Objectifs pédagogiques

Objectif principal : socialisation

« SOCIALISATION »

Vie de groupe

Intégration aux associations extérieures

Valorisation de l'image par rapport à la population et par rapport à soi-même

Responsabiliser les jeunes

Transmettre des valeurs éthiques et civiques

Egalité des chances

Promotion des valeurs fondamentales

(extrait du concept du Jugendhaus An Der Sonn¹)

Les jeunes pourront développer des sujets se rapportant à leur commune, leur région voire leur pays. Ils pourront alors découvrir l'environnement dans lequel ils vivent et ainsi mieux s'y intégrer.

La réalisation de ces films donnera à la population une image valorisante des jeunes. Ceux-ci pourront se définir par rapport à un projet connu de beaucoup de gens de la commune. Ceci implique que la qualité de ce que les jeunes réalisent doit être valorisante.

Au travers des films et des réflexions et débats que ceux-ci amèneront, les jeunes développeront leur sens critique vis-à-vis de ce qu'ils consomment comme médias tous les jours. Ils pourront aussi se rendre compte des valeurs fondamentales qui sont le fondement de notre société et transmettre ces valeurs à leurs condisciples. Il est évident que l'éducation par les pairs est d'une importance capitale à une époque où les incompréhensions entre les générations est plus que jamais d'actualité.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Autres objectifs

L'aspect formation tiendra une place importante : les participants pourront acquérir des compétences en informatique, ainsi que toutes les composantes de la réalisation d'un film vidéo :

- Rédaction
- Montage
- Utilisation de matériel vidéo
- Utilisation de matériel audio

- Travail de l'image
- Etc.

L'aspect information : Le pic pourrait utiliser l'outil de la vidéo au travers de l'info canal pour faire de l'information auprès des jeunes de la commune de Lorentzweiler. Les participants pourront aussi réaliser des films sensibilisant leurs condisciples aux dangers de la cigarette, des drogues, du sida etc. (prévention)

4.1.13 Maison des jeunes de Luxembourg – Gare - Inter – Actions

39 rue Fort Neipperg, L- 2230
Tél. 26 29 64 76

La maison des jeunes est ouverte depuis septembre 2000.

Travail communautaire dans le quartier

L'association est implantée dans le quartier depuis plus de 10 ans et un travail important est effectué à ce niveau. La population est essentiellement composée de Capverdiens et de Portugais qui se considèrent globalement en transit et espèrent quitter ce quartier qui, à leurs yeux, n'a pas d'identité et est fortement stigmatisé (violence, cabarets, prostitution.) Le quartier de la Gare est souvent considéré comme un lieu de premier accueil provisoire en attendant de trouver une situation plus favorable.

Le travail communautaire est d'autant plus important qu'il permet de créer ou recréer des liens entre les gens, les groupes d'individus et de faire un travail important pour donner une identité au quartier de la gare.

Le quartier est en bouleversement, notamment avec la destruction de vieux immeubles et la venue d'administrations, la mise en place de quelques espaces verts mais aussi, malheureusement, par la disparition de petits commerces et la création de nouveaux cabarets. Il faut veiller à ce que les habitants trouvent leur place dans ce quartier où ils se sentent concernés. Il faut également profiter de la richesse multiculturelle de ce quartier au lieu de se concentrer sur les choses négatives.

Le foyer de jour a été la base de ce travail, il se répercute sur les adolescents, leurs familles, les commerçants, les personnes clés du quartier.

La confiance est acquise et les habitants considèrent le personnel de la MJ comme des personnes de référence.

Cette année, le travail communautaire s'est en partie axé sur le projet musical et a ensuite été détaché pour l'ouverture de la maison des jeunes.

Des initiatives avec des groupes ont tout de même eu lieu avec les cours de luxembourgeois durant toute l'année, en collaboration avec

Ondine Conseil qui a permis de donner des cours à plus de 100 personnes dont une partie habite le quartier

En été, on a organisé une fête de quartier, avec une séance de cinéma en plein air et un concert du groupe de rock « don't » qui a vu le jour grâce au projet musical. Cette soirée a montré qu'il y avait des possibilités intéressantes de mobilisation de la population.

Il a malheureusement été impossible d'en faire davantage car tous ces projets demandent un encadrement professionnel. Les moyens sont limités à 20 heures éducatives au total.

Les jeunes et groupes de jeunes

Les adolescents se divisent en deux grands groupes : les Portugais et les Capverdiens. A l'âge de la puberté, ils ont souvent des difficultés à vivre avec des membres d'une autre communauté que la leur.

Les adolescents fréquentant la maison des jeunes sont tous issus du quartier de Bonnevoie ou du quartier voisin.

Le travail le plus important est de favoriser la mixité culturelle en intégrant les individus plus que les groupes en refusant toute forme d'attitude raciste et en privilégiant les échanges multiculturels avec des maisons des jeunes de quartiers différents avec des populations de culture, (Européenne, Africaine) voire de religions différentes.

Les jeunes filles

Un groupe de filles a été créé. A l'inverse des garçons, les filles ne trouvent pas leur place de façon naturelle, la création du groupe a donc été porteuse, celui-ci va leur permettre de prendre de l'assurance et de faire des activités qui leur sont réservées. Ces activités sont des activités de consommation qui permettent aux filles de se retrouver en groupe et qui permet au groupe de trouver ses repères.

Ce travail demande aussi une collaboration avec la famille, les parents ne laissant pas les filles rentrer seules et craignant les fréquentations du quartier.

Le groupe est en création et compte actuellement 8 jeunes filles encadrées par l'éducatrice.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Les activités de la maison des jeunes :

1-Les ateliers

Des ateliers sous forme de projets sont proposés une à deux fois par semaine.

Un atelier Internet est actuellement en fonctionnement pour créer un site « club des jeunes », il se déroule en plusieurs étapes.

- Recherche de sites « club des jeunes » à travers le monde

- Elaboration d'une page web

- Mise en place de la page sur le net.

Un autre atelier est actuellement en cours :

Un artiste travaille avec les adolescents à la décoration artistique du club. Mise en place de panneaux, sculpture, création d'œuvres et actuellement, décoration du club, fresques, mobilier...

Le projet musical constitué autour du noyau dur du groupe « don't » permet au travers d'un de ses membres de donner des cours d'initiation à la musique pour les plus jeunes.

2-Les Workshops

Les workshops sont destinés à des activités bien précises et se déroulent pendant une ou deux après-midi.

Ils sont dirigés par des personnes externes qui ont des compétences dans des domaines bien précis. Ces personnes travaillent en collaboration avec l'éducateur.

La finalité des workshops est de découvrir quelque chose de nouveau pour les jeunes et d'élargir leur champ d'expériences.

3-Information, guidance et contacts dans le quartier

Un stand est installé au club avec un large éventail de brochures et de documentation concernant les études, le travail, les loisirs, les adresses utiles en cas de problèmes, etc. que l'adolescent peut consulter en permanence.

C'est la base d'un travail plus individualisé.

Si le besoin s'en fait sentir des entretiens individuels sont possibles sur rendez-vous et dans la limite du temps imparti.

4-Devoirs, rattrapage scolaire, aide à la recherche d'emploi :

Le club donne à l'adolescent la possibilité de faire son travail en tranquillité et dans de bonnes conditions.

L'adolescent peut s'informer sur des cours de rattrapage, s'il a un problème spécifique.

Ces cours de rattrapage sont pris en charge par d'autres adolescents fréquentant le club s'ils en ont la possibilité, sous la supervision de l'éducateur.

Ces cours de rattrapage sont réguliers et limités dans le temps.

5-Les parents

La collaboration avec la famille et particulièrement avec les parents semble

indispensable au travail avec des adolescents en crise. Les parents pourront demander un entretien avec l'éducateur. Ces entretiens sont souvent nécessaires, la puberté est le moment de la recherche d'indépendance de l'enfant et elle n'est pas nécessairement acceptée par les familles. L'éducateur jouera un rôle de médiateur, ce travail doit être réalisé par un professionnel qui a une connaissance des cultures des parents mais aussi des techniques et méthodes pédagogiques.

Les méthodes d'approche et axes de travail.

La participation de façon active de l'adolescent à la vie sociale

Cette participation concerne le travail, le logement, les loisirs, l'éducation et les relations sociales. Souvent, il faut provoquer quelque chose chez le jeune pour atteindre son épanouissement personnel par la participation à la société.

L'égalité des chances pour tous les jeunes

L'objectif est de promouvoir l'égalité des chances afin d'éviter le développement d'une société duale où les cartes de la réussite seraient distribuées à l'avance.

La promotion des valeurs de référence

Certains adolescents sont attachés à des valeurs culturelles qui favorisent un cadre de vie humain et harmonieux.

La défense de valeurs telles que la démocratie, la solidarité et la tolérance témoignent d'un esprit de solidarité.

Axes de travail privilégiés

- La promotion de l'insertion sociale et la participation des adolescents dans la société.

- La coopération avec d'autres maisons de jeunes tant sur le plan national qu'international dans le cadre de projets différents.

- L'animation au sein du quartier mais aussi l'exportation des projets de jeunes.

- La réalisation de projets de grande dimension et révélateurs de la capacité de la jeunesse.

Les moyens

Les moyens se situent à deux niveaux : matériel mais aussi et surtout professionnel.

Actuellement les moyens au niveau du personnel se résument à 20 heures détachées du travail communautaire.

Il n'y a actuellement pas de poste prévu ni par le ministère ni par la commune pour le club des jeunes pour l'année 2001.

La qualité du travail ne peut être garantie que par un travail réalisé par un professionnel qui est responsable et engagé dans le projet du club.

Son rôle est de :

- motiver les intervenants extérieurs bénévoles ou tiers pour les encourager dans leurs activités et veiller au respect des grandes lignes définies dans le projet,

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



- travailler avec les adolescents pour réaliser des projets,
- encadrer des projets européens,
- permettre la venue dans de bonnes conditions de services volontaires européens etc.,
- réaliser des échanges de bonne qualité,
- faire du travail individualisé : orientation, recherche de travail, travail en famille etc. ...

Au niveau du local, on dispose d'un local situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment en contact direct avec la rue par de grandes baies vitrées. Le local est très intéressant et permet de nombreuses choses.

L'interactivité du local avec le quartier est une chance car il permet aux gens de voir le travail réalisé.

Les locaux ont également été bien aménagés en matériel : coin bureau, travail, relax, jeux, et ceci grâce à une donation du ministère.

Les perspectives

- La maison des jeunes désire proposer, si possible mensuellement, une soirée à thème, sous forme de table ronde.

Ces soirées seront animées par une personne compétente en la matière. Les thèmes sont choisis de concert avec les jeunes et selon leurs intérêts. (Chômage, études, entreprises, drogues, sida.) Chaque adolescent peut participer à ces tables rondes et s'impliquer selon son besoin et son envie.

- Développer des projets de grande dimension centrés sur le quartier avec des moyens pédagogiques adaptés (vidéo, photo) et privilégier les temps libres actifs contrairement aux loisirs de consommation.

Travailler à la mixité culturelle en favorisant la venue de volontaires européens, et en

faisant un travail de fond avec les jeunes autour de ce thème.

- Faire suivre des formations aux adolescents ainsi qu'au personnel d'encadrement dans les domaines ciblés tels que les groupes à risque, le travail de famille, la mixité culturelle...

- Faire un travail de rue. L'éducateur devrait circuler dans le quartier pour entrer en contact avec les adolescents du quartier qui sont marginalisés ou en difficulté pour leur apporter un soutien nécessaire. La maison des jeunes n'est cependant pas un milieu adapté pour les jeunes à la dérive car ceux-ci risquent de déséquilibrer le groupe et de faire fuir les éléments les plus faibles que sont en général les plus jeunes ainsi que les filles. L'éducateur doit pouvoir apporter un soutien individuel à l'individu en rupture ou, comme c'est souvent le cas, au groupe en marge de la société qui s'est constitué autour d'un problème commun.

Ces groupes sont souvent composés d'un leader négatif véhiculant des idées antisociales et attirant les adolescents les plus faibles. Le travail avec ces leaders peut permettre de les aider à trouver un équilibre et, à terme, d'intégrer le groupe.

- Au niveau du travail social communautaire, il est important d'impliquer les individus à la transformation du quartier en tenant compte de sa spécificité, en créant des groupes à intérêts communs, en proposant des cours d'informatique ou de langue ou activités sportives qui seront les vecteurs d'un rapprochement entre les gens.

Pour la réalisation de ces projets, il est primordial que des professionnels véhiculent le projet aussi bien au niveau de la maison des jeunes que du travail social communautaire.

4.1.14 Jugendhaus Miersch

Adresse :
2, rue Jean Majerus
L- 7555 Mersch
Tél. : 26 32 01 06
Fax : 26 32 01 05
Email : jhmiersch@web.de

Heures d'ouverture :

Mardi :	14.00 à 20.00
Mercredi :	12.00 à 14.00 16.00 à 20.00
Jeudi :	14.00 à 20.00
Vendredi :	12.00 à 14.00 16.00 à 20.00
Samedi :	14.00 à 20.00

Vacances scolaires : du mardi au samedi de 14.00 à 20.00.

Introduction :

La Maison des Jeunes de Mersch est une maison unifamiliale aménagée en 1999. Elle a ouvert ses portes le 27 septembre 1999. Fermée pendant plusieurs mois en 2000, la maison est à nouveau accessible aux jeunes à partir du premier septembre 2000.

Fréquentation :

La Maison des Jeunes de Mersch est ouverte à tous les jeunes âgés entre 12 et 26 ans. En réalité la plupart ont entre 14 et 19 ans. Normalement une trentaine de jeunes fréquentent la maison par jour. Pendant les heures de midi (mercredi et vendredi pendant la période scolaire) beaucoup de jeunes viennent ici pour prendre un petit snack et passer les

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



deux heures libres avec leurs copains. Il faut même dire que la Maison des Jeunes connaît une autre clientèle pendant ces heures que pendant l'après-midi ou le soir. De même ces adolescents sont plus jeunes, c'est-à-dire ils ont entre 12 et 14 ans.

Tous les jeunes qui viennent à la Maison des Jeunes doivent s'inscrire dans une liste de présence. La fréquentation de la maison dépend des jours de la semaine. 15 à 20 jeunes sont présents le mercredi et le vendredi pendant les heures de midi. Le mardi et le jeudi la maison accueille beaucoup de jeunes dans l'après-midi. Le samedi la maison a parfois un peu plus de monde.

La Maison des Jeunes couvre les volets suivants : (provisaires, bases pour le concept pédagogique définitif)

Lieu de rencontre et d'animation

Rencontre (ami(e)s, nouvelles connaissances)

Médiation – personne de référence / ressource

Aide administrative

Occupations (activités : kicker, billard, dard, jeux PC, vidéo etc.)

Activités pour ce volet :

- Participation à la Caravane 2000 avec un atelier Rap et un atelier photo à Mersch.

- Patinoire (Kockelscheuer)

- Fête de carnaval

- Tournoi de Kicker

- Après-midis de vidéo.

Depuis septembre 2000 la Maison des Jeunes est équipée de nouveau matériel, ce qui permet aux jeunes d'avoir plus de possibilités de se divertir dans la maison : billard, dard, plusieurs jeux etc.

Socialisation

Aider les jeunes à occuper leur temps de loisir de manière autonome et intéressante,

donner aux jeunes un esprit ouvert et une perspective sur le monde qui nous entoure,

intégration des jeunes issus des différentes nationalités à Mersch,

vie de groupe,

intégration aux associations extérieures,

valorisation de l'image par rapport à la population et par rapport à soi-même,

responsabiliser les jeunes,

transmettre des valeurs éthiques et civiques,

égalité des chances,

promotion des valeurs fondamentales.

Activités pour ce volet :

On a organisé plusieurs discussions avec les jeunes, par exemple sur les règles internes de la maison, ou des problèmes apparus dans la maison.

Prévention

Donner accès aux informations concernant les problèmes liés :

à la consommation de drogues,

à la violence,

à l'alcoolisme,

au Sida, et avoir une attitude de dialogue face à ces problèmes.

Favoriser un dialogue et une concertation entre les jeunes, l'éducateur, les autorités et les différents organismes de prévention afin de préparer les jeunes aux différents problèmes qu'ils pourraient rencontrer.

En 2001 un projet est prévu pour ce volet précis. On va organiser alors plusieurs discussions (aussi avec des experts qui vont être invités) sur des thèmes qui intéressent les jeunes, ou dont il est important de discuter dans une Maison des Jeunes. L'an 2000 était un peu la phase de préparation pour ce volet.

Participation

Les jeunes doivent se rendre compte que la Maison des Jeunes est un endroit où ils doivent aussi participer activement (projets, activités, roulement, organisation, discussions etc.) De même en ce qui concerne des activités organisées par la commune.

Activités pour ce volet :

- organisation d'une fête d'anniversaire de deux usagers de la Maison des Jeunes,

- plusieurs discussions avec les jeunes en ce qui concerne des problèmes apparus dans la maison, le règlement interne de la maison et les conséquences qui vont entrer en vigueur si les jeunes ne vont pas respecter ces règles,

- peinture de plusieurs pièces de la Maison des Jeunes à la demande des usagers de la maison. Pour début 2001 une activité « Graffiti » est aussi prévue,

- sortie avec 3 jeunes de la Maison des Jeunes pour avoir des devis pour un atelier RAP.

Information

Les jeunes reçoivent des informations sur tous les sujets (études, travail, vie journalière etc.) dans la commune (PIC) et dans la Maison des Jeunes dans la mesure du possible, ou ils sont renvoyés à d'autres organisations spécialisées.

Informers les jeunes des différentes activités qui existent et auxquelles ils peuvent participer.

Activités pour ce volet :

Réunion d'information avec l'ALJ le 27 avril 2000.

Pour renseigner et informer les jeunes sur les projets de l'an 2001 on a organisé une réunion avec eux, où ils avaient aussi l'occasion de communiquer leurs propres propositions et arguments.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Formation

Formation continue de l'éducateur, ainsi que formation des animateurs de la Maison des Jeunes.

Pour l'instant la Maison des Jeunes dispose seulement d'une éducatrice graduée et d'un animateur, ce qui limite les possibilités de faire des activités en dehors de la maison sans fermer pour ce temps-là la Maison des Jeunes. Pour sensibiliser d'autres animateurs pour la Maison des Jeunes on a affiché des avis pour des personnes intéressées à l'IEES à Livange et Fentange.

Aide aux jeunes en difficulté ou en questionnement

Apporter une aide aux jeunes par rapport aux questions ou aux problèmes qu'ils vivent au quotidien.

Depuis la réouverture de la Maison des Jeunes de Mersch, on a été confronté à plusieurs jeunes en difficulté ou en questionnement. Pour aider ces jeunes on a discuté avec eux, pour trouver une solution ensemble, ou on leur a communiqué des personnes de contact spécialisées.

4.1.15 Jugendzentrum Gemeng Monnerech asbl

L-3917 Mondercange

Telefon 57 38 33

Fax 55 95 05

E-mail jhm@pt.lu

Öffnungszeiten seit Oktober 2000

Seit Oktober 2000 lauten die neuen wesentlich erweiterten Öffnungszeiten:

Montag 16 – 21

Dienstag 15 – 21

Mittwoch 16 – 21

Donnerstag 15 – 21

Freitag 16 – 22

Samstag 15 – 22

Diese Zeiten gelten für die Schulzeiten. In den Ferien ist das Jugendhaus von Montag bis Samstag von 14 - 22 Uhr geöffnet, bei Colonien, Ausflügen und größeren Projekten nach Absprache mit den Jugendlichen.

Einleitung

Das Jugendhaus Monnerech versteht sich als offenen Jugendtreff, der Jugendlichen ab 12 Jahren aus der Gemeinde Mondercange (Mondercange, Bergem, Pontpierre und Foetz) sowie aus Ortschaften aus der näheren Umgebung in erster Linie eine freie Begegnungsstätte bietet. Offene Jugendarbeit bedeutet hierbei nicht Konkurrenz zu bestehenden Angeboten, vielmehr sieht sie sich als Ergänzung zu bestehenden Vereinen und Jugendorganisationen, aber auch zu kommerziellen Freizeitangeboten.

Die Jugendlichen sollen in dieser Einrichtung eine pädagogische Begleitung finden und durch informelle Begegnungen eine Hilfestellung bei ihrer persönlichen Entwicklung erhalten als Ergänzung von Schule und Elternhaus. Daneben bietet das Jugendhaus die Möglichkeit, sich über das breite Spektrum an Angeboten der verschiedenen Organisationen zu informieren. Dabei werden sie seit Juni 2000 zusätzlich vom *projet PIC* unterstützt. Ein weiterer Schwerpunkt stellt das Angebot von geleiteten Aktivitäten, Projekten, Ausflügen usw. dar.

Betreuung

Seit Oktober 1998 wird das Jugendhaus von einer éducatrice graduée geleitet.

Im Juni 2000 kam ein aide-socio-familiale hinzu. Von Juni bis Ende November 2000 arbeitete ein CAT aus der Gemeinde Mondercange für das *projet PIC*. Der Posten wird voraussichtlich zum Februar 2001 wieder besetzt.

Von Oktober bis Mitte November arbeitete eine Praktikantin im 3. Jahr für Erzieherin im Jugendhaus.

Infrastruktur

Im unteren Bereich des Jugendhauses befindet sich ein großer Gemeinschaftsraum mit Bistro-Bereich, einem Info-Regal, einem Billardtisch, diversen Gesellschaftsspielen, einer Stereoanlage und einem Computer mit Scanner und Internetzugang. Desweiteren befinden sich im Erdgeschoß das Büro und die sanitären Anlagen.

Auf der ersten Etage befinden sich zwei weitere Gesellschaftsräume. Ein großer mit Tischtennisplatte, Kicker und Dart, ein kleinerer mit Fernseher, Video und Playstation. Außerdem ist hier das Büro des *Projet PIC* eingerichtet.

Außerhalb des Hauses befindet sich ein Garten, der besonders im Sommer zum Aufenthalt, aber auch zu Grillfesten und nach entsprechendem Ausbau zu sportlichen Aktivitäten einlädt.

Besuchsrate

Derzeit besuchen täglichen etwa 30 bis 50 Jugendliche das Jugendhaus. Das Altersspektrum reicht von 12 bis 20 Jahren. In den letzten Wochen ist festzustellen, daß eine "neue" Generation von Jugendlichen das Angebot des Jugendhauses wahrnimmt, und erfreulicherweise finden sich darunter auch zahlreiche Mädchen.

Aktivitäten 2000

Von Januar bis April 2000 verliefen die Aktivitäten des Jugendhauses im wesentlichen so weiter, wie sie bisher stattgefunden hatten. Ein Schwerpunkt lag auf sportlichen Aktivitäten, die auch häufig in Form von Wettkämpfen intern, aber auch gegen andere Jugendhäuser stattfanden. Dazu gehören Fußball, Handball, Basketball, Bowling, Billiard, Kicker, Tischtennis,

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Schlittschuhlaufen. Außerdem regelmäßige geplante und spontane Kochaktionen, Durchführung von Videoabenden, Fotodokumentation, Gestaltung des Jugendhaus, Bandproben.

Ebenso funktionierte während dieser Zeit das Projekt *Bar*, die Übernahme der Verantwortung für die Bar und Herausgabe und Kontrolle des Spielverleihs durch die Jugendlichen sehr erfolgreich. Im Rahmen des Schwerpunktes Mädchenarbeit wurden eine Mädchennacht, ein Beauty-Day und die Arbeit an einer Zeitung im Jugendhaus veranstaltet.

Teilnahme Caravane 2000 im Februar.

Teilnahme Kachkonkurs 2000 im März.

Anfang April dann musste der Hauptraum im Erdgeschoss des Jugendhauses, der von den Jugendlichen in langwieriger Arbeit selbst gestaltet wurde, wegen Bauarbeiten bis Mitte Juli geschlossen werden. Dieser Umstand beeinträchtigte den "normalen" Jugendhausalltag beträchtlich. Das Projekt *Bar*, die Kochabende, die Mädchenarbeit und viele weitere Aktivitäten mussten abgebrochen werden oder fanden keine Teilnehmer. Viele Jugendliche fühlten sich nicht mehr wohl und blieben fern. Die Motivation, externe Aktivitäten zu machen, war ebenfalls sehr gering.

Im Juni organisierte *sister morphine* ihr erstes Konzert mit anschließender Disco in

Zusammenarbeit mit dem Jugendhaus und zwei weiteren Gruppen in einem Café im Nachbarort. Seit August kann der Band der Probenraum aus Sicherheitsgründen bedauerlicherweise nicht mehr zur Verfügung gestellt werden.

Teilnahme EXPO 2000 im Juli.

Organisation einer "Mini-Olympiade" im Rahmen der Vakanzaktivitäten der Gemeinde im Juli. Im Juli zeitgleich mit der Wiedereröffnung des Hauptraumes Besuch der Gruppe aus Tschechien, mit der seit der Teilnahme an einem internationalen Fußballturnier in England im Sommer 1999 Kontakt besteht. Stadtbesichtigung, Freundschaftsspiele (Fußball und Volleyball) anschließend Party im Jugendhaus. Den ganzen Sommer über Grillparties im Garten Ausflüge zum Walibi in Belgien und nach Trier Karting
Diverse sportliche Aktivitäten

Von Mitte August bis Anfang September blieb das Jugendhaus 3 Wochen geschlossen.

Im September 5 Tage Ferienfreizeit in einem Center Park
Kletterwandaktion im Oktober
Halloweenparty

Seit Dezember samstags regelmäßig Fußball in der Sporthalle in Pontpierre.

4.1.16. Péitenger Jugendhaus

Adresse

Place de la Libération

L- 4756 Pétange

Tél. : 26 50 10 17

Fax. : 26 50 10 16

E-mail : mjpetang@pt.lu

Horaires d'ouverture

Mardi 13-18hrs

Mercredi 16-20hrs

Jeudi 13-20hrs

Vendredi 16-22hrs

Samedi 13-20hrs

Ces horaires peuvent être sujets à modification en fonction des vacances scolaires ou des besoins de la MJ.

La MJ de Pétange et le PIC (Point Information Communal) restent à disposition pour de plus amples informations, soit sur place soit par téléphone.

La Maison des Jeunes propose depuis début janvier des cours de « fitness » et de « danse

moderne » et cela à raison de deux fois par semaine les mercredis et vendredis soir de 18 à 20 hrs. Ces cours sont proposés par trois filles de la Maison des Jeunes. Pour l'instant ces cours sont réservés aux filles qui sont une quinzaine actuellement à participer activement.

Des cours de « Hip-Hop » sont proposés aux jeunes au même rythme que l'année passée, à raison d' une fois tous les quinze jours, le samedi de 13 à 16hrs. Ils sont encadrés par un jeune de la commune. Ces cours sont dispensés pour une dizaine de jeunes et ils sont gratuits au même titre que les cours de danse.

Tous les vendredis soir, de 20 à 22 hrs, activités sportives comme le « basket », le « volley », « foot », ...

Courant mars, la Maison des jeunes à vivement participé à la CARAVANE 2000 notamment dans l'organisation d'une soirée spectacle et danse avec le groupe de filles les « MJP'S GIRLS ». A ce titre, la MJ avait invité les jeunes de différentes Maisons des Jeunes du pays

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



ainsi que le groupe du Club de Prévention de la « Côte des Roses » de Thionville en France. Cette soirée s'est soldée par un énorme succès auprès des jeunes et des moins jeunes, regroupant ainsi environ 500 personnes de différents milieux socioculturels.

Le dimanche 2 avril, la MJ a participé à la CAVALCADE de Pétange au volant de son propre char, très apprécié, et a remporté la cinquième place du classement.

Le 15 mars, visite à Thionville en France pour applaudir les jeunes du Club de Prévention de la Côte des Roses qui démontrent leur engouement et leur maîtrise du Hip-Hop au cours d'un spectacle très animé.

On profitait d'une accalmie météorologique pour passer une journée inter-MJ au parc PHANTASIALAND en Allemagne le jeudi 13 mars en compagnie d'une dizaine de jeunes.

Un petit détour par le Luxembourg pour participer avec le groupe de danse « MJP'S GIRLS » au Forum National en présence de Madame la Ministre.

Une petite descente de la Semois en Belgique en canoë, journée sympathique, humide à souhait.

En juillet, la MJ fut chargée d'animer le tournoi international de Handball qui a eu lieu le premier week-end de juillet.

Quelques semaines plus tard, du 17 au 22 juillet, séjour dans les Vosges avec un groupe d'une quinzaine de jeunes accompagné de la MJ de Differdange.

Au programme :

- VTT
- Pont de singe
- Randonnées
- Orientation de nuit en forêt
- Fantastivable
- Golf
- Visite de la volerie des aigles
- Sport
- Pêche
- Luge d'été
- Shopping
- Visite de Riquewihr
- Karting
- Soirée en ville, ...

En plus de toutes ces activités, les jeunes et les éducateurs ont vivement participé à la vie en communauté, courses, préparation des repas et de la table, entretien des locaux, ...

Le séjour était placé sous le signe de la rencontre, de l'échange et de la convivialité. Le

bilan s'en trouve d'autant plus positif que les jeunes ont eu beaucoup de difficultés à se séparer au moment du retour à la maison. Pour permettre à chacun d'entre eux de se retrouver avant les départs en congés, nous avons organisé avec la MJ de Differdange un barbecue afin que chacun puisse échanger ses propres impressions, visionner les cassettes vidéo, jeter un œil sur les photos et échanger leurs sentiments sur le séjour.

La MJ a fermé ses portes début août pour les réouvrir début septembre.

La fin de l'année était consacrée à la création du journal de la MJ, le «MJ PAPER PETANGE ». L'équipe de rédaction composée d'une dizaine de jeunes a travaillé d'arrache-pied afin de terminer la mise en page du numéro 1 avant les fêtes de fin d'année.

Pour finir en beauté, les jeunes se sont retrouvés une journée à Disneyland Paris courant décembre. Cette sortie s'est faite en collaboration avec les MJ de Differdange et de Saint-Charles en France.

On a également proposé en décembre un tournoi de Basket et une grande soirée karaoké inter MJ.

Tout au long de la semaine la MJ propose :

Des rencontres et des tournois de billard et de kicker,

Des moments de détente autour du dart et du flipper, l'accès à Internet, des soirées vidéo, des rencontres sportives,...

Différents ateliers seront proposés :

- vidéo
- peinture
- dessin...

Toutes ces activités sont organisées et encadrées par l'équipe des animateurs bénévoles et sous la responsabilité de l'éducateur de la MJ.

Point Information Communal

Le PIC (Point Information Communal) et son délégué à l'information sont à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter dans vos recherches quelles qu'elles soient :

- liste des associations de la commune
- recherche sur Internet
- formations
- santé
- service volontaire jeunes
- mise à disposition de nombreux dépliants et documentations
- scolarité
- stage en entreprise

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



4.1.17. Réidener Jugendtreff

Adresse :
36, Grand-Rue
L-8510 Redange
Tél: 62 05 09
Fax : 62 09 85
E-mail : picrt@jeunes.lu

Heures d'ouverture :
Mardi : 14.00 - 21.00
Mercredi : 17.00 - 21.00
Jeudi : 14.00 - 21.00
Vendredi : 17.00 - 21.00
Samedi : 13.00 - 19.00

Echange Européen (Belgique).

Ce projet s'est déroulé à Liège, il avait pour thème " 60 jeunes pour l'Euro 2000 ".

Le but était de mettre en place une rencontre interculturelle européenne. Le thème générique était la position des jeunes Européens par rapport au monde du sport. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre de l'Euro-Fête au pays de Liège.

La coopération étroite et solidaire entre les jeunes de tous les pays européens, au-delà des frontières, constitue une garantie de paix, de cohésion et de solidarité pour l'avenir. La situation mondiale actuelle donne à ce genre de coopération une actualité et une signification particulières. De fait, les jeunes ont pu échanger tous leurs points de vue pendant une semaine et cela a été très riche pour tout le monde. Dans le travail jeunesse, il est actuellement fondamental de promouvoir et d'élargir l'espace de création, de participation et d'expérimentation offerte aux jeunes. En effet, c'est dans cette partie de la vie que l'apprentissage de la liberté et des responsabilités doit être favorisé afin de répondre aux aspirations des jeunes et de valoriser le potentiel important qu'ils représentent pour la société.

Dans ce contexte, il est important de donner une place à part entière aux jeunes, c'est pourquoi il est très intéressant de participer à ce genre d'échange avec les jeunes.

Projet Ecologique (Autriche):

Dans le cadre du projet LSDN, auquel participe activement la commune de Redange, l'association a reçu la visite d'une délégation de jeunes Autrichiens.

Ces jeunes ont pu découvrir le Luxembourg et ses particularités ainsi que la diversité écologique du pays.

Hanovre 2000 :

La Maison de Jeunes a participé au projet Hanovre 2000. L'idée était de donner la possibilité aux jeunes de participer à cette grande fête universelle. Pour ce faire, les jeunes ont eu l'occasion de créer " quelque chose " qui devait être présenté lors de la journée luxembourgeoise à Hanovre. L'idée de créer une chenille géante avec les MJ participantes a rapidement germé. Cette chenille a été réalisée à Walferdange avec la collaboration de nombreux jeunes.

Ce voyage a permis aux jeunes de découvrir les nouveautés technologiques et d'échanger leurs impressions avec d'autres jeunes.

Projet Ecologique (Espagne) :

Toujours dans le cadre du projet LSDN les jeunes de Redange ont eu l'occasion de se rendre en Espagne (Toro). Là-bas, les jeunes Espagnols et leur coordinatrice avaient mis sur pied un programme très varié.

Celui-ci était riche en activités contenant toutes un background écologique. Les jeunes ont fait un workshop pour recycler de vieilles bouteilles de verre. Ils ont également travaillé l'argile et recyclé les restes.

L'échange a été un succès, les jeunes ont pu faire connaissance avec une autre culture, une autre langue en un mot une autre façon de vivre. Cet échange n'en restera pas là, car les jeunes des deux pays ont manifesté le désir de se revoir (mais cette fois au Luxembourg).

Projet Filles :

Dans le cadre du projet " Fini les compromis " mené durant toute l'année 2000, on a travaillé avec les filles sur le thème " j'ai 15/16/17 ans en l'an 2000 ".

Le but était de permettre aux filles de s'exprimer par rapport à leur réalité de jeunes filles. Tout au long du projet, elle on pu se positionner par rapport à leur image.

Différents ateliers ont vu le jour (danse, photos, équitation,..). L'atelier photo a vraiment été très intéressant car il a permis aux filles d'exprimer des sentiments divers.

Le groupe danse a également pris beaucoup d'ampleur. Les Red'Angels ont vu le jour.

En fait, toutes ces démarches ont permis aux filles d'affirmer leur position dans la MJ. Elles ont une place à part entière et leur participation est très active au sein de la MJ.

Toujours dans le cadre de ce projet, les filles voulaient réaliser un voyage différent. Ce voyage devait permettre l'échange de points de vue entre les participantes. Il représentait aussi

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



l'aboutissement d'une année de travail. La destination choisie par les filles était l'Irlande.

Les filles ont participé à l'organisation et à la préparation du voyage (départ septembre 2000).

Ce voyage a été très riche en échanges divers, les filles ont beaucoup dialogué et cela a permis d'aborder différents thèmes les concernant.

Projet culturel en Ecosse :

L'idée générale de ce projet était de faire progresser l'idée d'entreprise chez les jeunes ainsi que de favoriser l'intérêt pour la culture. Ce voyage s'est réalisé avec un groupe mixte, l'intention était d'orienter les énergies vers la participation des filles et des garçons à un projet commun.

Ce projet a servi à renforcer les liens entre garçons et filles et à agrandir leurs horizons culturels.

A côté de ces grands projets, il y a toujours le travail quotidien avec les jeunes. Ce travail est très diversifié et répond aux demandes

ponctuelles des jeunes. On a réalisé différentes activités durant cette année 2000 (équitation, Walibi, Karting, expositions, théâtre, conférences, Center Park, argile, marché de Noël, formation de premiers secours, soirée pizza, concerts,..). On essaye toujours d'associer les jeunes à l'organisation de ces activités. Dans la mesure du possible il est tenu compte de leurs envies et le projet est réalisé dans un temps déterminé.

Les activités sont aussi variées et différentes que le nombre de jeunes.

En fait, toutes les activités partent d'une idée de participation active des jeunes. On leur demande de s'investir pour la réussite d'un projet. Les activités programmées entrent dans un cadre précis et répondent à une demande des jeunes. Le but n'est pas de leur fournir des activités toutes prêtes (où ils ne sont que des consommateurs passifs). On leur demande vraiment d'être de véritables acteurs. Cela leur permet de se prendre en charge, de dépasser leurs craintes et de voir les résultats de leurs démarches.

4.1.18. Roeser La Maison des Jeunes « De Keller »

Adresse :

43, Grand-Rue

L- 3394 Roeser

Tél & Fax: 36 78 49

E-mail : dekeller@pt.lu

Heures d'ouverture:

Mardi : 15-22h00

Mercredi : 16-22h00

Judi: 18-22h00 (14-18h00: Camp d'aventure)

Vendredi: 16-22h00

Samedi : 16-24h00

Dimanche : 16-22h00

La MJ reste également ouverte durant les périodes des congés scolaires, on note juste une fermeture de 3 semaines lors du mois d'août.

La **Maison des Jeunes « De Keller »** a subi depuis l'année dernière des changements de taille. Tout d'abord il est à noter que depuis le mois de décembre 1999, un nouvel éducateur gradué y est employé. Il essaye de toucher toute la population des jeunes de la commune de Roeser, c'est-à-dire également les jeunes des villages avoisinants (Berchem, Peppange, Crauthem, Bivange, Kockelscheuer).

Ainsi pour apporter un certain dynamisme dans les lieux, la nouvelle équipe éducative a pris en considération la demande des jeunes. Tout d'abord un dépliant a vu le jour et a été distribué par les jeunes dans toute la commune dans le souci d'informer les habitants du nouveau programme de la MJ. Dans le même but une page Internet a été créée. Celle-ci n'étant pas finie, le projet reste en cours de développement.

Au courant de l'année un journal a également vu le jour, il s'appelle « Jimbowee », nom donné par les jeunes, ce qui signifie « Bienvenue ». Malgré les efforts, ce journal n'a pas suscité un grand intérêt. Le projet sera néanmoins maintenu durant l'année 2001.

Le « **camp d'aventure** » plus connu sous le nom de « Abenteuerspillplatz », financé entièrement par la commune de Roeser, a également été organisé cette année. S'adressant à un public d'enfants âgés de 4 à 12 ans, ce projet permet d'intégrer des jeunes fréquentant la MJ dans le travail d'animation et d'organisation. Ces mêmes jeunes suivent des formations spécifiques et utilisent plus tard leurs compétences au sein de la MJ.

Cette année, quatre nouvelles recrues se sont jointes à l'équipe de base, dont trois sont directement issues de la MJ, ce qui signifie que le projet tient réellement la route. Ensemble, on a organisé et animé 16 après-midis durant l'année écoulée, et on a comme chaque année

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



proposé 3 semaines consécutives de camp d'aventure durant le mois de juillet et août. Le camp d'été 2000 a intéressé en tout 180 enfants, et a occupé 20 moniteurs. On peut dire que malgré le mauvais temps, le camp d'aventure a encore été un franc succès.

Population :

La fréquentation quotidienne a augmenté de façon évidente, grâce notamment à l'acquisition d'une nouvelle table de billard et grâce à la publicité faite dans la commune (dépliant, home-page...). On remarquera aussi une petite croissance de la fréquentation féminine.

La fréquentation dépend fortement du rythme de l'école, d'où une baisse de fréquentation pendant les périodes d'exams. On constate également que la population d'étrangers a augmenté fortement, mais ceci ne donne lieu à aucune difficulté particulière, au contraire de nouveaux échanges se créent et participent à instaurer une meilleure ambiance générale.

Animation :

Dans le cadre du volet animation, bon nombre d'activités dites « régulières » ont été proposées :

- Diverses sorties (cinéma, bowling...)
- Soirées films
- Soirées jeux
- Tournois internes (billard, baby-foot, football...)
- Fête de carnaval
- Sport d'hiver en France
- Raid aventure
- Festival « Rock-am-ring »
- 6 heures vélo à Roeser
- Séjour à Copenhague
- Soirée Halloween
- Cabaret et concert.

Hormis les activités régulières proposées, d'autres activités ponctuelles ont eu lieu à la MJ ou à l'extérieur de la commune. Ces activités

sont bien sûr plus favorables à un échange entre les jeunes et ceux de communes différentes, d'où leur importance dans le volet rencontre :

- Tournois inter-MJ à caractère sportif : Football, Basket, Handball
- Course d'équipe de karting à Mexy (France).

La Maison des Jeunes a également participé au fameux projet Caravane 2000 et neuf jeunes ont pu donner un coup de main à la réalisation de la « chenille » du SNJ. Après leur participation à la journée du Carnaval des Cultures, les jeunes ont été récompensés par un voyage à l'expo 2000 à Hanovre.

Dans le cadre du volet information, la Maison des Jeunes permet aux jeunes de se connecter à un tarif abordable à Internet, et possède également divers abonnements de journaux. Toutes les brochures et/ou dépliantes concernant les jeunes et leurs problèmes sont également disponibles dans un présentoir. En réponse à une demande de certains jeunes, la Maison des Jeunes a aussi organisé une visite à la Foire Job-Vacances.

Projets en discussion :

Certains projets sont encore en discussion avec les différents acteurs, comme par exemple une émission de radio en commun avec la Maison des Jeunes de Bettembourg, ou encore un projet d'échange en Italie. D'autres projets, tel qu'un comité des jeunes, sont en train d'aboutir.

Agenda 2001 :

Quelques activités sont déjà programmées pour cette année :

- 4.2. : Tournoi de football à Crauthem
- 17.2. : Tournoi de football à Schuttrange
- 24.2.-4.3. : Sports d'hiver à Vars (France)
- 10.3. : Haky-sack tournoi à Roeser

4.1.19 Jugendhaus Rëmeleng

Adresse :

Jugendhaus Rëmeleng A.s.b.l.
7, Rue des Artisans
L-3712 Rumelange
Téléphone : 26560082
Téléfax : 26560083
E-Mail MJ: MdJRum@internet.lu
E-Mail PIC PICRum@internet.lu

Horaires d'ouverture :

En période scolaire
Mardi et Jeudi : 15h00 à 20h00
Mercredi et Vendredi : 15h00 à 21h00

Samedi : 14h00 à 22h00

En période vacances

Mardi à Vendredi : 14h00 à 21h00
Samedi : 14h00 à 22h00

Ces horaires seront changés en fonction d'activités et sorties spécifiques.

Les grandes dates de l'année 2000

2 avril : Challenge MJ, Tournoi de Minifoot
10 juin : Premier Anniversaire de la MJ
8 juillet : Carnaval des Cultures
11 juillet : Rallye Scolaire
14 au 16 juillet : Expo 2000
16 septembre: Journée Info Jeunes

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Rencontre

La maison des jeunes propose aux jeunes des activités diversifiées et intéressantes. Ces activités englobent l'accueil, des sorties (bowling, kayak, Phantasialand, tournois sportifs, soirées grillades, karting) et des activités internes (Tournois divers, comme babyfoot, billard et jeux de société, soirées à thème).

Prévention

Le volet prévention comporte surtout la disponibilité d'informations sur les thèmes drogues et alcool, ainsi qu'une collaboration avec le Groupe de Prévention de Rumelange. Une activité plus spécifique consistait dans l'animation Round About Aids, dans le cadre de la Journée Info Jeunes.

Information

La maison des jeunes offre aux jeunes la possibilité de s'informer sur différents sujets, ceci par le biais de dépliants exposés, le contact direct avec l'éducateur et l'Internet. Ils trouvent également de l'aide dans la rédaction de documents, notamment cv et demande d'emploi, lettre officielle, etc. A partir de septembre 2000, un délégué à l'information travaille dans la maison des jeunes dans le cadre du projet Point d'Information Communal. Les jeunes ont maintenant une personne de référence spécifique pour toutes les questions d'informations. Ce projet est en phase d'installation durant les premiers mois, mais les jeunes en profitent activement.

En septembre, la MJ avait organisé une Journée Info Jeunes, en collaboration avec le CePT, le SNJ, l'Aids Berodung et les associations locales. Cependant, le mauvais temps a fait que cette journée n'ait pas connu le succès espéré.

Animation

La maison des jeunes propose aux jeunes un certain nombre d'ateliers et ce sur différents domaines : atelier de création homepage, atelier décoration, atelier cuisine, atelier musical/danse. Ces ateliers ont été créés sur demande des jeunes. Ils trouvent un intérêt moyen auprès des jeunes. D'autres animations spécifiques sont mises en œuvre selon les besoins et demandes des jeunes.

La population et l'équipe éducative

Au long de l'année, la population de la MJ a connu un certain nombre de changements. Il y a eu une augmentation de jeunes de 12 à 14 ans et de jeunes de 17 à 19 ans. Ces derniers appartiennent surtout à des nationalités étrangères. Le pourcentage en filles cependant a diminué, de ~25% en 1999 à ~15% en 2000. Cette diminution est due d'un côté au changement d'intérêts d'un groupe spécifique de filles, de l'autre côté à la présence d'un groupe spécifique de jeunes.

La fréquentation de la MJ se situe à environ 30 jeunes par jour, avec des pointes pouvant aller jusqu'à 60 jeunes.

L'équipe éducative a été renforcée en juin 2000. Elle se compose dorénavant d'un éducateur gradué et d'une stagiaire aide junior, ceci afin d'impliquer les jeunes le plus possible dans le processus de décision, par des réunions de jeunes, par des discussions et l'organisation commune d'activités, et de réagir le mieux possible à leurs besoins et leurs propositions.

Prévisions pour l'année 2001

Pour l'année 2001, un certain nombre de projets sont prévus, notamment le Challenge MJ 2001, un Rallye Inter-MJ, un Tournoi International de Football en Angleterre, la Journée Info Jeunes, et un projet Film/Photo. Le travail au quotidien sera recentré plus encore sur des ateliers afin d'animer les jeunes à passer leur temps libre de façon constructive

4.1.20. Schütter Jugendhaus

Anschrift :

173, rue Principale

L-5366 Munsbach

Tél. : 26 35 07 90

Fax : 26 35 07 91

E-mail : schettjh@pt.lu

Öffnungszeiten (Ende Dezember) :

Dienstags : 14.00-17.30 Uhr (

Hausaufgabenhilfe : 17.30-19.00 Uhr)

Mittwochs : 15.00-21.00 Uhr

Donnerstags : 14.00-18.00

Uhr(Hausaufgabenhilfe : 18.00-20.00 Uhr)

Freitags : 15.00-22.00 Ur

Samstags : 14.00-20.00 Ur

Entstehungsgeschichte des Jugendhauses in Schüttringen

Vor der Entstehung des « Schütter Jugendhauses » war ein regionales Jugendzentrum, gemeinsam mit der Gemeinde Niederanven, geplant. In jeder Gemeinde sollte ein Jugendhaus entstehen, Häuser welche dann von einer gemeinsamen A.s.b.l. verwaltet, und einem Erzieher geleitet werden sollten. Die Gemeinde Niederanven zog sich jedoch zurück, woraufhin die Gemeinde Schüttringen sich entschloss ein eigenes Jugendhaus zu gründen.

Träger der Institution ist die « Schütter Jugendhaus A.s.b.l. », welche im Dezember 1999 zu diesem Zweck gegründet wurde. Diese Vereinigung besteht ausschließlich aus

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



ehrenamtlichen Mitgliedern, welche mit der Verwaltung des Hauses beauftragt sind.

Die Initiative, ein Jugendhaus zu gründen, geht vorwiegend von den Gemeindevertretern, welche auch sehr zahlreich im Verwaltungsrat der A.s.b.l. wiederzufinden sind (5 Mitglieder des Gemeinderates sind auch Mitglieder der Vereinigung, unter ihnen auch der Bürgermeister von Schüttringen, welcher Präsident der A.s.b.l. ist, die erste Schöffin; sowie der Sekretär der A.s.b.l. welcher auch Gemeinderatmitglied ist), aus. Ihr Hauptwunsch ist es, eine weitere Möglichkeit zu schaffen, die Jugendlichen - welche sehr unterschiedliche Nationalitäten haben, und bedingt durch ihre Schulausbildung schon sehr früh, viel Zeit außerhalb der Gemeinde verbringen - besser in die Dorfgemeinschaft und das Dorfleben einzubinden. Des weiteren erhofft man sich durch eine sinnvolle Freizeitbeschäftigung eine Verbesserung von verschiedenen Missständen (z. B. Minderung von Vandalismus).

Im Februar 2000 wurde eine Konvention, welche April 2000 in Kraft trat, zwischen dieser Vereinigung, dem Staat (Familienministerium, Abteilung Jugend) und der Gemeinde Schüttringen abgeschlossen. Durch dieses Abkommen wird die Finanzierung der Institution garantiert : der Staat und die Gemeinde tragen die Kosten zu jeweils 50 %. Die « Schëtter Jugendhaus A.s.b.l. » ihrerseits verwaltet das Geld und verpflichtet sich zu Gegenleistungen, welche in der gemeinsamen Konvention festgelegt sind.

Ab dem 15. Juni 2000 wurde eine « Educatrice graduée » eingestellt, um die Leitung des Hauses zu übernehmen. Zu Beginn der Sommerferien waren weitgehend alle Vorbereitungen abgeschlossen, und die Institution wurde für die Jugendlichen zugänglich. Die Eröffnung war zeitgleich mit dem Beginn der « Spillnomëtteger » für Kinder und Jugendliche bis 15 Jahre. Für die Betreuung und das Animationsprogramm der Jugendlichen des 6. Schuljahres und der Postprimären Klassen, kooperierten die Leiter der « Spillnomëtteger » mit dem Jugendhaus. Auch stellte das Jugendhaus seine Räumlichkeiten für diverse Aktivitäten zur Verfügung.

Schon nach sehr kurzer Zeit konnte die Sozialpädagogin auf die Unterstützung von freiwilligen Animatoren zurückgreifen. Hierbei handelte es sich zum größten Teil um junge Leute, welche auch als Betreuer bei den « Spillnomëtteger » gearbeitet haben.

Im November arbeitete zusätzlich eine CAT-Animatrice im Jugendhaus. Jedoch schon nach sehr kurzer Zeit fand sie eine Arbeitsstelle, die ihren Qualifikationen entsprach, womit die CAT-Stelle wieder frei wurde.

Die offizielle Eröffnung fand am 8. Dezember 2000 statt, nachdem das Haus schon über mehrere Monate funktionierte.

Seit dem 15. Dezember arbeitet eine neue CAT-Animatrice in dem « Schëtter Jugendhaus ».

Räumliche Gegebenheiten

Das jetzige Jugendhaus war zuvor ein Café. Diese Tatsache spiegelt sich auch in der räumlichen Aufteilung wieder.

Beim Betreten des Jugendhauses befindet man sich bereits in dem ursprünglichen Café, wo die Theke noch Anhaltspunkte an seine damalige Funktion gibt.

Aus dem ehemaligen Bistro entstand ein kleines Cybercafé und ein Informationsraum. Zwei PCs erlauben den Jugendlichen das Internet zu benutzen. Pinwände und Informationsregale erleichtern den Jugendlichen den Zugang zu den sie betreffenden Informationen.

Die bestehende Theke bot sich dazu an, in diesem Raum eine kleine mit Softdrinks ausgestattete Bar einzurichten.

Das Büro bietet in erster Linie den Mitarbeitern des Jugendhauses die Möglichkeit, administrative Arbeiten zu verrichten. Des weiteren dient es als Versammlungsraum für kleinere Gruppen oder für individuelle Gespräche.

Beim Aufenthaltsraum, welche eine Größe von etwa 80 m² besitzt, handelt es sich um einen multifunktionalen Raum, welcher zwar einer gewissen Einteilung unterliegt, jedoch punktuell umgestellt, und somit zu mehreren Zwecken benutzt werden kann.

Folgende Angebote bietet der Raum derzeit :

Spielbereich : Billard, Kicker, Dart, Airhockey
Medienbereich : Fernseher, Video, DVD-Gerät,
Musikanlage
Gemütliche Ecke : Sofas, Zeitungen
Tische und Stühle.

Die zur Zeit nur zum Teil ausgestattete Küche wird für gelegentliche Küchenaktivitäten benutzt. Sie kann jedoch auch punktuell zur kleinen Werkstätte umfunktioniert werden.

Sanitäre Einrichtungen, ein Abstell- sowie ein Heizungsraum stellen weitere Räumlichkeiten dar. Der Keller wie auch der Dachboden sind den Jugendlichen zur Zeit noch nicht zugänglich.

Anzumerken ist noch, dass das CIGR (« Centre d'Initiative et de Gestion Régional ») von « Objetif Plein Emploi » sich im selben Gebäude befindet. Deren Mitarbeiter müssen durch das

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Café des Jugendhauses gehen um in ihre Räumlichkeiten zu gelangen.

Zielgruppe und Benutzerbeschreibung

Die einzige Einschränkung der Zielgruppe besteht in der Altersbeschränkung. Die Jugendlichen sollten zwischen 12 und 26 Jahren alt sein, wobei das « Schëtter Jugendhaus » den Schwerpunkt auf die 12 bis 20jährigen legen möchte. Die Älteren sollen zunehmend Verantwortung übernehmen und nicht mehr ausschließlich Benutzer des Jugendhaus sein.

Bedingt durch die spezifische Situation von Schüttringen, sollte auch verstärkt eine multinationale Klientel angestrebt werden.

Nach den ersten sechs Monaten kann man feststellen, dass diese Zielgruppe auch weitgehend erreicht wurde. Zur Zeit schält sich eine Mehrheit von jüngeren Besuchern heraus. Auffallend ist auch, dass mehr Mädchen als Jungs die Institution besuchen, wobei es sich hier um ein eher außergewöhnliches Phänomen handelt (In den meisten Jugendhäusern des Landes überwiegt die männliche Klientel).

Die vielen unterschiedlichen Nationalitäten der Gemeindeeinwohner spiegeln sich auch bei den Jugendlichen wieder. Hierbei überwiegen jedoch jene Jugendlichen, die luxemburgische Schulen besuchen, Schüler der europäischen Schule sind nur vereinzelt vertreten.

Das Jugendhaus als Begegnungsort (« Rencontre » oder der offene Bereich)

Die offene Jugendarbeit stellt eine Ergänzung zu vorhandenen Angeboten für Jugendliche in Vereinen, aber auch zu kommerziellen Freizeitangeboten, dar. An dieser Stelle sollte hervorgehoben werden, dass sie keine Konkurrenz zu Vereinen oder Verbänden ist. Auch ist eine gute Zusammenarbeit des Jugendhauses mit dem Jugendclub zu vermerken. Die offene Struktur richtet sich insbesondere an Jugendliche, die nicht durch Vereine – welche oft Bedingungen an ihre Mitglieder richten, an die Jugendliche die ein Jugendhaus besuchen, sich nicht halten können (z. B. Regelmäßigkeit) – angesprochen werden. Das Jugendhaus richtet sich also in erster Linie an Jugendliche, welche ihre Freizeit bevorzugt außerhalb organisierter Jugendarbeit, und somit eher an informellen Treffpunkten (z. B. Bahnhof, Kneipe oder bei Freunden) verbringen.

Die Jugendlichen, die das Angebot des Jugendhauses in erster Linie als Begegnungsort nutzen, nehmen nur teilweise auch an Aktivitäten oder Projekten teil. Für sie ist das Jugendhaus ein Ort an dem sie Freunde treffen, neue Leute kennen lernen und einfach nur « abhängen » können.

Angebote, welche die Jugendlichen im offenen Bereich nutzen können, gehen schon aus der Raumbeschreibung hervor (Cybercafé, Billard, Kicker, Fernseher, Video, Bar, ...). Hinzu kommen kleinere Aktivitäten im und ums Haus (z. B. Küchenaktivitäten, Raumgestaltung, ...)

Das Jugendzentrum soll nicht irgendein Aufenthaltsort sein, sondern ihr Jugendhaus, das sie aktiv mitgestalten können und auch sollen.

Der offene Bereich erfüllt jedoch noch andere wichtige Funktionen. Hier können bsw. Ideen und Anhaltspunkte für neue Projekte entstehen, oder die Bedürfnisse der Jugendlichen festgestellt werden.

Dass der Bereich « Rencontre » einen wichtigen Bestandteil der Arbeit darstellt, spiegelt sich auch im Zeitaufwand wieder :

Freizeitgestaltung und Animation (Aktivitäten oder kleinere Projekte)

Das Jugendzentrum versucht den Jugendlichen bei der Planung ihrer Freizeit behilflich zu sein. Ziel ist es zu lernen mit der vorhandenen Zeit sinnvoll umzugehen. Außerdem versucht das Jugendhaus den Jugendlichen Alternativen anzubieten, die sie alleine vielleicht nicht realisieren könnten.

Die Teilnahme an diesen Angeboten, welche von sehr unterschiedlicher Natur (z. B. kleinere Ausflüge, Sport- oder Spielturniere, Küchenaktivitäten, Graffiti, ...) sein können, verpflichten die Jugendlichen nicht, auch an anderen Aktivitäten teilzunehmen. Dies ist auch eines der Merkmale, wodurch das Jugendhaus sich von Vereinen abgrenzt. Die Angebote sollen spontan oder kurzfristig planbar und realisierbar sein.

Das erzieherische Personal legt bei der Freizeitgestaltung Wert darauf, dass die Jugendlichen keine passive Konsumentenrolle annehmen, sondern sich aktiv an der Planung und Durchführung beteiligen.

Bei der Planung kommt es zu einem Zusammenspiel zwischen unterschiedlichen Aktivitäten die der Erzieher anbietet, und Vorschlägen und Ideen die von den Jugendlichen ausgehen und dann vom Erzieher aufgegriffen werden können. Die Jugendlichen sollen zunehmend Eigeninitiative entwickeln und lernen, Verantwortung zu übernehmen.

Hier sind einige Beispiele von Aktivitäten, die im Jahr 2000 durchgeführt wurden :

- Wasserski
- Raumgestaltung (Graffiti, Stühle malen,
- Photomontagen, ...)
- Billardturnier
- Besuch auf der « Schueberfouer »

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



- Kickerturnier
- Schlittschuhfahren
- Halloweenparty
- Kinobesuch
- Austausch mit anderen Jugendhäusern
- Küchenaktivitäten
- Filmabend
- Italienischer Abend.

Projekte

Auch bei den Projekten ist eine aktive Beteiligung der Jugendlichen erwünscht. Die Initiative, ein solches Projekt zu starten, kann von sehr unterschiedlichen Seiten ausgehen : einzelne Jugendliche oder Cliques, jedoch auch die A.s.b.l., der Verwaltungsrat, die Gemeinde, Vereine, ..., oder das erzieherische Personal kann ein Projekt initiieren. Anlass für ein Projekt können - müssen jedoch nicht - zeitweilige Probleme (oder auch Problemverhalten) sein. Sie können jedoch auch vorwiegend von präventivem Charakter sein.

Aktivitäten und kleinere Projekte finden sporadisch statt und gehören zur Routinearbeit. Sie sind jeweils kleine Etappen, welche im Hinblick der Zielsetzungen der Institution stattfinden. Projekte hingegen, welche sich oft über längere Zeit ausdehnen, können aus einer Ansammlung von kleineren Aktivitäten oder aus punktuellen größeren Veranstaltungen bestehen. Sie haben ihre eigenen Zielsetzungen, welche sich immer im Rahmen der Ausrichtung der Institution bewegen. Diese Zielsetzungen sollen nach Abschluss eines Projektes genau kontrollierbar sein.

Die Themenbereiche, in welchen sich die Projektarbeit bewegt, sind sehr breitgefächert. Einige Bereiche können bsw. folgende sein: Drogen, Gewalt, Schule oder Arbeitswelt, Aids, Animation (Tanzprojekte, multikulturelle Ereignisse, ...), Beteiligung der Jugendlichen (Jugendkommunalplan, Jugendkomitee), Mädchenarbeit, Integration von Ausländern, neue Medien (Internetstage, eigene Homepage schaffen, ...), Hausaufgabenhilfe, Verwaltung der Bar, Point d'Information Communale (PIC)

Projekte die im Jahr 2000 stattfanden oder angelaufen sind, sind folgende :

- Beteiligung an den « Spillnomëtter » der Gemeinde Schüttringen (Betreuung der 12-15jährigen)
- Ausflug zur Expo 2000 in Hannover; dieses Projekt richtete sich nicht ausschließlich an Jugendliche, sondern war auch Erwachsenen aus der Gemeinde offen
- Öffentliche Einweihung des Hauses (Tanzgruppe, Ausarbeitung des Logos und des Flyers, ...)
- Beginn der Hausaufgabenhilfe (2. Hälfte des ersten Trimesters)

Information

Die Informationsvermittlung an Jugendliche stellt einen weiteren Schwerpunkt der Arbeit dar. Versucht wird, den Jugendlichen über eine Vielfalt von Themen möglichst objektive Auskunft zu geben, oder sie darüber zu informieren, wo sie diese selber finden können. Folgende Themenbereiche werden bsw. angeschnitten und behandelt: europäische Austauschprogramme, Sprachferien, soziale Einrichtungen, Ferienjobs, Formation des Aide-Animateurs bzw. Animateurs, Drogen, Sucht, Aids, schulische Einrichtungen,

Der Zugang zu Informationen soll den Jugendlichen erleichtert werden. Dies geschieht u. a. auch dadurch, dass die ihm vertrauten Erzieher dem Jugendlichen an einem ihm vertrauten Begegnungsort Auskunft geben können.

Das Cybercafé ermöglicht es den Jugendlichen, sich mit dem Medium Internet vertraut zu machen, welches eine immer größere Bedeutung in ihrem späteren Berufsleben erlangen wird. Hier finden sie auch die Möglichkeit, wie sie sich viele Informationen selber beschaffen können, worin auch ein wesentliches Ziel besteht.

Vernetzung und Öffentlichkeitsarbeit

Neben den einzelnen Bereichen des Jugendministeriums (Rencontre, Animation, Information), gibt es noch weitere wichtige Bestandteile der Arbeit. Die Vernetzung von bereits bestehenden (sozialen) Institutionen, Vereinen oder Vereinigungen, stellen eine wichtige Aufgabe und zugleich eine Methode der Jugendarbeit dar.

Dass diese Vernetzung von großer Bedeutung ist, kann man schon daran erkennen, dass das « Schëtter Jugendhaus » bereits in seinem ersten Jahr mit sehr unterschiedlichen Institutionen und Vereinen zusammengearbeitet hat, so unter anderem mit anderen Jugendhäusern, der Gemeinde, dem Jugendministerium und dem SNJ, Objectif Plein Emploi, einigen Vereinen der Gemeinde (u. a. auch dem « Club des Jeunes »), dem « Centre socio-éducatif de l'Etat » in Schrässig,

Für das Jahr 2001 sind auch jetzt schon gemeinsame Aktivitäten und kleinere Projekte mit anderen Jugendhäusern, Vereinen und anderen Organisationen und Institutionen geplant.

Des weiteren stellt die Öffentlichkeitsarbeit einen Schwerpunkt der Arbeit dar. Wenn das Jugendhaus sich auch primär, wie der Name es schon sagt, an Jugendliche richtet, so sollte man die Bedeutung der Erwachsenen und insbesondere der Eltern nicht unterschätzen.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Jedem ist das Haus und Informationen über die dort geleistete Arbeit frei zugänglich. So sollen Vorurteile abgebaut und Gerüchte vermieden, und somit auch eine gewisse Akzeptanz in der Gemeinde geschaffen werden. Die offizielle Einweihung (zu welcher jeder Gemeindegewohner eingeladen war), gemeinsame Aktivitäten (so wie der Ausflug nach Hannover) oder auch regelmäßige Rundschreiben sowie Artikel in der Gemeindezeitung (« Schëtter Neiegkeeten ») sollen dazu beitragen, dass die Bürger von Schüttrungen gut über die Aktivitäten des Hauses informiert sind und auch miteinbezogen werden.

Aussicht auf 2001 (Aktivitäten und Projekte)

Für das Jahr 2001 hat das « Schëtter Jugendhaus » schon einige Aktivitäten und Projekte geplant,
so z. B. :

- Weiterführung der Hausaufgabenhilfe

- Teilnahme an der Sportlife
- Tanzgruppe
- Hallenfußballturnier mit abschließender Party
- Austausch mit einer isländischen Jugendgruppe
- Homepage und Internet/PC-Projekt
- Projekt Internationale Woche
- Koch- und Themenabende
- Biblio-, Video-, DVD- und Ludotheke
- Projekt Barverwaltung
- Tanz- und HipHop Wochenende
- Ausflug in einen Center Park in Belgien
- Homepage und Internet Wochenende (in Zusammenarbeit mit anderen Jugendhäusern)
- Didjeridoo-Workshop (in Zusammenarbeit mit dem « Centre Socio-Educatif de l'Etat » aus Schrassig)
- Point d'Information Communal (PIC) (in Zusammenarbeit mit dem Service National de la Jeunesse)
- Teilnahme an den « Spillnomëtteger » der Gemeinde.

4.1.21. Jugendtreff Gemeng Suessem

Adresse ;
75, rue de Belvaux
L-4418 Soleuvre
Tel : 59 34 07
Fax : 59 32 78

Activités 2000

JANVIER

- 04.-11.01.00 : Prise de contact avec les jeunes, discussion sur les projets, mise en place des lignes directrices de travail, etc...
- 11.01.00 : Tournoi de tennis de table: 9 participants
- 15.01.00 : Tournoi de tennis de table: 6 participants
- 15.01.00 : Soirée vidéo «*URBAN LEGEND*», 23 participants.
- 18.01.00 : Tournoi de tennis de table: 8 participants
- 22.01.00 : Soirée à thème : Les U.S.A. 25 participants. 5 jeunes ont contribué à la préparation
- 25.01.00 : Tournoi de baby-foot: 10 participants.
- 27.01.00 : Tournoi de Billard: 4 participants, encadrés par un jeune, Henri RIBEIRO
- 29.01.00 : « *Sortie bowling* » à FOETZ,

FEVRIER

- 02.02.00 : Foot en salle de 17h. à 19h.
- 03.02.00 : Achat peinture pour la rénovation du couloir, 3 participants:
- 03.02.00 : Rénovation et peinture du couloir M.J., 5 participants :
- 04.02.00 : Basket en salle de 17h. à 19h.
- 05.02.00 : Comme il faisait très beau, nous avons organisé un tournoi de BASKET-BALL à l'extérieur, 7 participants :
- 05.02.00 : Soirée vidéo «*Wild Things*», 22 participants.
- 09.02.00 : Foot en salle de 17h. à 19h.
- 10.02.00 : Rénovation et peinture du couloir de la M.J., 6 participants.
- 11.02.00 : Basket en salle de 17h. à 19h.
- 11.02.00 : Préparation de la soirée St Valentin
- 12.02.00 : Fête de la St Valentin: 12 participants :
- 12/13.02.00 : Stages de danse urbaine. Développement des acquis et du savoir personnel à l'aide d'un professionnel de la Compagnie «*ACCRORAP*», au Théâtre dansé et muet à Luxembourg:

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



- 15.02.00: Tournoi de tennis de table: 8 participants.
- 16.02.00 : Foot en salle de 17h. à 19h.
- 17.02.00 : « *Sortie Patinoire* » KOCKELSCHEUER, 3 participants :
- 18.02.00 : Basket en salle de 17h. à 19h.
- 19.02.00 : « *Pantomimes* », par la troupe «*RATZ-FATZ*» de Bitburg, 16 participants.
- 22.02.00 : Election du comité des jeunes dans la M.J. Se sont présentés 2 filles et 3 garçons.
- 23.02.00 : Foot en salle de 17h. à 19h.
- 25.02.00 : Préparation de la fête de Carnaval.
- 25.02.00 : Basket en salle de 17h. à 19h.
- 26.02.00 : « *Fête de Carnaval* », 20 participants
- 28.02.00 : Réunion d'informations pour tous les jeunes participants à la journée ski.
- MARS**
- 01.03.00 : Foot en salle de 17h. à 19h.
- 02.03.00 : Participation au «*CONCOURS-EURO 2000*»,
- 03.03.00 : « *Sortie Karting* » à Mexy en France
- 04.03.00 : « *Tournoi de tennis de table* »: 10 participants
- 04.03.00 : Soirée vidéo: «*LA MOMIE*», 23 participants.
- 08.03.00 : Foot en salle de 17h. à 19h.
- 09.03.00 : « *Tournoi de fléchettes* »: 10 participants,
- 08-10.03.00: Deux journées au cours desquelles les jeunes de la M.J. ont eu l'occasion de réaliser une série de clips vidéo pour la Caravane 2000 (fête de la clôture, organisée par le S.N.J. en collaboration avec le C.N.A., Centre National de l'Audiovisuel et le Service Multimédia du Lycée classique de Diekirch).
- 10.03.00 : Basket en salle de 17h. à 19h.
- 11.03.00 : Soirée à thème l'Italie : 17 participants.
- 14.03.00 : Action de prévention, «*ROUNDABOUT AIDS*», animée par la Croix Rouge Luxembourgeoise, 16 participants
- 15.03.00 : Foot en salle de 17h. à 19h.
- 17.03.00 : Réalisation du Logo de la M.J. Ce travail a été effectué par 4 jeunes.
- 22.03.00 : Rencontre avec la Commissaire Divisionnaire et Chef du Service Régional Sud pour présentation du projet « *Police* ».
- 25.03.00 : Soirée vidéo «*AMERICAN HISTORY X*», 20 participants.
- AVRIL**
- 07.04.00 : L'atelier photo a bien démarré. Avec l'appui d'une professionnelle, quatre filles ont réalisé des portraits en noir et blanc.
- 09.04.00 : Les mêmes filles ont poursuivi cet atelier. Le matériel a été prêté pendant plusieurs jours, permettant ainsi à d'autres jeunes de pouvoir être initiés à la photo et au développement.
- Semaine du 10.04 au 19.04.00 :
Le projet de peinture sur bougie a été réalisé pendant la première semaine du mois d'avril. 30 jeunes ont activement participé.
- 13.04.00 : Sortie à Cologne, 15 participants découvrir l'exposition « *KOERPERWELTEN*
- 15.04.00 : En présence de 25 jeunes, la jeune cinéaste luxembourgeoise Anne SCHROEDER est venue présenter le montage «*PROFESSIONNEL*» de la vidéo réalisée par nos jeunes à l'occasion de la clôture de la Caravane 2000.
- 17.04.00 : Sept jeunes inscrits pour la confection de la «chenille», projet en collaboration avec le S.N.J., ont tenu leur promesse et n'ont pas ménagé leurs efforts pour réaliser une partie du travail.
- 19.04.00 : Une assistante Sociale du «*Planning Familial*» a fait une intervention dans nos locaux, exclusivement auprès des filles. Huit filles ont assisté à cette réunion.
- 20/21.04.00 : Les jeunes ont vendu les bougies peintes pendant la première semaine du mois d'Avril
- 22.04.00 : « *Concert HIP-HOP* » dans la salle des Fêtes Roger KRIER à Soleuvre, de 21h à 1h du matin.
- 29.04.00: Soirée vidéo, 15 participants «*Ennemi d'Etat* »
- MAI**
- 04.05.00 : Concours sur ordinateur «*Jezz-Ball*». Huit participants:
- 06.05.00 : Concours «*Who's best?*» pour groupes de jeunes chanteurs, en collaboration avec le S.N.J., dans le cadre de la «*CARAVANE 2000*
- 07.05.00 : Vidéo de la veille (participation Who's Best?). Quinze participants:
- 09.05.00 : ANNE SCHROEDER (cinéaste luxembourgeoise) de passage dans notre M.J., est venue réaliser des interviews avec 6 jeunes, dans le but d'insérer ce tournage dans son long métrage

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



- 11.05.00 : La contre partie du tournage de ces «petits clips» a valu à nos jeunes la chance de pouvoir enregistrer dans un véritable studio d'enregistrement un «CD
- 13.05.00 : Ce jour là était plein de «*Highlights*». Le grand tournoi de ping-pong Inter-M.J. a commencé aux environs de 15h.
Ce même jour, à partir de 21.30h, le groupe «*D'JUJU*», qui est très connu au Luxembourg, a donné un concert gratuit dans les locaux de la Jugendtreff.
- 20.05.00 Soirée Vidéo «*Braveheart*», 12 participants
- 27.05.00 Sanem a fait sa traditionnelle «*braderie* ». Cette année, la Maison des Jeunes y a participé pour la 1^{ère} fois! Nous avons mis à la disposition des jeunes l'Info-Bus du SNJ. Dans ce bus, il y avait 4 ordinateurs avec l'internet (bien sûr gratuit) et de nombreux dépliants informatifs pour les jeunes. En plus, la responsable du bus, a préparé un jeux avec quelques jeunes de la M.J.
- JUIN**
- 02.06.00: Réunion préparatoire pour la sortie «*Boulogne-Sur-Mer*
- 03.06.00: Le jour-là, nous étions très occupés. Premièrement, RTL-Télé est venue pour faire un petit reportage sur la M.J. La vidéo est disponible au S.N.J.
Pour le soir, à partir de 20h., nous avons organisé un barbecue au Galgenberg: Malgré la pluie, 20 jeunes ont chanté, dansé et ils se sont bien amusés.
- 07/08.06.00: Sortie de la M.J. à «*Boulogne-Sur-Mer* » (France).
- 10-12.06.00 :Journées d'échanges à «*CHAUFAILLES* » (France) : Rencontre avec un éducateur travaillant en Maison de Jeunes et un collègue allemand (perspectives de travail pour un échange européen)
- 17.06.00 Après-midi : Vidéo (Vampires), jeux de ballons et de badminton.
Le soir même, à partir de 21h., 29 jeunes et 2 moniteurs se sont amusés à la «*J&D PARTY*» party organisée au Scheierhaff
- 21.06.00: Comme chaque année, il y avait la fête de la musique à «*METZ* ».
- 22.06.00: Rencontre avec Madame HENNICOT-SCHOEPGES (Ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), pour présenter le projet «*Nature et Découverte* ».
- 22.06.00: Fête Nationale : 9 jeunes ont fêté l'événement au Scheierhaff. Feu d'artifice, etc
- 26-30.06.00 Préparation des panneaux pour la Beach-Party du 22.07
- 27.06-01.07: Entraînement des groupes de danse pour le projet «*Rencontre M.J. et Maison de Retraite* ».
- JUILLET**
- 01.07. : Soirée «40^{ème} anniversaire indépendance de la République démocratique du Congo» à la Kulturfabrik à Esch/A. Six jeunes se sont intéressés à cet «échange» culturel.
- 03 au 08.07. Entraînement du groupe de danse pour le spectacle à la Maison de Retraite le 09.07.
- 04.07.00: Réunion au sujet des activités des grandes vacances nommés «*JUGEND 2000*».
- 08.07.00: Cet été dans la capitale, a eu lieu le «*Carnaval des Cultures* ». Six jeunes de la M.J., qui avaient participé à la construction de la «*chenille* » ont bien voulu s'engouffrer sous celle-ci et déambuler à travers les rues de Luxembourg-Ville. Cette chenille géante (27m de longueur, 2m de hauteur) a été spécialement créée pour représenter le pays à l'Expo 2000 à Hanovre.
- 09.07.00. Présentation du spectacle de danse, préparé par des jeunes à la Maison des Jeunes pour les personnes âgées de la Maison de Retraite
- 11/12/07.00: Déménagement officiel dans les nouveaux locaux de la M.J., à 75, Rue de Belvaux à Soleuvre.
- Du 14-16.07.00 Participation de la M.J. à l'Expo 2000. Six jeunes ainsi que l'éducateur sont partis en train avec environ 120 autres jeunes membres de toutes les M.J. du pays.
- 15.07.00 Soirée Vidéo «*The Blair Witch Project*», 12 participants :
- 18.07.00: Mär dréihen e Film zu Eesebuer (JUGEND 2000) De 9h.30 à 17h.00 au Centre de Formation à Eisenborn, 10 participants:
- 20.-21.07.00: *Sculptures en plâtre* dans la M.J. (JUGEND 2000)
- 20.07.00: Distribution des flyers pour la Beach-party du 22.07.
- 21.07.00: Préparation de la Beach-Party et du Beach-Soccer-Tournoi pendant toute la journée.
- 22.07.00: *Beach soccer* au SCHEIERHAFF (tournois de foot toute la journée, animation surf et infos-bus du S.N.J.) (JUGEND 2000)
- 23.07.00: *Beach soccer* au SCHEIERHAFF (tournois de foot, kicker géant) (JUGEND 2000)
- 25.07.00: *Internet* : mär léieren am internet ze surfen (JUGEND 2000)
- 26.-28.07.00: Naissance et élaboration du Projet «*Proufsall* »
- 29.07.00: *Darts* : Et spillt sech alles am Handgelenk of! (JUGEND 2000)

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



AOÛT (pendant tout le mois d'Août, la M.J. était fermée sauf les lundis et vendredis pour rénovation des lieux).

Du 01 au 03 Août:

- City-Break zu *BEFORT* : 3 jours en Auberge de Jeunesse (JUGEND 2000)
- 05.08.00: *Darts* à l'école « Roude Wee » (JUGEND 2000)
- 05.08.00: *Modern Dance* à l'école Belvaux-Poste (JUGEND 2000)
- 05.08.00 : *Self-Défense* : Mär léieren eis ze verdeedegen (4 cours différents) (JUGEND 2000)

Du 08 au 10 Août :

- City Break* zu *IECHTERNACH* : 3 jours en Auberge de Jeunesse (JUGEND 2000)
- 12.08.00: *Darts* à l'école Roude-Wee-Metzerlach (JUGEND 2000)
- 12.08.00: *Modern Dance* à l'école Belvaux-Poste (JUGEND 2000)

Les 12 et 19.08. :

- Self-Défense* à l'école Belvaux-Poste (JUGEND 2000)

Du 16 au 18 Août :

- City Break* zu *VEIANEN* : 3 jours en Auberge de Jeunesse (JUGEND 2000)
- 16.08.00: *Atelier de Magie* au Centre Marienthal (JUGEND 2000)
- 19.08.00: *Darts* à l'école Roude Wee-Metzlach (JUGEND 2000)

Du 21. au 25.08. :

- mise en place du Projet « *Nature et Découverte* », en collaboration avec la Commune de Sanem (JUGEND 2000)

Du 22 au 24 Août :

- City Break* zu *WOLZ* : 3 jours en Auberge de Jeunesse (JUGEND 2000)
- 25.08.00: *Activités-Aventures* : Mär gin Höhle besuchen au Centre Marienthal (JUGEND 2000)
- 26.08.00: *Self-Défense* à l'école Belvaux-Poste (JUGEND 2000)
- 26.08.00: *Darts* à l'école Roude Wee-Metzerlach (JUGEND 2000)
- 28.08.00: *Base Nautique Lultzhausen* : Voile, surf, Kayak (JUGEND 2000)

Du 29 au 31 Août :

- City Break* an der *FIELS* : 3 jours en Auberge de Jeunesse (JUGEND 2000)

SEPTEMBRE

- 01.09.00: *Een Dag Ritter spillen* : op der Buerg zu Huelmes (JUGEND 2000)
- 02.09.00: *Darts* à l'école Roude Wee-Metzerlach (JUGEND 2000)
- 04.09.00: Avec 4 jeunes nous avons peint la grande salle de la M.J
- Du 04 au 08.09 : Sept jeunes ont commencé la formation d'aide animateur dispensée en partie par le S.N.J
- 06.09.00: Journée découverte de la ville de *STRASBOURG* (JUGEND 2000)
- 07.09.00: *Cerf-volant* dans la Jugendtreff (JUGEND 2000)
- 10.09.00: Après-midi Vidéo « *Three Kings* » :
- 12.09.00: Sortie «Lac de Madine» proposée et organisée par la M.J. de Dudelange.

Les 13-14 et 15.09.00:

- poursuite du projet « *Nature et Découverte* » au Galgenberg à Belvaux
- 16.09.00: Journée info-jeunes à RUMELANGE, organisée par la Jugendhaus de Rumelange en collaboration avec les associations locales
- 18 - 30.09. Rénovation et peinture de la Jugendtreff Gemeng

OCTOBRE

- 01.10.00: *JUGENDZUCH* : « Journée Internationale du Tourisme
 - 07.10.00 : Soirée vidéo à partir de 19h. Au programme : « *FIGHT CLUB* »
 - 14.10.00 : SOIREE « *PIZZA* ». Le but de cette soirée était d'amener les jeunes à se prendre en charge, de préparer seul leur repas.
 - 21.10.00 : « *JUGENDFORUM* » à l'école 2000, à Soleuvre. Ce Forum des jeunes était organisé respectivement par la Commission des Jeunes, la Commune de Sanem et le Jugendtreff sous le patronage du Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse
- Cette rencontre avait pour but permettre aux jeunes de pouvoir se rencontrer et d'exprimer et de faire entendre leurs idées, leurs points de vue, leurs motivations et les intérêts qui les animent
- C'était aussi l'occasion pour eux de discuter de vive voix avec des interlocuteurs d'importance, tels que Echevins et Bourgmestre.
- Nous nous sommes retrouvés à partir de 13h. pour préparer ensemble cette manifestation.
- Plusieurs groupes de travail se sont alors formés autour des thèmes suivants :
- ◆ Transport
 - ◆ Sport
 - ◆ Loisir

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



◆ Politique

Seuls les thèmes « *Transport* » (incluant le loisir) et « *Politique* » ont été traités.

Encadrés par des animateurs, les jeunes ont trouvé ensemble des solutions aux situations problématiques rencontrées dans leur commune. Des engagements ont été pris et par les jeunes et par les « *politiciens* » de la commune. La manifestation s'est terminée par une « *soirée spaghetti* ».

28.10.00 : Soirée Halloween.

NOVEMBRE

Du 29.10 au 04.11.00 :

Semaine de formation deuxième cycle, dispensée par le S.N.J. (Service National de la Jeunesse), à Eisenborn.

Du 02 au 04.11.00 :

Séjour à Londres : six filles du Jugendtreff sont parties découvrir l'Angleterre, et plus particulièrement « *London* ». Une vidéo et des photos ont été réalisées au cours de ce séjour.

04.11.00 : Tournoi de « *kicker* » spécial 12-15 ans.

08.11.00 : Sortie et spectacle de danse au Théâtre de Thionville (France), représentation de la troupe « *QUILOMBO* ». Thème de cette exhibition: expression brésilienne qui désigne les communautés d'esclaves évadés et réfugiés dans la Forêt Amazonienne (hommage au mouvement Hip Hop brésilien). La sortie était proposée et organisée par la Maison de Jeunes de WILTZ

12.11.00 : Soirée vidéo « *STIGMATA* », le thème de « *l'Horreur* » reste un thème de prédilection pour nos jeunes.

13.11.00 : Certains jeunes ont souhaité regarder une vidéo « *AMERICAN BEAUTY* »

16-17.11.00 : Les jeunes ont voulu faire des gâteaux : des « *Spritz* », gâteaux de Noël.

21.11.00: Nous sommes allés à FOETZ de 17h. à 19h.30, faire un « *Bowling* », accompagnés de 10 jeunes du Jugendtreff. Nous avons affronter les jeunes de la M.J. de Mondercange, organisatrice de cette rencontre

22.11.00 : Journée importante pour nos jeunes puisqu'ils ont fait la connaissance des jeunes de la « *Fondation KRAIZBIERG* » de Dudelange, avec lesquels ils vont travailler sur le projet « *Création Homepage* ».

Du 27.11 au 02.12.00 :

Préparation de l'inauguration de notre M.J : nombreux sont les jeunes qui ont préparé cette inauguration. Ils ont fait preuve d'un bel élan de solidarité

04.12.00 : « *JOUR J* ». Inauguration des nouveaux locaux de notre Jugendtreff. Nombreuses sont les personnes qui ont répondu à notre invitation

Du 11 au 16.12.00 :

Nous avons préparé à notre manière les Fêtes de Noël. Les jeunes ont participé à un atelier « *créatif* », sous la responsabilité du personnel du « *De KonschtAtelier* ». Ils ont réalisé des aquarelles et des statues en céramique pour le décor construit autour du sapin de Noël.

16.12.00 : Ce samedi, vers 19h., nous avons organisé un « *apéritif* », sans alcool bien sûr, afin que les jeunes se retrouvent autour de l'arbre de Noël d'une part, et qu'ils puissent apprécier d'autre part, le travail de création qu'ils ont réalisé tout au long de la semaine

Les mercredis 15 et 18.12.00 :

Foot en salle au Scheierhaff

21.12.00 : Visite du « *Marché de Noël* » à Metz.

Projets 2001:

- GENDTREFF GEMENG SUESSEM - POLICE GRAND DUCALE - COLLEGE DES BOURMESTRE ET ECHEVINS
- PROJEKT ATELIER PHOTO
- PROJET NATURE ET DECOUVERTE
- PROJET RENCOTRE MJ – MAISON DE RETRAITE
- PROJET „PROUFSALL“
- SORTIE LONDRES

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



4.1.22. Jugendhaus Steinsel

Croix-Rouge de la Jeunesse
Adresse :
Rue de l'alzette
b.p 6 L-7206 STEINSEL
Tel. : 33 55 30 Fax : 33 55 20
jugendhaus_steinsel@hotmail.com

Les heures d'ouverture sont fixées comme suit :

Lundi	Fermé
Mardi	14.00-19.00
Mercredi	15.00-20.00
Jeudi	14.00-19.00
Vendredi	17.00-22.00
Samedi	15.00-20.00
Dimanche	Fermé

La Maison des Jeunes de Steinsel a réouvert ses portes le 1^{er} février 2000 sous la gestion de la Croix-Rouge luxembourgeoise. Fermée depuis fin été 1999, la Maison des Jeunes avait besoin de quelques travaux de rénovation.

Au cours de quelques réunions en novembre et décembre 1999, les jeunes ont discuté sur le nouveau déroulement souhaité et l'éducateur engagé par la Croix-Rouge a pu présenter les visions du nouveau gestionnaire sur la philosophie de la Maison des Jeunes.

Pendant les premiers six mois de fonctionnement l'accent pédagogique était mis sur le bon déroulement du quotidien plutôt que sur des activités en dehors de la Maison des Jeunes ou en collaboration avec d'autres MJ. Il fallait surtout regagner la confiance des jeunes...

Dans ses quatre salles (deux salles de jeux, une salle de rencontre et un petit bureau) la Maison des Jeunes offre la possibilité de se rencontrer, de se relaxer et de s'amuser, sans oublier l'information et l'animation.

L'animation

L'animation comporte le kicker, le flipper, une table de billard, une télé avec vidéo, une console de jeux (C64) avec une télévision à part, darts, accès Internet et chat, et jeux PC. Dans le cadre interne de la Maison des Jeunes différentes compétitions étaient organisées, comme des tournois de kicker, champion du flipper, compétitions de billards. Le tournoi de Nintendo se tenait pendant deux jours et chaque participant recevait une médaille de participation. La patinoire figure aussi sur le programme des activités, de même qu'un stage de vidéographie digitale.

L'information

L'information est un facteur primordial dans un travail avec jeunes. Les jeunes ont un droit à l'information et la Maison des Jeunes se voit comme un centre d'information. Cette information consiste dans l'exposition d'un grand nombre de dépliants et d'offres pour jeunes, mais le travail journalier de l'éducateur consiste surtout dans l'aide à la recherche d'information. Depuis le mois de novembre la Maison des Jeunes participe au projet PIC et peut dorénavant offrir aux jeunes de la région et surtout de la commune une source d'information plus vaste : le Point Information Communal.

Des expositions...

...sur différents thèmes ne manquaient pas dans le programme et surtout les jeunes ont montré leur intérêt : « 1000 et 1 visages », exposition polaroid sur le thème du sida et la solidarité et visite de l'exposition « Un voyage pas comme les autres », une exposition interactive où on se retrouve dans la peau d'un réfugié.

Inter-MJ

Nous avons participé à un tournoi de football à Echternach, un tournoi de Kicker à Schuttrange et à une journée de sports à Diekirch. Un grand merci aux MJ qui ont organisé ces journées.

Dans la commune

La Maison des Jeunes participait à la « Botzaktioun » de la commune. Les jeunes ont montré leur respect envers la nature et leur volonté de tenir leur village propre. Un tournoi de football pour tous les jeunes dans la commune était un grand succès et se fut surtout une journée agréable et pleine de soleil.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



En collaboration avec le SNJ

Des jeunes de la Maison des Jeunes de Steinsel ont participé au Forum des Jeunes.

Quelques chiffres...

Pendant l'année 2000, la moyenne des jeunes qui ont fréquenté la Maison des Jeunes est de 25 personnes par jour. 77 jeunes se sont inscrits pour recevoir régulièrement du courrier d'information concernant les activités, les jours de fermeture exceptionnels, etc.

4.1.23. Centre Information Jeunes, Wiltz

Adresse :

59, rue Michel Thilges
BP 112 / L-9502 Wiltz
Tél : 95 93 27
Fax : 95 01 90
E-mail : jh_woz@hotmail.com

Heure d'ouverture:

Lundi : 10.00 – 18.00
Mardi : 10.00 – 18.00
Mercredi : 10.00 – 18.00
Jeudi : 10.00 – 18.00
Vendredi : 10.00 – 18.00

L'année 2000 était surtout marquée par le développement des volets rencontre et animation. Le but pédagogique consistait dans le fait d'ouvrir le Centre encore plus vers l'extérieur ainsi que dans la recherche de diversifier la population des jeunes. Le désir consistait plus particulièrement d'attirer une population de jeunes et de jeunes adolescents de la région du Nord, d'origine multiculturelle et défavorisée au niveau socio-économique et culturel. Les buts poursuivis étaient en particulier de favoriser l'égalité des chances, la participation des jeunes à la société ainsi que le droit à l'information.

Deux initiatives jeunes, soutenues financièrement par le programme jeunesse de l'« Agence Nationale du programme Jeunesse » du Service National de la Jeunesse ont été mises en œuvre en cours d'année, notamment :

Animation : Le projet « Danses Urbaines » depuis septembre 2000.

But : la danse comme outil de canalisation et de transformation du potentiel de violence du jeune. Des activités sous-mentionnées :

- des ateliers de danse hebdomadaires « Moderndance », « Breakdance » et la danse Africaine
- participation et collaboration
- l'organisation et la réalisation d'un festival de danse international à Wiltz est prévu pour l'année 2001.

Rencontre/information : Le projet « Cybercafé » depuis décembre 2000.

But : l'internet comme moyen d'accès à l'information et comme moyen ludique de passe-temps. Des soirées spéciales hebdomadaires coordonnées et réalisées par une équipe d'animateurs et d'animatrices sont réservées pour les clients du Cybercafé.

A part de ces deux projets mentionnés ci dessus, la Mj s'engage dans le développement du Plan Communal Jeunesse ; ceci d'une part, en faisant de la publicité pour cette commission comme le moyen de participation active à la politique locale parmi les jeunes et d'autre part, par la présence des agents éducatifs dans la plupart des réunions.

Le **Milkbar** fonctionne tous les lundis, mercredis et vendredis. Ce dernier est coordonné par le personnel éducatif et réalisé par les animateurs.

Les services permanents se résument comme suit :

- Mj comme médiateur des **baby-sitters**
- **Formation** pour baby-sitters
- **Formation** pour les aides-animateurs
- **Job-vacances**
- Diffusion d'informations sur **Vacances et séjours linguistiques**
- Vente **Carte Jeune et Ciné Carte Jeune**.

Ci-après un aperçu des activités organisées en collaboration des animateurs et animatrices, ainsi que d'autres partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Janvier

- 15.01 **Actualisation de la publicité du « Service Baby-sitting »** collaboration avec les jeunes baby-sitters inscrits au service Baby-sitting
- 17/01+20/01 Activité ponctuelle : **Dart Tournoi**

Février

- 08.02 Activité : « **Spaghettisfrees** »
- 17.02 **Ouverture officielle du « Cybercafé »** avec le soutien de la Commune de Wiltz
- 28.02-03.03 Rencontre : « Cybercafé – Horaire Spécial Vacances de Carnaval »

Mars

- 28.03-01.04 Projet : « La **Caravane de l'an 2000** » dans le cadre de la « Mission d'impulsion 2000-2001 ».
- Avec la collaboration des partenaires suivants : Service national de la Jeunesse, CNA, Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports, Ministère de la Coopération, de l'Action Humanitaire et de la Défense, Ministère de l'Economie, CFL, Centre de Recherche public Henri Tudor, P&T, ASTI et autres.
- Activités de la MJ:
- ⇒ **Atelier Vidéo** (6 équipes à 3-4 personnes) : sujet « tranches de vie brutes » - visualisation des perspectives et des messages des jeunes de la vie citoyenne, sociale, économique
 - ⇒ **Ateliers de danse extra scolaires** : Moderndance et Breakdance pt la semaine (+/- 30 jeunes)
 - ⇒ **Spectacle de danse** lors de la fête de clôture du projet.

Avril

- 27.04 Participation au « **Jugend Forum** » Diekirch, dans le cadre du projet : « Livre Blanc » sur la politique de la Jeunesse (4 jeunes).

Mai

- 19.05 Animation : **spectacle de danse** à l'occasion de la fête locale: « Sportlerehrung » de la Commune de Wiltz.
- 25.05 **Formation : « Baby-sitting »** en collaboration avec l'Action Familiale Populaire (12 jeunes).
- 30.05 Activité ponctuelle: **Tournoi Course-auto sur PC** (10 jeunes).

Juin

- 05.05-09.06 Rencontre : « Cybercafé - Horaire spécial Vacances de Pentecôte ».
- 23.06-25.06 Activité : « **Network Party** » coordonnée par deux animateurs.
- 21.06 Activité ponctuelle : **Tournoi Flipper** (5 jeunes).
- 22.06 Animation : **Spectacle de danse** dans le cadre de la Fête Nationale à Wiltz (+/- 25 jeunes).

Juillet

- 11.07 Animation et information : dans le cadre du « **Schoulfest LNW 2000** » . But : favoriser et faciliter au mieux l'accès à l'information, présentation du Stand « Carrousel », orga. d'un Mini-Cybercafé.
- 17.07-28.07 Animation pour la jeunesse locale: « **SPILL, SPORT A SPAASS** », le CIJ a organisé, coordonné et réalisé deux semaines de sports-loisirs (New Games, Rallye, Kayak, vélo, Mini-Olympiade , Spéléo, jeux dans la nature, etc.) pour les enfants de 9 à 12 ans.
But : - promotion du sport sous son aspect ludique; la confiance en soi, la compétition, la créativité, jeux dans la nature, le plaisir de jouer ensemble.

Août

- 01.08-31.08 La Commune de Wiltz organise depuis quelques années déjà, en collaboration avec le Service Educatif, l'asbl Coopération et le Centre Information Jeunes, des **activités estivales pour enfants et jeunes** . Cette année la palette d'activités du « **Cool Summer** », organisée par le CIJ, était très variée, 13 activités sportives et créatives pour jeunes à partir de 12 ans ont été offertes, dont seulement 4 ont pu être réalisées faute d'inscriptions.
- 04.08. et 05.08 Cinéma Open Air (120 jeunes)
- 07.08-09.08 Just move let's dance (7 jeunes)
- 26.08. et 27.08 Voile, Surf et Kayak (4 jeunes)
- 04.08 **Spectacle de danse** à Luxembourg-Ville sur la Place d'Armes, à l'occasion de la présentation de la Carte Jeunes, en collaboration avec le CIJ Luxembourg, le SNJ et RTL.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.1. LE RESEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION



Septembre

Sept- nov. La Mj Wiltz a participé, en tant que relais et partenaire sur le Luxembourg, au **projet culturel franco-brésilien-luxembourg « Quilombo »** encadré par la Cie ACCRORAP. Cette création d'une pièce chorégraphique pour 25 danseurs sur le thème de la « véritable histoire du Brésil » a associé des danseurs professionnels et des danseurs amateurs (travail pédagogique en direction des jeunes amateurs). Les stages et les répétitions se sont déroulés dans la salle de répétition du Théâtre Populaire de Lorraine à Thionville.

Octobre

16.10-17.10 **Campagne d'information : « programme jeunesse »** sous le patronage de l'Agence Nationale du programme jeunesse du Service National de la Jeunesse et en collaboration avec le Lycée du Nord/Wiltz.

Novembre

08.11 Visite de la représentation du **spectacle de danse international « Quilombo »** à Thionville dans le cadre du projet « danses urbaines » ; org. Accrorap et Mj (40 jeunes)

Décembre

08.12-22.12 **« Licht-Wochen »** organisé par la Commune de Wiltz :
08.12. et 22.12. : Animation de rue par nos animateurs ; org. Syndicat d'Initiative de Wiltz
15.12. et 19.12. : Animation et Information dans un chalet mis à disposition par la Commune ; org. Mj

La publication des activités à été faite par les voies de diffusion suivantes :

- Flyers
- Affiches (LNW, points de rencontre communaux des jeunes)
- Diffusion par voie orale
- Info Canal Wiltz, Troisvierges et Clervaux
- Radio LNW 102,2

ACTIVITES PREVUES POUR 2001

- **Activités ponctuelles** sur demande des jeunes
- Suite du projet : « **Danses urbaines** »
- Suite du projet : « **Cybercafé** » de Wiltz
- « **Cool Summer** » en collaboration avec la Commune de Wiltz et le SNJ activités pour les jeunes à partir de 12 ans de la Commune de Wiltz
- « **Round About Drugs** » en collaboration avec les Mj de Diekirch, Ettelbruck, le Service National de la Jeunesse et d'autres partenaires à définir dans la suite.



4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.2. COOPERATION AVEC LE CENTRE DE MEDIATION



4.2. COOPERATION AVEC LE CENTRE DE MEDIATION

4.2.1. Présentation

4.2.1.1. Mission

Créée en 1998, l'a.s.b.l. « Centre de Médiation » a pour objet, conformément à l'article 2 de ses statuts :

1. de gérer un ou plusieurs Services de Médiation ainsi que toutes autres activités en rapport avec la médiation
2. d'établir et de maintenir des contacts réguliers avec les autorités et des tiers en vue de conclure des accords ou conventions
3. d'aider les personnes ayant un différend, à établir ou rétablir la communication entre elles et à rechercher, avec l'aide d'un ou plusieurs médiateurs, leurs propres solutions à leur conflit, suivant un processus facultatif
4. de promouvoir le concept de la médiation
5. de favoriser et d'organiser des formations de médiateurs
6. de rechercher, faciliter et entretenir les contacts avec des organismes ayant des objectifs similaires.

4.2.1.2. Public - Cible

Depuis le début, l'action du Centre de Médiation s'adresse prioritairement à des situations conflictuelles dans lesquelles des jeunes sont directement ou indirectement impliqués.

4.2.2. Bilan et analyses chiffrés

4.2.2.1. Les demandes de médiation au 31 décembre 2000

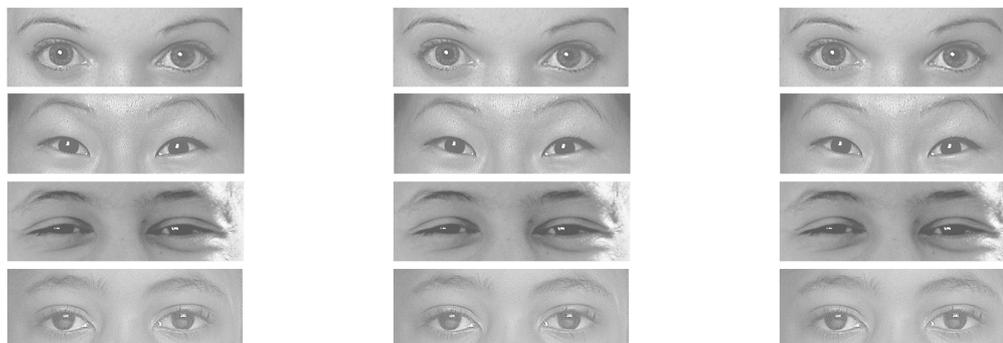
Nombre et origines des demandes.

Service d'information juridique et sociale	17
Parquet mineurs Luxbg	108
Parquet majeurs Luxbg	22
Autres (Centres Médico-Sociaux ; SPOS ; Ministère ; SCAS)	21
TOTAL y compris les 32 dossiers en cours restant de 1999	168

4.2.1.3. Demandes d'intervention

Au cours de l'année 2000 le Centre de Médiation a poursuivi ses interventions dans les mêmes domaines que les années précédentes, à savoir :

- ✓ **les relations parents - enfants** : il s'agit ici de faciliter le dialogue entre les adolescents et leur(s) parent(s) voire de le rétablir
- ✓ **la médiation pour mineurs** : elle est de loin l'activité la plus importante du Centre de Médiation pour l'instant. Il continue en effet sa collaboration avec le Parquet du tribunal de la jeunesse de Luxembourg entreprise en 1998. Par l'intermédiaire de Mme le substitut du procureur chargé de la protection de la jeunesse, le Centre de Médiation reçoit certains dossiers de prime délinquance et a pour mission d'offrir la médiation au mineur mis en cause et à la victime dans un but de responsabilisation du mineur et de réparation de la victime
- ✓ **la médiation pénale** : depuis mars 2000 le Centre de Médiation assure également des médiations pénales. En application de la loi du 6 mai 1999 le Procureur d'Etat a la possibilité de recourir à une médiation pénale, préalablement à sa décision sur l'action publique, afin : - d'assurer la réparation du dommage causé ; ou de mettre fin au trouble résultant de l'infraction ; ou encore de contribuer au reclassement de l'auteur de l'infraction.



4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.2. COOPERATION AVEC LE CENTRE DE MEDIATION



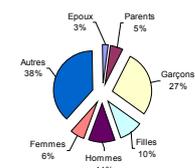
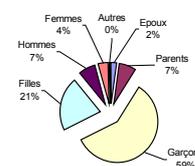
Commentaire : En chiffre absolu le nombre de dossiers (168) ouverts au cours de l'année 2000 est resté stable par rapport à l'année précédente, soit 174. Cependant par rapport à 1999 où chaque demande de médiation d'une personne physique ou morale ou encore de la part de l'auteur d'une infraction faisait l'objet d'une ouverture de dossier, nous n'avons constitué au cours de l'année 2000 qu'un seul dossier même s'il y avait plusieurs demandeurs ou auteurs pour les mêmes motifs. De ce fait le nombre de personnes concernées par les 168 dossiers ouverts au cours de l'année 2000 est en très forte augmentation.

Nombre de personnes concernées.

a)	- Personnes ayant pris l'initiative d'une demande de médiation et - Auteurs d'une infraction	241
b)	- Partenaires concernés par une demande de médiation et - Victimes d'une infraction	193
TOTAL		434

Statut social des personnes concernées.

a)	- Demandeurs + Auteurs :		
	Epoux	5	
	Parents	17	
	Garçons	140	
	Filles	51	
	Hommes	17	
	Femmes	9	
	Autres	1	
b)	- Partenaires + Victimes :		
	Epoux	5	
	Parents	10	
	Garçons	53	
	Filles	19	
	Hommes	21	
	Femmes	11	
	Autres	75	

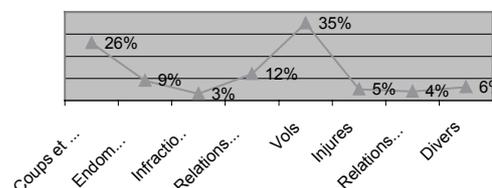


Commentaire : Le nombre des demandeurs y compris les auteurs d'une infraction est beaucoup plus élevé que celui des partenaires et victimes, c'est que dans de nombreux dossiers qui nous sont soumis par le Parquet, les infractions sont perpétrées en groupe. Le poste « Autres » fait référence aux personnes morales impliquées dans les médiations (administrations communales, entreprises, magasins.....)

Nature des conflits

Abus de confiance	1
Coups et blessures	44
Endommagements	15
Infractions multiples	5
Relations parents – enfants	20
Vols	59
Pension alimentaire + conjoint	2
Injures	9
Droit de visite – droit de garde	3
Menace	1
Racisme – discrimination	1
Viol de la vie privée	1
Relations institutions – famille d'accueil	1
Conflit de voisinage	1
Relations familiales	8
TOTAL	168

Nature des conflits en %



4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.2. COOPERATION AVEC LE CENTRE DE MEDIATION



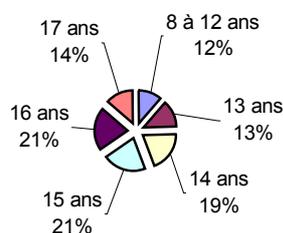
Commentaire : Le poste le plus important reste les vols (59) bien qu'il enregistre une nette régression par rapport à l'année précédente (70). Dans la majorité des cas, il s'agit toujours de vol à l'étagère auprès de grandes surfaces.

Par contre les affaires de coups et blessures enregistrent une augmentation : (44 en 2000 par rapport aux 28 de 1999.)

Âge des jeunes impliqués

Jeunes Mineurs	8-12	13	14	15	16	17				TOTAL
Nombre	18	20	30	32	33	21				154
Jeunes Majeurs	18	19	20	21	22	23	24	25	26	
Nombre	13	9	7	7	4	3	2	0	1	46

Pourcentage des mineurs impliqués



4.2.2.2. Situation des demandes au 31. 12. 2000

Dossiers reçus : 168
Dossiers clos : 152
Dossiers en cours : 16

4.2.2.3. Processus de médiation

Rappelons pour mémoire que le processus de médiation comporte trois étapes :

- ◆ **L'entretien individuel** : Toute personne concernée par un conflit est invitée à venir à un entretien individuel, si elle le désire, au cours duquel il lui sera expliqué les objectifs de la médiation et demandé son accord sur le principe d'une participation à la médiation.
- ◆ **La rencontre en médiation** : Après accord de tous les partenaires d'un conflit de participer à une médiation (directe ou indirecte), celle-ci est organisée dans l'optique d'établir ou de rétablir la communication entre eux et de trouver une solution à leur litige.
- ◆ **Formalisation par écrit des termes d'un éventuel accord.**

Participation à l'entretien individuel.

	Concernés	Acceptés	%
Demandeurs d'une médiation et mis en cause (auteurs)	241	194	80,5 %
Partenaires du conflit et victimes	193	132	68 %
TOTAL	434	326	75 %

Médiations et résultats obtenus

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.2. COOPERATION AVEC LE CENTRE DE MEDIATION



Sur les 152 dossiers clos

Sur 152 dossiers clos	Nombre	%	Accord		Non accord	
			Nombre	%	nombre	%
Refus de médiation	36 / 152	24 %				
Médiations acceptées	78 / 152	51 %	69 / 78	88 %	9 / 78	12 %
Accords avant médiation ou excuses av. méd.	38 / 152	25 %				

Commentaire :

- ⇒ **Refus de la médiation** : Sont considérés comme refus de la médiation, les cas où l'un des partenaires refuse soit de venir à l'entretien préliminaire ou venant à l'entretien, il ne souhaite pas rencontrer l'autre partenaire lors de la médiation proprement dite.
- ⇒ **Accord de médiation** : Par accord de médiation, nous entendons tout accord formel, verbal et même partiel qui est convenu entre partenaires d'un conflit, lors d'une médiation.
- ⇒ **Accord avant médiation** : Il est à relever que 25 % des dossiers clos au cours de l'année 2000 n'ont pas donné lieu à une médiation du fait que les partenaires du conflit ont trouvé, à leur propre initiative, un accord avant ou après les entretiens individuels.
- ⇒ **Résultats obtenus** :

1.) **Sur les 78 médiations, 69 se sont soldées par un accord soit 88 %.**

2.) **107 dossiers sur 152** clos en 2000 se sont soldés par un accord avant ou lors d'une rencontre en médiation, **soit 70 %.**

4.2.2.4. Les médiations dans la durée

Durée de traitement		Nbr de dossiers traités	%
Inférieure à	1 mois	27	18 %
Comprise entre	1 et 2 mois	35	23 %
Comprise entre	2 et 3 mois	41	27 %
Comprise entre	3 et 4 mois	24	16 %
Supérieure à	4 mois	25	16 %

Commentaire : Il est intéressant de noter que cette année encore la médiation a permis un traitement rapide des dossiers et ceci bien que qu'il y ait eu plusieurs changements parmi le personnel chargé de leur organisation. **Sur les 152 dossiers clôturés, 103 ont été traités dans un délai de trois mois, soit 68 % et 127 dans un délai de 4 mois, soit 84 %.**

La durée de traitement prise en compte est celle qui va de la date de réception du dossier par le Centre de Médiation à la date de la médiation. Elle ne comprend pas le suivi des dossiers, également assuré par le Centre de Médiation, et qui, lui, est nécessairement plus long. Ce suivi concerne plus particulièrement la médiation pour mineurs. Il consiste à contrôler les engagements pris par les partenaires à la médiation (ex : paiement de somme d'argent étalé sur plusieurs mois, travail à effectuer par le mis en cause...).

4.2.3. Actions réalisées en 2000

En application des points 4, 5, et 6 de l'article 2 des statuts de l'association, le Centre de Médiation a organisé les activités suivantes :

4.2.3.1. Promotion du concept de la médiation

- 1) Elaboration d'un dépliant en trois langues (français, allemand et portugais) présentant le « Centre de Médiation » : objectifs ; rôle ; processus et garanties.
- 2) Elaboration de trois dégliants (français, allemand et portugais) résumant le fondement juridique, les objectifs et le déroulement de la médiation pénale.
- 3) Elaboration d'une affiche publicitaire du Centre de Médiation. Ces affiches et dégliants ont été distribués dans les communes, lycées, SPOS, Services de guidance, Centres médico-sociaux, CFL etc...
- 4) Organisation d'une conférence – débat le 20 juin 2000 ayant comme thème : « **LA MEDIATION : COMMUNIQUER ET RESOUDRE LES CONFLITS AUTREMENT** » par M. Jean-Pierre Bonafé - Schmitt, chargé de cours à l'université de Lyon II et chercheur au CNRS.

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.2. COOPERATION AVEC LE CENTRE DE MEDIATION



4.2.3.2. Formations continues

La possibilité a été offerte à une vingtaine de médiateurs du Centre de Médiation de bénéficier d'une formation continue de 14 ou 28 heures :

- Namur : 27 / 28 avril Résolution de conflits
- 4 et 18 mai Entretiens difficiles
- 10 et 11 mai Médiation familiale
- Luxembourg : 27 / 28 octobre : **Méthode d'analyse et de résolution des conflits**
par M.Jacques Salzer Maître de conférence à l'Université Paris IX Dauphine.
- 23 / 24 novembre : **Techniques de médiation** par Mme Christiane WICKY, formatrice en médiation et collaboratrice de M. J.-P. Bonafé – Schmitt

4.2.3.3. Contacts avec des organismes ayant des objectifs similaires que le Centre de Médiation

- Luxembourg : 19 au 21 juin : Dans le cadre de l'accord culturel avec la France, échange d'expériences avec « AMELY » (Association de **ME**diation de **LY**on) dont J.P.Bonafé – Schmitt est fondateur.
- Namur : 20 octobre : Présentation du Centre de Médiation Luxembourg dans le cadre d'un échange d'expériences et de projets.

4.2.4. Orientations

4.2.4.1. Promotion de la médiation

Au terme de trois années d'efforts et d'expériences, la Médiation et le Centre de Médiation commencent à être connus par un certain nombre de professionnels et Services spécialisés. Par contre, il faut se rendre à l'évidence que la majorité de nos concitoyens ne savent pas encore qu'il existe un Service de médiation dont l'objectif consiste à faciliter la recherche d'une solution aux inévitables confrontations de besoins, d'intérêts ou de valeurs. Généralement le conflit surgit dans la relation entre les parties, du moment qu'une rivalité s'exprime entre eux et la confrontation devient alors affrontement. Dès lors que la concurrence et la compétition dominent la relation, il arrive que l'escalade de la violence prenne le pas sur la recherche d'une solution consensuelle. Dans bien des cas, l'aide extérieure d'un médiateur indépendant et impartial peut alors se révéler très utile pour rompre l'engrenage destructeur.

De même, si la situation est ressentie comme particulièrement injuste et insupportable pour l'une des parties, l'intervention d'un médiateur peut, là aussi, permettre d'avancer vers une solution acceptable par tous.

Enfin, l'un des champs d'action de la médiation se trouve en amont du conflit, pour le prévenir, en facilitant les relations et en développant des liens sociaux. En examinant les origines des demandes qui sont adressées au Centre, il est évident que cet aspect de la médiation n'a pas encore trouvé la place qu'il mérite dans notre

société démocratique, où chaque citoyen doit avoir la possibilité de faire son choix et prendre ses décisions en connaissance de cause. Dans cette perspective, il reste de toute évidence un grand travail d'information et de promotion de l'esprit de médiation à accomplir auprès de nos concitoyens et surtout auprès des jeunes, qui finalement constitueront notre société de demain. Apprendre, inculquer cet esprit de médiation aux jeunes devrait, à notre sens, faire partie intégrante d'un programme d'éducation à la citoyenneté.

Compte tenu de ces réflexions, il nous semble primordial de poursuivre au cours de l'année 2001 le travail de promotion de la médiation entamé l'année dernière en :

- ◆ s'adressant prioritairement au grand public par voie de presse, conférences etc...
- ◆ intensifiant la participation du Centre au projet de « médiation scolaire » mis en place en collaboration par le SCRIPT (Service de la **Co**ordination de la **Re**cherche et de l'**In**novation **P**édagogique et **T**echnologique) et le S.N.J. (**S**ervice **N**ational de la **J**eunesse).

4.2.4.2. Formation à la médiation

Depuis la création du Centre de Médiation en 1998, une certaine dynamique de la médiation s'est incontestablement développée au Luxembourg et a suscité l'intérêt de professionnels issus des domaines les plus divers. Malheureusement, ils ne disposent pas pour l'instant d'une formation spécifique. Afin que le concept de la médiation ne soit pas dénaturé dès le départ, il conviendrait de mettre à leur disposition une formation d'une qualité

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.2. COOPERATION AVEC LE CENTRE DE MEDIATION



scientifique reconnue d'une façon la plus large possible sur le plan international. Des pourparlers sont en cours avec des instituts de formation qui, on l'espère, aboutiront pour la prochaine rentrée scolaire.

Comme par le passé, le Centre de Médiation entend organiser cette année encore différents cycles de formation continue et de supervision, suivant les besoins des médiateurs qui collaborent avec lui.

4.2.4.3. Fonctionnement

Au cours des années 1999 et 2000, le Centre de Médiation a fonctionné avec une seule personne salariée, chargée de la coordination de ses activités.

Il a eu recours à des personnes sous contrat ATI pour assurer le secrétariat et à une assistante sociale stagiaire.

Avec l'augmentation des demandes d'année en année et dans un souci de continuité et d'efficacité, il devient indispensable que le secrétariat soit assuré par une personne à plein temps et à durée indéterminée.



4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.3 Coopération avec le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe (CESIJE) asbl



4.3. Coopération avec le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe (CESIJE) a.s.b.l.

Depuis décembre 1998 le CESIJE a signé une convention avec le Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse. Pendant l'année 2000 l'association a continué les travaux dans les quatre domaines de la recherche, de la documentation, de l'évaluation et du conseil.

4.3.1. Recherche

Le CESIJE a su initier et développer d'importants projets de recherche sur les jeunes au Luxembourg.

4.3.1.1. *Projet "Ouverture et mobilité transnationales comme facteurs de socialisation des jeunes"*

Depuis janvier 2000 l'ISERP et le CESIJE collaborent dans le projet de recherche intitulé "Ouverture et mobilité transnationales comme facteurs de socialisation des jeunes", financé par les moyens du fonds Recherche & Développement (au titre I du chapitre 1er).

L'étude traite la question de savoir comment les jeunes sont touchés par la situation nouvelle de l'ouverture de l'espace national et comment ils y réagissent, essentiellement quant aux formes de mobilité professionnelle et de formation. Le groupe cible de l'étude sont les jeunes de 15 à 25 ans résidents et non-résidents qui vivent, travaillent ou étudient au Luxembourg et qui sont touchés par les nouvelles formes de mobilité.

Les phénomènes de mobilité sont souvent décrits par un vocabulaire tributaire d'une réalité sociale antérieure. Or, la jeunesse se caractérise aujourd'hui surtout par son indétermination sociale. Beaucoup de jeunes doivent circuler sur des territoires où se constituent des microcultures et où se négocient des identités sociales. Nous ne savons que très peu sur les trajectoires des jeunes, leurs systèmes de références et leur nouveau rapport à l'espace. Pourtant les phénomènes que nous retrouvons surtout dans le milieu urbain sont en quelque sorte représentatifs pour l'évolution et la diversification actuelles de la société.

Pendant la première phase du projet, les activités se situaient principalement sur deux niveaux: l'exploration et la méthodologie.

Les activités exploratoires comprenaient notamment le travail de bibliographie et de documentation, ainsi qu'une série d'entretiens menés d'un côté avec des experts et de l'autre avec des jeunes qui vivent des situations de mobilité que le projet se propose d'étudier.

La méthodologie du projet s'oriente aux principes de la recherche qualitative. En outre l'étude de la "Grounded Theory" de Barney Glaser et Anselm Strauss fut un point important

dans le développement du projet. Un premier temps a été consacré à l'étude des principes de base et des procédures essentielles (méthode comparative, échantillonnage théorique), un second à l'étude en profondeur des techniques d'analyse (transcription, coding, memoing, diagramming, reporting). Au niveau des purs instruments de travail, l'équipe de recherche a opté pour une analyse qualitative de données assistée par ordinateur (CAQDAS). Après avoir étudié les programmes disponibles, le choix est tombé sur le logiciel ATLAS.ti.

Comme le projet a débuté avec un certain retard par rapport au plan initial, il a été prolongé jusqu'à la fin de 2001.

4.3.1.2 *Projet "Les marges de la Fonction Publique"*

Pendant l'année 2000 le réseau de recherche "Grande Région" (GREE/CNRS de Nancy, Haute Ecole Blaise Pascal de Bastogne, Universität des Saarlandes de Saarbrücken et CESIJE de Luxembourg) s'est consacré au projet "Statut de l'emploi: les marges de la fonction publique", financé par le Ministère de l'Éducation Nationale français. L'objectif du projet était l'analyse de l'évolution des marges de la fonction publique dans les quatre pays de la Grande Région.

Dans la première phase du projet le groupe a mis en commun des données de cadrage des différentes fonctions publiques nationales. Lors des réunions des équipes de recherche, on a dégagé une tendance générale commune aux quatre pays à la multiplication de nouveaux emplois non statutaires de mission de service public. La deuxième étape de la recherche consistait à distinguer les frontières entre cœur, périphérie et marges dans chacune des fonctions publiques nationales tout en essayant de comprendre cette nouvelle segmentation des formes de travail. Pour atteindre cet objectif, chaque groupe de recherche a réalisé des enquêtes exploratoires destinées à étudier concrètement les modes de recours aux marges dans chacun des pays de la Grande Région. Les questionnements s'articulaient autour de deux domaines significatifs des fonctions publiques à savoir le système éducatif et les communes. Le Luxembourg a réalisé trois entretiens. Les deux entretiens dans le domaine de l'éducation ont été réalisés avec le responsable de l'éducation primaire au Ministère de l'Éducation Nationale et le responsable du personnel de l'éducation secondaire. En parallèle, un autre entretien a été effectué auprès du responsable du personnel de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Les résultats de cette enquête ont été présentés lors d'un Workshop au Luxembourg.

Le projet va être clos en 2001 avec une dernière réunion de travail, dans laquelle le rapport final va être présenté. D'ores et déjà le projet a permis à deux étudiants français de rédiger des

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE

4.3 Coopération avec le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe (CESIJE) asbl



documents sur "L'analyse comparative des fonctions publiques allemandes, belges, françaises et luxembourgeoises", ainsi que "Les transformations de l'emploi de la fonction publique dans les pays de la Grande Région".

4.3.1.3. *Projet "Les jeunes et la musique"*

Après avoir participé une première fois en 1998 à une enquête de l'association Premio Grinzane Cavour sur les lycéens et le cinéma, le CESIJE a de nouveau été le partenaire luxembourgeois pour l'enquête Grinzane 2000 "Les jeunes et la musique". Cette enquête est coordonnée par l'association Grinzane Cavour et réalisée dans six capitales européennes (Rome, Madrid, Londres, Paris, Lisbonne et Luxembourg). Dans chaque pays 1000 questionnaires sont distribués à des élèves de quatre lycées de l'enseignement secondaire classique et technique. Cette année le thème principal était le comportement des jeunes par rapport à la musique. Les résultats de l'enquête vont être commentés par le CESIJE et présentés en 2001.

4.3.1.4. *Projet "Study on youth conditions and youth policy"*

A partir de juin 2000 le CESIJE a collaboré dans le projet "Study on the state of young people and youth policies" coordonné par l'IARD (Istituto di Ricerca, Milan) et financé par la Direction Générale XXII de la Commission Européenne. Le CESIJE a rédigé les deux rapports concernant le Luxembourg et la Belgique. Ces rapports étaient divisés en deux parties: la première partie concernait les conditions de vie des jeunes et la deuxième portait sur la politique jeunesse. L'objectif de ce projet n'était nullement de réaliser de nouvelles recherches sur les jeunes, mais de rapporter les informations existantes et d'en faire une analyse secondaire. Les indicateurs de base disponibles au niveau européen ont été livrés par l'IARD.

4.3.1.5. *Plan Communal Jeunesse*

Quatre communes avaient décidé de réaliser en 2000 l'enquête auprès des jeunes dans le cadre du Plan Communal Jeunesse, à savoir Ettelbrück, Diekirch, Erpeldange et Bettendorf. Pour réaliser la deuxième vague de l'enquête, le CESIJE a adapté le questionnaire utilisé en 1999. L'enquête est réalisée avec un questionnaire standardisé par des enquêteurs en face-à-face avec les jeunes. En coopération avec le Ministère de la Jeunesse et ILReS une formation a été organisée pour les enquêteurs. Dans chaque commune un échantillon aléatoire de jeunes âgés entre 12 et 20 ans a été tiré à partir des listes communales. Le travail de terrain a été réalisé pendant les mois d'avril à juin. Après l'encodage l'ILReS a envoyé les données au CESIJE pour réaliser une analyse fine. Dans les quatre communes les résultats de

849 questionnaires ont été analysés: 307 jeunes à Ettelbruck (37% de tous les jeunes), 285 jeunes à Diekirch (50% de tous les jeunes), 137 jeunes à Bettendorf (50% de tous les jeunes) et 120 jeunes à Erpeldange (47% de tous les jeunes). Les résultats de l'enquête ont été présentés en octobre 2000 aux groupes de pilotage du Plan Communal Jeunesse ainsi qu'aux personnes intéressées des quatre communes. Chaque commune a ensuite reçu les résultats détaillés de l'enquête auprès des jeunes de leur commune.

4.3.1.6. *Projet "Jugendëmfro"*

Dans le cadre de l'élaboration du Livre Blanc de la Commission Européenne, une enquête a été faite auprès des jeunes dans l'hebdomadaire Tou@reg de la Caravane 2000. Les résultats des 110 questionnaires ont été analysés et résumés par le CESIJE.

4.3.1.7. *Enquête "Jeunes et bien-être"*

En 2000 les premières données de l'étude sur les jeunes et leur bien-être ("Health-Behaviour in school-aged children") ont été analysées par le groupe de travail sous la direction du Ministère de la Santé. Une publication avec les résultats va être réalisée en 2001.

4.3.2. *Evaluation*

4.3.2.1. *Evaluation de la formation du SNJ*

Après avoir terminé l'évaluation des maisons de jeunes à la fin de 1999, un expert externe a réalisé en collaboration avec le CESIJE, le Ministère de la Jeunesse et le SNJ l'évaluation de la formation pour aides-animateurs et animateurs du SNJ. Le rapport final de cette évaluation a été remis au début de l'année 2001 au SNJ.

4.3.3. *Documentation*

4.3.3.1. *Centre de Documentation et Bibliographie*

Depuis son début en 1998 le Centre de Documentation a été agrandi pendant la dernière année avec de nouveaux documents et articles se rapportant à la situation des jeunes, aux politiques de la jeunesse et à la recherche dans le domaine de la jeunesse au Luxembourg. La base de données contenant les informations sur les documents du Centre a été actualisée.

Les informations du Centre de Documentation et des statistiques sur les jeunes ont notamment servi aux éducateurs dans les maisons de jeunes pour l'élaboration du concept de la maison de jeunes, aux communes pour la réalisation du Plan Communal Jeunesse, aux experts pour la rédaction du rapport "Study on

4. COOPERATION AVEC LE SECTEUR CONVENTIONNE
4.3 Coopération avec le Centre d'Etudes sur la
Situation des Jeunes en Europe (CESIJE) asbl



the state of young people and youth conditions"
et pour la préparation de l'évaluation de la
politique jeunesse au Luxembourg.

4.3.4. Conseil

4.3.4.1. Services de consultance

En 2000 le CESIJE a consulté la Fédération
Nationale des Eclaireurs Luxembourgeois sur
les possibilités de réaliser une étude sur le
scoutisme au Luxembourg.

SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE



5. LE MERITE JEUNESSE, LUXEMBOURG



5. LE MERITE JEUNESSE, LUXEMBOURG

Statistiques 2000

132 jeunes étaient inscrits:

60 au niveau bronze

40 au niveau argent

32 au niveau or

Lors de la remise le 9 janvier 2001 à la Banque Générale de Luxembourg

40 jeunes ont obtenu leur médaille et diplôme, dont:

23 au niveau bronze

15 au niveau argent

2 au niveau or



Réalisation du programme:

a) Les Expéditions

Expéditions organisées par le SNJ :

Survival 1: 20 - 21 mai au Marienthal.

Survival 2: 27 – 28 juillet 2000 au Marienthal

Mexico 2000: 21 août au 5 septembre 2000 : « Auf den Spuren der Mayas » Yucatan - Mexico

Expéditions organisées par les "Lëtzebuurger Guiden a Scouten".

Pentecôte : 8-12.06.2000 Raid en pleine campagne dans la région de la Moselle.

Mont Blanc : 20-29.08. Expédition au Mont-Blanc

Expéditions organisées par l'Ecole Européenne

Pour les participants Bronze le programme des expéditions se déroule comme suit :

Practice Expédition : 1 journée en janvier

1 week-end en mars

Les expéditions proprement dites sont organisées par les jeunes. Ils sont aidés et assistés par une équipe de 5 enseignants et plusieurs parents d'élèves. Les expéditions 2000 menaient les jeunes à Larochette, Lorentzweiler, Eschette et dans les Vosges.

Les participants Argent participent à un week-end de préparation (non-obligatoire) dans une auberge de jeunesse. Ensuite les jeunes préparent leur expédition en groupe. En juin-juillet, ils partent pour l'expédition proprement dite. Cette année quelques participants Or ont joint le groupe pour participer à l'expédition du 5 au 7 mai dans la région du château d' Eschette. Entre autres une marche à pied de 48 km était au programme.

Le KENT au Luxembourg

Du 7 au 14 août, 5 jeunes du groupe de jeunes du KENT ont participé au camp pour enfants handicapés organisé par le groupe LGS de la rue Pierre d'Aspelt à Luxembourg. Ils ont ainsi réalisé leur projet résidentiel Or.

b) Le Service Volontaire:

Comme les années passées, les jeunes se sont engagés dans bon nombre de services volontaires dont notamment : Chef de groupe LGS, assistance chez un vétérinaire, aider une vieille personne, tutorat pour un élève en difficultés, assistance lors des entraînements d'organisations sportives, préparations pour le Bazar International, au Centre Don Bosco: encadrement et organisation d'activités de loisir pour des réfugiés du Kosovo âgés de 6 à 15 ans, secouriste et service d'ambulancier de la Croix Rouge, pour Amnesty International: courrier et rédaction d'articles pour le journal, lavage de voitures pour la bonne cause, s'occuper de toutes sortes d'oiseaux, participation aux projets du Centre Osterbour à Larochette.

c) Talents et Compétences:

Dans le but de découvrir et/ou développer leurs talents et capacités, les jeunes ont choisi entre autres : la danse africaine, le jeu de la guitare, la musique, l'équitation, le théâtre, l'assistance à la bibliothèque de l'école, la réalisation d'un page Web, l'informatique

5. LE MERITE JEUNESSE, LUXEMBOURG



d) Les activités sportives :

Afin de développer le goût de l'engagement physique et augmenter ses possibilités, les jeunes ont décidé de faire des efforts dans beaucoup de domaines dont : stage de voile, danse grecque, hockey, yoga, fitness, tennis, badminton, équitation, football....

Les activités de support

1. Le Bulletin d'information "Mérite Jeunesse Info".

Le bulletin d'information du Mérite Jeunesse est publié 4 fois par an.

A côté du volet généralités:

- Un programme pour tous les jeunes (nfo1/2000)
- Service Volontaire Européen (1/2000)
- Les principes du programme (3/2000)
 - **La participation au programme (3/2000)**
- L'obtention du Mérite (3/2000)
- Instruction et Evaluation (3/2000)
- Sections : Service, Skills, Expedition, Physical Recreation (4/2000)
- Conditions Minimales: (4/2000)
- Record Book (4/2000)

Il informe sur les événements et organisations d'actualité :

- La réalisation du programme en 1999 (1/2000)
- Autres événements 1999 (1/2000)
- Expéditions organisées pour vous : Survival Marienthal, Survival LGS, Expédition Mont Blanc (1/2000)
- Merci pour le don généreux du Rotary Club Luxembourg-Kiem. (1/2000)
- Summertime, Expedition time : What dit they do ? (2/2000)
- La manifestation au sujet de la Rentrée du Mérite est reportée: (3/2000)
- Rentrée Scolaire – Relance du Mérite Jeunesse (3/2000)
- Les tuteurs du Mérite Jeunesse (3/2000)
- La Remise des Diplômes (4/2000)
- Témoignages, témoignages..... (4/2000)

2. "Leader Training" du 10 au 12 mars 2000 à Eisenborn

Au week-end de formation organisé par le bureau européen du « International Award for Young People » ont participé des responsables de la République Tchèque, de l'Allemagne, de la Turquie, de l'Italie, de la Belgique, de la Grande Bretagne et du Luxembourg.

La Bourse de la Fondation Mérite Jeunesse :

Les bourses de l'année 2000 ont été accordées à part égale aux 4 projets présentés :

Ecole Européenne : « Projet Don Bosco » : acheter du matériel de sport destiné aux activités organisées pour les jeunes réfugiés du Home Don Bosco et offrir des tickets d'entrée à la piscine à ces jeunes pendant les grandes vacances.

Ecole Européenne : « Expédition alpine » : intervenir dans les coûts de déplacement occasionnés par des expéditions Argent et Or dans le Massif des Ecrins.

Les Jeunes de l'Ardoise : « Oral History » : intervenir dans les frais occasionnés par le travail de récolte et de traitement de l'information relative aux ardoisières des Haut-Martelage.

Lëtzebuurger Guiden a Scouten : « Expédition Mont Blanc » : intervenir dans les coûts de participation à cette expédition et notamment dans les frais de location du matériel spécifique nécessaire pour l'escalade.



6. LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE



6. LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.

6.1. Accueil

A l'entrée du Service National de la Jeunesse se trouve une aire de réception avec une documentation diversifiée sur:

- les activités de loisirs proposées soit dans la brochure annuelle du Service National de la Jeunesse soit par des organisations de jeunesse
- des périodiques des organisations de jeunesse
- toute publication que les organisations veulent offrir à un public plus large.

Les jeunes peuvent aussi s'y inscrire aux différentes activités.

6.2. Salle de conférence.

Cette salle de conférence qui se situe aux rez-de-chaussée du Service est mise à la disposition des organisations de jeunesse qui en font la demande pour des réunions et des conférences. En 2000, 11 associations ont utilisé la salle de conférence à 21 reprises.

6.3. Service de prêt.

Depuis 1998 le Service de prêt du Service National de la Jeunesse se trouve à l'adresse suivante : 97 rue de l'Eglise, L-7224 Walferdange. Tél. 33 40 14 Fax : 33 40 15.

Dans ce dépôt le Service National de la Jeunesse dispose d'un important stock de matériel destiné au prêt pour les besoins des manifestations et activités des différentes organisations de jeunesse. Il s'agit surtout de matériel de camping qui permet aux associations d'éviter des investissements considérables dans un équipement indispensable, mais à usage peu fréquent nécessitant un entretien compétent et suivi. En 2000, le Service National de la Jeunesse a reçu 172 demandes de prêt et a mis à la disposition des différentes organisations 9.595 articles tels que tentes, lits de camp, sacs de couchage, ustensiles de cuisine, matériel de sports nautiques, matériel d'escalade, bancs et tables. Ceci représente une évolution constante par rapport à l'année 1999, avec 202 demandes et 9.198 articles.

La réalisation d'une chenille en tissu d'une longueur totale de 27 mètres, fabriquée en collaboration avec les Maisons de Jeunes pour l'EXPO 2000 à Hanovre, fut un des points forts en 2000.

Un stock de matériel didactique tels que overheads, projecteurs de diapositives etc. est également à la disposition des jeunes qui en font la demande.

Les principaux utilisateurs du matériel étaient les clubs de jeunes, les scouts et guides, les fanfares, les pompiers ainsi que les administrations communales.

Outre le service de prêt, le responsable du service « matériel » s'occupe du montage et du démontage des camps du Service National de la Jeunesse et des réparations et de l'entretien dans les Centres résidentiels.

6.4. Service Graphique

Le service graphique du SNJ fut créé en 1994 et a comme charges principales :

Travaux graphiques :

- Layout et réalisation
- Travaux graphiques et photographiques
- Réalisation de stands informatiques du SNJ
- Réalisation d'affiches, de brochures, de dépliants etc. pour les activités et manifestations du SNJ

Les expositions :

- Réalisation
- Travaux graphiques et photographiques
- Réalisation de stands informatiques du SNJ
- Réalisation d'affiches, de brochures, de dépliants etc.

La documentation:

- Documentation photographique sur les activités et les manifestations du SNJ

Travaux réalisés en 2000:

- Programmes trimestriels
- Programme annuel des activités pour 2001
- Affiches pour activités du SNJ
- Brochures pour activités du SNJ
- Dépliants pour activités du SNJ
- Divers (Flyers, Layout pour Documents, etc.)
- Autocollants





7. LES RELATIONS ET ACTIVITES INTERNATIONALES.

Les échanges internationaux pour jeunes représentent une part importante du programme des activités organisées par le Service National de la Jeunesse.

de l'Union Européenne, du Benelux, de la Grande Région, du Mérite Jeunesse, d'une plate-forme créée en 1986 pour favoriser les échanges de jeunes, et des accords bilatéraux énumérés ci-après.

La réalisation de ces activités s'effectue dans le cadre de la coopération au Conseil de l'Europe,

7.1. Les accords culturels.

1. Belgique-Communauté flamande

Projets réalisés en 2000:

I.)Echange d'experts

I.4 Echange d'experts pendant 2 jours dans le domaine de l'information pour les jeunes (conseillers à l'information des jeunes)

date: 4-5 mai 2000 au Luxembourg

I.5 Echange d'experts pendant 2 jours dans le domaine du service volontaire. (responsables de projets d'envoi et d'accueil)

date: 15-16 juin 2000 au Luxembourg

I.6 Echange d'experts pendant 2 jours pour une visite d'étude les outils pédagogiques en matière de protection de l'environnement. (visite de fermes pédagogiques)

date: 17-18 avril 2000 en Flanders

I.7.Echange d'experts dans le cadre du fonctionnement des conseils de la jeunesse aux différents niveaux.

date: 11-13 septembre 2000 en Flanders

I.8.Echange d'expériences dans le domaine des droits de l'enfant et des applications concrètes.

date: 15-17 mai 2000 en Flanders

I.9.Echange d'experts concernant les projets d'intégration.

date: 4-5 mai 2000 au Luxembourg

I.10.Echange d'experts dans le domaine des infrastructures des jeunes: Centres résidentiels

date:23-24 mai 2000 au Luxembourg

I.11.Echange de responsables pendant 2 jours actifs dans le domaine de la prévention des toxicomanies.

date: 17-18 mai 2000 à Luxembourg

II) Formation

II.1. Accueil au Luxembourg pendant une semaine de 2 animateurs (18-30 ans) pour suivre un stage de formation dans le domaine des échanges internationaux de jeunes.

Accueil au Luxembourg : 15-22 juillet 2000 au CEF

III.)Rencontre

III.1 Accueil de 4 jeunes Flamands pendant 10 jours au Camp International "Inter-Arts" à Eisenborn

Accueil de 3 jeunes Flamands à la "Semaine Internationale de la Musique " à Ettelbruck.

7.2. Plate-Forme européenne pour échanges internationaux.

La "Platform" constitue un réseau international regroupant des organisations ou des organismes travaillant dans les domaines de la Jeunesse. Ce réseau se constitue de représentants de petits pays ou de régions de grands pays. Depuis sa fondation en 1983 la "Platform" rassemble une liste impressionnante de partenaires: Angleterre, (Kent County Council), Liechtenstein, Allemagne (Mecklenburg-Vorpommern et Ardennes-Eifel), France (Metz), Autriche (Vorarlberg), Liechtenstein, San Marino, Hongrie (Hajdu Bihar), Roumanie (Hajdu-Bihar) Finlande(Vaasa), Italie (Veneto), Pologne (Wroclaw), Suède (Umea), Espagne (Pays Basque et Valencia), la Belgique (Communauté flamande), la Slovénie, l'Estonie (Pärnu), la Biélorussie, la Russie (Saint Petersburg) et le Luxembourg.

Le but de la "Platform" est de motiver des régions d'Europe à forcer la coopération internationale dans le domaine de la jeunesse et d'encourager des échanges multilatéraux. Le prix de séjour dans les pays membres est assez bas et accessible pour tous les jeunes, néanmoins il faut considérer les frais de transport assez élevés. Des efforts doivent être entrepris pour subventionner les frais de voyage et pour recruter des personnes qui accompagneraient les groupes de jeunes.

En 2000 le SNJ

* a accueilli à son activité internationale **"Inter-Arts"** :

6 jeunes d'Autriche
7 jeunes d'Italie
6 jeunes de Slovénie
5 jeunes de Hongrie
5 jeunes d'Estonie
8 jeunes de Finlande
2 jeunes d'Allemagne
4 jeunes de Belgique

*a collaboré à un échange de 15 jeunes Luxembourgeois avec le Panda-Club en **Finlande**

Lors de la réunion "Platform 2000", organisée en novembre par la région du Vorarlberg, les membres ont adopté la décision suivante: « le pays organisateur de la réunion annuelle "Platform" propose un stage de formation pour animation interculturelle. Les participants de cette formation feront partie de l'équipe encadrant un "Eurocamp 2001".

Le Luxembourg est responsable pour l'organisation de la réunion "Platform en 2001", d'un stage de formation international en 2002 et d'un "Eurocamp 2002".

7.3. Partnership Meeting.

Une délégation du Service National de la Jeunesse a représenté le Grand-Duché à la première rencontre de partenaires à Aix-la-Chapelle du 28 au 30 novembre 2000. La « Landesarbeitsgemeinschaft Kulturpädagogische Dienste » a invité la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Rhénanie à un séminaire d'experts dans le but d'échanger des idées et d'établir éventuellement de nouveaux partenariats. Le thème posé fut l'« Education culturelle dans l'Europe des régions ». Le SNJ a présenté trois projets luxembourgeois dans les domaines de la multiculturalité et de la communication basée sur les nouvelles technologies.

7.4. Autres activités internationales :

Projet multilatéral: " INTER-ARTS 2000"

47 jeunes de 9 pays de l'Europe ont vécu une rencontre internationale du 29.7.-7.8. 2000 au Centre de Formation et de Rencontre d'Eisenborn. La deuxième édition de "Inter-Arts", Inter pour le caractère international et – Arts pour l'initiation dans divers métiers d'art, s'aligne dans les échanges multilatéraux. La Maison de Jeunes de Diekirch en collaboration avec le SNJ et la Chambre des Métiers d'Art signent

responsables pour l'organisation de cette initiative dans le cadre du programme européen «Jeunesse».

Dans les annexes restaurées du Château de Bourglinster différents artistes professionnels ont proposé aux jeunes différents work-shops.

Pendant les dix jours de « Inter-Arts » les jeunes vivent une atmosphère multiculturelle et se retrouvent sur un terrain d'apprentissage de la tolérance, de la communication interculturelle et de la solidarité.

CONTACT - International Sculpturecamp

Weicherdange

"Planning and realization of a wooden sculpture with professional artists, meeting young people from other countries, creative workshops and a lot of fun".

en collaboration avec "Festival "Jardins à suivre", "Coopérations Wiltz"

Prévention des toxicomanies :

Une collaboration étroite existe avec les responsables des Centres de Bitbourg et de Prüm.

Formation d'animateurs :

Une formation transfrontalière dans la **Grande Région** SaarLorLux et de la communauté germanophone de Belgique s'est déroulée du 9 au 14 octobre 2000 à Eisenborn.



8. CONGE EDUCATION



8. CONGE EDUCATION

Le congé éducation fut institué par la loi du 4 octobre 1973 modifiée par les lois du 27 février 1984 et 1^{er} juin 1989.

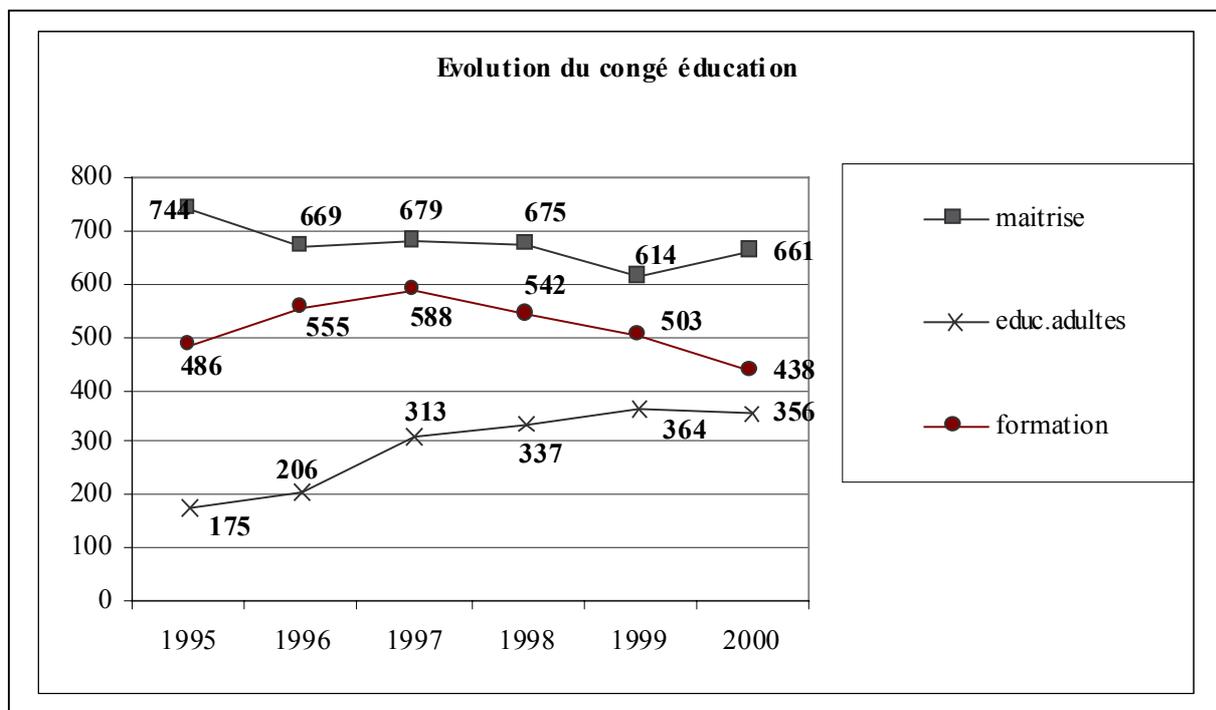
L'objectif de ce congé spécial est de permettre au jeunes exerçant une activité professionnelle la participation aux formations civique et sociale, à la formation et au perfectionnement d'animateurs de jeunesse et à la formation et au perfectionnement de cadres de mouvements de

jeunesse et d'associations culturelles et sportives pour autant que les activités de formation et de perfectionnement visent essentiellement les jeunes.

Également ce congé éducation peut être octroyé à des personnes qui exercent une activité professionnelle et qui désirent compléter leur formation professionnelle en participant aux cours officiels d'études pour adultes à l'intérieur du pays ainsi qu'à l'étranger.

8.1. Évolution du congé éducation

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
maitrise	744	669	679	675	614	661
educ.adultes	175	206	313	337	364	356
formation	486	555	588	542	503	438
encadrement						
	1405	1430	1580	1554	1481	1455



8. CONGE EDUCATION



En comparant le nombre de demandes pour l'éducation et la formation des adultes au nombre de demandes pour la formation d'animateurs de jeunes et l'encadrement d'activités de jeunes on remarque que les

demandes concernant les formations et activités de jeunesse sont en baisse. Sauf les maîtrises montrent une légère tendance positive.

8.2. Les organisateurs des activités et des formations d'animateurs pour jeunes

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Mouvement de jeunesse	255	150	275	286	207	208
Syndicats	58	122	96	62	75	34
Sport	62	111	87	99	85	77
Culture	17	28	31	27	21	38
Organisations sociales	53	89	36	31	64	63
Voyages d'études	41	56	63	37	25	18
total	486	556	588	542	477	438

En examinant de plus près l'évolution du nombre de jours et le nombre de demandes dans le domaine de l'éducation des adultes, on remarque que le nombre de demandes entre 1995 et 2000 a augmenté graduellement et

s'est stabilisé ces dernières deux années. Ce qui est plus marquant c'est le nombre de jours accordés qui a augmenté de 722 jours en 1995 jusqu'à 1930 jours en 2000

Evolution des jours accordés pour l'Education des adultes et pour la Formation et l'encadrement d'activités pour Jeunes

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Education des adultes	722	875	990	1509	1855	1930
Formation et Encadrment	2403	2309	2508	2573	2373	2188
total	3125	3184	3498	4082	4228	4118

Dans le tableau précédant le total des demandes de congé éducation pour l'obtention du brevet de maîtrise a été inséré dans le total

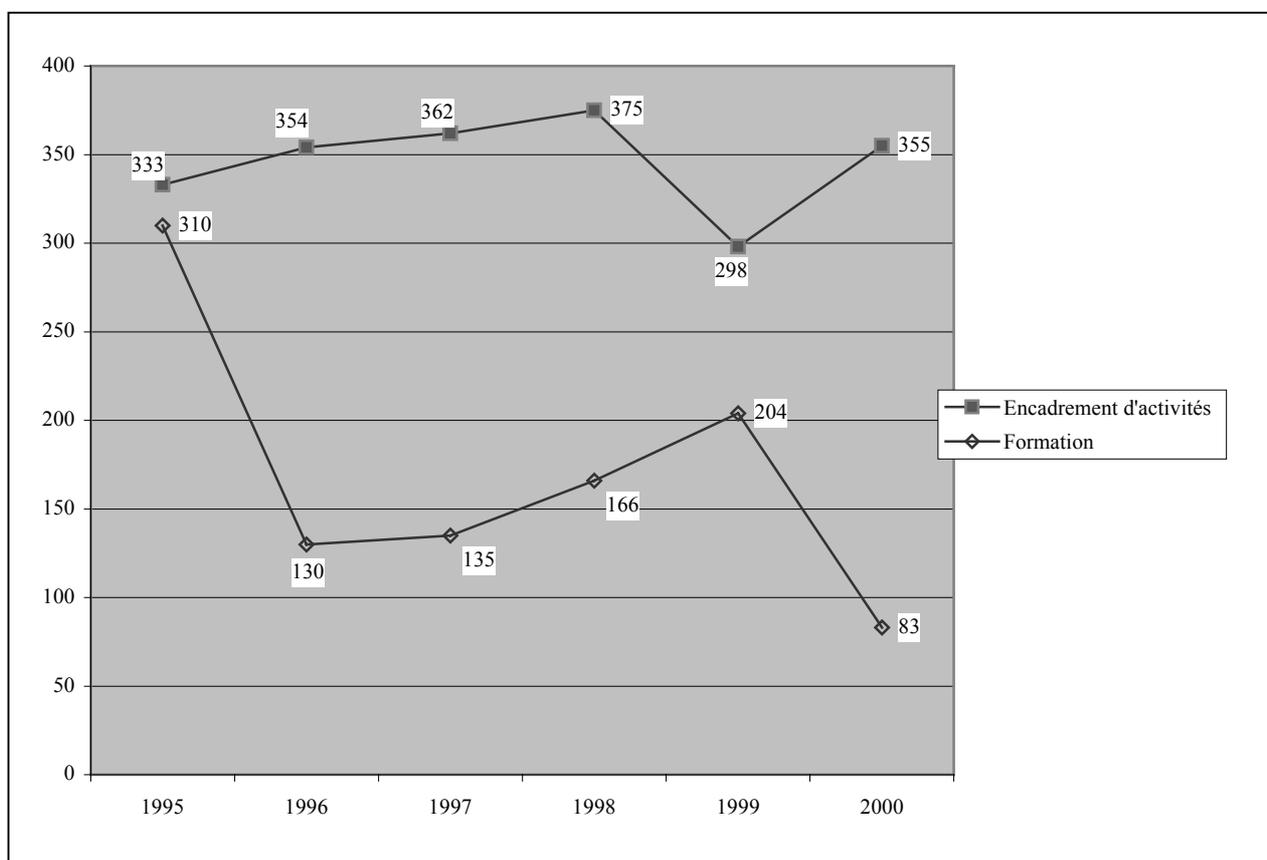
des demandes concernant l'éducation des adultes. Dans la gestion du congé éducation les maîtrises sont traitées à part.

8. CONGE EDUCATION



Evolution des demandes d'encadrement et de formation dans le domaine de la jeunesse

Evolution des demandes d'encadrement et de formation dans le domaine de la jeunesse						
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Encadrement d'activités de jeunes	333	354	362	375	298	355
Formation	310	130	135	166	204	83
total	643	484	497	541	502	438



Cette réduction peut trouver une explication dans une régression générale du nombre de candidats inscrits aux examens.

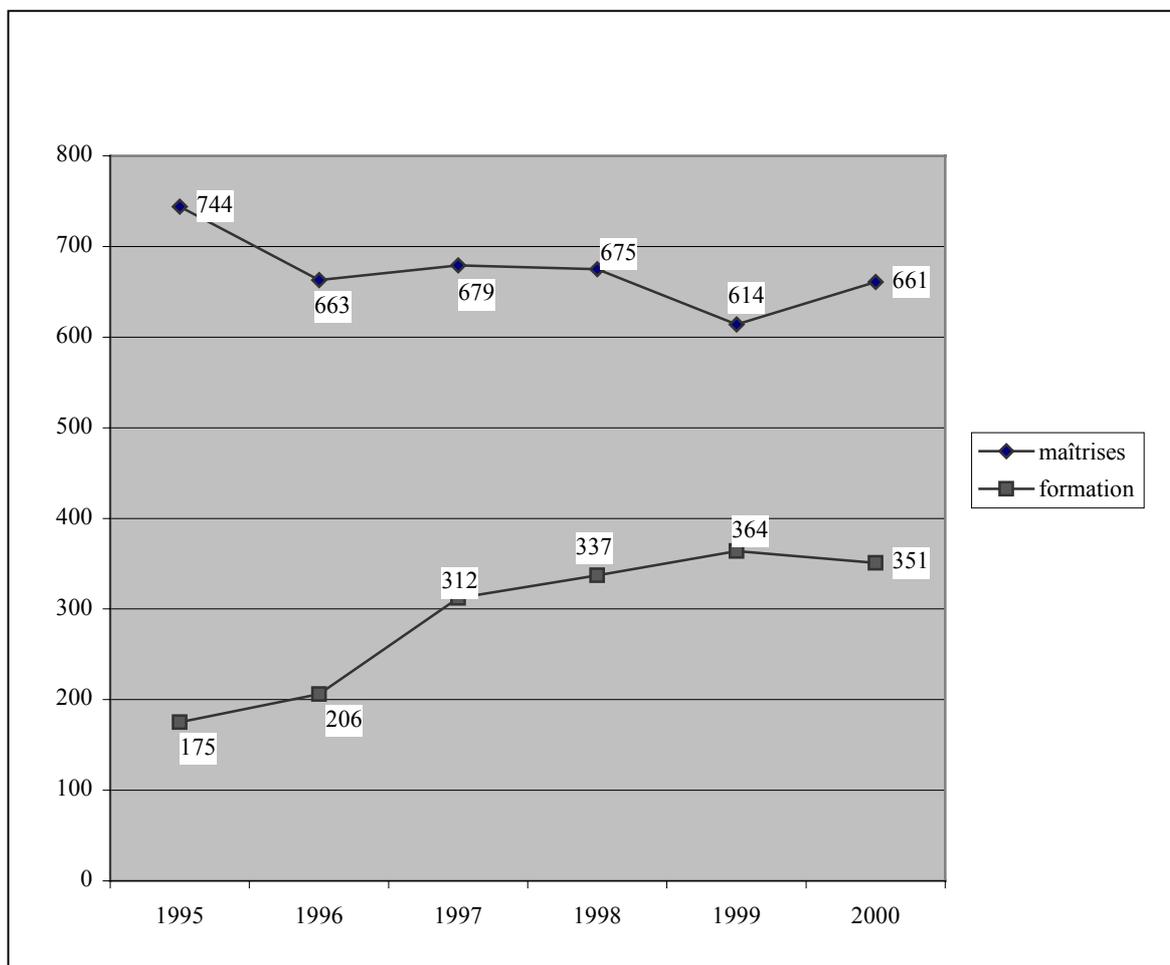
8. CONGE EDUCATION



8.3. La formation des adultes

Evolution des demandes dans la formation des adultes

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
maîtrises	744	663	679	675	614	661
formation	175	206	312	337	364	351
total	919	869	991	1012	978	1012



8. CONGE EDUCATION



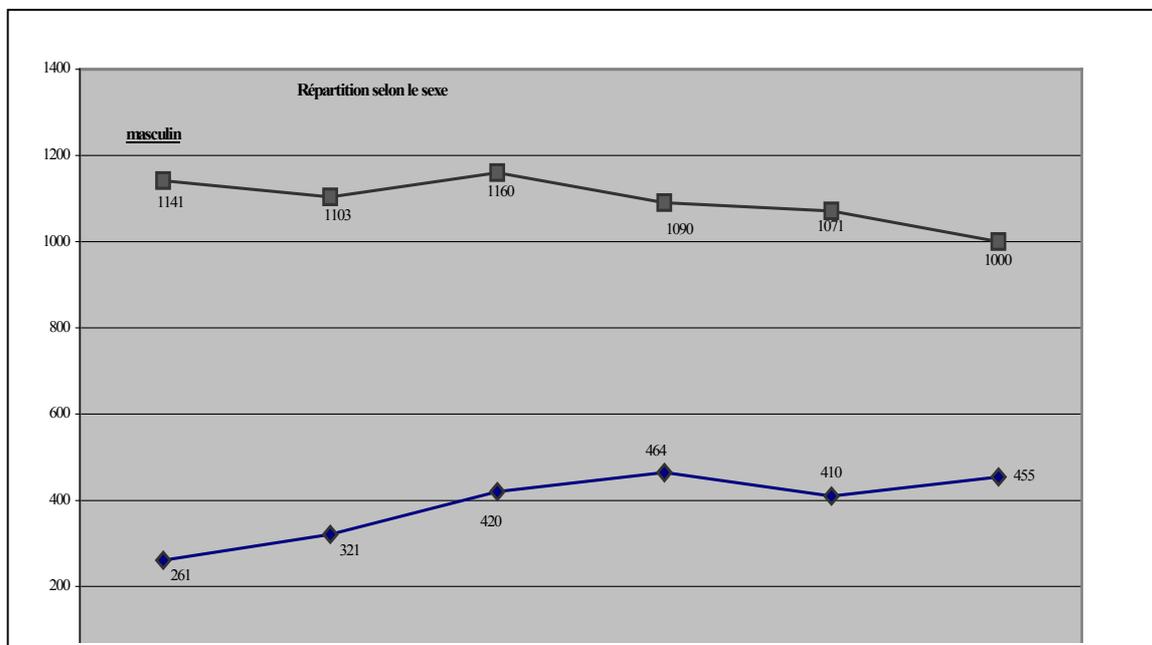
PROVENANCE

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
SECTEUR PRIVE	1049	1006	1145	1184	1140	1134
SECTEUR PUBLIC	353	418	435	370	341	321

En ce qui concerne la provenance des bénéficiaires d'un congé éducation, le secteur privé est comme depuis toujours prédominant. L'écart entre le secteur privé et le secteur public est de 830 demandes.

Répartition selon le sexe

	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Féminin	261	321	420	464	410	455
Masculin	1141	1103	1160	1090	1071	1000
total	1402	1424	1580	1554	1481	1455



Le taux de demandeurs féminins a diminué de 464 demandes l'année précédente à 455 demandes cette année et reste très loin derrière le taux des demandeurs masculins qui est resté stable par rapport aux années précédentes.

9. PROGRAMME DES ACTIVITES DE LOISIRS 2000



9. PROGRAMME DES ACTIVITES DE LOISIRS 2000

DATE	ACTIVITE	AGE/COORGANISATEURS
Janvier		
11	Mir kucken d'Waasservullen op de Baggerweiheren	6-9 RJC
20-21	Weekend spécifique MJ (Vidéo)	16- ASNJ
26-28	Seminar für Betreuer bei internationalen Jugendbegegnungen	17- AE, CEF
27	Eröffnung des ecoCreActiven Infocenters	12-16 LIFE
janv-mai	D'CO2 - Wett	LIFE
Février		
01	Visite vun engem Recyclingcenter	8-12 RJC
03-04	Atelier emol anescht! (Formation B)	16- ASNJ
03-04	Weekend spécifique MJ (Kreativt Kache fir Jonker am Grupp)	16- SNJ
23-03.03.	Wantersport Alpbach (Tirol)	16- CAJL
25-04.03.	Fuescolonie	8-12 GA
24-03.03.	Stage de Snowboard (Val Genis, France)	12-14 CIJ
24-03.03.	Stage de Snowboard et de ski alpin (La Norma, France)	15-17 CIJ
27-02.03.	Les musiciens débutants	8-12 UGDA
28	En Daag laang Bauer sin	9-12 RJC
Mars		
01-03	Kreativ Techniken (Formation B)	16- GA
01-04	Photostage (Formation B)	16- GA
01-04	Videostage (Formation B)	17- ASNJ
01-04	Videokolonie	10-12 GA
10	Bienenkursus: Bienenrassen, Vererbung, Königinnenzucht	10- FUAL
10-11	Formation MJ Weekend Base II	16- SNJ
10-11	Wéi organiséieren ech eng Aktivitéit? (Formation C)	18- GA
10-11	Meng Colonie! (Formation C)	16- GA
15	Mir si Bauer fir en halwen Daag	9-12 RJC
18-25	Séminaire de formation européenne intitulé "Fit für Europa" pour jeunes Allemands et Luxembourgeois en formation préparatoire	CEF ALJ
23-24	"Derrière les coulisses" Jury des Jeunes dans le cadre du VIe concours international de danse de Luxembourg	16-21 IBAL
28-03.04.	Séminaire de formation européenne pour jeunes Français et Luxembourgeois en formation préparatoire	CEF
29	Visite vun der Pflegestatioun fir verletzten Déieren Formation pour animateurs interculturels en collaboration avec les pays baltes	9-12 RJC CEF
Avril		
06-14	Plongée en Egypte	18- GA
07-08	Theater mat Kanner	9-11 GA
07-12	Séminaire de formation du IIIe cycle pour animateurs de la Grande Région	18- CEF
07-13	Jugendmedienwoche 2001 in Erfurt	15-22 ASNJ
07-20	Exploring the Scottish Highlands & London Trip	15-25 ASNJ
08-14	Internationale Jugendbegegnung "Tenniscamp" Lac de Bairon	10-15 AE
08-14	Europäische Medienwoche - "Videowerkstatt", Trier	15-21 AE
08-14	Europäische Medienwoche "Internet", Marienthal	15-21 AE
08-14	Ouschtercolonie I, Hollenfels	10-14 GA
08-14	Semaine de formation 1 ^{er} cycle	17- GA
08-14	Semaine de formation 2 ^e cycle	18- SNJ
09-13	Vakanzkolonie um Päerd's Atelier	6-12 Päerd's Atelier
10-19	Normandie 2000 + 1	13-17 GA
16-21	Ouschtercolonie II, Hollenfels	7-10 GA
16-22	Island-Pony Camp (échange Luxembourg - Islande)	15
17-20	Stage de musique moderne, Ecole de musique du canton de Clervaux	12-18 UGDA
21	Initiation au parapente à Thionville	15- GA
28	Bienenkursus: Rationelle Betriebsweisen Stage d'Orchestre d'Harmonie avec tournée culturelle dans un pays européen	10 FUAL 13-20 UGDA

9. PROGRAMME DES ACTIVITES DE LOISIRS 2000



Mai			
03	Natur-Spillrallye I, Kockelscheuer	3 ^e +4 ^e a.e	GM
05-06	Kaart a Kompass (Formation A)	16-	ASNJ
08	Journée Européenne pour élèves de l'Ecole Européenne de Luxembourg et d'un Lycée luxembourgeois		CEF
08	Natur-Spillrallye II, Kockelscheuer	3 ^e + 4 ^e a.e.	GM
09	Oekorallye, Hollenfels		GM
12-13	Secherheet a Verantwortung am Grupp (Formation C)	16-	ASNJ
12-13	Survival (Formation A)	16-	ASNJ
15	Naturrallye, Esch/Alzette	5 ^e + 6 ^e a.e.	GM
17	Naturmusée-Rallye, Luxembourg	5 ^e + 6 ^e a.e.	GM
19	Bienenkursus: Königinnenzucht	10-	FUAL
19-20	Kachen a Brachen (Formation B)	16-	GA
22	Naturrallye, Hosingen	5 ^e +6 ^e a.e.	GM
Juin			
02-09	Stage de voile en Méditerranée	15-	SNJ
03	Gréngen Zuch	Natura, Haus	v.d. Natur
03-10	Paragleiten im Vorarlberg	16-	GA
04-08	Vakanzkolonie um Päerd's Atelier	6-12	Päerd's Atelier
04-08	Päischtcolonie	8-12	ASNJ
04-09	Semaine de Formation 1 ^{er} cycle	17-	ASNJ
07-09	Mir léiere fëschen	7-10	F.L.P.S.
16-17	Wéi organiséieren ech e Rallye? (Formation B)	16-	ASNJ
29	Bienenkursus: Bienenprodukte	10-	FUAL
30-01.07.	Grouss Spiller dobaussen (Formation B)	16-	GA
	On Tour: Wien 2001	9-12	Panda-Club
	Mam Catamaran duerch d'Normandie	12-14	Panda-Club
Juillet			
07-08	Kooperative Abenteuerspiele und Naturerfahrung (Formation A)	16-	ASNJ
07-08	Hike (Formation A)	16-	GA
08-14	Frankreich kennenlernen, Lac de Bairon	10-14	AE
14-22	"Landart" - Camp International	15-18	SNJ, CAJL
15-26	Wanderzirkuscolonie	12-16	GA
15-28	Europäische Jugendkulturwochen "Freizeit kreativ gestalten", Neuerburg	10-15	AE
15-28	Computer-Camp, Neuerburg	10-15	AE
15-03.08.	"Action over the Top" zu Fiesch	9-12	CR
16-20	Vakanzkolonie um Päerd's Atelier	6-12	Päerd's Atelier
16-20	Adventure Camp 2001 um Härebiereg	15-16	Armée
16-26	Colonie Berg	4-7	CR
16-03.08.	Vakanz an der Sandkaul zu De Panne	7-10	CR
16-10.08.	21 ^e Académie d'été	4-	CEPA
17-23	Zeltkolonie fir eis all I	12-15	EDIFF
17-24	Freizeit in der Natur	8-11	AE
17-30	Velo-Kayak (Holland)	11-14	CR
18-29	Camp Erpeldange I	9-12	ASNJ
19-28	Spillvakanz I	7-9	GA
19-29	17 ^e Semaine Internationale de musique	15-26	UGDA
21-28	Musekswoch zu Huelmes	10-15	UGDA
21-04.08.	Camping International East Mersea	16-21	ASNJ
22-29	Rencontre européenne pour jeunes lauréats de "l'Europe à l'Ecole"		CEF
23-27	Camp Ecologique	8-12	RJC
23-07.08.	Pyrénées - Roussillon	15-17	CR
23-07.08.	Espagne	13-16	CR
25-31	Zeltkolonie fir eis all II	8-11	EDIFF
28-29	Waasserski op der Musel	15-	GA
28-29	Wett-Festival	12-26	LIFE
29-04.08.	Sport, Freizeit, Sprache, F-Lac de Bairon	13-15	AE
29-04.08.	Europäische Medienwoche - "Internet" Marienthal	15-21	AE
27-06.08.	Inter-Arts	15-18	SNJ
30-12.08.	Velo-Kayak	11-14	CR
	Camp Erpeldange II	12-14	ASNJ
	Internationales Ferienlager, Luxembourg	8-12	AE
	Mam Panda-Club op Paräis	9-12	Panda-Club

9. PROGRAMME DES ACTIVITES DE LOISIRS 2000



Natur-Spillvakanz op der Buerg I		7-8	Panda-Club
-septembre	S.d.S. Sportwochen 2001	11-	SDS
Août			
01-15	Colonie Berg	4-7	CR
02-11	Spillvakanz II	7-9	GA
02-21	"Action over the Top" zu Fiesch	12-15	CR
03-21	Vakanz an der Sandkaul zu De Panne	9-12	CR
05-24	Hongrie	14-17	CR
06-11	Camp Nature an de belschen Ardennen, Mirwart	9-12	Panda-Club
06-21	Espagne	15-17	CR
06-21	Pyrénées-Roussillon	13-16	CR
11-19	Island-Pony Camp, Hollenfels (échange Luxembourg - Islande)	15-	CEJ Hollenfels
14-15	De Krokodil as platt	1.-3. a.e.	ASNJ
16-18	Op der Sich nom Ierpeldéier	4.-6. a.e.	ASNJ
17-31	Erlebnis- und Freizeitpädagogik "Wikinger"	12-15	AE
17-31	Colonie Berg	4-7	CR
20-02.09.	Fiesch en famille	0-99	CR
21-28	Mountain-Bike-Tour (Luxembourg)	14-17	SNJ
21-08.09	Vakanz an der Sandkaul zu De Panne	7-10	GA
26-04.09.	Camp Kreativ 2001	14-17	GA
27-01.09.	Camp ornithologique, Weicherdange	9-12	Panda-Club
	Natur-Spillvakanz op der Buerg II	7-8	Panda-Club
	Adventure Camp a Finland	16-20	Panda-Club
Septembre			
01-15	Colonie Berg	4-7	CR
02-09	Les cuivres en musique de chambre	12-18	ASNJ
03-07	Vakanzkolonie um Päerd's Atelier	6-12	Päerd's Atelier
03-08	Camp écologique Pafemillen	9-12	Panda-Club
03-09	Stage pour jeunes instrumentistes (vents) et percussionnistes, Ecole de musique du canton de Clervaux	8-17	UGDA
03-10	Stage pour jeunes percussionnistes, Larochette	8-15	AXENT
05-11	Semaine de Formation 1 ^{er} cycle pour animateurs de maisons de jeunes	17-	ASNJ
05-11	Semaine de Formation 2 ^e cycle	18-	ASNJ
14-16	Mir klammen an d'Beem	18-	GA
15-16	Konstruktions- a Bastelstage (Formation A)	16-	ASNJ
22-23	Nuetsraid 2001 (Formation A)	16-	ASNJ
	Mam Panda-Club op Vlieland	12-16	Panda-Club
Octobre			
07	Ofseeltechnik an den Hielen	15-	GSL
08-10	"Classes Européennes" pour élèves de Lycées de la Grande Région Sarrelor-Lux-Rhénanie-Palatinat-Wallonie		CEF
27	Bienenkursus: Öffentlichkeitsarbeit	10-	FUAL
28-31	Zesumme sangen a musizéieren, sech bewegen an danzen	9-15	UGDA
28-31	Les enfants/les jeunes qui chantent	7-12 & 13-20	UGDA
28-31	Stage d'ensemble à plectre (mandoline et guitare), d'ensemble et d'accordéons	tout âges	UGDA
	Semaine de Formation 1 ^{er} cycle	17-	GA
	Semaine de Formation 2 ^e cycle	18-	SNJ
	Hierschtcolonie	9-12	GA
	Jugendzuch		
Novembre			
18-24	Visite de Courte Durée pour responsables de structures et associations pour jeunes des Pays membres et candidats de l'Union Européenne		CEF
	Betreuerseminar	17-	AE

9. PROGRAMME DES ACTIVITES DE LOISIRS 2000



Décembre			
10-15	Séminaire de formation européenne pour lycéens de Cibiú (RO), de Debrecen (H), d'Eupen (B) et de Luxembourg		CEF
15-16	Problemer am Grupp! Usätz zur Léisung! (Formation C)	16-	ASNJ
27-30	Stage d'Orchestre d'Harmonie, Ecole de musique du Canton de Clervaux	10-20	UGDA
27-30	Kreschttour Wantercolonie	16- 8-12	CAJL GA

